

AMMIEN MARCELLIN, SA VIE ET SON ŒUVRE

**THÈSE POUR LE DOCTORAT PRÉSENTÉE À LA FACULTÉ DES
LETTRES DE BORDEAUX**

PAR M. L'ABBÉ JEAN GIMAZANE

PROFESSEUR AU PETIT SÉMINAIRE DE TOULOUSE

**TOULOUSE - IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ÉDOUARD PRIVAT -
1889**

PRÉFACE.

PREMIÈRE PARTIE. — L'HOMME.

CHAPITRE PREMIER. — BIOGRAPHIE.

CHAPITRE II. — BIOGRAPHIE (suite).

DEUXIÈME PARTIE. — L'ŒUVRE.

CHAPITRE PREMIER. — NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

CHAPITRE II. — LES SOURCES.

CHAPITRE III. — LES SOURCES (suite).

CHAPITRE IV. — LES SOURCES (géographiques).

TROISIÈME PARTIE. — L'HISTORIEN.

CHAPITRE PREMIER. — L'ÉCRIVAIN.

CHAPITRE II. — LE CRITIQUE.

CHAPITRE III. — LE CRITIQUE (suite).

CHAPITRE IV. — AMMIEN MARCELLIN, PHILOSOPHE.

APPENDICES.

I. Lettre de Libanius à Ammien Marcellin. — **II.** Fragments des livres perdus d'Ammien Marcellin. — **III.** Notice sur les manuscrits. — **IV.** Notice sur les principales éditions.

PRÉFACE.

Il n'est peut-être pas de période de temps plus intéressante à étudier que celle du quatrième siècle de notre ère. A l'intérêt général que donne la Connaissance des hommes et des choses, et qui est celui de tous les temps, s'ajoute l'intérêt propre à une époque si tourmentée qui vit périr la civilisation antique pour faire place à un monde nouveau.

C'est pourquoi cette période de temps a été plus que toute autre étudiée, fouillée dans tous les sens, l'objet de récriminations ardentes ou de louanges exagérées selon l'esprit des écrivains. En plaçant notre sujet d'études dans ce siècle, nous ne voulons pas entrer dans ces discussions et apporter des arguments nouveaux. Notre but est plus humble, notre ambition plus modeste :- nous ne voulons que faire une étude critique sur un des principaux écrivains de cette époque, Ammien Marcellin.

Peu d'auteurs anciens ont été mis plus souvent que lui à contribution par les modernes. MM. Aug. et Am. Thierry, Chateaubriand, Villemain, Guizot, de Broglie et V. Duruy se plaisent à le citer, à relever ses expressions pittoresques, à les enchâsser dans leurs récits. Ces citations, en général bien choisies et amenées à point, font un bel effet dans les pages de nos grands écrivains, et nous nous sommes demandé en les lisant si Ammien Marcellin ne méritait pas d'être mieux connu et même d'être lu en entier.

L'œuvre de celui qui a si fièrement clos la longue liste des historiens latins de Rome est plus qu'un répertoire de mots heureux : c'est un récit suivi et étendu d'une bonne partie du quatrième siècle (353-378). Elle est même la seule histoire un peu complète de ce temps ; si bien qu'on ne peut toucher à cette époque sans prendre pour base les livres de cet historien.

Cependant, aucune étude sérieuse et d'ensemble n'a été faite, chez nous, sur Ammien Marcellin. Quinze pages de suite n'ont pas été écrites à ce sujet. Sans doute, c'est un auteur de deuxième ou même de troisième ordre ; mais est-ce une raison pour ne pas l'étudier à fond ? Peut-on ignorer un écrivain à l'œuvre duquel on juge bon de faire à l'occasion de précieux emprunts ? Si l'histoire d'un peuple n'est pas toute dans celle de ses rois ou de ses chefs, à plus forte raison l'histoire d'une littérature n'est pas toute dans celle de ses grands écrivains, de ceux qui, selon Platon, mènent le chœur de leur siècle. Pour être moins achevées, les images que présentent de la civilisation de leur temps les auteurs secondaires ne sont pas moins utiles à observer. Parfois même ces tableaux, qu'une main hésitante ou inhabile a dessinés, sont plus près de la réalité et reproduisent plus fidèlement la vie et les mœurs des temps où ils furent tracés.

A ce titre, une étude sur Ammien Marcellin n'était pas, croyons-nous, inutile. Son œuvre, d'un art assurément rudimentaire et grossier, n'en est pas moins une histoire généralement impartiale et véridique, un exposé des plus complets et des plus fidèles de l'état de l'empire romain au quatrième siècle.

Quant à l'auteur même, il est digne de toute considération. On a toujours reconnu son honnêteté, son amour du bien et sa haine du mal, la modération de son esprit et la loyauté de son caractère. Comme écrivain, il est encore digne d'estime. Il y a de l'originalité et une fière allure dans la pensée de ce soldat qui n'est pas toujours trahi par une langue dure et incorrecte. Il mérite d'être connu et étudié. Un intérêt particulier s'ajoute d'ailleurs à sa personne. Ammien

Marcellin est le type, inconscient peut-être mais éminent, d'une classe d'hommes qui se comptaient alors par milliers, les politiques ou les indifférents. C'est à tort, en effet, qu'on divise, sans distinction ni réserve, les hommes de ce temps en deux catégories, les chrétiens et les païens. Combien qui n'étaient en réalité ni l'un ni l'autre ! Tels furent Rufus Festus, Eutrope, Végèce et Ausone, pour ne citer que ceux qui ont un nom dans l'histoire des lettres. On s'est vainement demandé pour eux s'il faut les rattacher au culte du Christ ou des faux dieux, car on apportait de part et d'autre des arguments toujours estimés décisifs.

Tel fut aussi Ammien Marcellin, le vrai représentant de cette multitude d'officiers-fonctionnaires qui, de naissance, étaient enrégimentés au service de l'État. A notre tour, nous avons recherché quels furent les sentiments politiques et religieux de cet historien, et dans quelle mesure il mérite notre confiance dans l'appréciation des jugements qu'il porte sur les hommes et les choses de son temps.

Telle quelle, cette étude nous la soumettons au jugement de la Faculté. Assurément, tout autre l'aurait traitée avec plus de science et de talent, mais non avec plus d'impartialité et d'indépendance d'esprit ; sans parti pris ni dénigrement d'une part, et d'une autre, sans enthousiasme de convention pour l'auteur que nous avons dû avoir longtemps entre les mains. Aussi, nous inspirant de la rude et fière déclaration qui termine son trente et unième livre, nous redirons avec lui : *Hæc... pro virium explicavi mensura, opus veritatem professum numquam, ut arbitror, sciens silentio ausus corrumpere vel mendacio.*

PREMIÈRE PARTIE. — L'HOMME

CHAPITRE PREMIER. — BIOGRAPHIE.

I. — Naissance d'Ammien Marcellin ; sa famille ; sa situation ; dans l'empire, officier des gardes du prince *protecteur domestique*.

La critique moderne, amie des détails intimes et de tout ce qui touche à la vie d'un auteur, se trouve déconcertée en présence d'Ammien Marcellin. Elle ne peut faire de cet historien qu'une biographie incomplète, fondée sur les quelques renseignements que l'auteur nous livre en passant et sur les maigres indications de ses contemporains. Né dans la première moitié du quatrième siècle, Ammien Marcellin vécut dans la seconde, et sa mort précéda de quelques années à peine les grandes invasions barbares. Aussi, malgré les succès que l'auteur put remporter dans les lectures publiques, à Rome, sa mémoire fut promptement oubliée. Cassiodore, il est vrai, paraît s'être inspiré, dans son Histoire des Goths, des travaux de notre historien, et Priscien cite un exemple tiré du XIV^e livre des *Rerum gestarum*. Mais Cassiodore était un érudit, l'homme le plus savant de son siècle, un précurseur de l'ordre des Bénédictins, et Priscien un grammairien¹. Aucun autre écrivain du cinquième siècle ne parle d'Ammien Marcellin. En présence d'Alaric, d'Attila et de Genséric, les préoccupations des hommes instruits se portaient sur tout autre sujet que les lettres. Faute de renseignements plus précis, il est donc nécessaire de revenir à l'œuvre même de notre historien et d'en dégager ce qu'il nous laisse deviner ou entendre de son origine et de sa vie.

Ammien Marcellin était d'origine grecque. Il lui arrive souvent de trahir ses préférences pour ce génie de la Grèce, qui est le sien, et il en vante les heureux dons. Timagène, dit-il d'un historien géographe, *était Grec par la langue et son amour de la vérité*². Parfois dans le récit, quand le mot latin lui fait défaut, il insère l'expression équivalente en la faisant précéder de ces mots : *ut nos appellamus*. Sa phrase elle-même, incorrecte ou embarrassée, conserve sous les mots latins le moule grec, révélant ainsi l'habitude de l'auteur de penser dans cette langue. Enfin, l'historien termine son œuvre par une déclaration aussi franche que rude : *hæc ut miles quondam et græcus... pro virium explicavi mensura*³.

Ce fils de la Grèce n'était point originaire de l'Attique. Il ne fut pas élevé sous l'influence de ce ciel qui inspirait aux siens un sentiment si juste de la mesure,

¹ Teuffel, *Histoire de la littéral. romaine*, t. III, p. 308. Cassiodore (480-573), consul sous Théodoric et secrétaire du roi. Son Histoire des Goths a été réduite et mise en abrégé par Jornandès. A la fin de sa vie, Cassiodore se retira dans un couvent où il composa une série d'ouvrages encyclopédiques. — Priscien : *Marcellinus, rerum gestarum quarto decimo : tanquam licentia crudelitati indulta*, liv. IX, p. 870.

² Ammien Marcellin, XV, 9, 2, édit. V. Gardthausen ; Leipzig, 1874. Toutes nos citations seront empruntées à cette édition.

³ Ammien Marc., XXXI, 16, 9.

une émulation si ardente vers le vrai et le beau dans les arts. Ammien Marcellin était un Grec d'Asie, né dans une des villes de la Syrie où le génie grec, tout en conservant ses qualités natives, ne laissait pas d'être atteint par ce ton exagéré propre au génie de l'Orient. Il naquit à Antioche, ville alors très importante, résidence obligée des empereurs, après Alexandrie la première ville de l'Orient¹. C'est du moins ce que l'historien nous laisse entendre à plusieurs reprises dans le courant du récit. Il fait rarement mention de cette ville sans en faire précéder le nom d'une épithète qui rappelle celle du poète et trahit le même sentiment :

Et dulces moriens reminiscitur Argos.

Antioche, c'est l'ornement de la Syrie, une ville connue du monde entier, incomparable par ses ressources, tant par celles qui lui viennent du dehors que par celles qui lui sont propres². Antioche, c'est la gloire de l'Orient, *Oriens apicem pulchrum*³ ; si bien éclairée pendant la nuit, que la lumière des flambeaux rivalise d'éclat avec celle du soleil⁴. Aussi l'historien prend fait et cause pour ses concitoyens quand ils sont attaqués. Pour lui, la mordante satire de Julien contre les habitants d'Antioche, le *Misopogon*, est exagérée, *addens veritati complura*⁵. Il prend la défense du Sénat de cette ville, tour à tour opprimé par le César Gallus en 354, et ruiné par Julien en 362⁶. Il s'indigne de l'oppression que l'empereur Valens lui fait subir en 371, lors de la répression du complot avorté de Théodore⁷. Enfin, c'est à Antioche, qu'après toutes ses campagnes, Ammien Marcellin vient chercher le repos et reprendre des forces, *Antiochiam revisimus*⁸.

Toutefois, ces indications paraîtraient insuffisantes si elles n'étaient confirmées par un témoignage certain. Libanius, le fameux rhéteur, le grand épistolier du temps, ne fit faute d'écrire à notre historien. Dans une lettre qui nous a été conservée, il le félicite du glorieux succès qu'obtint, à Rome, la lecture publique de ses livres d'histoire. Ce succès, lui dit-il, fait honneur à nous et à vous, qui sommes vos concitoyens ; et plus loin il ajoute : *Efforcez-vous encore d'acquérir plus de gloire, accordez-nous cette satisfaction ; l'éclat dont brille le nom d'un citoyen ne peut que rejaillir sur ses compatriotes et sur sa patrie elle-même*⁹. Le rhéteur fait donc d'Ammien Marcellin son concitoyen, et, quant à lui, il a pris garde de ne pas nous laisser ignorer qu'Antioche lui avait donné, le jour.

Des renseignements précis nous font défaut sur la date de sa naissance et la condition de ses parents. Cependant, grâce à quelques rapprochements de textes, il est permis de croire qu'il naquit vers l'an 335 et qu'il appartenait à une famille distinguée par les hautes fonctions que le père dut occuper dans l'armée¹⁰. Ammien Marcellin nous apprend, en effet, qu'en 353 il était envoyé,

¹ Strabon, XVI, 2 ; Otfried Müller, *Antiquitates Antiochenæ*.

² Ammien. Marc., XIV, 8, 8.

³ Ammien Marc., XXII, 9. 14.

⁴ Ammien Marc., XIV, 1, 9.

⁵ Ammien Marc., XXII, 13, 2.

⁶ Ammien Marc., XIV, 7, 2 ; XXII, 14, 2.

⁷ Ammien Marc., XXIX, 1 et 2.

⁸ Ammien Marc., XIX, 8, 12 ; XXV, 10, 1.

⁹ Libanius, *Lettre* 983, citée dans la préface de l'édition d'Ammien Marcellin, par V. Gardthausen, p. VIII.

¹⁰ Ammien Marcellin ne pouvait appartenir à une famille aristocratique. Nous savons, en effet, qu'en 267, le Sénat romain s'étant porté en armes au-devant des Barbares, qui s'avançaient jusque dans la Toscane, Gallien en prit de l'ombrage et interdit le service

par ordre de l'empereur Constance, en garnison à Nisibe, ville forte de la Mésopotamie. Il devait faire partie de l'escorte d'Ursicin, maître de cavalerie en Orient, en qualité de protecteur domestique¹. Or, Ammien Marcellin était, à cette date, encore très jeune, puisque quatre ans plus tard, au mois de juillet 357, il ne fut pas promu, comme plusieurs de ses collègues, au grade de tribun, parce qu'il était trop jeune : *pro vectis e consortio nostro ad regendos milites natu majoribus, adolescentes eum sequi jubemur, quidquid pro republica mandaverit, impleturi*². Le jeune officier pouvait donc avoir, en 353, dix-huit ans environ, le Romain entrant en charge à dix-sept ans révolus.

Ammien Marcellin, si jeune encore et déjà protecteur domestique, devait appartenir à une famille de condition élevée. C'étaient, en effet, des soldats émérites ou des jeunes gens instruits, fils de hauts dignitaires, qui étaient admis dans ce corps d'élite. Dioclétien était *domesticorum comes* dans la garde de Numérien quand il fit tuer le préfet du prétoire Aper et s'empara du pouvoir (284) ; Constance Chlore le commandait quand il fut nommé César (292), et Jovien en était le primicier quand l'armée, après la mort de Julien, en Perse, le revêtit de la pourpre (363). Un simple protecteur domestique, Marcellus, crut pouvoir continuer à son profit la révolte déjà comprimée de Procope (365). Les soldats signalés par leur mérite, parvenus au grade de centurion, n'entraient dans ce corps qu'après de longs services et après avoir fait preuve d'une vraie intelligence. Ces officiers constituaient la garde personnelle du prince. Souvent ils étaient envoyés par lui dans les provinces en mission confidentielle, et leur corps était une vraie école pour les officiers supérieurs de l'armée romaine³. Ammien Marcellin, protecteur domestique à dix-huit ans, dut évidemment cette faveur au crédit dont jouissait sa famille et, semble-t-il, à la haute situation que son père occupait dans l'armée. Cette conjecture n'est pas sans fondement. Dans le Bas-Empire, dit M. V. Duruy, l'hérédité fut le principe dominant ; admis pour le principat, pour les sénateurs, il fut imposé aux curiales, aux colons... et à un grand nombre de soldats⁴. Or, en 349, un certain Marcellinus était, en effet, comte d'Orient et, comme tel, il reçut plusieurs lois qui lui furent adressées⁵. Le comte d'Orient exerçait un grand commandement militaire embrassant plusieurs provinces et résidait à Antioche, où nous savons que naquit Ammien Marcellin⁶. Ce Marcellinus a pu être le père de notre historien, d'autant plus que des deux noms celui de Marcellinus devait être le nom gentilice. Au quatrième siècle, l'usage grec de désigner les personnes par un seul nom, celui de la famille, avait prévalu. Or, la lettre que Libanius avait adressée à notre historien porte la suscription *Μαρκελλίνω*, et Priscien, qui vivait dans le siècle suivant, le cite encore sous le nom de Marcellinus⁷. Il est donc probable que le comte d'Orient

militaire aux sénateurs et à leurs fils. Dioclétien étendit cette défense à l'aristocratie des cités, ferma les légions aux décurions, à leurs fils et à tous ceux qui, par leur fortune, pouvaient être appelés aux charges municipales (Aurel. Victor, *De Cæsaribus*, 33 ; Zosime, 1, 37 ; V. Duruy, *Histoire des Romains*, VII, 41.)

¹ Ammien Marc., XXV, 9, 1.

² Ammien Marc., XVI, 10, 21.

³ Cam. Jullian : *De protectoribus domesticis*. Thèse latine, 1883 ; Thorin, éditeur.

⁴ V. Duruy, *Histoire des Romains*, VII, p. 238.

⁵ Code Théod., XV, 1. *De operib. publicis*, et XII, 2, *De præbendo salario*.

⁶ *Scholia in novellam 17 Juliani antecessoris ad hæc verba : velut comes Orientis sedet in Antiochena*.

⁷ Nous savons par le Pseudo-Asconius que, dès le temps de Cicéron, Marcellus et Marcellinus étaient des noms gentilices.

Marcellinus fut le père du jeune officier nommé protecteur domestique en 353. Si l'on tient compte du temps, du lieu de résidence, du nom commun aux deux, et enfin de la faveur impériale dont Ammien Marcellin fut l'objet, on avouera du moins que notre conjecture n'est pas dépourvue de vraisemblance.

Parmi les protecteurs domestiques, les uns séjournèrent à la cour, au service des princes, les autres étaient envoyés en province, dans la suite de quelque maître de la -milice. Les premiers étaient les plus nombreux : les intrigues de cour furent toujours des moyens efficaces pour obtenir des faveurs. Julien dut défendre au préfet du prétoire de fournir des rations de vivres aux protecteurs qui, sans ordre, séjournèrent à la cour. Une loi inscrite au Code fut portée pour obliger ces officiers à se rendre à leur poste, en province¹. Procope nous apprend qu'ils aimaient les beaux costumes, préférant la parade à l'exercice². Pour Ammien Marcellin, ce fut dans les camps, sur les champs de bataille, en courant des bords de l'Euphrate à ceux du Rhin, qu'il s'initia aux choses de la guerre sous la direction du général Ursicin.

Le maître de cavalerie Ursicin était un des plus grands hommes de guerre de son temps. Chargé de défendre l'Orient contre les entreprises de Sapor II, roi des Perses, il était le rempart de ces provinces exposées aux attaques de cet implacable ennemi³. Il était, lui aussi, d'Antioche, formé à l'école du grand Constantin, et sans doute le frère d'armes du comte Marcellinus. Dès lors, les rapports de la plus intime confiance s'établirent entre le général et le jeune officier. L'histoire d'Ammien Marcellin prouve qu'en maintes circonstances il n'y eut pas moins de bienveillance dans le premier que de dévouement dans le second. Ursicin, soldat avant tout, d'esprit fort indépendant, toujours suspecté à la cour de Constance, à raison même de sa supériorité, et d'ailleurs plus habile à déjouer les calculs de l'ennemi que les intrigues ourdies par les familiers de l'empereur, ne laissa pas d'agir fortement sur l'esprit du jeune officier et d'avoir par là influé sur la conduite de toute sa vie. Ses mâles vertus, sa bravoure devant l'ennemi, son indépendance vis-à-vis du pouvoir furent la règle de conduite du soldat qui devait être plus tard l'historien de son temps.

II. — Ses campagnes en Syrie, dans les Gaules, en Perse.

Cette période de la vie d'Ammien Marcellin (353-360) est la plus connue. Mêlé à la plupart des événements, l'auteur ne cache pas le rôle qu'il a joué dans ces diverses campagnes. Son récit offre alors tous les caractères des mémoires. La

¹ *Code Théod., lex prima de protectoribus : Ceteris qui ultra numerum in præsenti esse voluerint, scias neque annonas, neque capita esse danda, sed omnes cogendos ad manipulos suos ac terminos redire.*

² *Procopius in Anecdosis.* M. Jullian n'ajoute pas foi à la parole de Procope parce qu'il était ignorant des choses de la guerre. Cependant, Procope fut le compagnon et le secrétaire de Bélisaire dans presque toutes ses campagnes. M. V. Duruy ne craint pas de dire : *Au fond, les protecteurs n'étaient que des soldats de parade, aussi inutiles à l'État que les prétoriens, leurs prédécesseurs, mais moins redoutables parce qu'ils étaient moins nombreux.* (*Hist. des Rom.*, VII, p. 254.)

³ Sapor II, fils d'Hormizdas II, né en 310, mort en 380, ne cessa pendant sa longue vie de guerroyer contre les Romains. Il réclamait alors (359) les cinq provinces transtigritanes et voulait rétablir à son profit le grand empire de Darius. A la mort de Julien (363), il se fit céder par Jovien la Mésopotamie.

lecture n'en est que plus intéressante. Au légitime attrait qu'inspirent ces pages, écrites avec la verve du soldat, se joint un accent de modestie qui révèle un homme de beaucoup de sens-. Comme Xénophon et César, Ammien Marcellin sait dire ce qu'il a fait sans se rendre haïssable. Essayons de le résumer en dégagant brièvement les faits principaux auxquels il prit part ou dont il fut témoin.

Pendant sept ans, de 353 à 360, Ammien Marcellin est, en qualité de protecteur domestique, constamment attaché aux pas de son général. Il est son confident dans les ennuis, son compagnon dans les dangers, son homme de confiance dans les missions périlleuses. Avec lui, il accourt de Nisibe à Antioche, en 354, quand le César Gallus, devenu tyran par l'enivrement du pouvoir, prépose Ursicin au jugement de ceux que son inexpérience des affaires avait poussés à la révolte. L'historien nous représente le maître de cavalerie improvisé juge *imaginarius judex*¹, siégeant malgré lui, au milieu d'assesseurs prévenus, misérables complices des folies du César couronné. D'Antioche, il l'accompagne à Milan, où résidait l'empereur Constance. L'esprit soupçonneux et perfide de celui-ci était encore plus à craindre que l'instinct sanguinaire et brutal de Gallus. Excité par les intrigues des officiers du palais, Constance se défiait d'Ursicin. Il redoutait ce général, maître de l'Orient par son ascendant sur l'armée, et dont les fils, déjà connus et pleins d'avenir, étaient dignes de leur père². Constance appelle donc Ursicin à Milan, sous le prétexte de s'entendre avec lui pour une expédition contre les Barbares, en réalité pour s'assurer de sa personne. Le maître de cavalerie accourt au palais, accompagné d'Ammien Marcellin. Il repousse hautement les malveillantes insinuations des eunuques, du chambellan Eusèbe, les éloges plus perfides encore de collègues jaloux, tels que le général Arbétion³. Ursicin fit face à toutes ces attaques. Ammien Marcellin, témoin de ces intrigues, nous représente son général, soldat loyal et généreux, peu préoccupé du danger qui le menace et gémissant surtout du sort fait au mérite dans ces temps malheureux. Il était affligé de l'inconstance et de la servilité des hommes. *De ces nombreux amis qui l'entouraient dans la bonne fortune, disait-il au jeune officier, tous l'abandonnaient, pareils à ces licteurs qui passent d'un maître à un autre, attachés à la fonction et non à la personne*⁴. Ammien Marcellin ne fut pas du nombre de ces licteurs ; il resta attaché au sort du maître de cavalerie, son chef et son ami, et l'impression produite en son âme fut telle que, trente ans plus tard, devenu historien, il n'eut qu'à se souvenir pour ressusciter tous les incidents de ces odieuses intrigues.

Un événement qui aurait pu perdre Ursicin le sauva. Les menées des officiers subalternes de la cour firent un rebelle. Sylvain, Franc d'origine, était l'un des plus braves généraux de l'empire. En 354, il fut chargé de la défense des Gaules contre les perpétuelles irruptions des Alamans et des Germains. Pendant qu'il se battait loyalement à la frontière, il fut desservi à la cour au moyen de lettres supposées et réduit, pour se sauver, à payer d'audace, à usurper la pourpre

¹ Ammien Marc., XIV, 9, 3. C'est ainsi que, au milieu du quatrième siècle, malgré les réformes de Dioclétien et de Constantin sur la distinction des pouvoirs, on voit un général présider une commission judiciaire. Nous le verrons encore à l'avènement de Julien.

² Ammien Marc., XIV, 11, 3.

³ Ammien Marc., XV, 2, 4.

⁴ Ammien Marc., XV, 2, 3. Chaque magistrat suprême avait ses bureaux, officia, qui ne changeaient pas comme le chef, *officiales perpetui sunt* (Code Théod., XI, 30, 59) ; ils gardaient les dossiers.

(355). A cette nouvelle, la cour de Milan fut frappée de stupeur ; mais les intrigants, sans se déconcerter, profitèrent des circonstances pour jouer un double jeu. Ils songèrent à opposer Ursicin à Sylvain, le mettant ainsi dans la nécessité de se perdre lui-même ou de les sauver. Dès lors, le ton fut donné et l'on ne parla plus que de lui. Le rebelle d'hier était le sauveur d'aujourd'hui, le général le plus habile, le frère d'armes du grand Constantin, le seul capable de réduire le révolté. Ursicin dut partir pour les Gaules, comme successeur de Sylvain, accompagné d'une simple escorte de tribuns et de dix protecteurs domestiques¹. Ammien Marcellin fut de ce nombre avec son collègue Verinianus. Aussi nous raconte-t-il avec force détails tous les incidents de cette périlleuse campagne. Il ne fallut rien moins que tromper Sylvain en paraissant entrer dans ses vues, acheter ses troupes et le battre avec ses armes ; c'est ce que fit Ursicin. Le récit minutieux de toutes ces négociations prouve que dans ces circonstances Ammien Marcellin prit une grande part à cette affaire et fut le bras droit du maître de cavalerie² (août 355).

A la suite de ces événements, Ursicin et Ammien restèrent dans les Gaules pendant deux années (355-357) ; mais il ne paraît pas qu'Ursicin ait effectivement succédé à Sylvain dans le commandement des troupes. Constance, rendu toujours plus défiant, résolut de ne plus confier de grands commandements militaires à des mains étrangères. Cédant aux instances de sa femme Eusébie, il créa César Julien, frère de Gallus, le dernier survivant des neveux de Constantin. Il l'adopta, le revêtit de la pourpre devant l'armée, lui composa une maison militaire à son gré et l'envoya dans les Gaules pour repousser les Mamans qui débordaient par toutes les frontières (6 nov. 355). Avec lui partit le maître de cavalerie Marcellus, au lieu et place d'Ursicin, et ce dernier reçut ordre de rester dans ces mêmes contrées pour surveiller les préparatifs des campagnes du jeune César³. Les Barbares occupaient quarante-cinq villes des Gaules et labouraient le territoire d'Autun. Julien, improvisé général, dut s'appliquer à former des soldats, à les aguerrir et à refouler pied à pied un ennemi qui paraissait se multiplier dans les défaites. L'action décisive eut lieu à la victoire d'Argentoratum, où sept rois barbares ligués furent battus par Julien (7 août 357). Ammien Marcellin fait de ce combat le récit le plus circonstancié ; mais il ne paraît pas y avoir pris part. Dans ce même temps, Ursicin fut, en effet, rappelé des Gaules avec son escorte par l'empereur Constance. Les armées gauloises n'entraient guère en campagne qu'au mois de juillet, à cause des pluies⁴. Ursicin, et avec lui son escorte, durent recevoir l'ordre de rappel au mois de juin, à la suite du voyage triomphal de Constance à Rome (mai 357)⁵.

C'est à Sirmium que Constance avait donné rendez-vous à Ursicin. Les embarras de l'empire étaient nombreux et pressants. Les Barbares impatients, Juthunges et Alamans, Quades et Sarmates, se massaient sur les bords du Danube, tandis que Sapor II préparait une invasion des provinces de Syrie. Ammien Marcellin

¹ Végèce, liv. II, nous apprend que dix officiers, protecteurs domestiques, constituaient une compagnie (*manipulus*). Ammien Marcellin nous dit qu'il partit avec son collègue Verinianus. Ce mot de collègue, qui revient à d'autres endroits, ne ferait-il pas croire que les protecteurs domestiques marchaient toujours deux par deux. (Ammien Marc., XV, 3, 10 ; XV, 3, 22 ; XVIII, 8, 11.)

² Ammien Marc., XV, 5, 24-32.

³ Ammien Marc., XVI, 2, 8.

⁴ Ammien Marc., XVII, 8, 1.

⁵ Ammien Marc., XVI, 10, 21.

nous fait assister aux conseils qui furent tenus à ce sujet dans le Sacré-Consistoire¹. Les protecteurs domestiques plus âgés furent promus tribuns des légions, tandis que lui, encore jeune, *adolescens*, fut maintenu protecteur dans l'escorte d'Ursicin et envoyé en Orient pour surveiller les mouvements du roi des Perses².

Sapor ne rêvait rien moins que de rétablir l'ancien empire des successeurs de Darius, et, à ce titre, réclamait toutes les provinces romaines de l'Asie-Mineure. Ursicin et Ammien se rendirent donc à Samosate, en Commagène, pour surveiller tous les préparatifs de résistance. *En ce moment*, dit notre historien, *il eût fallu appeler au secours de l'Orient l'invincible Ursicin, eût-il résidé à l'extrémité de l'empire, dans l'île de Thulé*³. Plus que tous les généraux de son temps, Ursicin avait, en effet, par son expérience de la guerre et sa connaissance des lieux, les moyens de s'opposer au torrent qui allait fondre sur les provinces de l'Orient. Or, à cette heure, les basses intrigues et les jalousies mesquines triomphaient de nouveau à la cour de Constance. Le chambellan Eusèbe obtenait du faible empereur un ordre de rappel d'Ursicin et lui donnait pour successeur, en Orient, Sabinianus, un vieillard impotent, qu'effrayait le bruit des clairons et que ses richesses avaient recommandé à la faveur du ministre⁴. Ursicin rappelé partit aussitôt avec Ammien Marcellin. Ils étaient déjà arrivés en Thrace, sur les bords de l'Hèbre, quand de nouveaux ordres de l'empereur leur enjoignirent de retourner en Orient, afin de se mettre au service de Sabinianus. C'était compter un peu trop sur l'abnégation de ces soldats, et tant de fatigues, tant de contre-ordres, mirent à une rude épreuve leur fidélité. Ils hésitèrent à obéir, avoue l'historien, se demandant où était le devoir⁵. Le bénéfice de la victoire, si l'issue de la campagne était bonne, serait au profit du général en chef, de Sabinianus ; dans le cas contraire, la responsabilité de l'échec serait à la charge d'Ursicin. C'était toujours le même système de défiance dont on usait à son égard, et qui consistait à le retenir au second rang pour profiter de son expérience sans lui assurer aucun avantage. Ursicin et Ammien obéirent néanmoins en maugréant. Ils reprirent le chemin de la Syrie et retrouvèrent Sabinianus assistant aux exercices militaires, autour des sépulcres d'Édesse, comme s'il était question de faire la paix avec les morts, dit l'historien indigné⁶.

L'action d'Ursicin dans cette campagne ne put être que sans effet. Relégué au second rang et contrarié dans ses desseins, ce général ne put même porter secours à la ville d'Amida, assiégée par toutes les forces des Perses⁷. Les circonstances mirent en revanche Ammien Marcellin plus en vue. C'est lui qui fut envoyé en Corduène, chez le satrape Jovinien, de connivence avec les Romains, afin de reconnaître au passage les forces de l'ennemi⁸. Au retour, séparé de son général dans un combat de surprise, il dut se réfugier dans la place forte

¹ Le Sacré-Consistoire organisé par Hadrien et reconstitué par Dioclétien secondait le prince dans l'exercice de son pouvoir législatif et judiciaire. Il était composé des plus hauts dignitaires de l'empire : *Quæstor sacri palatii, magister officiorum, magister sacri cubiculi, præfecti prætorio*, etc.

² Ammien Marc., XVI, 10, 21.

³ Ammien Marc., XVIII, 6, 1.

⁴ Ammien Marc., XVIII, 5, 5.

⁵ Ammien Marc., XVIII, 6, 7.

⁶ Ammien Marc., XVIII, 7, 7.

⁷ Ammien Marc., XIX, 3.

⁸ Ammien Marc., XVIII, 6, 20.

d'Amida, qui fut alors investie¹. Le siège dura soixante-treize jours, et Ammien Marcellin prit une part énergique à la défense que commandait le comte Élien. A la fin, la ville, décimée par la peste et ruinée par les attaques, dut se rendre ; mais notre historien, en Grec non moins avisé que brave, sut au dernier moment s'échapper et fuir dans la direction des montagnes. Il courut à Mélitène, où il retrouva Ursicin désespéré de n'avoir pu secourir Amida par l'incurie du faible Sabinianus. Tous deux regagnèrent Antioche, leur patrie, tandis que Sapor, qui s'était attardé devant Amide, dut, à l'approche de l'hiver, rentrer dans ses états, *autumno præcipiti* (359)².

Ursicin ne tarda pas à être rendu responsable de l'échec subi devant cette ville. Dès le commencement de l'année 360, Ammien Marcellin nous apprend qu'Ursicin fut rappelé à la cour et remis entre les mains du maître de la milice, Arbétion, et de Florentius, maître des offices, pour rendre compte de ses actes³. Le général protesta fièrement et osa déclarer que, tandis que l'empereur se laissait traîner à la remorque de quelques eunuques du palais, la Mésopotamie désarmée allait être envahie de nouveau par Sapor, et qu'alors les Romains seraient certainement vaincus et refoulés, fussent-ils commandés par l'empereur en personne. Ce fier langage toucha au vif le faible et vaniteux Constance. Ursicin fut déposé et rendu à la vie privée⁴. Les auteurs contemporains ne parlent pas de ce général. C'était cependant, au témoignage d'Ammien, un rude soldat, un des derniers hommes de guerre formés à l'école du grand Constantin, *Constantini Magni commilito*, comme on disait alors⁵. Sa renommée était fort grande, et les provinces d'Orient s'émurent quand elles se virent privées de leur unique défenseur⁶. Son caractère était digne de sa réputation. Fier, indépendant, comme tout homme qui a le sentiment légitime de ce qu'il vaut, il ne sut pas et ne voulut pas céder aux caprices de courtisans, auprès desquels, dit amèrement notre historien, l'empereur avait quelque crédit⁷. Le nom d'Ursicin ne reparaît plus dans l'histoire d'Ammien Marcellin, mais le maître de cavalerie d'Orient ne fut point oublié. Parmi les nombreux officiers qui tombèrent dix-huit ans plus tard, à la sanglante bataille d'Andrinople (378), se trouve mentionné Potentius, le fils d'Ursicin, alors tribun des légions. L'historien devait ce souvenir à celui qui l'avait initié pendant sept ans au rude métier de la guerre, qui fut pour lui un père et un ami⁸.

Le coup qui frappait le général atteignit-il aussi le jeune officier ? L'auteur ne nous le dit pas, et, de fait, rien ne prouve qu'il en ait été ainsi. Il est probable que, comme protecteur domestique, Ammien Marcellin resta à la cour de Constance et ne fut point, comme auparavant, député en province au service de quelque maître de la milice. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il dut apprendre

¹ Ammien Marc., XVIII, 8, 11.

² Ammien Marc., XIX, 1-9. Il est à remarquer que sept légions étaient enfermées dans Amide pour défendre la ville. Il est évident que chaque légion ne devait pas avoir son contingent ; quarante mille hommes n'auraient pu tenir dans la place. La légion avait été réduite depuis Constantin à sept ou huit cents hommes.

³ Ammien Marc., XX, 2, 2. Le maître de la milice était, après le prince, le chef de l'armée, et le maître des offices était le plus élevé des fonctionnaires de la cour, une espèce de premier ministre et de ministre des affaires étrangères.

⁴ Ammien Marc., XX, 2, 5.

⁵ Ammien Marc., XV, 5, 19.

⁶ Ammien Marc., XVIII, 6, 2.

⁷ Ammien Marc., XVIII, 4, 3.

⁸ Ammien Marc., XXXI, 13, 18.

avec plaisir l'élévation de Julien au souverain pouvoir dans les Gaules et la mort inattendue de Constance, à Mopsueste, au moment où les deux princes allaient en venir aux mains dans les plaines de la Thrace (oct. 361). Le jugement sévère, mais mérité, qu'il porte sur l'empereur Constance et l'admiration sincère, mais raisonnée, qu'il professe pour Julien, prouvent qu'il était, de cœur ; avec ces soldats qui marchaient en murmurant contre le jeune usurpateur, *renitentibus plurimis murmure tenuis*¹. Et c'est assurément avec complaisance que l'historien nous décrit l'entrée triomphale de Julien dans Constantinople : *élevé au souverain pouvoir par la volonté du ciel, dit-il, sans aucune atteinte portée au bonheur des peuples, principatum denique derente nutu cœlesti, absque ulla publicæ rei suscepisse jactura*².

C'est évidemment à la cour de Julien qu'Ammien Marcellin passa l'année 362, à Constantinople d'abord, et puis à Antioche. L'historien ne le dit pas expressément, mais on le devine aux mille traits et anecdotes qu'il raconte au sujet de ce prince³. Son récit est celui d'un familier qui note au jour le jour les moindres événements de la cour. Il est encore certain qu'au printemps de l'année suivante (363) il partit avec Julien pour l'Assyrie, et prit part à la fameuse expédition entreprise par ce prince pour venger les dernières défaites des Romains. Julien marcha de triomphe en triomphe jusqu'à la capitale de la Perse, Ctésiphon ; mais là, trompé par des transfuges, il s'égara dans le désert et tomba frappé au cœur d'un javelot, après un rude combat (juillet 363). Ammien Marcellin, témoin oculaire, a longuement raconté tous les incidents de cette téméraire entreprise, mais il a négligé de nous dire à quel titre il prit part à ces événements⁴. Quand, après la mort de Julien, les chefs de l'armée se réunirent pour élire un empereur, Ammien raconte qu'un officier d'un grade élevé, *honoratior miles*, proposa de confier provisoirement le commandement de l'armée au plus expérimenté d'entre eux et de n'élire le maître de l'empire qu'après le retour de l'armée en Syrie, lorsqu'on aurait rejoint Procope campé en Arménie, sans doute dans le but de réserver le pouvoir à ce dernier, parent de Julien⁵. Quelques auteurs ont cru qu'Ammien Marcellin s'était désigné lui-même sous le voile de l'anonyme. Cette conjecture n'a rien d'in vraisemblable. Elle est au contraire d'accord avec la sobre modestie de l'auteur et répond aux intimes désirs que devait éprouver ce partisan dévoué de Julien, Procope étant le candidat de tous ceux qu'avait surpris et attristés la mort prématurée de ce prince. Dans tous les cas, le conseil émis par ce soldat politique ne prévalut pas. L'armée ne put se passer d'un empereur ; elle nomma Jovien, alors primicier de l'ordre des protecteurs domestiques. Ammien Marcellin, qui peut-être commandait sous lui dans un grade encore élevé, paraît l'avoir eu en médiocre

¹ Ammien Marc., XXI, 15, 1.

² Ammien Marc., XXII, 2, 4.

³ Ammien Marc., XXII, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10. Julien resta à Constantinople de novembre 361 à juin 362, et à Antioche de juillet 362 à mars 363. Ammien Marc. dit qu'il arriva à Antioche pour les fêtes d'Adonis, lesquelles se célébraient au mois de juillet. (Ammien Marc., XXII, 9, 15.)

⁴ Ammien Marcellin ne dit pas positivement qu'il ait pris part à cette expédition ; mais en plusieurs endroits il se comprend formellement avec les autres : XXIII, 5, 7 ; 6, 21 ; 30 ; XXV, 10, 1. Le texte est, d'ailleurs, mutilé et altéré, XXIII, 5 ; l'auteur pouvait avoir donné sur son compte des renseignements plus précis. On remarque que jusqu'à cet endroit il s'était exclu du récit ; à partir de là, il s'y comprend. (V. Suvhaus, *De ratione quæ intercedat inter Zozimi et Ammiani relationes*, p. 20, Bonn., 1870.)

⁵ Ammien Marc., XXV, 5, 3.

estime. Enfin, après bien des souffrances et des humiliations, l'armée arriva en Syrie et Ammien Marcellin revint à Antioche, *Antiochiam venimus*. C'était là pour lui le lieu du repos, la patrie, la famille.

III. — Sa retraite, sa mort (335 ?-396 ?).

Jusqu'ici nous avons pu dégager de l'œuvre d'Ammien Marcellin la part qu'il prit aux événements de son temps. Mais après le retour de l'expédition en Perse (363) l'auteur se dérobe et ne se met plus en scène. A peine reparait-il de loin en loin en évoquant un souvenir personnel, et dans des conditions telles qu'il est difficile de savoir ce qu'il fut désormais dans l'empire. Cependant, Ammien Marcellin était, à cette date, à peine âgé de trente ans, et il vécut longtemps encore puisque nous le trouvons, trente ans plus tard, en 392, occupé à écrire son histoire. Comment a-t-il rempli cette autre moitié de sa vie ? Les uns ont prétendu que notre historien avait continué de suivre la carrière des armes, et même, parce qu'il lui arrive parfois de s'identifier avec les Romains et de dire *nous*, ils ont cru qu'il avait pris part aux divers combats de Valentinien contre les Barbares. C'est, croyons-nous, une erreur, car c'est donner un sens particulier à une simple forme du récit¹ ; et, d'ailleurs, pourquoi nous aurait-il laissé ignorer ce qu'il était et ce qu'il faisait dans l'armée lui qui jusqu'à présent nous avait si franchement avoué la part qu'il avait prise à ces campagnes ? On ne saurait dire, avec Chifflet, que l'historien a cru devoir passer sous silence les hautes dignités militaires auxquelles il fut élevé afin de donner plus de poids à son œuvre en paraissant plus libre et plus indépendant, car pour la même raison Ammien Marcellin aurait dû se taire sur la part qu'il avait prise aux événements avant 363. D'autres, et c'est le plus grand nombre, disent qu'il abandonna la carrière des armes pour se livrer au repos et à l'étude, préparant ainsi l'œuvre qui devait être le couronnement de sa vie. Ce repos qui aurait duré plus de trente ans ne laisse pas de nous surprendre et nous invite à faire de nouvelles recherches².

Nous trouvons dans l'histoire d'Ammien Marcellin les noms de plusieurs fonctionnaires qui des cadres de l'armée passèrent dans les rangs de l'administration civile ou judiciaire. Nebridius, par exemple, comte d'Orient en 353, au service du César Gallus, était questeur de Julien en 359, dans les Gaules, et fut nommé préfet du prétoire par Constance au moment où le jeune César victorieux se laissait proclamer Auguste par l'armée (361)³. Tel fut encore Modeste qui, comte d'Orient lui aussi en 359, se trouve en 371 préfet du prétoire

¹ Ammien Marcellin parle de *nos armées*, soit au siège de Bézabde par Constance, XX, 11, 11, soit dans les campagnes de Valentinien et de Gratien, XXVII, 10, 16 ; mais il le dit aussi dans le récit de la bataille d'Argentoratum, XVI, 12, 15, 37, 42, et nous savons qu'il ne prit pas part à ce combat. (Ammien Marc., XXVII, 8 et 10.).

² Cf. Chifflet, *Vita Ammiani Marcell.*, biographie insérée en tête de l'édition de notre historien par les frères H. et A. de Valois. Paris, 1681. Cf. Chifflet était un jurisconsulte et érudit français du seizième siècle. Il enseigna à l'Université de Dôle. — Consulter aussi : Müller, *De Ammiano Marcell.*, p. 4 ; A. Moeller, *De Ammiano*, p. 13 ; Ad. Cart, *Questiones Ammianæ*, p. 20.

³ Ammien Marc., XIV, 2, 20 ; XI, 9, 5. Ce Nebridius, comte d'Orient, était bien dans les rangs de l'armée, comme comte militaire, puisque Ammien Marcellin nous le montre réunissant des troupes au défaut du maître de cavalerie et accourant au secours de la ville de Séleucie assiégée par les Isaures.

de Valens, et, comme tel, le guide et le bras droit de ce prince¹. C'est ainsi qu'en plein quatrième siècle, malgré les réformes d'Alexandre Sévère, d'Aurélien et surtout de Dioclétien et de Constantin, qui avaient amené la séparation des pouvoirs civils et militaires, l'on voyait encore des officiers de l'armée passer dans les rangs de l'administration. Ces usages étaient dans les traditions de l'empire et subsistaient encore malgré des tendances contraires. C'étaient des restes de l'antique confusion des pouvoirs dans les mains des gouverneurs des provinces, dont on retrouve encore des traces sous les fils de Constantin.

Les chefs militaires, dit M. Bouché-Leclercq, étaient investis non seulement du commandement des troupes et de la collation des grades, mais d'une juridiction étendue qui empiétait par bien des côtés sur la juridiction des magistrats civils². Et de fait, Ammien Marcellin nous montre le maître de cavalerie Ursicin appelé par le César Gallus et président le tribunal qui devait juger les victimes de la tyrannie inconsidérée de ce prince³. Il n'est donc pas étonnant de voir des généraux devenir questeurs, préfets du prétoire et, préfets de la ville, car ils étaient préparés à ces hautes fonctions par le commandement militaire qu'ils avaient déjà exercé. Ammien Marcellin n'aurait-il pas fait de même et n'est-il pas permis de conjecturer qu'après avoir passé dix ans dans l'armée il entra lui aussi dans l'administration civile ? Ce n'est pas invraisemblable et il est bon de le rechercher.

Le corps des protecteurs domestiques, auquel il appartenait, était une école d'élite *legio lecta*, dit le Code, instituée pour le service personnel des princes *imperatorum obsequiis inhærere*, et encore pour les besoins publics de l'État *officiis publicis deputari*, ce que notre historien exprime dans ces mots : *ad juvandas publicas necessitates*⁴. Les jeunes gens qui sortaient de ce corps, après en avoir parcouru tous les grades, étaient admis aux plus hautes charges tant civiles que militaires. Il semble, en effet, que les services rendus dans cet ordre les disposaient également aux unes comme aux autres⁵. Et de fait, les dispositions relatives au corps des protecteurs domestiques sont réglées dans le code Théodosien au livre VI, chapitre des dignités de la cour ; tandis que les règlements faits pour les fonctions purement militaires et leur hiérarchie sont à part, dans le livre VII. Ainsi rien n'empêche de supposer qu'Ammien Marcellin, au retour de l'expédition en Perse, abandonna l'armée et entra dans la carrière administrative.

¹ Ammien Marc., XIX, 12, 6 ; XXIX, 1, 10. Honoratus fut de même comte d'Orient en 353, devint préfet du prétoire des Gaules en 355 et préfet de la ville de Constantinople en 359. Il fut le premier préfet de cette ville. (S. Jérôme, *Chronique*.)

² Bouché-Leclercq, *Manuel des Institutions romaines*, p. 317. Le titre de comte, il est vrai, était donné à des fonctionnaires civils tels que le *Comes Largitionum*, *Comes Rerum privatarum* ; mais il était spécialement accordé à plusieurs hauts officiers de l'armée, tels que le comte d'Orient. Nous venons de le voir pour Nebridius dans Ammien Marcellin, et saint Ambroise, dans sa Lettre à Théodose, dit : *Relatum est a Comice Orientis militarium partium incensam esse Synagogam*.

³ Ammien Marc., XIV, 9, 1.

⁴ Cam. Jullian, *De Protectoribus domesticis*, pp. 24, 25. Ammien Marc., XV, 5, 22.

⁵ Nous trouvons dans Ammien Marcellin un Herculanius, fils du maître de cavalerie Hermogènes et protecteur domestique, chargé d'une mission confidentielle auprès de Constance pour lui faire part des désordres du gouvernement de Gallus en Orient. (Ammien Marc., XIV, 10, 2.)

Cette conjecture n'est pas sans fondements. On trouve, en effet, dans les livres de notre historien bon nombre de faits et d'expressions qui, sans cette hypothèse, seraient presque inexplicables. C'est ainsi que les divers procès du temps sont racontés avec une telle abondance de détails que le récit en devient fastidieux¹. L'auteur emploie, en mille rencontres, des termes empruntés au langage juridique avec la précision d'un homme habitué à cette langue². Il lui arrive même de discuter la légalité de tel ou tel acte³, et il fait de continuels appels à l'œil incorruptible de la justice *inconnivens justitiæ oculus*, ce qui trahit les préoccupations d'un magistrat⁴. Il dira d'Eupraxius, questeur de Valentinien, homme d'une fermeté inébranlable dans le bien, *qu'il était semblable aux lois qui, en présence des cas les plus divers, tiennent toujours le même langage*⁵. L'historien a, dans plusieurs passages, des théories très justes et très larges sur le pouvoir, des discussions théologiques et scientifiques qui sont plus d'un homme habitué à penser et à réfléchir que d'un soldat⁶. Enfin, un des chapitres les plus intéressants est une digression sur les travers des avocats de son temps *super indignitate quam in illis partibus agens expertus sum*⁷. C'est, semble-t-il, non comme client, mais Comme juge condamné à les subir en les écoutant, que l'auteur a dû les connaître.

La correspondance de Libanius, nous fournira un argument plus décisif. Dans la lettre 983e, déjà citée, le rhéteur d'Antioche félicite notre historien du beau succès qu'il a obtenu, à Rome, dans les lectures publiques. Il est probable que Libanius était en relations avec Ammien Marcellin et qu'il eut occasion de lui adresser bien d'autres lettres. Or, de celles qui portent la suscription de *Μαρκελλίνος*, comme la lettre précédente, toutes s'accordent à nous le représenter comme un homme probe, de haute considération, et occupant dans l'administration civile une position élevée⁸. Dans le code Théodosien, nous trouvons encore une loi adressée à un Marcellin, qui avait par sa charge juridiction sur les magistrats. Le commentateur Godefroy n'a pas hésité à croire que cette loi était adressée à notre historien⁹. A considérer toutes ces indications, il est impossible de ne pas être frappé de ces rapprochements et de ne pas conclure que, après l'expédition de Julien en Perse, Ammien Marcellin déposa l'épée et s'engagea dans l'administration civile, où il s'éleva aux plus hautes dignités. En cela, il ne fit que suivre l'exemple de plusieurs hommes politiques de son temps, comme lui-même le dit des préfets Honoratus, Nebridius, Modestus, etc., à un âge d'ailleurs où le repos n'a pas de raison d'être.

¹ Ammien Marc., XXVIII, 1 ; XXIX, 1 et 2 et *passim*.

² Ammien Marc., XIV, 5, 3 ; 9, 6 ; XXII, 10, 2 et 5 ; XXVII, 6, 14 et *passim*.

³ Ammien Marc., XXII, 3, 4.

⁴ Ammien Marc., XIV, 11, 25 ; mi, 3, 7 ; 10, 6 ; XXV, 4, 19 ; XXVIII 6, 1 et 25 ; XXIX, 2, 20 ; XXX, 2, 9 ; 4, 9.

⁵ Ammien Marc., XXVII, 6, 14.

⁶ Ammien Marc., XIV, 7, 5 ; XXI, 16, 14 ; XXX, 8, 6 et 14 ; XXIX, 2, 18 ; XIX, 1 ; XXII, 9 ; 14, 7 ; XXI, I, 7.

⁷ Ammien Marc., XXX, 4, 4.

⁸ Libanius, *Lettres* 141, 1171. Ces Lettres ne sont pas des cinq cents dernières qui, d'après les derniers travaux sur Libanius, sont apocryphes. (V. Monnier, *Hist. de Libanius*, 1866 ; Forster, *P. Zambecari et les Lettres de Libanius*, Stuttgart, 1878).

⁹ *Cod. Théod.*, 9, 27, 5, de l'année 383, à Milan. Il est, à cette date, une autre loi adressée à un Ammien, comte du trésor privé du prince. Chifflet a cru que net Ammien était encore le nôtre. Nous ne le croyons pas, car ces lois, comme les lettres, devaient porter en titre le nom de famille, et ce nom était : Marcellinus, — comme fait Libanius, — comme fera Priscien, au siècle suivant, quand il le citera.

A défaut d'autres preuves, son œuvre demanderait une telle supposition. Comment, en effet, l'historien aurait-il été au courant de toutes les affaires de son temps s'il n'eût été, par sa situation placé au centre même des informations officielles ?

Il paraît certain qu'Ammien Marcellin resta en Orient au service de l'empereur Valens jusqu'à la mort de ce prince, tué à la bataille d'Andrinople (378). L'historien donne, en effet, beaucoup de détails relatifs à la cour de ce prince, et pour celle de Valentinien, il ne semble recueillir que de loin les rumeurs. C'est ainsi qu'il s'étend longuement sur le récit de la conjuration avortée de Théodore, à Antioche, en 371, et des sanglantes répressions qui la suivirent. Il ne dissimule même pas la terreur qu'il éprouva à ce sujet, *omnes ea tempestate velut in Cimmeriis tenebris reptabamus paria convivis siculi Dionysii pavitantes*¹. Il est probable qu'il fut tenu alors en suspicion, comme beaucoup d'autres hommes politiques fidèles au souvenir de Julien. Libanius fut lui aussi compromis, accusé de magie, et ne fut sauvé que grâce à l'intervention d'un haut dignitaire de l'armée.

Après le désastre d'Andrinople (378), la plupart des hommes d'État de l'Orient cherchèrent un refuge en Occident, à la cour de Gratien et de Valentinien II, et s'y établirent. C'est ainsi qu'Hypatius, frère d'Eusébie, la femme de Constance, qui, en 371, était, par ordre de Valens, obligé d'assister aux funérailles d'Héliodore, un insolent parvenu et le scandale d'Antioche, cet Hypatius se retrouve, dans les annales de Rome, préfet de la ville en 379 et préfet du prétoire d'Italie en 382-383. Hypatius était l'ami de notre historien, *commendabilis noster Hypathius*². Les circonstances et l'amitié entraînèrent en Occident Ammien Marcellin où, comme Hypatius, il trouva une haute situation. La loi du code Théodosien, citée plus haut, et qui lui était adressée selon toute probabilité, est datée de Milan (383). Ammien Marcellin était donc, en ce moment, en Occident.

Il n'est pas possible de savoir à quelle date fixe Ammien Marcellin se retira de la vie publique pour se livrer à la composition de ses livres d'histoire. Toutefois, cette date ne peut être portée au delà de 387 ou 388, car deux ou trois ans après, vers 390, l'historien faisait à Rome la lecture de ses livres³.

Cette date concorde fort bien avec les changements qui eurent lieu, cette année, dans le personnel administratif de l'Italie. Au mois de septembre 387, l'usurpateur Maxime franchit les Alpes, chasse Valentinien II, s'empare de la Péninsule et donne des gages de protection à Symmaque, accouru à Milan pour le féliciter au nom du Sénat⁴. L'année suivante, Théodose a châtié l'audace de Maxime et rendu l'empire d'Occident au jeune Valentinien (388). Les représentants du paganisme à Rome, protégés par Maxime, durent faire amende honorable et se soumettre. Bon nombre d'entre eux furent déposés et congédiés. Ammien Marcellin était plus ou moins engagé dans ce parti par ses relations avec les Symmaque et les Prétextat. Il n'est pas téméraire de croire qu'au milieu de ces troubles il fut rendu à la vie privée.

La date précise de la mort d'Ammien Marcellin est restée inconnue ; mais il ne convient pas de la placer après l'an 395, car, dans le récit, l'historien ne fait

¹ Ammien Marc., XXIX, 2, 4.

² Ammien Marc., XXIX, 2, 16.

³ Libanius, *Lettre* 983. Le contexte prouve que cette lettre fut écrite de 390 à 391.

⁴ Symmaque, *Epist.*, II, 31.

aucune allusion aux graves événements de cette époque, ni aux hommes qui jouèrent alors un rôle important. Or, c'est une des habitudes les plus constantes de notre auteur de dire d'un homme, quand son nom se présente, ce qu'il advint de lui dans la suite, fallût-il dépasser la date de 378, point auquel s'est arrêté le récit compris dans ses livres d'histoire¹.

¹ Ammien Marc., XXI, 10, 6 ; XXVI, 5, 14 ; XXVIII, 1, 27, etc.

CHAPITRE II. — BIOGRAPHIE (suite).

C'est avec peine que nous avons dégagé de l'œuvre d'Ammien Marcellin l'histoire de sa vie. Trop souvent nous avons dû recourir à des conjectures et à des rapprochements dont l'ensemble, quelque frappant qu'il soit, ne vaut pas un témoignage certain. Il nous sera plus facile d'étudier l'homme, son caractère, son esprit, et de rendre sa physionomie. Si l'auteur a pris soin de dérober à nos recherches la plus grande partie de sa vie, il n'en a pas moins maintes fois révélé les qualités de son âme. Deux traits de crayon suffisent quelquefois pour dessiner une figure, exprimer une ressemblance ; un trait de mœurs, une parole, un jugement peuvent suffire pour dévoiler et mettre à nu l'âme de l'historien.

I. — Son caractère.

Ammien Marcellin est une nature bonne, généreuse et droite, un caractère ferme, honnête et loyal, un ami fidèle et sûr. Soldat, il fait noblement son devoir sur le champ de bataille, en face de l'ennemi, comme derrière les remparts d'Amida assiégée, et cela sans forfanterie, racontant avec la même simplicité les péripéties d'un combat glorieux et les incidents d'une fuite désastreuse. Il est vainqueur ou vaincu comme tous les autres, sans orgueil et sans prétention. Il ne se plaint pas de ses chefs, ne pose jamais comme victime, n'estime en aucun cas et malgré tous avoir sauvé la République. C'est un des rares écrivains qui savent parler du moi sans le rendre haïssable.

Brave soldat, il n'est pas moins généreux. En fuyant de Nisibe et à la suite d'Ursicin son chef, le jeune officier, sur le point d'être enveloppé et pris par les Perses, s'arrête à mi-chemin pour rapporter dans la ville un enfant de huit ans que sa mère effrayée avait abandonné. Encore même le narrateur trouve-t-il moyen de mettre ce trait sur le compte de son chef ému de pitié, *imperatu ducis miserali commotique*. Un autre jour, dans un combat de surprise, quand tout le monde fuit et se sauve, Ammien Marcellin s'arrête pour arracher un trait fixé à la cuisse de son collègue, le protecteur Verinianus¹. Il aime l'homme et tout ce qui est de l'homme : la vie, qui est le premier des biens, et l'honneur, encore plus précieux que la vie. La stricte justice une fois rendue, il fait appel à l'indulgence pour les égarés, au respect de l'adversaire vaincu². Ce qu'il admire le plus dans Eusébie, femme de Constance, qui s'intéressa au sort de Julien tenu en suspicion et le fit accepter comme César auprès de l'empereur, c'est la bonté, *et in culmine tam celso humana*. Ce qu'il blâme avec le plus de force dans le consul Nevitta, c'est sa cruauté *et quod minus erat ferendum, celsa in potestate crudelem*³. Pouvoir beaucoup et n'user (le ce pouvoir que pour le bien est pour lui le signe d'une grande âme. L'abus, au contraire, de ce pouvoir, alors qu'il est sans limites, est la chose au monde la plus intolérable. Le but, la raison du commandement n'est que dans l'intérêt et l'utilité de ceux qui obéissent⁴ :

¹ Ammien Marc., XVIII, 6, 10 ; XVIII, 8, 11.

² Ammien Marc., XXI, 12, 20 ; XXII, 3, 4.

³ Ammien Marc., XXI, 6, 4 ; 10, 8.

⁴ Ammien Marc., XIV, 7, 5 ; XIX, 2, 18 ; XXI, 16, 14 ; XXIX, 2, 18, etc. Ailleurs, l'historien reproche au César Gallus sa passion pour les jeux sanglants du cirque, signe

admirables maximes qu'on rencontre souvent sous la plume de l'historien, parce qu'il en était pénétré. Elles trahissent bien, sous la cuirasse du soldat romain, un fils de cette Grèce qui traitait l'esclave avec douceur, accueillait l'étranger et dressait, au milieu de l'Agora, un autel à la Pitié pour que les suppliants vinsent y suspendre leurs bandelettes.

Cette bonté d'âme éclate surtout dans l'inaltérable affection que le jeune officier, protecteur domestique, voua à son chef, le maître de cavalerie Ursicin. C'était pour lui un compatriote, un ami de la famille, et sans doute un frère d'armes de son père, le comte d'Orient, Marcellinus. Pendant près de dix ans, tant qu'il le peut, il s'attache à la fortune de son général, court avec lui de l'Orient en Occident, partage les mêmes fatigues, s'expose aux mêmes dangers. Or, l'amitié qu'il a pour Ursicin n'est pas sans périls ; elle exige un vrai dévouement. Le maître de cavalerie est en butte aux intrigues continuelles des courtisans, à la jalousie de ses collègues, à la défiance des princes. Être avec lui, c'est encourir les mêmes disgrâces. Mais Ammien Marcellin n'hésite pas ; il l'accompagnera partout et sera tour à tour son confident dans les peines et son bras droit dans les affaires épineuses. Cette affection ne se laissera pas même atteindre par le temps. A trente ans d'intervalle, quand l'officier des gardes sera devenu historien, il vengera la mémoire de son chef, rappellera les services rendus à l'État, les disgrâces imméritées et subies ; toujours plus fidèle à celui qu'il avait tant aimé.

Nature droite, cœur brave et généreux, Ammien Marcellin est avant tout honnête et ami de la justice. Il ne peut supporter les bassesses et les perfidies. Tacite a des paroles de feu pour flétrir ces affranchis du premier siècle, esclaves des volontés du prince et pourvoyeurs de ses vices ; Ammien Marcellin a des accents d'une incroyable énergie pour frapper au visage et démasquer ces nouveaux esclaves du quatrième siècle, venus de l'Orient, le pays de la servilité et des raffinements dans la tyrannie. Ce sont les eunuques, êtres hybrides, sans nom, joignant à la souplesse fuyante de la femme l'insatiable avidité de l'homme parvenu. Et l'historien n'épargne pas plus les princes que les ministres. Le féroce Gallus, le perfide et cauteleux Constance, le faible et vaniteux Valens sont percés et mis à jour avec la même désinvolture que Paul dit la Chaîne, misérable instrument de toutes les vengeances, le chambellan Eusèbe, artisan de toutes les intrigues, le préfet Maximin, bourreau de Rome dans les répressions des crimes de magie, et l'avocat Héliodore qui découvrit le complot du notaire Théodore et terrifia Antioche ; tous courtisans et créatures des empereurs et tous des scélérats¹.

On se plaît de nos jours, un peu trop peut-être, à étudier la vie intime d'un auteur, à pénétrer dans son foyer, à le considérer comme homme, époux, père, à le saisir enfin dans ces mille liens qui nous enveloppent et font la destinée de chacun de nous. On aime à établir des rapports entre les jugements et les théories de l'écrivain, de l'homme public, et les inspirations de sa conduite privée ; on veut comprendre et expliquer l'auteur par l'homme. C'est par une méthode

évident, dit-il, d'un naturel féroce, XIV, 7, 3. Ce trait trahit bien encore le génie grec de l'auteur. Dans ce même temps, Symmaque, homme de grande urbanité, mais Romain, réclamait avec instance des esclaves barbares pour les jeux du cirque. Ammien Marcellin observe encore souvent, en faisant le portrait de tel ou tel ministre avide et cruel, que son esprit était étranger à toute culture littéraire.

¹ Ammien Marc., XVI, 7, 4 ; XVIII, 4, 4 ; XIV, 11, 3 ; XIV, 5 ; XV, 3 ; XIV, 5, 9 ; XXVIII, 2, 4 ; XXIX, 1, 5.

inverse que nous pourrions dire ce que fut Ammien Marcellin à son foyer. Autant qu'il est permis de le conjecturer, et des lettres de Libanius et des jugements que l'historien porte sur ses contemporains, l'On peut croire que l'homme fut à la hauteur de l'historien : plein de respect pour les autres et de dignité pour lui-même. Il fait d'Olybrius, préfet de Rome, un grand éloge : il est administrateur plein de zèle, de modération et de condescendance à l'égard de ses sujets, incorruptible ami de la justice. Toutefois, il regrette que ce magistrat ait fait dans sa vie privée une trop large part au faste des représentations scéniques et à des sentiments qui sans être défendus, dit-il, ne convenaient pas à sa haute situation, *in alto iudice maculosum vitium*¹. Il admire Julien comme soldat et général, mais il ne le trouve pas moins admirable dans la dignité de sa vie intime. Il observe que ce prince échappa à ce sujet à tout léger soupçon, et, il rappelle un mot charmant de Bacchylide, le poète préféré du prince philosophe : *De même, disait-il, que l'art prête à une figure un charme nouveau, ainsi la pudeur relève et embellit la vie d'un homme supérieur*².

De ces jugements, et l'on pourrait en citer bien d'autres, il est permis de conclure que notre historien, ayant dépensé à toutes les frontières de l'empire les ardeurs de sa jeunesse, sut dans la maturité de l'âge garder cette dignité qu'il réclame dans les, hommes politiques de son temps. C'est une nature trop franche, trop loyale, trop en dehors pour avoir joué un rôle et s'être fait, sans autorité, un prédicant de vertus, un censeur des vices des autres. Ce n'est pas un Salluste pressurant la province pour refaire sa fortune et faisant ensuite des déclamations sur le désintéressement et la justice. Libanius loue avec raison l'intégrité d'Ammien Marcellin magistrat. Le masque de l'hypocrisie n'eût pu tenir sur la figure d'un homme qui garda toute sa vie l'âme fière, généreuse, noble et loyale d'un soldat, *hæc ut miles quondam et græcus pro virium explicavi mensura*.

II. — Son esprit.

Cet homme bon, franc et loyal, d'un caractère si ferme et si indépendant, ami généreux jusqu'au dernier dévouement, mais implacable ennemi des courtisans, comment a-t-il considéré le monde, jugé les hommes et apprécié les événements de son temps ? Quel a été son esprit ?

Il semble tout d'abord que l'âme d'un vieux Romain anime ce dernier historien des annales de Rome. Non moins que Tite-Live, il aime ce vaste empire qu'il fait sien, s'attriste de ses défaites, se réjouit de ses victoires, et, avec le même sentiment que Tacite, il verrait avec joie le monde barbare s'anéantir au profit du monde romain. Il a surtout le culte de cette Rome accrue par la faveur des dieux, la ville très sainte, *urbs sacratissima, urbs æterna*. C'est sur les bords du Tibre et non du Cydnus, qui a pourtant des flots si purs, que devrait reposer Julien ; près de ce Tibre qui arrose la Ville-Éternelle et les antiques monuments des dieux³. C'est qu'en effet, si Antioche est pour Ammien Marcellin la ville bien-aimée, la

¹ Ammien Marc., XXVIII, 4, 2.

² Ammien Marc., XXV, 4, 3. On s'accorde généralement à croire que Julien fut de mœurs irréprochables. Cependant, Ammien Marcellin lui-même nous dit qu'Euthère, chambellan de ce prince, ne craignait pas de reprendre le jeune César, élevé dans les mœurs de l'Asie et partant léger : *asiaticis coalitum moribus ideoque levem*, XVI, 7, 6.

³ Ammien Marc., XIX, 10, 4 ; XXVII, 3, 3 ; XXV, 10, 5.

patrie du cœur, de l'homme privé, Rome est encore par imagination, par habitude, la patrie du citoyen, du soldat qui a combattu pour elle sur vingt champs de bataille, du magistrat qui a longtemps commandé et rendu la justice au nom de ses lois. Elle est toujours la tête et la capitale, du moins fictive, de cet empire dont il se regarde comme un membre intégrant ; et c'est un spectacle étrange de voir à la fin du quatrième siècle un Grec, natif d'Antioche, prêcher, semble-t-il, jusqu'à l'adoration le culte de Rome, de cet empire qui va tomber et périr par l'inertie de ses propres enfants.

Quelque sincère que soit ce sentiment dans notre auteur, il ne faudrait pas pourtant l'exagérer en prenant au mot l'historien. On aurait, en effet, une bien fautive idée de son esprit si on faisait de lui un survivant de la république des Brutus et des Caton. Ammien Marcellin n'a dans la pratique rien de chimérique et il a, plus qu'on ne pense, le sentiment des nécessités de son temps. Ce n'est pas lui qui, à l'exemple de Decius et de Julien, eût rêvé de rétablir la censure des mœurs et autres dignités républicaines. Il s'accommode fort bien de l'empire, la seule forme de pouvoir alors possible ; et, s'il proteste contre les répressions excessives des attentats à la vie des princes, il accorde que les empereurs doivent prendre toutes les précautions pour sauvegarder leur vie et rassurer l'État. L'empire n'est pas une forme de tyrannie, une usurpation, mais la dernière évolution de la vieille République qui, fatiguée de gloire et d'honneurs, a remis aux Césars sa puissance, comme une mère abandonne son patrimoine à ses enfants¹. C'est qu'il y avait deux hommes dans notre historien : le soldat patriote, plein des souvenirs de l'antiquité romaine appris sûr les bancs de l'école, attaché de cœur et d'âme à cet empire qui était la patrie commune de toutes les intelligences cultivées du temps, et puis l'homme pratique, l'homme d'affaires, ayant puisé dans le commerce des hommes cette sage expérience, correctif puissant des chimères de l'esprit.

On retrouve ces contradictions apparentes dans les divers jugements que porte l'historien sur les hommes et les événements de son temps. Aux Romains amollis du quatrième siècle, si glorieux de se voir représentés sur le Forum en statues d'airain, il oppose une rude parole de Caton : *J'aime mieux, disait-il, que les gens de bien se demandent pourquoi je n'ai pas obtenu cet honneur, que de les entendre murmurer et se dire comment je l'ai mérité*². Constance entre-t-il à Rome en triomphateur après la défaite de l'usurpateur Magnence, l'historien observe amèrement que ce triomphe est souillé de sang romain ; que l'empereur n'a remporté au dehors aucune victoire sur l'ennemi ; qu'il n'a rien ajouté au patrimoine de l'empire ; qu'autrement simples et vaillants étaient les maîtres d'autrefois : ils se contentaient d'une escorte de licteurs pendant la paix, et dans la guerre ils se jetaient en avant au premier rang, prêts à se dévouer comme les Decius. Mais cette gravité, cette austérité à la manière antique sont encore plus imaginaires qu'effectives. Dans le fait, l'esprit de l'homme de sens, de pratique se retrouve bientôt, tenant compte des circonstances et des hommes. Ce prétendu Romain, ami de la simplicité, reproche à Julien son défaut de tenue, son manque de dignité dans ses rapports avec les philosophes, ses amis. Il trouve exagérées les réformes de ce prince dans le palais où régnait depuis Dioclétien tout le faste oriental. Il s'élève encore contre lui quand Julien supprime des privilèges ou exemptions d'impôts, et se range du côté des privilégiés³. Si le

¹ Ammien Marc., XIV, 6, 5.

² Ammien Marc., XIV, 6, 8.

³ Ammien Marc., XXII, 4, 2, 7, 3 ; 9, 12 ; XXV, 4, 21.

prince siège à la curie en simple sénateur, ou s'il y conduit des consuls Mamertinus et Nevitta, au nouvel an, marchant à pied devant leur char de parade, les uns peuvent le louer, mais d'autres le blâmeront et trouveront cela petit et affecté, et Ammien Marcellin est avec eux¹. Ce grave magistrat, qui rappelle toujours ses contemporains à l'austérité des vieux Romains, n'en approuve pas moins Valentinien traitant avec les Saxons dans des circonstances difficiles et puis leur dressant des embûches à la faveur de la nuit, les massacrant tous jusqu'au dernier. Après tout, semble-t-il dire, c'étaient, moins des soldats que des brigands². Ainsi l'historien, quoique plein des souvenirs de l'antiquité et intègre ami de la justice, s'accommodait en fait des maximes politiques du temps : maximes peu dignes des vieux Romains, tels du moins que la légende les faisait déjà, mais bien en rapport avec la faiblesse d'un empire croulant sous les attaques répétées des barbares.

En somme, l'esprit d'Ammien Marcellin est celui d'un patriote, il est vrai, mais aussi d'un homme de sens, d'un politique prudent et modéré. S'il a de courtes échappées dans le champ de l'imagination, s'il paraît échauffé par les souvenirs des récits de Tite-Live, il ne faut pas le croire sur parole. L'historien revient promptement à la réalité qu'il juge sainement, tenant compte de la faiblesse des hommes et des nécessités du temps. Ses jugements sont bien d'un Romain, mais d'un Romain qui a vécu en plein quatrième siècle.

Comment un esprit si droit, si plein de sens, a-t-il pu donner créance à mille faits plus ou moins ridicules, tels que présages, superstitions, incantations magiques, divinations par les songes, etc. ? Comment expliquer cette faiblesse dans un homme d'une intelligence si nette et si ferme ?

Le peuple romain fut toujours rigoriste à l'excès et ami des formules superstitieuses. Cette tendance s'accrut encore dans les siècles de décadence à mesure que s'affaiblissait l'énergie dans les âmes. Au quatrième siècle, ces croyances futiles eurent plus que jamais de l'empire sur les esprits. Le *Dies natalis* de Censorinus était le livre à la mode de la société romaine. Chrétiens peu fermes ou mal instruits, et païens, à tous degrés, donnaient également dans ces erreurs ou ces faiblesses. Eusèbe, dans la vie de Constantin, ne raconte pas moins de puérités qu'Ammien Marcellin dans ses livres d'histoire³. Il fallait le tempérament sain et robuste de Firmicus Maternus et la profonde éducation chrétienne des Pères de l'Église pour s'élever au-dessus de ces défaillances communes. Encore même ces derniers n'arrivaient-ils pas toujours à les surmonter complètement⁴. Saint Augustin nous avoue que sur la foi d'une mauvaise étymologie, il prit un bain pour calmer les regrets qu'il éprouvait de la perte de sa mère, mais il confesse que le remède ne fut point efficace⁵. Il n'est donc pas étonnant qu'Ammien Marcellin ait subi, comme tous ses contemporains, l'influence de ces temps malheureux. Il n'est guère possible à l'homme de se soustraire entièrement au milieu dans lequel il vit et qui pèse sur lui. Ajoutons même que ces mille bavardages, plus ou moins absurdes, trahissent plus l'état des esprits à cette époque que celui d'Ammien Marcellin en particulier. Ce qui le prouve, c'est l'expression conditionnée dont l'auteur fait suivre ces étranges

¹ Ammien Marc., XXII, 7, 1.

² Ammien Marc., XXVIII, 5, 7.

³ Eusèbe, I, 36 ; II, 4, 11. — Ammien Marc., XV, 5, 34 ; XVIII, 3, I ; XXVIII, 1, 41.

⁴ Saint Ambroise lui-même, le génie le plus vigoureux de son temps, n'est pas exempt de ces faiblesses. Voir son *Oraison funèbre de Valentinien II*.

⁵ Saint Augustin, *Confessions*. On faisait dériver le mot *balneum*, bain, de βάλλω, jeter.

récits : *si famœ admittenda est fides ; incertum ratione quadam an præsagio ; ut quidam existimant*¹, etc., et d'autres de ce genre. Cette observation a d'autant plus de prix que l'auteur doute en un endroit de la foi aux présages, *ominum fides, si unquam reperiri posset*². Dans un autre passage célèbre, il se moque de ces Romains incrédules et superstitieux qui nient l'existence des puissances divines, mais ne sortent de leur palais qu'après avoir consulté le calendrier et examiné à quel point du ciel se trouve Mercure ou la Lune³. L'esprit ferme, le sens rassis de notre historien se retrouve tout entier dans ce double aveu. Tout le reste n'est qu'une parure artificielle que se permettait l'auteur par vanité d'érudit ou calcul d'écrivain, afin de piquer et d'exciter l'attention des lecteurs.

III. — Était-il païen ou chrétien ?

On retrouve le même esprit de prudence et de modération dans les questions religieuses qui passionnèrent si vivement les hommes de parti au quatrième siècle. C'est avec la même égalité d'humeur que l'historien proteste contre l'enthousiasme indécent de Julien, devenu sectaire et victime, et contre la faveur dont Constance entoura l'arianisme⁴. En revanche, il rend hommage à l'impartialité de Valentinien, catholique sincère, qui sut se maintenir en dehors des partis, également juste pour les païens et les chrétiens, et se montrant toujours l'homme de tous, un homme de gouvernement⁵. Cette modération, cette tolérance réciproque qu'Ammien Marcellin observe lui-même en général avec soin et réclame de tout homme d'État, était-elle chez lui le fait d'une conviction sincère, le fruit d'une longue expérience ou la ressource d'un adversaire aux abois, le recours en grâce d'un païen vaincu ? C'est ce que nous dirons après avoir répondu à cette question : Ammien Marcellin fut-il chrétien ou païen ?

Ce problème a été souvent posé et résolu en sens divers. Claude Chifflet et Pithou, au seizième siècle, crurent qu'Ammien Marcellin avait été chrétien. Au dix-septième siècle, les frères de Valois, qui donnèrent la première édition critique de notre historien, le jugèrent païen. Mais leur opinion n'était pas tellement accréditée que Bayle ne jugeât bon de la confirmer de nouveau en réfutant les arguments de Chifflet et de Pithou. Depuis, l'opinion qui a prévalu paraît avoir donné raison au rigide sceptique. Cependant, le débat n'est pas regardé comme clos, et Vapereau le constate dans son *Dictionnaire de littérature*. De nos jours encore, en Allemagne, E. de Wietherseim et A. Schœfer ont soutenu qu'Ammien Marcellin, quoique instruit dans tous les secrets de la philosophie antique, avait professé le christianisme, tandis que M. Ad. Cart, dans une thèse de philosophie, a prétendu qu'il était païen⁶. Essayons à notre tour de reprendre la question et de dégager une conclusion de l'ensemble des textes de l'auteur.

¹ Ammien Marc., XV, 5, 34.

² Ammien Marc., XXII, 1, 2, 7.

³ Ammien Marc., XXVIII, 4, 24.

⁴ Ammien Marc., XXII, 12, 7, et XXI, 16, 18.

⁵ Ammien Marc., XXX, 9, 5.

⁶ Cl. Chifflet, *Vita Ammiani Marcellini*. — de Valois, *Ammiani Marcellini libri*, 1681, préface. — Bayle, *Dictionnaire*. — Ad. Cart., *Questiones Ammianœ, dissertatio*, 1868.

On a cru d'abord qu'il était chrétien, car il fait l'éloge de la religion chrétienne *absoluta et simplex*, et il blâme les querelles de Constance en faveur de l'arianisme qu'il appelle une superstition bonne pour une vieille femme, *anilis superstitio*¹. Il parle plusieurs fois des martyrs, et toujours en des termes d'admiration et de respect, *qui deviare a religione compulsi pertulere cruciabiles pœnas ad usque gloriosam mortem intemerata fide progressi*². Il a une haute estime de la dignité épiscopale, qui n'inspire que mansuétude et justice, *quæ nihil nisi justum suadet et lenes*³. A plusieurs reprises, il proteste contre l'intolérance de Julien à l'égard des chrétiens, soit dans les jugements en interrogeant sans motif les accusés sur la religion qu'ils suivaient, soit dans l'enseignement en excluant des chaires les rhéteurs chrétiens : *illud autem erat inclemens, obruendum perenni silentio, quod arcebat docere magistros rhetoricos et grammaticos ritus christiani cultores*⁴.

Les partisans de l'opinion contraire répondent à leur tour que si Ammien Marcellin fait l'éloge de la religion chrétienne, il le fait en des termes vagues et obscurs qui témoignent moins de sa compétence qu'ils ne font honneur à son indépendance et à son impartialité ; qu'au surplus l'historien est de fait peu favorable aux personnes, aux chrétiens eux-mêmes : Constantin appelé une fois par dérision, le Grand, est ouvertement accusé d'avoir comblé de biens ses créatures⁵ ; Constance, Gallus, Jovien, Valentinien, Valens et Gratien sont jugés avec sévérité⁶. Des insinuations malignes sont adressées aux magistrats et aux généraux chrétiens, tels que Olybrius, Lampadius, Trajanus et Terentius⁷. Le riche sénateur Probus, chef avoué des catholiques, est dépeint avec une ironie amère qui trahit le dépit et la rancune⁸. Damase enfin, et avec lui tous les évêques de Rome, sont représentés comme des ambitieux cupides, s'autorisant de leur haute situation pour se livrer à un luxe princier⁹. En revanche, les chefs avoués du paganisme, les Symmaque et les Prétextat, le préfet Anatolius sont traités avec les plus grands respects ; Julien, enfin, le restaurateur des dieux de la Grèce, est proclamé un héros, le modèle des princes, à quelques restrictions près¹⁰. Ce n'est pas tout ; l'historien observe, au sujet des divisions des ariens, que les chrétiens se déchiraient entre eux comme des bêtes féroces et que le palais de Constance était rempli de ces courtisans insatiables qui, de la plus humble condition, s'étaient élevés aux plus hautes dignités, enrichis des dépouilles des temples, *pasti templorum spoliis* ; paroles qu'il faut évidemment

¹ Ammien Marc., XXI, 16, 18.

² Ammien Marc., XXII, 11, 10.

³ Ammien Marc., XXII, 11, 5.

⁴ Ammien Marc., XXII, 10,7 ; XXV,, 4, 20 ; XXII, 10, 2 et 6 ; XXII, 13, 2. On pourrait citer d'autres passages que l'on a jugés favorables aux chrétiens : religieuses chrétiennes épargnées et respectées en temps de guerre, par Sapor (XVIII, 10, 4), et évêques écoutés comme ambassadeurs (XXIX, 5, 15). Pour nous, ces passages ne prouvent rien ; ils constatent un fait sans le juger.

⁵ Ammien Marc., XV, 5, 19 ; XVI, 8, 12.

⁶ Ammien Marc., XIV, 5 ; XXI, 16, 8 ; XXV, 5, 7, 10, 15 ; XXVII, 7, 3 ; XXIX, 3, 2 ; XXIX, 1, 11, 2, 17 ; XXX, 8, XXVI, 10, 2.

⁷ Ammien Marc., XXVIII, 4, 2 ; XXVII, 3, 5 ; XXX, I, 18 et 19 ; XXX, 1, 2.

⁸ Ammien Marc., XXX, 5, 4-10 ; XXVII, 11, 1.

⁹ Ammien Marc., XXVII, 3, 14.

¹⁰ Ammien Marc., XVI, 1 et 5 ; XXV, 4 et passim. La sage administration d'Anatolius, païen dévot, d'après Eunape et Libanius, est opposée par Ammien Marcellin à celle de Probus, chef des catholiques. — V. Ammien Marc., XIX, 11, 3 ; XXX, 5, 6. — Eunape, *Vitæ Sophistarum in Prohæresio*. — Libanius, Lettre 15.

entendre des chrétiens¹. D'ailleurs, Ammien Marcellin s'exclut formellement de la société chrétienne : un certain Maras est accusé d'avoir conspiré contre le César Gallus, c'était un diacre, *ut appellans christiani* ; les postes et relais de l'État sont ruinés par cette multitude d'évêques accourant, sur l'ordre de Constance, à leurs synodes, comme ils le disent, *per synodos, quas appellans* ; Julien, déjà révolté, mais se ménageant encore des partisans, assistait dans une église à une cérémonie : c'était la fête de l'Épiphanie, comme disent les chrétiens, *quem... christiani Epiphania dicitant*². Ce n'est pas ainsi que l'historien parle des Grecs, ses concitoyens, *ut nos dicimus græci*, dit-il maintes fois, quand le mot latin fait défaut, en homme heureux de rappeler les siens et de se confondre avec eux³. En un mot, Ammien Marcellin est un hellène, à la manière de Julien, mais beaucoup moins sectaire et beaucoup plus indépendant et impartial que lui, croyant aux interprétations mythiques des dieux de la fable, ajoutant foi aux prédictions tirées du vol des oiseaux, de leur chant, de l'inspection des entrailles, des songes et à l'assistance d'un génie particulier dans tout homme sage et pur, croyance chère à l'école d'Alexandrie⁴.

Quelque fondés que paraissent ces arguments, les partisans de la première opinion ne sont pas convaincus ; ils prétendent que si l'historien a des paroles dures et sévères pour les empereurs chrétiens du quatrième siècle, ces reproches sont mérités ; que s'il se sépare avec soin de la société des chrétiens, il ne s'exclut pas moins des rangs des païens. Il dit en effet de Julien, encore César en Gaule, qu'il était secrètement adonné aux aruspices, aux augures et aux diverses pratiques qu'observèrent toujours les adorateurs des dieux, *auguriis intentus et ceteris quæ deorum semper fecere cultores*⁵. Ils soutiennent enfin que les développements de l'auteur sur les songes, les oracles, les génies, etc., ne témoignent point de sa croyance intime, mais ne sont qu'un pur étalage d'érudit heureux de faire montre de science et de se faire applaudir par les lettrés de Rome. C'est ainsi que les arguments apportés de part et d'autre sont fondés et nombreux, qu'ils se balancent et légitiment la diversité d'opinion. Faut-il conclure qu'il est impossible de savoir s'il fut chrétien ou païen ?

Retenons d'abord un premier résultat : c'est le soin jaloux que prend Ammien Marcellin de s'exclure de toute religion, de ne prendre rang dans aucun parti, de ne paraître ni chrétien ni païen. Dans les affaires civiles et surtout militaires auxquelles il fut mêlé, l'historien ne déguise pas la part qu'il a prise, et souvent il se comprend dans le récit en disant *nous*⁶. Dans les questions religieuses, il ne parle jamais qu'à la troisième personne. Ce n'est pas que le nom de Dieu ne se présente souvent dans le courant du récit ; il est même dans les habitudes de l'historien d'attribuer les moindres événements à la providence divine. Or, dans ces occasions, il se sert toujours d'une expression vague, générale et abstraite : *nutus cœlestis, præsidium divinum, cura nunimis, cœlitis dei favore, prosperante deo*⁷, etc., et d'autres de ce genre ; toujours au singulier, quand il parle en son nom. Il se sert du pluriel *dii, numina*, etc., lorsqu'il parle expressément du culte

¹ Ammien Marc., XXII, 5, 4 ; XXII, 4, 3 ; XXX, 1, 2.

² Ammien Marc., XIV, 9, 7 ; XXI, 16, 18 ; XXI, 2, 5.

³ Ammien Marc., XXV, 2, 3.

⁴ Ammien Marc., XVI, 5, 5 ; XXI, 1, 7 ; XXI, 1, 2 ; XXII, 9, 15.

⁵ Ammien Marc., XXI, 2, 4.

⁶ Ammien Marc., XIV, 11, 5 ; XV, 5, 22 ; XVII, 4, 6 ; XVIII, 6, 10 ; XXIII, 5, 7, etc.

⁷ Ammien Marc., XV, 8, 10 ; XVI, 12, 62 ; XXI, 5, 3 ; XVIII, 6, 3, etc.

des païens, des dieux de Julien en particulier¹. Ainsi, l'historien évite de se prononcer et d'arborer son drapeau. Il ne se range ni parmi les chrétiens ni parmi les païens ; il s'exclut plutôt des uns et des autres. Il est respectueux de toute religion, ne blâmant que les pratiques excessives : les faveurs imméritées que Constance prodigue à l'arianisme, *anilis superstitio*, dit-il, et l'abus des sacrifices que Julien multiplie sans raison². Il ne se prononce que sur un point, et cela très catégoriquement, c'est sur la politique religieuse de Valentinien, qu'il approuve et fait sienne. Ce prince, dit-il, s'est rendu recommandable par la modération dont il usa à l'égard des partis religieux. Il n'inquiéta personne à raison du culte qu'il avait, et ne fit point de décret pour obliger qui que ce soit à embrasser telle ou telle religion ; il n'ordonna point à ses sujets, sous peine de mort, de baisser la tête devant ce qu'il adorait ; il laissa après lui les partis intacts comme il les avait trouvés³. On peut croire, en cet endroit, que l'historien révélait sa pensée la plus intime, et qu'il se rattachait franchement à la politique de neutralité religieuse qu'avait inaugurée le prudent Valentinien. Mais cette solution ne nous dit rien sur les sentiments religieux de l'auteur. Le sceptique et indifférent Themistius ne préconisait pas moins la politique de tolérance et de neutralité que le dur et brave Valentinien, catholique d'ailleurs sincère et convaincu. A quel sentiment obéissait donc Ammien Marcellin ? Était-il, en un mot, chrétien ou païen ?

On peut répondre en vérité qu'il n'était ni l'un ni l'autre. Il n'était pas chrétien, chrétien du moins instruit et convaincu à la manière des Olybrius, des Lampadius et des Probus, faisant des largesses aux familles pauvres riveraines du Tibre, ne craignant pas, au témoignage de Prudence, de mettre leur entrée en charge, au nouvel an, sous la protection des saints apôtres :

*Martyris ante fores Bruti submittere fasces
Ambil et ausoniam Christo inclinare securim*⁴.

Un tel chrétien n'eût pas fait de saint Athanase, le grand évêque d'Alexandrie, un ambitieux passé maître dans l'art d'interpréter les augures⁵. Il n'eût pas parlé de Julien avec une telle indépendance d'esprit et parfois avec une si grande admiration⁶. Un chrétien connu comme tel n'eût pas décrié les premiers représentants de sa religion dans la personne de Damase, l'évêque de Rome, et de Probus, l'illustre et opulent sénateur que les chrétiens venaient visiter des extrémités de l'empire⁷.

Ammien Marcellin n'était pas davantage païen, païen du moins à la façon des Maxime, Priscus, Évhémère et Eunape, fanatiques admirateurs de Julien, pour qui le prince apostat était un héros sans aucune restriction ; sectaires de l'hellénisme qui se distinguaient par la haine du nom chrétien et le culte des antiques fables rajeunies par les rêveries des disciples de Plotin. L'historien n'était pas avec eux, car il a des paroles dures contre les philosophes et leurs prétentions ; il en a même contre Julien, ses injustices et ses excès⁸.

¹ Ammien Marc., XXII, 5, 1 ; XXI, 2, 4.

² Ammien Marc., XXI, 16, 18 ; XXII, 12, 6.

³ Ammien Marc., XXX, 9, 5.

⁴ Prudentius, *contra Symmachum*, lib. I.

⁵ Ammien Marc., XV, 7, 8.

⁶ Ammien Marc., XV, 8, 16 ; XVI, 1, et *passim*.

⁷ S. Paulin, *Vita S. Ambrosii*.

⁸ Ammien Marc., XXII, 7, 3 ; XIII, 5, 11 ; XXII, 12, 6, 7 ; 13, 2 ; XXV, 4, 20, 21.

Était-il avec les Symmaque et les Prétextat, les Libanius et les Themistius, païens au fond peu convaincus, mais païens encore par les traditions de famille, toujours si puissantes dans les classes élevées, par engagement d'honneur à la cause des ancêtres, tolérants d'ailleurs, avec un léger esprit d'opposition aux princes et aux magistrats chrétiens leurs émules ? On le croirait tout d'abord, car l'historien s'est fait en général le porte-voix des doléances de cette coterie, et il professe une grande estime pour tous ces grands noms de l'aristocratie païenne, dignes d'être proposés comme exemples à la postérité¹. Cependant Ammien Marcellin a un mot d'éloge pour la religion chrétienne, *absoluta et simplex*. Il a une haute opinion des devoirs de profession d'un évêque, *quæ nihil nisi justum suadet et lene*. Il admire l'inébranlable constance des martyrs, *qui deviare a religion compulsi pertulere cruciabiles pœnas ad usque gloriosam mortem intemerata fide progressi*². Un païen, fût-il des plus tolérants, aurait-il été capable de tels aveux, d'une telle générosité ? Ce n'est pas vraisemblable ; on ne découvre rien de pareil dans les lettres de Symmaque et les discours de Thémistius. Il ne faudrait pas chercher longtemps pour trouver dans la correspondance de Libanius des invectives contre les moines du quatrième siècle³. Ammien Marcellin n'est donc pas complètement avec eux, et peut-être y a-t-il une autre supposition, qui nous permettra de saisir ce Protée insaisissable, de le classer et de tout concilier : son respect pour la religion chrétienne, ses injustes sévérités à l'égard de ses représentants et son admiration pour les chefs païens du sénat de Rome.

A la suite de la conversion officielle de Constantin, une sorte de tiers parti s'était formé, également éloigné du paganisme auquel il ne croyait plus, et du christianisme auquel il se rattachait nominalement, mais qu'il ignorait de fait et pratiquait encore moins. Ce parti était même fort nombreux, car il était celui des vainqueurs et des intéressés. La foule d'abord ; en vertu du principe païen qui n'adorait que le succès, s'était livrée en masse. Dans l'armée, et parmi les fonctionnaires de tout ordre, le nombre en était prépondérant. Ces prétendus convertis conservaient leurs habitudes païennes dans la vie ordinaire, ne recevant pas même le baptême, si ce n'est à la veille de la mort et sous l'influence d'une mère ou d'une épouse chrétienne. Aussi, apostasièrent-ils en masse le jour où Julien eut de nouveau restauré le culte des dieux. Saint Jérôme dit qu'un très grand nombre tombèrent de leur plein gré, *multi voluntate propria corruerunt*, et Théodoret raconte qu'à la mort de ce prince, en Perse, à l'avènement de Jovien, l'armée se fit chrétienne avec le même entrain qu'elle s'était dite païenne quelques mois auparavant⁴. A Rome, ce tiers parti, nombreux comme partout ailleurs, se distinguait en un point : il conservait une grande estime pour les familles sénatoriales, lesquelles étaient restées fidèles à l'ancien culte. Et cela s'explique ; ces familles étaient les plus anciennes, les plus illustres ; c'était en elles que le génie de la vieille Rome se personnifiait. Au Sénat, bien qu'elles fussent en minorité, leur autorité était prépondérante, car, au témoignage de Prudence lui-même, un poète chrétien, elles étaient la gloire du Sénat, *senatus lumina* ; alors surtout que les représentants de ces familles, les Symmaque, les Nicomaque, les Orfitus, les Prétextat, etc., étaient déjà

¹ Ammien Marc., XXVII, 3, 3 ; XXII, 7, 6 ; XXVII, 9, 8.

² Ammien Marc., XXI, 16, 18 ; XXII, 11, 5 ; XXII, 11, 10.

³ Libanius, *Oratio ad Theodos. pro templis non exscindendis* : Ces gens vêtus de noir, d'appétit plus vorace que des éléphants, animés par la boisson, courent aux temples portant des pierres, du bois, du feu, etc.

⁴ Saint Jérôme, *Chr. ad ann. 2378 ou 362*. — Théodoret, VI, 1. — Socrate, III, 22.

recommandables par leur science, leurs richesses et leur honnêteté. Aussi étaient-ils tenus en haute estime et entourés de considération par ces hommes nouveaux, venus des provinces et arrivés par leur mérite aux plus hautes fonctions C'étaient des héros, des demi-dieux, des survivants de ces générations qui avaient fait Rome et conquis le monde. Les empereurs chrétiens eux-mêmes, frivoles comme Constance ou impérieux comme Théodose, abdiquaient toute morgue en entrant dans la ville éternelle, la ville très sainte, *urbs æterna, urbs sacralissima*. Ils traitaient de pair à pair, de souverain à souverain, cette plèbe qui se disait encore le peuple romain, maître de l'univers. Ils maintenaient dans les plus hautes charges, élevaient au consulat les chefs de ces familles patriciennes, vrais maîtres de Rome et derniers représentants du culte déchu¹.

Ammien Marcellin appartenait, semble-t-il, à ce tiers parti ni païen, ni chrétien ; ou tout à la fois païen par les habitudes et l'éducation, par le tour de la pensée et la manière de juger ; chrétien de nom seulement par entraînement général à au fond sans aucune pratique religieuse et ne connaissant guère du christianisme que le nom². Né à Antioche, dans la ville la plus chrétienne de l'Orient, d'un haut fonctionnaire, le comte d'Orient, Marcellinus, sans doute chrétien comme lui, formé avec Ursicin, l'ami de la famille, à l'école du grand Constantin, *Constantinianus dux*, Ammien Marcellin avait été nommé protecteur domestique par l'empereur Constance. Or, ce prince avait porté une loi obligeant tous les officiers de cet ordre à être chrétiens, puisqu'ils avaient la garde de la personne sacrée de l'empereur³. Comment donc aurait-il nommé Ammien Marcellin, si ce dernier n'eût été connu comme appartenant à une famille rattachée au nouvel ordre des choses et chrétienne du moins par le nom ?

De là ces contradictions apparentes dans le récit de l'historien qui le montrent tour à tour païen et chrétien, qui ont embarrassé la critique et partagé les opinions. Mais tout s'explique et se concilie. Le prétendu chrétien ne pouvait que bien parler du christianisme, de la dignité épiscopale, de la constance des martyrs ; c'était le ton obligé et affaire de convenance. Mais l'ancien officier devenu magistrat, d'éducation toute païenne et sans aucune pratique religieuse, en relations d'ailleurs avec les Symmaque et les Prétextat, qu'il admirait et respectait à raison de leur haute situation, ne put être que l'écho des rancunes de cette aristocratie contre les chefs avoués du christianisme, en particulier contre Probus et les évêques de Rome. Ses jugements sur les personnes sont maintes fois ceux d'un païen instruit, indépendant, avec une pointe d'opposition contre les chrétiens largement patentés, bien en cour auprès des princes et en voie de supplanter par leur crédit les anciennes familles païennes. Il est probable que l'historien lui-même ne s'est pas rendu compte du rôle qu'il tenait dans ces temps troublés, et qu'il l'a joué à son insu. C'est à distance qu'il est possible de le remettre à sa place, et de voir en lui un brave soldat, magistrat intègre, politique sincère et indépendant, ayant vécu comme

¹ Ammien Marc., XVI, 10, 13. Pacatus, *Panegyrique de Théodose*, XLVII.

² M. Victor Gardthausen, d'après une conjecture de Gutschmidt, a cru pouvoir rétablir dans le texte altéré de l'auteur le nom de *Jesus* là où les frères Valois ont mis *Plato*. *Ex his (Jesus ? Plato ?) fontibus* (science des Égyptiens) *per sublimia gradiens sermonum amplitudine Jovis œmulus non visa Ægypto militavit sapientia gloriosa* (Ammien Marc., XXII, 46, 22. — Vict. Gardthausen, *Conjectanea Ammiana*, p. 25.) La conjecture nous paraît du moins très osée ; mais l'éloge ampoulé de l'historien est bien d'un homme qui ne connaît guère ce *Jesus*.

³ Camille Jullian : *De Protectoribus domesticis*, p. 52 ; *Code Théod.*, 7, 21, 2.

cette femme dont on retrouvait naguère l'épithète, portant : [qu'elle fut fidèle parmi les fidèles et païenne parmi les païens](#)¹.

Ce qu'il y avait de voulu et de fermement arrêté dans l'esprit d'Ammien Marcellin, c'était d'être franchement tolérant dans les questions religieuses et de pratiquer, comme le fit Valentinien, une sincère politique de neutralité. Il n'était pas le seul à observer une telle attitude. Bien des hauts fonctionnaires de l'Etat, maîtres de la milice et gouverneurs des provinces, magistrats de tous rangs, s'inspiraient d'un même esprit de prudente réserve. Aurelius Victor, Eutrope, Rufus Festus, Végèce, etc., tous hommes considérables, et à l'occasion écrivains, gardaient la même neutralité ; et l'on s'est demandé pour eux, comme pour Ammien Marcellin, s'ils furent païens ou chrétiens. Cela se comprend ; les vicissitudes par lesquelles était passé le pouvoir durant ce quatrième siècle, les diverses réactions qui s'étaient produites, avaient été pour beaucoup une rude leçon d'expérience. Bien des carrières avaient été brisées, bien des fortunes anéanties. Le prince aujourd'hui chrétien pouvait être demain païen. Il fallait donc ne rien compromettre dans le présent et tout ménager pour l'avenir. C'était à ce prix qu'on durait et que, à l'exemple de Themistius, le type des hommes politiques du temps, on pouvait être préfet de Constantinople sous Julien et précepteur des princes sous Théodose ; également bien vu et estimé de tous les empereurs, païens, ariens et orthodoxes. L'intérêt d'ailleurs pouvait bien ne pas être l'unique mobile d'une telle attitude. S'il est vrai qu'il n'y a pas un pur acte de vertu qui ne soit plus ou moins soutenu par quelque motif intéressé, en revanche peut-être n'y a-t-il pas un pur acte d'intérêt que ne relève et colore quelque idée plus élevée. Au quatrième siècle, une idée nouvelle tendait enfin à se dégager des souffrances réciproques des païens et des chrétiens, tour à tour spoliés ou enrichis, vaincus ou victorieux : l'idée de tolérance. On comprit que les sentiments religieux étaient du for intérieur de l'âme et au-dessus des lois civiles, que nul ne devait être inquiété à raison de sa foi. Cette idée, qui s'était fait jour dès l'an 260, lorsque Gallien révoqua l'édit de persécution de son père Valérien, fut consacrée par le fameux édit de Milan, 313, et devint la règle de conduite de Valentinien dans ses rapports avec les divers cultes. On ne peut pas davantage douter de la sincérité d'Ammien Marcellin et de son intelligence des exigences de la politique de son temps. On peut croire qu'en homme de sens et de modération il voulait la paix dans l'État par le respect de toutes les convictions ; qu'en magistrat intègre il répugnait à toute violence dans ces luttes toujours odieuses parce que les victimes sont souvent les esprits les plus sincères. Ce sentiment très profond en lui se dégage amplement de la lecture de ses livres d'histoire ; il est le caractère propre d'une âme naturellement bonne et honnête, et qui vécut en dehors de toute action religieuse.

Faut-il donc faire de notre historien un philosophe, comme le veut M. Paul Albert, un philosophe dans le sens qu'on veut bien lui donner, d'homme indépendant, supérieur aux préjugés religieux, tolérant juste et impartial ? Nous le voulons bien, mais avec explications. Ammien Marcellin fut assurément un esprit indépendant, en dehors de toute influence religieuse, par le fait des circonstances, tolérant et en général juste et impartial, parce qu'il était homme de sens et honnête. En cela, il ne fut point philosophe dans le même sens que Julien et son cortège de sophistes, la plupart sectaires odieux, apôtres hypocrites de la tolérance et fanatiques partisans de l'hellénisme. Et l'historien ne s'en cache pas ; il proteste, en soldat et en homme politique, contre les familiarités indécentes

¹ *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 26 avril 1878.

de Julien à l'égard des philosophes, ses amis, contre leurs vaines déclarations de condescendance et de modestie, et surtout contre l'ascendant qu'avait pris, dans la direction des affaires et même des troupes, le groupe ignorant et obstiné des sophistes qui accompagnaient Julien, *philosophis refragantibus, quorum reverenda tunc erat auctoritas, errantium subinde et in parum cognitio perseverantium diu*¹. Non, Ammien Marcellin n'était pas plus philosophe que païen ou chrétien, et si l'on met en avant quelques interprétations mythiques sur Adonis, le Soleil, Mercure, quelques discussions théologiques sur l'art de la divination, les génies, la nature des âmes², il est facile de répondre. Ces passages sont tellement incompréhensibles qu'ils témoignent avant tout de l'incompétence de l'auteur ; ce sont de purs morceaux à effet insérés pour faire étalage d'érudition devant le public trié qui assistait aux lectures publiques.

IV. — L'homme sobre au quatrième siècle.

Pour remettre exactement Ammien Marcellin dans son cadre et se le représenter tel qu'il était au milieu de ses contemporains, il faut dire qu'il était un homme sobre, *vir sobrius*. C'était alors le plus grand éloge qu'on pût faire d'un homme de bien. S'il eût vécu dans la Grèce antique, on eût dit de lui qu'il était un homme de juste mesure, *ἀνὴρ τις μέτριος*, car alors le sens exquis de la mesure en toutes choses, *μετριότης*, était la première qualité. Plus tard, à Rome, on eut l'homme de juste milieu, *vir mediocris* ; et cette modération était appréciée des bons esprits au poids de l'or, *aurea mediocritas* ; ce que Bossuet a traduit, dans sa langue encore embarrassée de latinismes, par une *médiocrité raisonnable qui fait toute la beauté de nos âmes*³. Et dans ce dix-septième siècle, où la raison même inspira tant de chefs-d'œuvre, l'homme qui excella par ce sage esprit de réserve, au courant de toute science mais ne faisant étalage et montre d'aucune, pour ne pas se faire baptiser, *ne quid nimis*, fut l'*honnête* homme. Cette qualité d'esprit, privilège des délicats fut, en effet, partout et toujours fort estimée, tout en ayant, selon les époques, des applications diverses et revêtant des formes spéciales.

Au quatrième siècle, du temps de notre historien, l'homme de juste mesure, *ἀνὴρ μέτριος*, l'homme de juste milieu, *vir mediocris*, l'honnête homme enfin fut l'homme sobre, *vir sobrius* ; et la sobriété en toutes choses, la modestie, *sobrietas* et *modestia*, mots souvent accouplés, furent les qualités de l'homme de mérite et de distinction. Ammien Marcellin ne déguise pas dans ses livres la haute estime qu'il professait pour tous, les hommes de son temps dignes de cette appellation, et il fut, semble-t-il, entre tous ses contemporains, un homme prudent et modéré, un homme sobre, *vir sobrius*. Précisons le sens et l'origine de ce mot.

Dans une de ses lettres, saint Ambroise, parlant de la haute dignité du prêtre, s'exprima ainsi : *On ne doit trouver dans les prêtres rien de trivial et de populaire, rien de commun avec les goûts, les mœurs et les usages d'une multitude sans retenue. C'est parée d'une sobre gravité et du sentiment qu'inspire un mérite solide que doit se montrer dans les foules la dignité*

¹ Ammien Marc., XXII, 7, 3 ; XXIII, 5, 10.

² Ammien Marc., XVI, 5, 5 ; XXI, 1, 9 ; XXII, 9, 15.

³ Bossuet, *Sermon sur la Loi de Dieu*.

sacerdotale, *sobriam in turbis gravitatem singulare pondus dignitas sibi vindicat sacerdotalis*¹. Ainsi, c'est à l'idée de bas, vulgaire et trivial, que le grand évêque oppose celle de sobre et de grave, *sobria gravitas*. Saint Jean Chrysostome l'entendait de même dans son *Traité du sacerdoce*. Il faut, dit-il, que le prêtre soit sobre et clairvoyant². C'est, dans un autre camp, à l'idée d'éclat purement extérieur, à la pompe théâtrale que l'orateur épistolier Symmaque opposera l'idée de sobriété. Ce préfet de Rome (387) écrivait ainsi aux empereurs Valentinien. II, Théodose et Arcadius : C'est par erreur que l'on a cru relever la dignité du préfet de Rome en lui imposant l'usage d'un char éclatant. Cette raison seule a pu inspirer à votre bienveillant génie le récent décret qui ordonne d'entourer d'une grande pompe cette vieille magistrature. Or, une dignité sobre, qui se suffit à elle-même, repousse un éclat de ce genre, *recusat istiusmodi deccas honor sobrius quem numquam poenitet sui*³. Et c'est encore dans ce sens qu'un grammairien de l'époque, Fortunatianus, paraît l'avoir entendu quand il dit : Le vers hexamètre est appelé aussi vers héroïque parce qu'il convient aux sujets qui se distinguent par une sobre grandeur, *hexametram autem et heroum volunt quidam ab eo dictum quod hoc magna et sobria canantur, ut heroes magni et sobrii*⁴. Ainsi le grammairien et l'orateur donnent au mot de *sobrius* l'idée de mérite fondé, de grandeur réelle, en l'opposant à celle d'artifice et de pur étalage, tandis que les évêques de Milan et de Constantinople, l'appliquant aux qualités morales, en font le signe de l'homme grave, qui se possède et s'écoute, ne se commettant jamais dans le désordre inconsidéré des foules. Au fond, c'est la même pensée de réserve et de mesure, entendue seulement dans un ordre d'idées différent.

Il est facile de comprendre comment ce mot de *sobrius* prit au quatrième siècle un sens si général et si important. Le peuple romain était alors singulièrement dégénéré, étranger désormais à toute grande et noble pensée, absorbé par l'unique préoccupation des besoins de la vie ordinaire. Cette plèbe de Rome ne demandait plus des conquêtes et des triomphes, mais du pain et des jeux. Ce serait une longue histoire que celle de toutes les mesures prises successivement par les empereurs romains afin de pourvoir à l'existence de ce grand peuple vieilli et tombé en enfance. Ils durent fournir le pain, l'huile, le vin, la viande, etc., et les continuelles émeutes qui ensanglantaient les rues de Rome n'étaient guère provoquées que par le retard des convois apportant le blé de l'Afrique, ou par la parcimonie de ses magistrats⁵. Dès lors, on comprend que la sobriété, c'est-à-dire la mesure, la discrétion dans les soins de la vie matérielle devînt une preuve de distinction, et, par une métaphore bien naturelle, elle fut le signe, l'expression d'un état d'âme également éloigné des jactances de l'orgueil et des petitesse de la vulgarité. L'homme grave, austère, prudent et modéré, de poids et de valeur, de réserve et de modestie, fut l'homme sobre. Il devint digne de toute considération⁶. Ainsi l'entendit Ammien Marcellin, écho lui-même de la pensée de ses contemporains. Pour lui, le général accompli, non moins prudent

¹ S. Ambroise, *Lettre* 6.

² S. Jean Chr., *Du Sacerdoce*, liv.. III, ch. IX.

³ *Symmachi relationes*, édit. Gme Meyer. Leipzig, *relatio* 4a.

⁴ *Fortunatianus*, dans le livre des *Mètres*.

⁵ Ammien Marc., XIX, 10, 1 ; XXVII, 3, 4.

⁶ *Vir sobrius*, l'homme sobre, du préfixe *se* et de *ebrius*, ivre. En grec, c'était le mot : νήφων, du préfixe νη, et de (F)οῖνος, vin. 'Εννήφειν, signifiait vivre en homme sobre, et νηφάλιος a même sens et même racine. Marc-Aurèle disait dans ce sens : ἐπιτηδεύτως τι πράττειν.

et circonspect dans les marches que ferme dans l'attaque et modeste dans le succès, est le général sobre, *sobrius rector* ; et cette antique vertu romaine, qui a soumis le monde et lui a imposé sa loi, n'a été si efficace que parce qu'elle a été sobre, unissant la force invincible à la possession de soi, *virtus romana et sobria*¹. Aussi, dans ces temps malheureux, à la fin du quatrième siècle, seule une grande prudence alliée à beaucoup de fermeté eût pu porter remède aux maux de l'empire, *magna sobrietate consiliorum lenire, luctuosos reipublice poterat casus*². La sobriété, la juste mesure, *sobrietas* et *modestia*, étaient donc au quatrième siècle les qualités lei mieux appréciées. Elles consistaient dans une juste harmonie entre le mérite réel et ce qui en est l'expression ou le signe Or, cet esprit de sagesse, de réserve et de modération paraît avoir constitué le fond même de l'âme d'Ammien Marcellin. Quand il parle de lui, c'est toujours avec une grande modestie, rapportant à d'autres le mérite d'une bonne action qu'il a faite, ou se déguisant lui-même sous le voile de l'anonyme : *honoratior aliquis miles*³.

Aussi était-ce par là qu'il jugeait les hommes politiques de son temps et appréciait les événements. L'empereur Valentinien est dur, violent, ayant sans doute oublié que tout homme au pouvoir doit éviter comme un écueil l'excès en toutes choses, *oblitus pro recto quod regenti imperium omnia nimia velut prærupti scopuli sunt devitanda*⁴. Ces Romains dégénérés, qui comptent se rendre éternels en, s'élevant des statues d'or ou d'ivoire, ne sont que des sots ; ils se croient plus récompensés de leurs actions par ces futilités que par le sentiment qu'inspire à l'âme l'accomplissement du devoir. Aussi évitent-ils la présence d'hommes sobres et instruits comme celle d'hommes à charge ou de mauvais augures, *homines enim eruditos et sobrios ut infaustos et inutiles vitant*⁵. Le fier et vaniteux Constance entre à Rome, courbant la tête sous les arcs de triomphe, plus raide que les étendards d'or qui le précèdent, *vevilla auro rigentia*. Ce triomphateur a toujours été battu par l'ennemi, et il n'a jamais versé que le sang de ses sujets, dans les guerres civiles. Tels n'étaient pas, ajoute l'historien, les anciens dictateurs de Rome, qui, braves sur le champ de bataille se contentaient, dans la paix, de marcher précédés de deux licteurs⁶. Cette manie de la parade, ce défaut de la mesure, cette hypocrisie du mérite a le don de le vexer au dernier point, et l'historien se plaît, avec une cruelle ironie, à ôter tous les masques, à jeter bas tous les mannequins. Le préfet Lampadius est un fat toujours occupé de restaurer les vieux monuments, non par un empressement d'artiste, mais afin de gratter les noms des fondateurs et d'y mettre le sien à la place — avis aux amateurs d'inscriptions. Sa fatuité est telle qu'il ne saurait supporter qu'on dise de lui qu'il tousse et crache comme un autre⁷. Ammien Marcellin ne peut supporter ce travers, même dans Julien, qu'il admire à tant d'autres points de vue. Il blâme son intempérance de sectaire dans les cérémonies religieuses et le ridicule empressement qu'il met à recevoir les philosophes, ses amis, par vaine ostentation, *nimius captator inanis gloriæ*⁸. Et les philosophes eux-mêmes sont des comédiens, eux qui se flattent de faire fi de

¹ Ammien Marc., XV, 4, 3 ; XVII, 3, 1.

² Ammien Marc., XXXI, 10, 19.

³ Ammien Marc., XVIII, 6, 10 ; XXV, 5, 3.

⁴ Ammien Marc., XXX, 8, 2.

⁵ Ammien Marc., XIV, 6, 8 et 15.

⁶ Ammien Marc., XXI, 10, 2.

⁷ Ammien Marc., XXVII, 3, 5-8.

⁸ Ammien Marc., XXII, 7, 3.

tous les titres de gloire, mais se gardent bien 'd'omettre leur nom sur le livre qui prêche ce mépris. En revanche, ce qu'il estime le plus dans les hommes, c'est l'alliance du mérite réel et de la modestie, du solide et de la simplicité, sans jactance ni forfanterie. Symmaque, préfet de Rome en 367 et père de l'orateur de ce nom, est une des gloires de Rome, par sa science et sa grande réserve, *inter precipua nominandus exempta doctrinarum atque modestice*¹. Prétextat n'est pas moins remarquable par la rencontre d'un naturel élevé et d'une gravité digne d'un ancien sénateur, *præclaræ indolis gravitatisque priscae senator*² ; et ces évêques des provinces, si sobres dans leur manière de vivre, si humbles dans leur tenue, ne sont par là que plus recommandables auprès de la divinité, *quos tenuitas edendi potandique parcissime ; vilitas indumentorum et supercilia humum spectantia perpetuo numini verisque ejus cultoribus ut puros commendant et verecundos*³.

En un mot, un homme sobre, modeste, ami du mérite réel et non de l'éclat apparent, honnête et consciencieux, appliqué au devoir qui lui incombe, soldat brave sans forfanterie, magistrat intègre sans sévérité, homme prudent et modéré, tel fut Ammien Marcellin. Voyons maintenant ce que fut l'historien, et d'abord parlons de son œuvre.

¹ Ammien Marc., XXVII, 3, 3.

² Ammien Marc., XXII, 7, 6.

³ Ammien Marc., XXVII, 3, 15.

DEUXIÈME PARTIE. — L'ŒUVRE

CHAPITRE PREMIER. — NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

De l'homme passons à l'œuvre. Et d'abord, quelle était sa véritable étendue ?

Ammien Marcellin nous dit que son récit embrassait la période de temps écoulée depuis l'avènement de Nerva jusqu'à la mort de Valens à la bataille d'Andrinople : *A principatu Cæsaris Nervæ exorsus ad usque Valentis interitum*¹. C'était l'histoire de l'empire romain et du monde connu d'alors, pendant près de trois siècles (96-378). Trente et un livres, dit-on, composaient cette œuvre ; il n'en reste que dix-huit (de XIV à XXXI), lesquels contiennent les récits des vingt-cinq dernières années seulement de ce long espace de temps (353-378). Faut-il croire que l'histoire des deux cent cinquante-six années précédentes était contenue dans les treize premiers livres aujourd'hui perdus ? C'est, en général, l'opinion de tous ceux qui se sont occupés de l'histoire de la littérature latine et d'Ammien Marcellin en particulier. L'on a cru que l'historien s'était contenté de faire dans les treize premiers livres un récit abrégé des temps qui l'avaient précédé, tandis que dans les dix-huit autres il s'est longuement étendu sur les événements dont il avait été le témoin ou le contemporain². Une étude plus attentive des textes nous donnera une plus juste idée de la véritable étendue de l'œuvre d'Ammien Marcellin et une conception plus nette de la valeur de cette œuvre³.

I. — Véritable étendue de l'œuvre d'Ammien Marcellin.

Si l'on tient compte des nombreuses déclarations de l'auteur, des allusions répétées qu'il fait en passant aux récits aujourd'hui perdus, il est difficile de croire que l'historien n'ait fait dans les treize premiers livres qu'une courte revue des temps antérieurs. Nous lisons au livre XXII, 15, 1 : *C'est en peu de mots, car le temps l'exige, que nous parlerons de l'Égypte, pays que nous avons déjà longuement décrit dans le récit des actes des empereurs Hadrien et Sévère*. Et l'historien, après ce préambule, n'en commence pas moins une interminable digression sur l'Égypte. Or, si relativement à la précédente, celle-ci était courte, quelle pouvait être l'étendue de la première, et, dans ce cas, comment une telle digression aurait-elle trouvé place dans un rapide abrégé ?

Telle est la difficulté. Elle a frappé plusieurs critiques qui se sont occupés de notre historien. Aug. Moeller la pose incidemment dans un travail fait en 1863⁴. Il a cru la résoudre en voyant dans le préambule de cette digression une faute d'inattention ; et il en conclut qu'Ammien Marcellin, surpris par la mort, n'a pu retoucher son œuvre et faire disparaître ces oublis. Cette explication n'en est pas

¹ Ammien Marc., XXXI, 16, 9.

² Chifflet, *Vita Ammiani Marcell.*, en tête de l'édition des frères de Valois. — C.-C.-G. Heyne, *Opuscula Academica*, t. VI, *Censura ingenii Ammiani Marcell.* — Boissonnade, *Critique littéraire*, t. II, *Ammien Marcellin*.

³ Cette question a été soulevée et discutée par M. Hugo Michaël dans un remarquable travail intitulé : *Die verlorenen Bücher des Ammianus Marcellinus*, Breslau, 4880.

⁴ *De Ammiano Marcellino*, Regimonti, 1863.

une. On peut bien admettre, avec A. Moeller, que l'historien, dans cette seconde digression sur l'Égypte, s'est trop abandonné à ses souvenirs de voyages ou de lectures, mais on ne saurait nier qu'il n'ait déjà une première fois consacré à ce pays des merveilles pour les anciens une digression importante. Et, de plus, il est certain que ces deux digressions sur l'Égypte ne faisaient pas double emploi ; car dans la première l'auteur racontait surtout ses impressions personnelles : *Visa pleraque narrantes*, tandis que dans la seconde il rapportait tous les renseignements puisés dans les manuels de géographie de l'époque. Enfin, ce fait n'est pas isolé, et ce que A. Moeller regarde comme une distraction est au contraire un système. La digression sur l'Égypte n'est pas la seule, et l'auteur en indique bien d'autres qui avaient paru dans la partie aujourd'hui perdue de ses œuvres¹.

Prenons, par exemple, les allusions que l'auteur fait aux événements déjà racontés et se rapportant aux années qui précèdent immédiatement son temps, au règne de l'empereur Constantin et de ses fils (324-353). Ces allusions, fort nombreuses, démontrent qu'Ammien Marcellin n'avait rien négligé pour faire de cette période de temps importante et si troublée un récit exact, complet et minutieux. Guerres étrangères, guerres intestines, troubles civils, digressions géographiques et ethnographiques, tout s'y trouvait comme dans les livres qui nous ont été conservés. Ainsi l'historien parlait d'une guerre entreprise par l'empereur Constant, en Bretagne, contre les Scots et les Pictes, et, à ce sujet, faisait une digression sur les mouvements du flux et du reflux de l'Océan, décrivait le site de la Bretagne et les mœurs des sauvages Aréains². Les préludes de l'interminable guerre que le roi des Perses, Sapor II, entretenait contre l'empire durant ce siècle étaient longuement racontés : *Ut dudum retulimus plene*. L'auteur en indiquait les causes, c'est-à-dire les intrigues de Métrodore et les complaisances de l'empereur Constantin pour ce perfide négociateur ; il décrivait les principaux faits d'armes de cette guerre : les désastres subis à Hileia et à Singara, et les nombreux sièges de Nisibe³.

Les autres historiens de ce temps, ecclésiastiques où profanes, ne font pas même mention de l'expédition de Constant en Bretagne, et se taisent sur la plupart des faits rappelés en passant par l'auteur au sujet des guerres de Sapor en Mésopotamie. Il est donc certain que notre historien avait écrit l'histoire des règnes de Constantin et de ses fils avec la même abondance de détails et le même système de digressions que nous retrouvons dans les livres conservés. Au récit du siège de Singara, il avait poussé l'exactitude jusqu'à raconter l'heureuse sortie d'Ælius avec quelques nouvelles recrues et jusqu'à décrire le bélier qui servit à enfoncer les murs de la citadelle⁴. Ne semble-t-il pas, dès lors, que le seul récit des événements de la première moitié du quatrième siècle ait suffi pour remplir les treize premiers livres qui manquent à l'œuvre actuelle d'Ammien Marcellin ?

Bien plus, si nous considérons les allusions que fait l'historien aux événements du deuxième et du troisième siècles, nous voyons qu'il avait dû les raconter

¹ Les allusions de l'auteur à ces livres perdus sont très nombreuses. Elles sont réunies au commencement de l'édition d'Ammien Marcellin, par Gardthausen. Cependant, plusieurs ont été oubliées, telles que : XXV, 8, 5 ; XXIX, 9, 6 ; XXV, 4, 23, etc. — Nous les donnons en appendice.

² Ammien Marc., XXVII, 8, 4 ; XX, 1, 1 ; XVIII, 3, 8.

³ Ammien Marc., XXV, 4, 23 ; XVIII, 5, 7 ; XXV, 8, 13.

⁴ Ammien Marc., XVIII, 9, 3 ; XX, 6, 5.

amplement avec force développements et digressions à l'appui. Ainsi avait-il longuement décrit l'expédition entreprise contre les Parthes par Trajan, à la fin de son règne, en 116, et renouvelée par Sévère cent ans après, vers 200 : *Prope Hatram venimus*, dit l'historien en racontant le retour de l'armée en Syrie après la mort de Julien, *vetus oppidum... quod eruendum adorti temporibus variis Trajanus et Severus, principes bellicosi, cum exercitibus pœne deleti sunt, ut in eorum actibus has quoque digessimus partes*¹. Le règne de l'empereur Marc-Aurèle avait dû être aussi l'objet d'une étude sérieuse, car l'historien fait souvent allusion aux actes de ce prince, qu'il estime au-dessus de tous. Il s'étendait longuement sur la résistance que cet empereur opposa à l'invasion des Quades et des Marcomans, vers 166, et il cite même des faits militaires qui ne sont pas mentionnés par les plus graves historiens de ce temps : *Obsessa a Quadis et a Marcomanis Aquileia, Opitergiumque excisum et cruenta complura perceleri acta procinctu, vix resistente perruptis Alpibus Juliis principe serio, quem ante docuimus, Marco*². On sait combien fut éphémère le règne des Gordiens. En moins de sept ans, trois princes de ce nom revêtirent la pourpre. Ammien Marcellin n'avait pas moins fait du règne de ces empereurs un récit détaillé en remontant jusqu'aux premiers actes de leur jeunesse : *Gordiani imperatoris vidimus tumulum cujus actus a pueritia prima exercituumque felicissimos ductus et insidiosum interitum digessimus tempore competentis*³. On pourrait multiplier de pareilles citations se rapportant aux règnes des empereurs Commode, Maximin, Gallien, etc. ; mais celles-ci suffisent pour établir que l'historien avait fait du règne de ces princes- non un rapide abrégé, mais une véritable histoire.

Cette conclusion s'impose d'autant plus que l'historien avait inséré dans ces divers récits, comme dans ceux que le temps a épargnés, toutes sortes de digressions et de développements. Ainsi, à l'occasion des guerres entre les Perses et les Romains, il avait signalé les transformations par lesquelles l'empire des Arsacides était passé, les différents noms qu'il avait portés, l'excellence des armes des soldats et leur entente dans l'art militaire, l'effroi qu'inspirèrent toujours aux Romains ces tours ambulantes chargées d'hommes et portées par des éléphants : *ut retulimus sæpe*, ajoute l'historien. Il avait de même profité des voyages des empereurs Hadrien et Sévère en Égypte pour faire une longue digression sur ce pays : *ut digessimus late*, comme, en d'autres circonstances, il avait parlé des origines d'Icosium : *cujus supra docuimus conditores*, et des commencements de Cæsarea dans la Mauritanie : *cujus itidem originem in Africæ situ digessimus plene*⁴. L'historien ne se bornait pas à décrire les sites des pays et les mœurs des peuples qu'il rencontrait, il entra même dans des discussions théologiques, et, selon son procédé ordinaire, profitait du moindre incident pour les insérer dans son récit. C'est ainsi que, sous l'empereur Commode, à l'occasion du complot de Maternus aux fêtes de Cybèle, l'historien s'était empressé de rappeler comment la statue de la mère des dieux avait été apportée à Rome⁵. De même, parlant de l'expédition de Verus en Orient et de la prise de Séleucie, il avait eu soin de rappeler comment la statue de l'Apollon grec fut enlevée de son temple et apportée à Rome dans le sanctuaire de l'Apollon palatin⁶. Ces digressions étaient fort nombreuses, car l'auteur les rappelle et

¹ Ammien Marc., XXV, 8, 5.

² Ammien Marc., XXIX, 6, 1.

³ Ammien Marc., XXIII, 5, 7.

⁴ Ammien Marc., XXIII, 6, 2 ; XXIII, 6, 83 ; XIX, 2, 3 ; XXIX, 5, 16 ; XXIX, 5, 18.

⁵ Ammien Marc., XXII, 9, 6.

⁶ Ammien Marc., XXIII, 6, 24.

mentionne souvent dans la suite du récit que nous possédons ; et elles devaient être fort longues, comme le sont toutes celles de notre historien, jaloux de faire montre d'érudition, et comme d'ailleurs il l'indique lui-même : *Ut retulimus plene, ut digessimus late...*

De ce rapprochement des textes, de toutes ces allusions aux récits antérieurs, il résulte évidemment qu'Ammien Marcellin ne s'était point borné à tracer une esquisse de l'histoire du deuxième et du troisième siècles. Au contraire, il en avait fait une longue et patiente étude, combinant les divers récits de ses devanciers, cherchant plus à les compléter qu'à les abréger, insérant enfin à tout propos des digressions de toutes sortes¹. C'était, en un mot, de l'histoire avec les mêmes procédés de composition que nous retrouvons dans les dix-huit livres qui nous sont restés. Or, est-il possible de concevoir que les treize premiers livres perdus aient suffi pour raconter avec une telle abondance de détails et de digressions l'histoire de deux siècles et demi, alors que les dix-huit derniers embrassent à peine une période de vingt-cinq ans ?

Il est au commencement du XV^e livre une déclaration de l'auteur qui n'est pas sans importance et paraît répondre fort bien à la question. *Je viens de raconter, dit Ammien Marcellin, selon l'ordre des faits, et autant que j'ai pu en découvrir la vérité, les choses que j'ai vues dans la première jeunesse, ou dont j'ai tâché de m'assurer en consultant adroitement ceux qui en avaient été les témoins ; j'exposerai ce qui suivra avec plus de soin encore et selon la mesure de mes forces, sans redouter ces critiques qui méprisent un ouvrage par cela seul qu'il leur paraît long*². Il résulte de ce passage deux faits : 1° l'auteur, parlant de ses sources de renseignements, allègue son propre témoignage et celui de contemporains plus âgés qui ont pu être témoins des événements ; 2° les livres de l'auteur déjà parus devaient être fort nombreux, puisqu'ils avaient provoqué des critiques et que l'historien sentait le besoin de s'excuser sur un travail de si longue haleine. Or, peut-on objecter, ce travail n'eût pas été déjà si long s'il n'avait embrassé que les quatorze premiers livres d'une moyenne de trente pages chacun environ, et en outre, comment l'historien aurait-il fait appel à son témoignage personnel et à celui de ses contemporains s'il avait eu en vue l'histoire du deuxième et du troisième siècles ?

Toutes ces difficultés disparaissent grâce à une conjecture qui paraît tout concilier. L'œuvre entière de notre historien aurait embrassé deux parties d'une étendue à peu près égale : la première, consacrée au récit des événements antérieurs à l'auteur ; la seconde, embrassant les faits contemporains. Chacune de ces parties aurait constitué un tout et peut-être même porté un titre différent. De cette grande œuvre, la première partie serait totalement perdue, et le quatorzième livre actuel serait le quatorzième de la seconde partie, dont nous aurions ainsi les deux tiers. Dès lors, il n'est pas étrange que les livres déjà parus, beaucoup plus nombreux que nous ne le pensions, aient soulevé des discussions, et l'on comprend que l'historien, dans le passage cité du XV^e livre, ne pensant qu'à la seconde partie de son œuvre, ne mentionne comme source de renseignements que son propre témoignage et celui de ses contemporains. Et de plus, point capital, nous voyons comment l'historien a pu donner à l'histoire, soit de la première moitié du quatrième siècle, soit du deuxième et du troisième

¹ Nous verrons plus loin, au chapitre des Sources, que l'historien avait largement puisé aux récits des plus graves historiens grecs : Dion Cassius, Hérodien, etc.

² Ammien Marc., XV, 1, 1.

siècles, tous les développements que comportent les nombreuses allusions déjà mentionnées. Son œuvre, dans son ensemble, n'était rien moins que du double plus étendue qu'on ne le supposait. Ce n'était pas treize livres, mais une cinquantaine peut-être qui étaient consacrés aux récits des temps antérieurs, à savoir : une quarantaine environ pour le deuxième et le troisième siècles constituant la première partie, et les treize premiers de la seconde partie contenant le récit des événements de la première moitié du quatrième siècle. Il est probable, en effet, que l'auteur, faisant à Rome la lecture de ses livres à mesure qu'il les composait, donna, par un calcul de symétrie, à chaque partie une étendue à peu près égale, de même qu'il donne à chaque livre, objet sans doute d'une seule lecture, le même nombre de pages. Son œuvre contenait donc près de quatre-vingts livres, et l'on comprend que Libanius, son compatriote et ami, écrivant à l'historien pour le féliciter, ait remarqué que son histoire était divisée en fort nombreuses parties : *εἰς πολλὰ τετμηένη*¹. Cette conjecture n'est, il est vrai, confirmée par aucun témoignage contemporain, mais elle a pour elle toutes les vraisemblances, et seule elle peut résoudre les difficultés que nous avons rencontrées.

Est-il possible de déterminer à quelle date précise prenait fin la première partie et commençait la seconde ? On ne peut le dire sûrement ; mais à s'en rapporter au texte déjà cité, il est permis de le conjecturer. L'historien donne en cet endroit, comme source de renseignements de la seconde partie, son témoignage personnel dans sa jeunesse, et celui de ses contemporains plus âgés et témoins des faits, tels que le brave général Ursicin, à la suite duquel Ammien Marcellin fit ses premières armes. Il paraît, dès lors, que l'historien remontait au delà de son temps, et, comme il était né vers l'an 335, nous pensons que la seconde partie devait prendre à l'an 324. Cette année, en effet, vit périr à Thessalonique le dernier des compétiteurs et rivaux de Constantin, et fut comme le point de départ d'un règne nouveau². La défaite et la mort de Licinius devait être le dernier récit de la première partie de l'œuvre d'Ammien Marcellin.

II. — Elle fait suite aux Histoires de Tacite.

Cette division de l'œuvre d'Ammien Marcellin en deux parties ou même en deux ouvrages distincts ne saurait nous étonner et devenir une objection. Elle avait été déjà adoptée par un illustre devancier, par Tacite, qui, après avoir raconté dans les *Histoires* les événements dont il avait, été témoin ou le contemporain, reprit dans les *Annales* ceux qui l'avaient précédé depuis la mort d'Auguste. Et ce rapprochement est encore une induction, il nous amène à penser et à dire qu'Ammien Marcellin s'est constitué le continuateur de Tacite. Sans doute, il y a loin du grave auteur, ami de Pline et de Trajan, au rude historien du quatrième siècle, pour la sévère entente de l'œuvre et l'art achevé du langage. L'un n'est pas plus l'autre que le Romain du premier siècle, à la longue et simple toge de patricien, n'est le Byzantin du temps de Constance à la tunique chamarrée et

¹ Nous donnons en appendice la lettre de Libanius.

² Licinius fut battu en Asie à Chrysopolis par Constantin (sept. 323). Il lui fut permis de se retirer à Thessalonique ; mais il ne tarda pas à y recevoir un ordre de mort (324) : *contra religionem sacramenti*, dit Eutrope, X, 6 ; *contra jus sacramenti*, dit S. Jérôme, *Chron.* 2339.

surchargée d'ornements. Mais, malgré l'intervalle de trois siècles, la parenté n'en existe pas moins entre les deux historiens et la filiation est facile à établir.

D'abord, ce n'est pas par un pur effet du hasard qu'Ammien Marcellin a commencé son histoire à l'avènement de Nerva. Ce point de départ était voulu et justifié dans son esprit. Tacite était mort avant d'avoir pu mettre le sceau à sa grande œuvre par le récit du glorieux règne de Trajan. Avec lui périt la grande histoire, celle qui est le tableau animé de la vie d'un peuple, d'un empire, non moins que le portrait d'un prince. Elle fit place à la biographie que Cornelius Nepos avait inaugurée à Rome, et qui devait se perpétuer jusque sous Dioclétien et Constantin par les maigres auteurs de ce qu'on appelle l'*Histoire auguste*. Le plus connu, sinon le plus important de ces biographes-anecdotiers fut Marius Maximus, qui vécut du deuxième au troisième siècle, sous les empereurs Commode et Septime Sévère. Il écrivit les vies des empereurs depuis Trajan jusqu'à Alexandre Sévère. Les abrégiateurs de la fin du troisième siècle le citent sans cesse, et Spartien paraît lui avoir emprunté les vies d'Hadrien et de Septime Sévère¹. L'histoire ainsi restreinte avait perdu toute sa dignité quand Ammien Marcellin eut la noble ambition de lui rendre son ampleur et son élévation. C'est d'un ton qui trahit le dépit qu'il nous parle de ces frivoles Romains du quatrième siècle, ses contemporains, qui n'avaient entre les mains que les satires de Juvénal ou les biographies de Marius Maximus². Quant à lui, il n'éprouve que du mépris pour ces lecteurs affadis, détracteurs de toute œuvre de longue haleine : *Nihil obtretractores longi, ut putant, operis formidantes*³. Il n'hésite pas à aller à l'encontre des idées reçues, à rompre avec le courant, à remonter jusqu'à Tacite. Il entreprend de combler, à l'aide de travaux partiels déjà faits, cette lacune de trois siècles, d'écrire une histoire générale de ces temps, de faire pour cette période ce que Tite-Live avait fait pour les sept premiers siècles de Rome et Tacite pour le premier siècle de notre ère.

Ammien Marcellin a fait plus que continuer Tacite : il s'est inspiré de son œuvre et pénétré de son esprit. Comme lui, il a un sentiment élevé de la dignité humaine et ne peut souffrir les excès d'un pouvoir qui n'a d'autres limites que la servilité des courtisans ; comme lui, il a le don de l'observation, l'art de pénétrer dans les cœurs pour sonder les intentions et démêler les mobiles secrets des actions. Il a même adopté son plan dans la distribution des matières, procédant année par année, ne s'écartant jamais sans raison de cet ordre chronologique. Son histoire, conçue sur un vaste plan, est, comme celle de Tacite, le tableau fidèle des temps qu'il décrit. Elle ne se borne pas à écouter aux portes et à faire des récits d'antichambres ; elle va plus loin et s'élève plus haut. Elle groupe autour du nom du prince les faits qui appartiennent à l'histoire générale ; elle raconte les grandes expéditions militaires, assiste aux délibérations du Sacré-Consistoire, insiste sur les événements publics et les actes des magistrats, sans oublier les intrigues ourdies par les courtisans dans les cabinets des Césars. L'un et l'autre enfin, quand ils déplacent le centre d'action et racontent une campagne, aiment à préparer le cadre du récit, à décrire les lieux, les mœurs et les origines des peuples qui vont entrer en scène⁴. L'un et l'autre ont de ces

¹ E. Perino, *De fontibus Vilarum Hadriani et Septimi Severi imperatorum ab Ælio Spartiano conscriptarum*, Fribourg, en Brisgau, 1881.

² Ammien Marc., XVIII, 4, 14.

³ Ammien Marc., XV, 1, 1.

⁴ Tacite, *Histoires*, V, 1-13 ; Ammien Marc., XV, 9-13.

mots à effet, de ces traits qui dessinent une situation ou peignent un homme, de ces rapprochements saisissants qui sont plus du poète que de l'historien.

Faut-il aller plus loin et dire qu'Ammien Marcellin, scrupuleusement attaché à son modèle, s'est efforcé de reproduire le style, la langue de l'auteur des Annales, de lui emprunter même de ces ornements, oratoires ou poétiques, que Tacite se permettait ? Ce serait, semble-t-il, dépasser les limites et faire trop d'honneur à l'inculte et barbare langue de notre historien. Citer des mots, des expressions identiques, des tours de phrases analogues est souvent chose facile, mais périlleuse ; on risque de prêter à un auteur ses propres intentions et de prendre pour des effets voulus des rencontres de pur hasard¹. Mais, en laissant de côté ces rapprochements et ces conclusions trop absolues, il est bon de retenir qu'Ammien Marcellin n'est pas un biographe, un anecdotier à la façon de Suétone et de Marius Maximus, qu'il est un vrai historien, que son œuvre, par l'étendue du récit et la gravité du ton, appartient à la vraie histoire, que même elle est digne, malgré de graves et nombreux défauts, de paraître à côté des monuments achevés de Tite-Live et de Tacite.

III. — But de l'auteur.

Les livres d'Ammien Marcellin étaient donc l'histoire de Rome, de l'empire et du monde connu d'alors pendant une période de deux cent quatre-vingt-deux ans (de 96-378), et faisaient naturellement suite aux œuvres de Tacite. Ils avaient le caractère d'une histoire générale, et il ne faudrait pas, avec les frères H. et A. de Valois, en restreindre la portée pour ne voir en eux qu'un monument élevé à la gloire de Julien². On a pu le dire de l'histoire d'Eunape, et à juste titre. Son récit prenait à l'avènement de Claude II le Gothique (268), le prétendu aïeul de la famille de Constantin, et s'étendait longuement sur le règne de Julien, son dernier représentant, en dissimulant les fautes afin de mieux glorifier les hauts faits³. Il n'en est pas ainsi des livres d'Ammien Marcellin. Ils remontaient jusqu'au règne de Nerva pour se terminer au désastre d'Andrinople et à la mort de Valens (378). Dans cette œuvre, le règne de Julien n'a que les proportions qui conviennent à l'ensemble du récit. Sans doute, il est évident qu'Ammien Marcellin a été favorable à Julien. Les qualités du jeune César comme général, administrateur et écrivain, ne pouvaient que faire une forte impression sur l'esprit d'un ancien soldat devenu homme de lettres. Le souvenir des faiblesses de Constance à l'égard des barbares et des misères de son gouvernement faible et despotique était bien fait pour accroître le prestige d'un prince redoutable au dehors et d'une intègre administration au dedans. Aussi l'historien dit, en abordant le récit des exploits de Julien sur les bords du Rhin, qu'il élèvera le ton et mettra en œuvre toutes les ressources de son médiocre génie⁴. Mais il ne faut pas abuser de ces paroles et voir dans cette formule un aveu, le but même de

¹ Wœlfflin, dans *Pauly R. E., Ammianus* ; et dans *Philologi*, XXIX, p. 537. — Müller, *De Ammiano Marcellino*, pp. 7, 10, notes, Posen, 1852.

² De Valois, préface de l'édition d'Ammien Marcellin, Paris, 1681.

³ L'histoire d'Eunape s'arrêtait à la mort de Julien ; elle ne fut reprise que plus tard, à un assez long intervalle de temps. (V. *Fragmenta historic. græcor.*, t. IV, édit. Didot.) Les *Vies des sophistes* de cet auteur donnent encore à ce sujet de nombreuses indications. La mère de Constance Chlore était nièce de Claude le Gothique.

⁴ Ammien Marc., XV, 9, 1.

son œuvre. Le règne de Julien n'est dans l'esprit de notre historien qu'un brillant épisode de sa longue histoire. Ces expressions ne s'étendent pas au delà et ne témoignent rien de plus. C'était là le ton, toujours un peu faux et déclamatoire, des lectures publiques, si bien que l'auteur termine son récit par un appel encore plus retentissant pour célébrer les gloires du règne de Théodose : *Scribant reliqua potiores ætate doctrinisque florentes, quos id, si libuerit, aggressuros procudere linguas ad majores mono stylos*¹. D'ailleurs, quelles que soient les sympathies d'Ammien Marcellin pour Julien, l'historien ne dissimule point, à la façon d'Eunape, les torts du sectaire persécuteur. Il fait ses réserves à plusieurs reprises et il a de généreuses protestations². Il condamne même l'ingratitude de Julien à l'égard de Constance, après tout l'auteur de sa fortune, et les injustes sarcasmes dont le prince philosophe poursuivait la mémoire de Constantin³. Assurément, ce n'est pas ainsi que procède un panégyriste. Loin de faire la part du blâme et de la louange, il s'étudie à atténuer les torts, à dissimuler les fautes quand il ne peut les convertir en éloges. Julien n'est donc point le héros de notre historien : ni le point de départ de son histoire, ni la place occupée par le règne de ce prince dans l'ensemble de l'œuvre, ni les jugements portés sur lui n'autorisent une telle supposition.

Il est d'ailleurs une figure autrement belle et grande que celle de Julien, et qu'Ammien Marcellin se plaît maintes fois à lui opposer comme type et modèle idéal : c'est la figure de l'empereur Marc-Aurèle. L'historien ne prononce jamais son nom qu'avec une sorte de vénération, et il déclare ce prince bien supérieur au jeune César du quatrième siècle, qui cependant se flattait de l'imiter et de l'égaliser⁴. Autant qu'il est permis d'en juger par les nombreuses allusions que fait l'auteur dans les livres qui nous restent, l'histoire du règne du meilleur des Antonins dut occuper dans les annales d'Ammien Marcellin une grande place, et il est bien regrettable -que ces livres soient perdus. Peut-être aurions-nous le dernier mot sur la figure énigmatique de ce prince, et les ombres qui font tache sur sa réputation seraient dissipées. Quoi qu'il en soit, il est certain que notre historien eut un culte pour ce philosophe couronné, dont les qualités de cœur et d'esprit étaient précisément les siennes : un courage suffisant devant l'ennemi, la prudence dans le conseil, le pardon des injures, le sens de tout ce qui est de l'homme, et, avant tout, cette modération, qui était le trait distinctif de l'esprit de notre historien. Malgré ces préférences, son histoire n'en gardait pas moins un caractère général et n'était pas plus consacrée à glorifier Marc-Aurèle que Julien.

Il ne faudrait pas davantage ajouter foi à l'opinion du critique allemand Müller, qui prêté à notre historien une intention morale comme but et fait de lui un réformateur se servant de l'histoire comme d'un moyen de critique et de satire⁵. Ce serait donner aux déclamations d'Ammien Marcellin sur les vices de son temps une portée qu'assurément il n'avait pas en vue. On a dit de même que Tacite avait voulu flétrir le régime impérial coupable de tant de folies dans la personne des premiers Césars. Il est bon de se tenir en garde contre de tels jugements et de ne pas prêter aux anciens de gratuites inventions de l'esprit. Ammien Marcellin n'a pas plus voulu réformer les vices et les travers des

¹ Ammien Marc., XXXI, 16, 9.

² Ammien Marc., XXII, 10, 7 ; 12, 6 ; 14, 3.

³ Ammien Marc., XXI, 10, 8.

⁴ Ammien Marc., XVI, 1, 1 ; XXI, 16, 11 ; XXX, 9, 1.

⁵ A. Müller, *De Ammiano Marcellino*, Posen, 1852.

hommes de son temps que Tacite n'a cru pouvoir ramener la Rome du premier siècle aux principes républicains des Brutus et des Catons. L'un et l'autre ont fait simplement de l'histoire, et comme ils étaient honnêtes, ils n'ont pu que manifester leurs sentiments et protester, le premier contre les stupidités d'un Claude et les folies d'un Néron et la corruption des affranchis, le second contre les faiblesses de Constance, la jalousie de Valens et l'odieux pouvoir des eunuques, maîtres du palais des princes. Ammien Marcellin, comme Tacite, a été moraliste ; mais la morale est restée chez l'un et chez l'autre au second plan, toujours subordonnée à l'histoire. Ils sont à l'occasion peintres de mœurs, mais avant tout historiens.

IV. — Date de la composition.

Il n'est pas indifférent de savoir à quelle date Ammien Marcellin a composé ses livres d'histoire, et les renseignements fournis par l'auteur à ce sujet ne manquent pas de précision. Dans une de ses longues digressions, l'historien voyageur nous parle du Serapeum, fameux temple de Sérapis, à Alexandrie, comme étant alors, si l'on excepte le Capitole romain, la plus grande merveille du monde : *Ita est exornatum ut, post Capitolium quo se venerabilis Roma attollit, nihil orbis terrarum ambitiosius cernat*¹. On avait justement, semble-t-il, inféré de ce texte que l'auteur avait dû composer son histoire, ou du moins en était arrivé à ce point (XXIIe livre), avant la destruction de ce temple, c'est-à-dire avant le mois de janvier 392². Comment, en effet, l'auteur aurait-il pu parler de ce temple comme étant debout et digne d'admiration s'il eût été renversé ? C'était l'opinion de tout le monde. Mais un savant critique, le dernier éditeur des œuvres d'Ammien Marcellin, Victor Gardthausen, s'est inscrit en faux contre cet argument, et a soutenu que, l'historien ayant l'habitude dans ses digressions de copier servilement des sources anciennes, ses dires en pareille matière sont dépourvus d'autorité. *C'est ainsi, ajoute le critique, qu'Ammien Marcellin fait régner encore de son temps sur le trône des Perses la dynastie des Arsacides, laquelle avait été renversée par celle des Sassanides dès l'année 226, et qu'il énumère parmi les peuples de la Bithynie, les Bébryces, que le géographe Ératosthène nous disait déjà de son temps (IIIe siècle av. J.-C.) entièrement disparus*³. Et il n'est que trop vrai, en général, qu'Ammien Marcellin, dans ses digressions, se borne à transcrire ses sources en les juxtaposant⁴. Mais il n'est pas moins vrai qu'il ne néglige jamais d'insérer un renseignement nouveau, une observation personnelle, dans ces mêmes digressions, toutes les fois que l'occasion se présente⁵. Or, parlant du Serapeum à propos de l'Égypte, comment aurait-il omis de faire mention du siège et de la destruction de ce temple si déjà elle avait eu lieu ? Il n'aurait pu l'ignorer, lui homme d'État et politique, en

¹ Ammien Marc., XXII, 46, 12.

² La date précise de la destruction du temple de Sérapis a été l'objet de nombreuses discussions ; mais il ne paraît pas qu'on doive la mettre au delà d'août 391, ni en deçà de janvier 392.

³ Ammien Marc., XXIII, 6, 3-4 ; XXII, 8, 14. V. Gardthausen, *Conjectanea Amminea*, p. 25, Kiliae, 1869. *Die Geographischen Quellen Ammians*, Leipzig, 1879.

⁴ Voir notamment la digression XXIII, 6. L'auteur suit une source de 2-7, et puis la fait suivre d'une autre de 7-9, et puis une autre, etc.

⁵ Ammien Marc., XXII, 8, 1 ; XXII, 15, 1 ; XXIII, 6, 21 : *amnes quos ipsi transivimus* ; XXVII, 4 2 : *quæ vidisse meminimus* ; XXVII, 4, 5 : *ut nunc cernimus*, etc.

relations avec tous les hauts fonctionnaires de l'empire, car l'univers entier retentit de ce coup d'éclat qui assura le triomphe de la politique de Théodose contre le dernier refuge du paganisme. Il faut donc conserver à ce détail toute sa valeur probante et admettre que l'historien en était au moins arrivé au XXIIe livre de son œuvre dans l'année 391 avant la destruction de ce temple.

Cette date est d'ailleurs confirmée par bien d'autres témoignages. Une lettre de Libanius, déjà plusieurs fois citée, nous apprend qu'Ammien Marcellin était à Rome occupé à lire les nombreux fragments de son histoire à mesure qu'il les composait. Cette lettre fut donc écrite pendant que l'historien travaillait à son œuvre. Or, il n'est pas impossible de trouver au moyen du contexte la date de cette lettre. Après avoir félicité son compatriote et ami, le rhéteur lui faisait part de la perte de son fils Cimon, qui mourut en 391¹. Cette date concorde fort bien avec ce que nous avons dit du Serapeum. Elle est encore justifiée par d'autres passages de l'historien. Ammien Marcellin a l'habitude, dès qu'un nom de personnage se présente dans son récit, de nous dire ce qu'il advint de lui dans la suite, quelles fonctions il remplit, comment il mourut. C'est ainsi qu'au livre XXIe, parlant d'Aurelius Victor, l'historien que Julien nomma consul d'Illyrie en 361, il ajoute que le même fut longtemps après préfet de Rome : *Victorem scriplorem historicum Pannoniæ secundæ consularem præfecit Julianus et honoravit œnea statua, virum sobrietatis gratia œmulandum* MULTO POST URBI PRÆFECTUM². Or, nous savons qu'Aurelius Victor fut, en effet, préfet de Rome longtemps après, en 389³. Il nous dit de même, à l'occasion, que Rusticus Julianus mourut plus tard préfet dans l'exercice de sa charge, c'est-à-dire en 388⁴, que Neotherius fut consul et que Tarracius Bassus devint préfet⁵. Or, l'un et l'autre remplirent cette charge en 390⁶. Il est à remarquer que ces rapprochements de date se rapportent aux années 388-391. Évidemment l'auteur n'a pu avoir écrit cette partie de son histoire avant ces dates absolument certaines, et même il faut croire que la pensée ne lui vint de faire ces rapprochements que parce qu'il écrivait pendant que ces magistrats étaient en charge. Quoi qu'il en soit, aucune indication de ce genre ne va au delà de 391, ce qui confirme notre opinion précédente qu'Ammien Marcellin a dû composer son histoire avant la destruction du Serapeum, c'est-à-dire avant 392. Tout porte donc à croire qu'il a écrit durant les années 387-392, et cette date concorde fort bien avec les circonstances politiques qui, comme on l'a dit plus haut, durent amener la retraite d'Ammien Marcellin de ses hautes fonctions administratives.

Des critiques ont cru reconnaître dans l'œuvre d'Ammien Marcellin un point de soudure au commencement du XXVIIe livre⁷. L'historien avait primitivement clos son récit à la mort de Jovien (janvier 384). Mais, encouragé par les applaudissements des lettrés et les garanties qu'offrait un gouvernement sage et pondéré, *modestia fretus præsentis temporis*, dit-il lui-même, il aurait plus tard repris et continué son récit jusqu'à la mort de Valens, à la bataille d'Andrinople (378). Ce sont les six derniers livres de son histoire. M. Ad. Cart prétend que ce

¹ Libanius, *Épist.* 983, et *Oratio* : *De Vita sua*. — Auguste Moëller, *De Amm. Marcellino*, Regimonti, 1864.

² Ammien Marc., XXI, 10, 6.

³ Corsini, *De Præfectis Urbi*.

⁴ Ammien Marc., XXVII, 6, 12.

⁵ Ammien Marc., XXVI, 5, 14.

⁶ Corsini, *De Præfectis Urbi*, 8.

⁷ Ad. Cart., *Quæstiones Ammianæ*, Berolini, 1808.

travail aurait été fait après la mort de Théodose (janvier 395), comme l'indique, croit-il, cet éloge de l'empereur fait par l'historien et qui paraît rétrospectif : *Theodosius junior, dux Mœsiæ, prima etiam tum lanugine juvenis, princeps postes perspectissimus*¹. Cette conjecture, il faut l'avouer, est fondée sur un indice bien léger, et l'éloge que fait l'historien pouvait être adressé aussi bien au prince encore vivant qu'à sa mémoire. De plus, une telle assertion n'est pas sans offrir des difficultés. C'est, en effet, une règle de prudence pour notre historien d'être très sobre de renseignements à l'égard des princes encore vivants et de ne porter sur eux des jugements qu'après leur mort. Ainsi, bien que son histoire s'arrête à la mort de Valens (9 août 378) et que l'empereur Gratien soit mort cinq ans après (25 août 383), l'historien fait le portrait de ce prince à la suite du récit de ses victoires contre les Allemands Lentiens². C'est qu'il écrivait après la mort de Gratien. Au contraire, il se montre plein d'une respectueuse réserve pour l'empereur Théodose, et il ne dit presque rien du jeune Valentinien II, qui périt misérablement en mars 392. D'après cette méthode, notre historien eût certainement fait allusion à ce malheur au livre XXX, 10, 5, où il raconte l'avènement de ce prince et parle de la bonté que Gratien témoigna toujours dans la suite à son jeune frère ; et maintes fois, il aurait eu occasion de se prononcer ouvertement sur l'empereur Théodose lui-même, tandis qu'il se contente de lui donner en passant, une fois sur deux, un éloge banal, indispensable. Cette réserve, ce silence sont pour nous une preuve évidente que l'historien avait achevé la composition de son œuvre avant la mort de Théodose (janvier 395), et même avant celle du jeune Valentinien II (mai 392) ; et du reste, comme il a été dit, toute allusion faite par l'historien aux hommes qui ont joué dans ce temps un rôle politique s'arrête à l'année 391. Ces renseignements suffisent pour établir contre M. V. Gardthausen qu'Ammien Marcellin avait écrit son XXIIe livre avant la destruction du Serapeum, et contre M. Ad. Cart, que, s'il y a un point de soudure au commencement du XXVIe livre, ce point n'est qu'artificiel, apparent : l'historien n'en dut pas moins régulièrement et sans interruption poursuivre son œuvre et la compléter dans le courant de l'année 391, avant la défaite du paganisme à Alexandrie et la mort de Valentinien II (15 mai 392).

C'est à Rome qu'Ammien Marcellin composa ses livres d'histoire. Libanius le dit ouvertement dans la lettre de félicitation qu'il envoya à son compatriote, et les deux chapitres, si curieux et si intéressants, que l'historien a consacrés à la peinture des mœurs des Romains au quatrième siècle, trahissent un témoin oculaire qui a le don de l'observation et qui livre ses impressions personnelles³. D'ailleurs, ce n'est qu'à Rome que l'historien pouvait trouver l'ensemble de documents nécessaires à la composition de son œuvre. C'est là qu'il rencontrait ces riches bibliothèques, fermées pour ses contemporains comme des tombeaux, nous dit-il⁴, mais où il ne craignait pas d'entrer et de s'ensevelir, afin de s'instruire des récits de ses devanciers, de compulsier tous les documents Officiels et tous les écrits propres à lui fournir quelques savantes digressions. C'est à Rome qu'il retrouvait encore les anciens hommes politiques, généraux ou

¹ Ammien Marc., XXIX, 6, 15.

² Ammien Marc., XXXI, 10, 18 : *Præclaræ indolis adolescens, facondus et moderatus et bellicosus et clemens, ad æmulationem lectorum progrediens principum, dum etiam tum lanugo genis inserperet speciosa, ni vergens in ludibriosos adule natura laxantibus proximis semet ad vana studio Cæsaris Commodi convertisset, licet hic incruentus.*

³ Ammien Marc., XIV, 6, et XXVIII, 4, et d'autres passages de moindre importance.

⁴ Ammien Marc., XIV, 6, 18.

fonctionnaires qui, comme lui, vivaient dans la retraite ou le travail de l'étude : Aurelius Victor, Euthère, l'ancien chambellan de Julien¹, Hypathius, beau-frère de l'empereur Constance, consul en 357 et préfet du prétoire d'Italie en 388, ami intime de notre auteur *Hypathius noster*², Eupraxius, questeur de Valentinien et plus tard préfet de Rome, homme de caractère, loyal et indépendant, que notre historien paraît avoir bien connu et estimé³. C'étaient enfin les chefs de l'aristocratie de Rome, les Symmaque et les Prétextat, dont l'historien ne parle jamais qu'avec admiration et, sans doute, parce qu'il était étranger, soldat et fils de soldat, avec un sentiment d'infériorité et de respect⁴.

Ammien Marcellin lut à Rome, en lectures publiques, ses livres d'histoire à mesure qu'il les composait. C'était un usage grec, introduit à Rome au siècle d'Auguste, et un des derniers délabrements de cette aristocratie romaine devenue presque étrangère à toute vie politique. Libanius nous dit qu'Ammien Marcellin eut dans ces lectures beaucoup de succès et il en félicite son ami. Peut-être ne pouvait-il parler autrement et était-il décemment obligé de donner des éloges à un compatriote. Quant à nous, si nous lisons bien entre les lignes et les demi-aveux de l'historien, nous croirions volontiers qu'il ne fut approuvé que par les hommes instruits et sérieux, toujours peu nombreux — qu'en revanche il fut en butte à bien des critiques et des dédains de la part surtout des fils de cette aristocratie de date récente, arrivée des provinces par la voie des honneurs : descendants frivoles d'hommes de mérite, pleins de morgue et de prétention, à la recherche des plaisirs faciles et impatientes de tout travail sérieux⁵. L'historien protesta contre de telles critiques et n'en continua pas moins son œuvre. Chacun de ses livres, d'une longueur à peu près égale, nous représente l'étendue d'une de ces lectures, et, dans son ensemble, son œuvre nous offre l'aspect d'un cours de professeur d'histoire, publiant ses leçons telles quelles, sans avoir eu le temps de les remanier pour enlever tout ce qui était accordé aux exigences d'un auditoire.

Après ces études préliminaires sur l'ensemble de l'œuvre de notre historien, entrons plus avant dans le sujet. Nous rechercherons d'abord où Ammien Marcellin puisa les documents qui sont comme le fond et la matière de ses récits, en un mot, quelles furent ses sources ; et puis, nous étudierons le travail d'élaboration et de critique qu'il a fait subir à ces premières données.

¹ Ammien Marc., XVI, 7, 2-4.

² Ammien Marc., XXIX, 2, 46.

³ Ammien Marc., XXVII, 6, 14 ; XXVIII, 1, 25. — Symmachus, *epist.* lib. X, 65.

⁴ Ammien Marc., XXVII, 3, 3 ; XXII, 7, 6 ; XXVII, 9, 8.

⁵ Ammien Marc., XIV, 6, 18-19 ; XV, 1, 1 ; XXVIII, 4, 7.

CHAPITRE II. — LES SOURCES.

L'étude et la recherche des sources d'Ammien Marcellin comprennent trois questions : — Quels sont les auteurs dont il s'est servi pour composer la première partie de son œuvre, aujourd'hui totalement perdue, qui s'étendait depuis l'avènement de Nerva jusqu'à la complète possession de l'empire par Constantin (de 96 à 324). — Quels furent ses -moyens d'information pour la connaissance des faits de son temps (de l'an 324 à 378), objet de la seconde partie de son œuvre et dont nous avons dix-huit livres, du XIVE au XXXIe, embrassant une partie du règne de l'empereur Constance (353 à 361), et les règnes de Julien (361-363), de Jovien (363-364), de Valentinien Ier (364-376), et de Valens (364-378). — Enfin d'après quelles données l'historien a-t-il écrit ces nombreuses digressions géographiques insérées dans le récit et notamment la digression sur les Gaules. Étudions d'abord les sources des livres perdus.

I. — Marius Maximus.

Il n'est pas facile de répondre à la première question proposée, vu que la partie historique de l'œuvre d'Ammien Marcellin qui lui correspond est entièrement perdue. C'est seulement par des conjectures fondées sur les allusions que l'auteur fait en passant aux récits de ses livres précédents que nous pourrions soupçonner quelles furent les sources de notre historien pour cette longue période de temps (96-324). Cette recherche pourrait paraître tout d'abord inutile si elle ne devait avoir des résultats éminemment propres à nous donner une idée exacte de l'importance de l'œuvre entreprise par notre historien.

Nous avons déjà établi qu'Ammien Marcellin avait donné à cette première partie une étendue beaucoup plus considérable qu'on ne l'a cru communément, et nous savons, par maintes déclarations de l'historien, qu'il aimait les longs récits, pleins et entiers, qu'il se mettait peu en peine des critiques de ces détracteurs pâlis à la lecture d'une œuvre de longue haleine. Quant à lui, la brièveté n'est louable que lorsqu'elle élague les développements inutiles sans rien dérober à la connaissance des choses¹. Nous savons que si l'historien remonte jusqu'aux temps de Nerva, c'est pour faire suite à l'histoire de Tacite, combler une grande lacune, renouer la chaîne interrompue des grands historiens latins. Cela connu, il est évident qu'Ammien Marcellin n'a pas dû s'en tenir pour la première partie de son histoire aux maigres abrégés, à la mode parmi ses contemporains, ni aux chroniques scandaleuses reproduites par les auteurs de l'*Histoire auguste*. Il dut remonter aux sources, aux papiers officiels entassés dans les bibliothèques de Rome. Il eut recours surtout aux historiens grecs du troisième siècle, chez qui les traditions de la grande histoire s'étaient encore maintenues et qu'Ammien Marcellin, Grec lui-même, connaissait mieux que tout autre. Ainsi dut-il en être si nous en jugeons par l'idée générale que nous nous sommes faite de l'œuvre de notre historien ; nous en serons assurés si nous contrôlons ses faits et dire sur l'histoire du passé, livrés en passant par allusions, et si nous les comparons aux récits conservés des historiens grecs Dion Cassius, Hérodien, Dexippe, etc.

¹ Ammien Marc., XV, 1, 1.

Toutefois, parmi ces annalistes et biographes latins du troisième et quatrième siècles, si méprisés de notre historien, il en est un à qui, quoi qu'il en dise, il paraît avoir emprunté des renseignements et même un procédé de composition. C'est Marius Maximus, auteur satirique d'une histoire des empereurs depuis Trajan jusqu'à Alexandre Sévère. Sa renommée était fort grande, et les auteurs de l'*Histoire auguste* le citent sans cesse. A la fin du quatrième siècle, si nous en croyons Ammien Marcellin, Juvénal et Marius Maximus étaient entre toutes les mains. Ces récits détaillés, semés de traits piquants et d'aventures scabreuses, étaient bien faits pour le goût blasé des lettrés de ce temps. Ammien Marcellin proteste avec dépit contre cette faveur générale, mais il ne dut pas moins emprunter à ce biographe bien des détails sur la vie privée des princes du deuxième et du troisième siècles.

Nous savons, en effet, qu'il était dans les habitudes d'Ammien Marcellin de faire à la fin de chaque règne un portrait du prince, de résumer ses qualités et ses défauts, et, à cette occasion, de parler de ses ancêtres, de son éducation, des charges qu'il avait remplies avant d'arriver à l'empire. Ce procédé, nous le retrouvons à la fin du règne de Valentinien Ier. *Il est bon maintenant, nous dit-il, comme nous l'avons fait quelquefois, ut aliquotiens fecimus, de résumer en peu de mots le règne de ce prince en remontant jusqu'aux commencements de son père*¹. Or, ce procédé était précisément celui que Marius Maximus employait dans ses *Biographies*, et on le retrouve encore dans la vie de l'empereur Hadrien par Spartien, qui le tenait certainement de Marius Maximus². Il n'est pas douteux qu'Ammien Marcellin n'ait appliqué le même système aux empereurs du deuxième et du troisième siècles comme à ceux du quatrième, et n'ait fait en particulier le portrait de ceux qui, comme Valentinien, étaient les premiers de leur famille à revêtir la pourpre des Césars : *ut aliquotiens fecimus*. L'historien dut emprunter à Marius Maximus, outre le cadre et le procédé, les traits les plus propres à rendre la physionomie de ces princes. C'était un moyen assuré de provoquer les applaudissements des auditeurs des lectures publiques, et l'historien ne les repoussait pas. C'est ainsi que le détracteur acéré des Faustines du deuxième siècle aura été une des sources de notre historien pour cette première partie de son œuvre.

II. — Dion Cassius et Hérodien.

Ammien Marcellin ne prit guère qu'un cadre et des traits de mœurs aux *Biographies* de Marius Maximus ; c'est aux vrais et graves historiens du troisième siècle qu'il paraît avoir emprunté la suite des événements. Dion Cassius (155-240) est le premier en date qui paraît avoir servi de source à notre historien. Fils

¹ Ammien Marc., XXX, 7, 1.

² E. Perino : *De fontibus Vitarum Hadriani et Septimi Severi imperatorum ab Ælio Spartiano conscriptarum*, Fribourg en Brisgau, 1881. Dans ce travail, l'auteur prouve que, pour écrire la *Vie d'Hadrien*, Spartien s'est servi de Marius Maximus. Les quatre premiers chapitres ne sont qu'un résumé fait d'après le procédé de ce biographe. Quant à Marius Maximus lui-même, de nombreux travaux ont été faits en Allemagne, mais on n'est point arrivé à reconstituer sa personnalité. On ne saurait dire même s'il faut le confondre avec ce lieutenant de Sévère qui commanda, au titre de *Dux*, contre Pescennius Niger, et que Spartien dit avoir été très sévère : *legatus severissimus*. (*Vie de Niger*.)

de la Grèce et élève des rhéteurs, il prit dans les plus hautes charges de l'empire l'expérience des affaires, fut nommé sénateur sous l'empereur Commode, préteur en 194 et plusieurs fois consul. Son *Histoire romaine*, écrite en grec, remontait jusqu'aux origines de Rome, mais avait pour objet principalement l'empire depuis l'avènement des Césars. Elle s'arrêtait à l'an 229, au consulat d'Alexandre Sévère et de Dion lui-même. Des vingt derniers livres (LXI-LXXX), de l'an 54 à 229, nous n'avons plus que l'abrégé de Xiphilin rédigé dans le onzième siècle. Ce n'est donc qu'à travers les maigres extraits d'un abrégiateur que nous pourrions retrouver le texte de Dion et le comparer aux rares allusions que fait Ammien Marcellin aux récits perdus de ses premiers livres. Faute de points d'appui suffisants, la comparaison devient fort difficile. Cependant, il est des rapprochements assez curieux qui nous autorisent à affirmer ce que nous avons d'abord conjecturé : qu'Ammien Marcellin avait eu recours aux graves historiens grecs et d'abord à Dion Cassius.

Dans son récit de l'expédition de Julien en Perse, Ammien Marcellin raconte que l'armée romaine passa, au retour, près de Hatra, place forte située dans le désert, au delà du Tigre, que Trajan et Sévère essayèrent inutilement de prendre d'assaut, et comme nous l'avons dit en racontant les actes de ces princes, ajoute l'historien, *ut in eorum actibus has quoque digessimus partes*¹. Or, Xiphilin est le seul historien qui parle de cette désastreuse tentative de Trajan, et Xiphilin n'écrivait que d'après Dion², Il est donc probable qu'Ammien Marcellin avait de même emprunté à Dion le récit des événements du règne de Trajan. Cet indice n'est pas le seul ; nous en trouvons d'autres qui concernent l'empereur Hadrien. Ammien Marcellin, parlant de Valentinien Ier, dit que ce prince était jaloux de toute supériorité, et ajoute qu'il se souvient d'avoir lu que l'empereur Hadrien était rongé du même vice : *Quo vitio exarsisse principem legimus Hadrianum*³. Or, Xiphilin nous dit encore, d'après Dion, que la jalousie de ce prince à l'égard des talents supérieurs ruina un grand nombre de gens et causa la perte de quelques-uns⁴. Ailleurs, Ammien Marcellin, parlant de la crédulité de Julien, la compare à celle d'Hadrien : *Præsagiorum sciscitationi nimiae deditus ut æquiparare videretur in hac parte principem, Hadrianum*⁵. Or, nous savons encore par Xiphilin que Dion avait fait à ce prince le même reproche⁶ : coïncidence digne de remarque, car le reproche, si nous en croyons M. Duruy, était peu fondé. Quoi qu'il en soit, il paraît certain qu'Ammien Marcellin avait largement puisé dans les livres de Dion et avait adopté ses jugements. Et cela devait être. Ammien Marcellin, ayant voulu continuer Tacite et non Suétone, avait dû recourir à Dion Cassius, le seul historien qui offrît de sûrs et abondants matériaux pour cette période de temps qui va du moins jusqu'à la mort de Marc-Aurèle (180), point où commence l'*Histoire des Empereurs* d'Hérodien.

Ce dernier fut pour Ammien Marcellin un auteur préféré, une source principale. Casaubon le premier l'a signalé dans ses notes, et, après lui, Henri de Valois, cet érudit français du dix-septième siècle, trop peu connu chez nous, mais qu'en Allemagne on appelle encore de nos jours le vrai restaurateur du texte d'Ammien

¹ Ammien Marc., XXV, 8, 5.

² Dion, LXVIII, 31.

³ Ammien Marc., XXX, 8, 10.

⁴ Dion, LXIX, 3.

⁵ Ammien Marc., XXV, 4, 47.

⁶ Dion, LXIX.

Marcellin¹. Enfin, un critique allemand, Ern. Schneider, s'autorisant de ces données générales, s'est imposé l'ingrat travail de rechercher, phrases par phrases, dans quelle mesure notre auteur s'aida de l'historien grec². De tous ces rapprochements, patiemment cherchés, tous assurément ne sont pas concluants, mais il en ressort, comme vérité générale, qu'Ammien Marcellin avait largement mis à contribution cet historien ; qu'il l'avait même étudié et pratiqué au point de reproduire ensuite les expressions sans en avoir conscience.

Hérodien (170-240 environ) était natif d'Alexandrie. Il fut d'abord rhéteur, vint à Rome, où il remplit des charges importantes, et, rendu à la vie privée, il mit à profit ses loisirs en écrivant l'*histoire des empereurs* de son temps, depuis la mort de Marc-Aurèle jusqu'à l'avènement du jeune Gordien (180-239). Historien rhéteur, il aime les procédés de l'art, les mots à effet, les harangues de convention et les scènes dramatiques. Photius l'avait en haute estime. Au seizième et au dix-septième siècles, il était fort en honneur et, comme auteur classique, mis entre les mains des élèves. Notre Rollin le citait avec plaisir. On a loué sa probité, sa narration correcte et élégante ; mais, avec M. Duruy, on doit faire des réserves sur la manière un peu sophistique et théâtrale de l'écrivain³.

Hérodien plut à notre historien autant peut-être par ses défauts que par ses qualités, et il est certain qu'il lui servit de guide pour toute cette période de temps de 180-239. Il y a des passages d'Ammien Marcellin qui paraissent textuellement transcrits des pages de l'historien grec. C'est ainsi que l'un et l'autre, parlant de la passion de Commode pour les jeux du cirque, donnent les mêmes détails, à savoir : que ce prince tua un jour dans l'amphithéâtre jusqu'à cent lions et par autant de flèches, sans que jamais la main trahît son coup⁴. Le nom du jeune sénateur Quintianus, que Quadratus arma et décida à frapper Commode, au moment où ce dernier entrait dans l'amphithéâtre pour assister aux jeux, ne se trouve que dans Hérodien, et, après lui, dans Ammien Marcellin⁵. Dion Cassius, Lampride, et, après eux, Zonaras et Xiphilin, nomment Claudius Pompeianus comme auteur de cet attentat⁶ ; preuve évidente que notre historien avait abandonné, à l'avènement de Commode, sa première source pour s'attacher au récit d'Hérodien⁷. Cette fidélité de l'historien latin va jusqu'à reproduire, avec les mêmes faits, les mêmes allusions faites par le rhéteur grec aux événements antérieurs. Ainsi l'un et l'autre, parlant de la défaite que Pescennius Niger éprouva dans le golfe d'Issus, font pareillement allusion au désastre de Darius vaincu par Alexandre dans ce même lieu⁸.

¹ Ammien Marc., édit. des frères de Valois, 1680, pp. 230, 468 : *Mulla ex Herodiano mutuari solet Amm. Marc.* — Ammien Marc., édit de Wagner, III, 274. — Édit. de Vict. Gardthausen, préface, p. XXV.

² Ern. Schneider, *Quæstiones Ammianæ*, Berolini, 1879.

³ V. Duruy, *Hist. des Romains*, VI, 203.

⁴ Hérodien, I, 15, 6 ; Ammien Marc., XXXI, 10, 9.

⁵ Hérodien, I, 8, 5 ; Ammien Marc., XXIX, 1, 17.

⁶ Dion Cassius, LXXII, 4 ; Lampride, *Vie de Commode*, 1.

⁷ Un autre fait peut être donné à l'appui de cette conjecture. Hérodien croit que Plautianus, préfet du prétoire sous l'empereur Sévère, ourdit véritablement un complot contre la vie de ce prince. Dion, au contraire, ne l'a pas cru. Or, Ammien Marcellin, dans une courte allusion, donne à entendre qu'il s'en rapporta au premier. Comme Hérodien, il ajoute foi à un complot réel, et nous dit que Sévère eût été tué si son jeune fils ne l'eût sauvé. (Hérodien, III, 4, 3 ; Ammien Marc., XXVI, 8, 15.)

⁸ Hérodien, III, 4, 3 ; Ammien Marc., XXVI, 8, 15.

Ammien Marcellin emprunta à Hérodien plus que des faits historiques, il lui prit encore d'importantes digressions. Il rapporte que l'empereur Julien, se rendant de Constantinople à Antioche, passa à Pessinunte pour visiter les antiques débris du temple de la mère des dieux. C'est de là que, pendant la seconde guerre punique, Scipion Nasica transporta à Rome la statue de la déesse. Et l'auteur ajoute : *Cujus super adventu Italiam pauca cum aliis huic materiæ congruentibus in actibus principis Commodi digessimus per excessum*¹. Comment Ammien Marcellin put-il être ainsi amené à insérer cette digression dans son récit ? Hérodien raconte que Maternus, ayant organisé une bande de brigands, pillait les villes de la Gaule et de l'Espagne. A la fin, Commode se décida à envoyer une armée pour les réduire, et la bande, sur le point d'être cernée, se dispersa en se donnant rendez-vous à Rome, afin d'y tuer l'empereur à la faveur des désordres qui accompagnaient les fêtes de la déesse. Le complot avorta ; mais à l'occasion de ce fait, Hérodien fait une digression sur le culte de Cybèle et raconte comment sa statue fut autrefois apportée de l'Asie à Rome. Ammien Marcellin avait donc suivi pas à pas le récit d'Hérodien et avait comme lui raconté non seulement la conjuration de Maternus, mais encore l'enlèvement de la statue de la mère des dieux et l'espèce de culte qui lui était rendu².

Ces rapprochements ne sont pas les seuls et l'on pourrait en indiquer bien d'autres. Ils seraient encore plus nombreux si les premiers livres de notre historien n'étaient pas perdus. L'on aurait alors pour termes de comparaison, non plus quelques rares allusions faites en passant, mais le texte de l'auteur, et l'on pourrait déterminer dans quelle mesure Ammien Marcellin s'est inspiré du récit d'Hérodien. Toutefois, notons encore que, dans sa manière d'entendre l'histoire, il s'est conformé à son modèle. Hérodien, en sophiste et rhéteur, fit dans son *Histoire des Empereurs* œuvre d'art, donnant un soin particulier aux descriptions, multipliant les digressions, inventant de toute pièce les discours qu'il prête à ses personnages. Ainsi fit Ammien Marcellin, insérant à tout propos et hors de propos, dans son récit, mille hors-d'œuvre, anecdotes et citations, prêtant aux personnes des discours vraisemblables, poussant enfin l'esprit d'imitation jusqu'à reproduire les paroles d'Hérodien à l'occasion d'événements analogues³.

Il ressort évidemment de cet ensemble de faits que notre auteur s'aida largement de l'œuvre de l'historien grec, et l'on peut admettre comme certain qu'à partir de l'avènement de Commode il mit de côté Dion Cassius pour lui préférer Hérodien.

Cette préférence ne doit pas nous étonner. Il y avait dans le talent d'Hérodien quelque chose de plus brillant et de plus oratoire que dans celui de Dion Cassius. Voici un exemple entre mille. Le farouche Maximin, meurtrier d'Alexandre Sévère, apprenant que le Sénat l'a déclaré ennemi public et lui oppose les deux Gordiens proclamés en Afrique, tient à ses soldats le discours suivant : *Camarades, les Africains ont trahi leurs serments, c'est leur coutume. Ils ont élu pour maître un vieillard à qui le tombeau conviendrait mieux que l'empire. Le très vertueux Sénat, qui jadis assassina Romulus et César, m'a déclaré ennemi de la patrie tandis que je combattais et triomphais pour lui. Marchons contre le*

¹ Ammien Marc., XXII, 9, 5.

² Hérodien, I, 11. — Ammien Marc., XXII, 9, 6 ; de Valois, *Annotat. ad Ammien Marc.*, p. 320. L'historien cite même d'après Hérodien les diverses interprétations qu'on peut donner au nom de la ville de Pessinunte.

³ Ammien Marc., XXI, 13, 15 ; de Valois, *Annotat. ad Ammien Marc.*, p. 130 ; Hérodien, II, 10, 6.

Sénat et les Africains, tous leurs biens sont à vous¹. Tel est le fier langage qu'Hérodién prête à un soldat d'origine barbare, sachant à peine parler latin, qui ne s'était élevé aux premiers grades de l'armée que parce qu'il terrassait seize lutteurs sans perdre haleine, mangeait quarante livres de viande et buvait une amphore de vin par jour². Le rhéteur aux savantes antithèses, avec ses réminiscences historiques, se retrouvait dans l'écrivain. C'est par là qu'il plut à Ammien Marcellin. Il y avait dans l'esprit de l'un et de l'autre quelque chose de ce génie grec, si fin et si subtil, si avide de beau langage jusque dans les siècles de décadence. D'ailleurs, c'était à ce prix qu'Ammien Marcellin était sûr de gagner les suffrages d'un auditoire de lettrés qui recherchaient beaucoup plus la nouveauté que la justesse dans la pensée et l'expression.

III. — Dexippe.

L'*Histoire des Empereurs* d'Hérodién va jusqu'à l'année 239, à la fin du règne de Maximin. A qui donc dut avoir recours notre historien pour le récit de l'autre moitié du troisième siècle ? Autant qu'il est permis de le conjecturer, ce fut encore un grave historien grec qui défraya le nôtre et lui servit de source.

Ammien Marcellin, parlant au quatorzième livre de la férocité du César Gallus, en Orient, et des excitations de sa femme Constantine, mentionne en passant la conduite opposée de la femme de Maximin. Elle s'appliquait, dit-il, à calmer le farouche empereur avec cette douceur qui convient si bien à la femme : *Ut in Gordianorum actibus factitasse Maximini truculenti illius imperatoris retulimus conjugem*³. Où donc Ammien Marcellin put-il trouver ce piquant trait de mœurs ? Ni Hérodién qui clôt son récit à la fin du règne de Maximin, ni Capitolin, auteur d'une Vie de cet empereur, ne font seulement mention de cette femme. Un renseignement fortuit fourni par un chronographe byzantin, George le Syncelle, va nous mettre sur la voie. Il rapporte que cette malheureuse fut tuée par son mari, et cette indication il la tient de l'historien grec Dexippe⁴. Il n'y a point de témérité à supposer que Dexippe parlait à ce sujet des rapports de cette épouse infortunée avec le cruel empereur et donnait les motifs du crime qu'Ammien Marcellin nous laisse entrevoir. Ce Dexippe aurait-il servi de source à notre historien pour le récit des événements de la seconde moitié du troisième siècle ?

Publius Hérennius Dexippus était un Athénien, orateur et historien, justement célèbre par ses discours et ses écrits, comme le témoigne encore l'inscription du socle de la statue qui lui fut élevée. Il vécut, nous dit Suidas, sous le règne des empereurs Valérien, Gallien, Claude le Gothique et Aurélien. Ce -rhéteur, homme de lettres, fut encore, comme Xénophon, un brave soldat. Après une paix qui durait depuis cinq cents ans, Dexippe sut ranimer le courage militaire dans le cœur de ses concitoyens et opposer aux barbares une énergique résistance. Trebellius Pollion raconte, dans sa *Vie de Gallien*, que les féroces bandes des Scythes (Goths), déjà maîtres d'Athènes, furent battues et dispersées par les Athéniens, qui avaient pour chef l'héroïque Dexippe, en 262⁵. Ce rhéteur,

¹ Hérodién, liv. VII.

² Capitolin, *Vie de Maximin*.

³ Ammien Marc., XIV, 1, 8.

⁴ George le Syncelle, édit. Dindorf, p. 680.

⁵ Trebellius Poll., *Gallieni duo*, cap. XIII. *Scythæ... ab Atheniensibus duce Dexippo, scriptore horum temporum, victi sunt.*

improvisé soldat, fut encore un grave historien, et Photius, ce fin lettré du neuvième siècle, trop épris peut-être des artifices de la rhétorique, ne craint pas de le comparer à Thucydide, qui est pourtant si peu rhéteur. Ses œuvres les plus connues sont : 1° une *Histoire des Temps* : *χρονική Ἱστορία*, sorte de chronographie en douze livres qui embrassait autant de siècles depuis les temps historiques de la Grèce jusqu'à la première année du règne de Claude II (269) ; 2° un récit des événements qui suivirent la mort d'Alexandre, intitulé : *Τά μετὰ Ἀλέξανδρον* ; 3° le tableau développé de la formidable invasion gothique qui se déchaîna sur l'empire romain de 250 à 275, intitulé : *Τά Σκυτικά*.

Les œuvres historiques de Dexippe eurent du succès. Elles servirent à défrayer les biographies des pâles auteurs de l'Histoire Auguste, telles que les vies d'Héliogabale et d'Alexandre Sévère, par Lampride ; des Maximins, des Gordiens, de Maxime et de Balbin, attribuées à Julius Capitolinus ; des Trente Tyrans, de Gallien et de Claude, par Trebellius Pollion. Après Marius Maximus, Dexippe est l'auteur le plus cité par ces compilateurs sans talent. Plus de cent ans après, Eunape jugeait bon de continuer l'histoire des temps de Dexippe et de s'autoriser du nom de son illustre devancier : *Ἡ μετὰ Διέξηππον ἱστορία χρονική*. De tous les travaux de ce courageux athénien, il ne reste que des fragments. C'est une perte bien regrettable que les maigres récits de Lampride et de Capitolin sont loin de compenser. Encore même ces auteurs font-ils défaut pour le récit des événements depuis la mort de Gordien III jusqu'à l'avènement de Valérien (244 à 254). Cette période de temps ne nous est connue que par quelques pages de Zosime et de Zonaras. Les travaux de Dexippe combleraient heureusement cette lacune. A son défaut, il est encore regrettable que les premiers livres d'Ammien Marcellin soient perdus. On ne peut clouter, en effet, que pour le récit des faits arrivés depuis l'avènement des Gordiens jusqu'à la mort de Claude II (239-270) notre auteur n'ait eu recours à l'œuvre d'un grave historien, ami des lettres et soldat comme lui.

La preuve en est dans la mention déjà faite du rôle que joua auprès de son mari l'épouse de l'empereur Maximin, allusion que nous retrouvons seulement dans Ammien Marcellin et, après lui, dans Georges le Syncelle, qui s'était inspiré de Dexippe. Cette indication n'est pas la seule. Au moment d'entreprendre le récit de l'invasion des Goths, des Huns et des Mains, en 376, Ammien Marcellin se recueille un instant et proteste contre le relâchement des hommes de son temps qui, pour excuser leur inertie en présence des barbares, prétendaient que l'empire n'avait jamais été en butte à d'aussi terribles assauts. Il rappelle les incursions des Quades et des Marcomans, sous le règne de Marc-Aurèle, et surtout les invasions des Scythes aux temps de Dèce, de Valérien et de Gallien, de Claude et d'Aurélien. Ces bandes, dit-il, traversèrent le Bosphore sur deux mille vaisseaux, ravagèrent les bords de la Propontide et s'en revinrent après avoir perdu le plus grand nombre des leurs. Les deux Decius tombèrent en combattant ces barbares. Les villes de la Pamphylie furent assiégées, les îles ravagées, la Macédoine tout entière livrée aux flammes. Les habitants de Cyzique et de Thessalonique furent longtemps contenus dans les remparts par une multitude d'assiégeants ; Anchialos fut prise et dans le même temps Nicopolis, ce trophée des victoires de Trajan contre les Daces. Après des défaites sanglantes, tour à tour subies et données, Philippopolis fut détruite et cent mille hommes, s'il faut en croire les *Annales*, furent passés au fil de l'épée. De là les hordes barbares se répandirent dans l'Épire, la Thessalie et la Grèce. Ils les dévastèrent jusqu'au jour où un glorieux chef, Claude le Gothique, et après lui Aurélien, ce dur soldat, eurent tiré vengeance des envahisseurs et les eurent

repoussés pour longtemps¹. Ces souvenirs, ces allusions sont bien d'un homme qui possède l'histoire de ces temps pour l'avoir déjà racontée. Or, à qui notre historien put-il emprunter ces données si ce n'est à Dexippe lui-même, héros et historien de ces guerres dans les Scythiques : *Τά Σκυτικά* ? Tout le prouve, car tous les renseignements fournis par Ammien se retrouvent séparément dans d'autres auteurs, qui déclarent les tenir de Dexippe. Ainsi Trebellius Pollion, dans la vie de Claude II, parle de ces audacieux barbares qui traversèrent le Pont-Euxin sur deux mille vaisseaux, de la prise d'Anchialos et de l'attaque de Nicopolis². Georges le Syncelle cite le siège et la prise de Philippopolis³. Il n'est pas jusqu'au nom de *Scythes* que notre auteur donne en cette occasion, comme Dexippe, à ces barbares venus des frontières du Nord-Est, qui ne prouve une commune origine. Évidemment, Ammien Marcellin n'a pu emprunter toutes ces données, si conformes d'ailleurs, qu'au récit de l'historien grec, de celui que Photius appelait le Thucydide du troisième siècle. H. de Valois, dans ses *Commentaires*, et le dernier éditeur des *Fragments des historiens grecs*, Müller, ont noté qu'Ammien Marcellin, dans cette revue rétrospective, ne paraît pas avoir présenté les faits dans leur ordre chronologique. C'est possible, car l'auteur citait souvent de mémoire dans une sorte de développement oratoire que comportaient les lectures publiques. Toutefois, l'histoire de cette période de temps (250-275) est difficile à établir, faute de documents. Tel siège ou telle action que l'on rapporte à une seule date peuvent avoir été doubles. Nicopolis, par exemple, fut assiégée au temps de Claude et l'avait été, vingt ans auparavant, sous le principat de Decius. Il faut donc prendre garde d'accuser à la légère Ammien Marcellin d'inexactitude. Pour l'affirmer, il faudrait comparer son récit à celui de Dexippe, source première de tous les récits qui ont trait à ces temps malheureux.

Dexippe fut donc, après Dion Cassius et Hérodien, une source principale pour Ammien Marcellin. Il lui servit de guide pour la période de temps qui va de 239 à 270. Ce choix s'imposait d'ailleurs à notre historien, car Dexippe avait écrit en grec et avait donné à son récit d'amples développements. Ce nouveau Thucydide, homme de guerre et de lettres, ne pouvait que convenir au brave compagnon d'armes d'Ursicin et de Julien. Du reste, le lecteur attentif qui considère les fragments des œuvres de cet historien et les compare aux récits d'Ammien Marcellin ne peut manquer d'y retrouver un certain air de famille. De part et d'autre, ce sont de longues descriptions de sièges, de machines de guerre et de combats, le tout entremêlé de discours qui donnent la raison vraisemblable des événements. Tout porte à croire que notre historien emprunta à son devancier, avec les données historiques, le plan, la forme du récit, ample et copieuse comme celle des mémoires, et qu'il la combina à son insu avec la manière plus oratoire et plus artificielle d'Hérodien. Il y a tout à la fois du soldat et du rhéteur dans le genre adopté par Ammien Marcellin. Cette imitation, plus inconsciente que voulue, a pu aller parfois jusqu'à reproduire en latin des expressions toutes grecques. H. de Valois a cru retrouver dans notre auteur plusieurs formes de langage employées par Thucydide⁴, et un critique allemand a dit qu'Ammien Marcellin avait dû étudier le grand historien grec avec plus de

¹ Ammien Marc, XXXI, 5, 15.

² De Valois, *Annotationes ad Ammian. Marcell.*, p. 628, et Lindembrog, p. 79.

³ Müller, *Fragmenta historic. græcor.*, édit. Didot, t. III, *Dexippe*.

⁴ De Valois, *AnnotatiOnes ad Ammian. Marcell.*, p. 291.

soin que tout autre¹. Il est permis de croire que ces prétendus emprunts faits au grave auteur de l'histoire de la guerre du Péloponnèse n'étaient qu'indirects. Peut-être remontent-ils simplement, à Dexippe qui, d'après Photius, s'était pénétré du génie de Thucydide, son modèle, et l'avait souvent imité².

IV. — Les successeurs de Dexippe : Praxagoras, etc.

L'*Histoire des temps* de Dexippe fut continuée, un siècle plus tard, par le sophiste Eunape, sous ce titre : *Ἡ μετὰ Διέξηπον ἱστορία χρονική*. Il est donc probable que dans l'intervalle de temps aucune œuvre du même genre n'avait été entreprise. L'histoire d'Eunape prenait les faits à la mort de Claude II le Gothique (270) et les conduisait jusqu'à la dixième année du règne d'Arcadius en 404. Elle fut composée à deux reprises, comme le dit Eunape lui-même dans ses *Vies des Philosophes*³.

La première partie s'arrêtait, selon Müller, à la fin du règne de Théodose (395), et partant aurait été écrite après cette date. La deuxième partie n'aurait été écrite qu'après un assez long intervalle de temps, vers 414, et aurait été interrompue par la mort de l'auteur⁴. D'après ces données, justifiées par les textes, Eunape aurait composé son histoire quelques années après Ammien Marcellin. Ce dernier n'a pu donc s'inspirer en rien de l'œuvre du sophiste-médecin de Sardes pour continuer ses récits à partir du point où l'avait laissé l'historien Dexippe (270). Du reste, au témoignage de Photius, Eunape n'avait consacré que le premier livre de son histoire à une courte révision des faits qui avaient précédé le règne de Julien (270-355). Cette esquisse rapide n'aurait pu être d'une grande utilité à un auteur comme Ammien Marcellin qui se plaît dans les larges développements. Où donc notre historien dut-il prendre le récit des événements accomplis dans cet intervalle de temps ? Quelles ont été ses sources pour la période qui s'étend depuis la mort de Claude II le Gothique (270) jusqu'au triomphe de Constantin sur tous ses compétiteurs (324), point auquel s'était arrêtée, selon nous, la première partie de l'œuvre d'Ammien Marcellin ?

Junius Tibérianus, préfet de Rome sous Dioclétien, demandait un jour à Vopiscus, un des auteurs de l'*Histoire Auguste*, si l'on avait écrit la vie du brave empereur Aurélien. Des Grecs l'ont fait, répondit Vopiscus, mais pas un historien latin. Le préfet, qui était parent de la famille d'Aurélien, s'indigna de cette négligence. Il invita l'historien à écrire la vie de ce rude soldat et mit à sa disposition les éphémérides où le prince avait fait consigner tous les actes de son règne⁵. Quelques autres indications de Vopiscus nous apprennent encore qu'un historien grec, Onasimos, avait écrit la vie de Probus, qui fut le vrai successeur d'Aurélien et périt comme lui de la main des soldats (276-282)⁶. Un certain Claudius Eusthènes, qui remplit de hautes fonctions dans la chancellerie de Dioclétien, écrivit en grec la vie de ce prince et celles de Maximien, de Galère et de

¹ H. Michaël, *De studiis Ammiani Marcellini Ciceronianis*, p. 2.

² Photius, *In Bibliotheca*.

³ Eunape parle des faits arrivés sous Théodose et avant lui comme ayant été déjà racontés, et des faits arrivés plus tard comme devant être racontés, dans la vie de Priscus, au sujet d'Hilarius, qui fut tué par les Goths en 396.

⁴ Müller, *Fragmenta historic. græcor.*, t. IV, p. 8.

⁵ Vopiscus, *Aurélien*.

⁶ Vopiscus, *Proculus, Bonosus et Carus*.

Constance Chlore. Praxagoras enfin, un Athénien, écrivit, toujours en grec, une vie de l'empereur Constantin, où, quoique païen, il fit preuve, au témoignage de Photius, d'un grand esprit de justice à l'égard du premier empereur chrétien¹.

Ammien Marcellin s'est-il inspiré pour l'histoire de ces temps (270-324) des récits de ces biographes ? Il n'est pas facile de répondre faute de points d'appui pour comparer les textes. D'un côté, les œuvres d'Onasimos, d'Eusthènes, de Praxagoras ont péri ; d'un autre, les premiers livres d'Ammien Marcellin sont perdus, et les allusions qu'il se permet dans la suite du récit ne donnent pas des renseignements suffisants. Il suffit de noter ici que les Vies de tous ces princes furent d'abord écrites en grec, et que les Vopiscus et autres abrégiateurs latins les mirent en œuvre pour écrire leurs biographies².

Toutefois, il est permis de croire qu'Ammien Marcellin emprunta toutes les données aux auteurs grecs originaux plutôt qu'aux pâles reproductions de ces scribes latins. Il était grec par la naissance, et, comme tel, il eut toujours pour les auteurs qui avaient écrit, cette langue une préférence marquée. En outre, l'idée qu'il se faisait des exigences de l'histoire qu'il voulait exacte, pleine et entière, son amour du travail et sa patience dans les recherches ne pouvaient que l'engager à remonter aux sources, à ne pas s'en rapporter aux maigres abrégés d'auteurs peu estimés : *insignes mira sua pigritia stupidi illi et pigerrimi compilatores*, disait dernièrement un critique allemand³. Enfin, le but premier de son œuvre, qui était de doter Rome d'une histoire écrite en sa langue, digne de continuer celle de Tite-Live et de Tacite, imposait à l'historien le devoir de s'entourer de tous les moyens d'informations les plus complets et les plus fidèles. A cette fin, il n'est pas douteux qu'Ammien Marcellin ne soit encore remonté plus haut, qu'il n'ait consulté les documents originaux enfouis dans les archives de l'empire. La censure amère qu'il fait de la paresse des Romains, le reproche qu'il leur adresse de déserrer les bibliothèques comme on fuit des tombeaux, prouve bien que lui du moins connaissait la poussière des livres et les longues heures de solitude passées dans les bureaux des archives⁴.

Tel était donc le caractère de la *Première partie* de l'histoire d'Ammien Marcellin : œuvre de longue haleine, puisée aux meilleures sources, écrite par un homme d'affaires, ami de l'étude et plein de loyauté. Une telle œuvre ne pouvait être que de grande valeur, et on ne saurait assez en regretter la perte. Pour le comprendre, il suffit de voir combien est incomplète et pauvre l'histoire du troisième siècle, et de quel secours est pour l'intelligence des choses du

¹ Müller, *Fragmenta historic. græcor.*, t. IV, p. 2.

² *Parui Tiberiani præceptis*, dit Vopiscus, *arcepi libros græcos... ex quibus ea... in unum libellum contuli*. (Aurélien.) Il est fort regrettable que les récits de Praxagoras et d'Ammien Marcellin aient été perdus : peut-être aurions-nous la vérité sur la figure si complexe et si énigmatique de Constantin. Ainsi, M. de Broglie, à la suite du *Panégyr. Incert.*, le fait très chaste, tandis que M. Maréchal, se rapportant à Julien et à Zosime, l'accuse de mollesse (De Broglie, t. I, pp. 188, 201. — Maréchal, *Histoire romaine*, p. 642.)

³ E. Perino, *De fontibus vitarum Hadriani et Septimi Severi imperatorum*.

⁴ Ammien Marc., XIV, 6, 18. Il est vraisemblable qu'il puisa surtout dans les Actes du Sénat et du Peuple, ou *Diurnaux*, comme faisait Dion Cassius. (V. Le Clerc, *Les Journaux chez les Romains*, p. 255.) Ammien Marcellin parle même en un endroit des *Annales libri* qu'il aurait consultés. (XXXI, 5, 17.) Or, on entendait souvent par *Annales* les *Actes diurnaux* qui avaient fait suite aux Annales des pontifes. (Le Clerc, p. 226.)

quatrième siècle la *Deuxième partie* de l'œuvre de notre historien, la partie du moins qui nous en a été conservée.

CHAPITRE III. — LES SOURCES (Suite.).

La deuxième partie de l'œuvre d'Ammien Marcellin nous est parvenue, mais incomplète. Les treize premiers livres qui embrassaient probablement une période d'une trentaine d'années (324 à 353) sont totalement perdus. Quant aux autres, au nombre de dix-huit, bien que mutilés et altérés en certains endroits, ils n'en présentent pas moins un récit des plus complets pour une période de vingt-cinq ans (353 à 378). Les premiers comme les seconds étaient pleins d'événements dont l'auteur avait été ou avait pu être le témoin de faits contemporains. Les sources furent donc les mêmes.

Cette question de sources ne peut avoir ici le même sens et la même portée que dans le chapitre précédent. Il ne s'agit plus, en effet, d'événements anciens qu'il faut recueillir dans les documents du passé, mais de faits tout récents, auxquels l'historien lui-même a été souvent mêlé. Dans ce cas, l'étude des sources est réduite à n'être que la sévère investigation des moyens dont l'auteur s'est servi pour arriver à une exacte connaissance des faits. Le témoignage de l'historien est alors la source que l'on cherche. Il en est ainsi pour Ammien Marcellin. La parole, l'œuvre de cet historien, est la source principale pour tous les événements qui touchent à une bonne partie de l'histoire du quatrième siècle.

C'est Ammien Marcellin lui-même qui nous le dit au commencement du XV^e livre, le deuxième de ceux qui nous ont été conservés : *Autant que j'ai pu découvrir la vérité, dit-il, j'ai raconté d'après l'ordre des faits tout ce dont j'ai été témoin pendant ma jeunesse ou dont j'ai pu m'assurer en interrogeant ceux qui avaient été mêlés aux événements. Quant à ce qui va suivre, je l'exposerai avec plus de soin encore et selon la mesure de mes forces, sans redouter ces détracteurs qui méprisent un ouvrage parce qu'il leur paraît long*¹.

Ses souvenirs personnels, et le témoignage d'autrui, tels sont donc les moyens d'information que l'historien a employés pour écrire l'histoire de son temps. Il en est un troisième, non moins important, et dont l'auteur parle plus loin : ce sont les documents ou papiers officiels de l'empire. *Tout ce que je raconterai, dit-il, des campagnes de Julien en Gaule sera, non l'œuvre d'un artificieux mensonge, mais l'expression de la vérité, fondée sur les meilleurs documents : *documentis evidentibus fulta**². Reprenons en détails ces trois chefs ou sources de renseignements et voyons dans quelle mesure l'historien a dû les mettre en usage.

I. — Souvenirs personnels de l'historien.

Les circonstances servirent à souhait Ammien Marcellin et le préparèrent fort bien à être l'historien de son temps. Fils d'un haut fonctionnaire de l'empire, du comte de l'Orient, Ammien Marcellin fut dès son enfance initié aux grandes affaires du jour. C'est au foyer de sa famille qu'il put développer, en écoutant, cet esprit de sagacité et d'observation que la nature lui avait donné, et nouer des relations, des amitiés avec les personnages les plus élevés. Officier de la cour et

¹ Ammien Marc., XV, 1, 1.

² Ammien Marc., XVI, 1, 3.

protecteur domestique à vingt ans, il fut pendant dix «années le compagnon, l'ami dévoué du maître de cavalerie Ursicin et, comme tel, mêlé aux plus graves affaires qui furent confiées à son chef. Engagé plus tard, comme nous l'avons établi, dans la magistrature, et arrivé aux plus hautes fonctions, il resta toute sa vie au courant des choses de la politique, au centre des affaires. Quant vint l'heure du repos, le magistrat n'eut tout d'abord qu'à rappeler ses souvenirs pour être historien, et c'est ce qu'il fit.

Loin de s'isoler, en effet, et de se mettre en dehors des faits, Ammien Marcellin se mêle au récit et déclare franchement la part qu'il a prise aux événements. C'est avec le général Ursicin, son chef, qu'il assiste au jugement des victimes désignées par le César Gallus ; et le jeune officier nous montre Constantine, encore plus violente que le César son époux, soulevant les tapisseries du tribunal pour surveiller et intimider les juges¹. C'est encore avec Ursicin, qu'à la suite d'odieuses intrigues il est rappelé à la cour, d'Antioche à Milan, pour être gardé à vue, et de là envoyé dans les Gaules, afin d'étouffer dans son principe la révolte du maître de la milice, Sylvain. Son récit prend alors la forme et le ton même des Mémoires, car l'historien nous livre les tristes réflexions qui agitaient Ursicin et son escorte dans cette expédition, où, comme des bestiaux voués à la mort, ils allaient être exposés sans défense aux atteintes d'implacables bêtes féroces : *Ut bestiarum objiceremur intractabilibus feris*². Des Gaules, Ammien Marcellin est rappelé par l'empereur Constance à Sirmium, afin d'accompagner Ursicin en Orient et de surveiller les agissements de Sapor II, l'infatigable roi des Perses. Il nous raconte les péripéties de cette campagne, la mission secrète qu'il accomplit auprès du satrape Jovinien, ami des Romains, et le rôle qu'il prit à la défense d'Amida, toujours dévoué à son chef jusqu'au jour où les haines des courtisans brisèrent l'épée du général et le rendirent à la vie privée³. L'historien ne disparaît pas de la scène politique avec le maître de cavalerie de l'Orient. Nous le retrouvons plus tard à la cour de Julien, empereur, soit à Constantinople, soit à Antioche, observateur curieux des incidents de chaque jour. Il participe enfin à la célèbre expédition de ce prince en Perse, et il en fait un long récit, narrateur enthousiaste dans la victoire, mais sombre et désespéré dans la retraite et la défaite⁴.

Une fois engagé dans les fonctions judiciaires et en résidence dans quelque grande ville de l'Orient — Antioche sans doute — Ammien Marcellin fut beaucoup moins mêlé aux événements de son temps. Dès lors, son intervention personnelle dans le récit devient plus rare ou moins accusée. On voit néanmoins reparaître l'historien de loin en loin, tantôt pour nous dépeindre la terreur qui régnait à Antioche, sous l'empereur Valens, pendant la répression du complot avorté du notaire Théodore : *Omnes ea tempestate velut in Cimmericis tenebris reptabamus paria convivis siculi Dionysii pavitantes*⁵, tantôt pour nous faire le portrait des avocats de son temps, âpres au gain, flairant un procès comme les chiens de Sparte ou de Crète suivent une piste, vendant jusqu'à leurs bâillements, usant les portes des veuves et des orphelins et prenant le nom d'un auteur pour celui d'un poisson ou d'un ragoût : *Ut in illis partibus agens expertus*

¹ Ammien Marc., XIV, 9, 3.

² Ammien Marc., XV, 5, 23.

³ Ammien Marc., XVI, 10, 21 ; XVIII, 6, 20 ; XIX, 1-8 ; XX, 2, 1.

⁴ Ammien Marc., XXIV, 6, 14 ; XXV, 1, 1 ; XXV, 7.

⁵ Ammien Marc., XXIX, 2, 4.

*sum*¹. Mais à quoi bon signaler ici tous les faits dont l'auteur a pu être témoin et qu'il a plus tard racontés ? Cela importe peu et le choix d'ailleurs serait impossible. L'historien a pu maintes fois raconter ce qu'il a vu sans faire appel à son témoignage. Ce qui était essentiel pour nous, c'était d'établir qu'Ammien Marcellin, dans la deuxième partie de son histoire, n'avait eu qu'à consulter ses souvenirs de soldat et de magistrat, que son expérience personnelle avait été le premier de ses moyens d'information. Elle fut aussi le meilleur : le témoignage d'un homme instruit, bien informé, au courant des affaires, et, de plus, homme de bien et indépendant, tel que nous le connaissons, est la plus précieuse garantie de la vérité du récit. C'est ce que nous établirons plus loin en parlant de l'esprit de critique de notre historien.

II. — Témoignages des contemporains : Euthère, Eupraxius, Symmaque, Prétextat, Hypathius.

Quelles que soient l'action et l'influence d'un homme dans les affaires politiques de son temps, il ne peut tout savoir, être au courant de tout, du moins d'une façon pertinente et détaillée. Aussi tâche-t-il de suppléer à ce défaut de renseignements en ayant recours aux souvenirs des autres. C'est ce que fit Ammien Marcellin. Il nous l'a dit lui-même : *perplexo interrogando versatos in medio*², et ne l'aurait-il pas dit qu'on devine encore aujourd'hui, en le lisant, que bien des pages, traits de mœurs, anecdotes ou récits partiels durent être esquissés ou revus après une conversation. Du reste, par sa naissance, par les fonctions qu'il remplit tour à tour dans l'armée et la magistrature, Ammien Marcellin put facilement entrer en relations avec les plus hauts personnages de l'empire.

Parmi les hommes qui furent pour notre historien du plus grand secours, il faut citer avant tous Euthère, chambellan et conseiller intime de Julien. Cet eunuque, qui avait grandi au service des empereurs Constantin et Constant, devint en 355, dans les Gaules, l'homme de confiance du jeune César³. Il exerça sur ce prince la plus salutaire influence. C'est lui qui le rappelait à la décence lorsque, même sous les armes, le jeune César se souvenait encore trop des mœurs relâchées de l'Orient⁴. En 356, il fut envoyé à Milan, à la cour de Constance, pour défendre Julien contre les griefs que des intrigants avides et jaloux avaient élevés, afin de rendre ce prince suspect au trop susceptible empereur⁵. Quant la révolte dissimulée de Julien éclata à Paris (360) et que la guerre civile fut imminente entre les deux Augustes, c'est encore Euthère, avec le maître des offices, Pentadius, qui fut chargé par Julien de remettre à Constance les derniers messages officiels. Mais à ces papiers d'État étaient jointes des lettres secrètes, mordantes et injurieuses, qu'Euthère dut remettre à l'empereur, à l'insu de tous, et qui étaient bien peu faites pour amener la conciliation. Ces lettres, Ammien Marcellin déclare qu'il n'a pu les lire et que d'ailleurs il ne convenait pas de les

¹ Ammien Marc., XXX, 4.

² Ammien Marc., XV, 1, 1.

³ Ammien Marc., XVI, 7, 5.

⁴ Ammien Marc., XVI, 7, 6. Cet aveu de l'historien prouve que la vertu du César philosophe n'était pas si sévère que le disent les historiens modernes, beaucoup trop favorables à ce prince.

⁵ Ammien Marc., XVI, 7, 2.

livrer au public : *His litteris junctas secretiores alias Constantio offerendas clanculo misit objurgatorias et minaces, quarum seriem nec scrutari licuit, nec, si licuisset, proferre decebat in publicum*¹. Il est certain que Julien, devenu maître de l'empire, prit ses mesures pour faire disparaître toutes les preuves de la comédie qu'il avait jouée, et les auteurs grecs, ses panégyristes, se gardèrent bien d'en parler. Seul, Ammien Marcellin fut assez franc, assez impartial pour ne pas le taire. Mais de qui put-il tenir ces renseignements qui avaient disparu des archives, si ce n'est d'Euthère lui-même ?

Euthère fut, en effet, pour son temps une merveille. Cet eunuque fut probe et honnête, homme de bon conseil et nullement avare. Après la mort de Julien, il se retira des affaires et vécut à Rome, dans le repos, honoré de l'estime de tous les gens de bien. C'était, semble-t-il, chose rare, car tous ceux de son espèce vivaient isolés, privés de toute considération, cachant leur honte et le souvenir de leurs déprédations au service des princes. Longtemps après, Ammien Marcellin, composant à Rome ses livres d'histoire, dut rencontrer l'ancien Chambellan et ami de Julien, et ce fut dans les entretiens qu'il eut avec lui qu'il puisa les renseignements qu'il nous donne sur la vie publique et privée du jeune César des Gaules². La mémoire d'Euthère était prodigieuse, nous dit l'historien, *immensum quantum memoria vigens*³. Cet aveu n'est pas sans raison d'être. Il nous révèle qu'à vingt-cinq ou trente ans d'intervalle, le vieux chambellan livrait à l'historien ses souvenirs et l'étonnait encore par l'abondance et la précision de ses renseignements. Il serait difficile de discerner dans l'œuvre d'Ammien Marcellin la part exacte qui reviendrait à Euthère, mais il n'y a pas de témérité à croire que la plupart des détails relatifs à l'administration de Julien en Gaule ont été fournis par lui, et que même le récit des campagnes de ce prince sur le Rhin, et en pays germains, a dû être souvent contrôlé et complété par ce fidèle compagnon du jeune restaurateur des Gaules au quatrième siècle. Ammien Marcellin ne fit, en effet, qu'un court séjour dans ces contrées, de 355 à 357. Rappelé à Sirmium avec son général Ursicin, au mois de juin 357, il ne put assister à aucune des campagnes que le jeune César dirigea de 357 à 360 contre les Francs et les Alamans. Ce fut donc pour lui une bonne fortune que la rencontre à Rome d'un homme comme Euthère, qui avait été à même de tout connaître et dont l'heureuse mémoire n'oubliait rien. Mais cet Euthère avait été l'ami, le confident, le partisan dévoué de Julien. A ce titre, et même à son insu, il peut avoir dépeint son héros à l'historien sous des couleurs plus brillantes que la réalité ; il faudra s'en souvenir en temps et lieu.

Le questeur Eupraxius paraît avoir joué à la cour de Valentinien Ier le même rôle que celui d'Euthère auprès de Julien : le rôle de conseiller sincère et dévoué. Eupraxius était un Africain, natif de Julia Cæsarea, qui s'éleva par son mérite jusqu'à la haute dignité de questeur⁴. Ammien Marcellin l'avait en très grande estime. Il vante surtout la franche et fière attitude que le questeur sut garder à l'égard de son prince : *D'une nature impassible et noble*, dit-il, Eupraxius fut

¹ Ammien Marc., XX, 8, 18. Ces lettres secrètes prouvent évidemment que Julien ne voulait point la paix offerte par les lettres officielles.

² Ammien Marc., XVI, 5, tout entier.

³ Ammien Marc., XVI, 7, 5.

⁴ Le *quæstor sacri palatii* était une espèce de chancelier n'ayant de commun avec l'ancien questeur de la République que le nom. Il présidait, en l'absence de l'empereur, le Sacré-Consistoire. (V. *Notitia dignitatum*, pour l'Orient, ch. XI ; pour l'Occident, ch. IX ; Bouché-Leclercq, *Manuel des Institutions romaines*, p. 153.)

toujours le même, pareil à la loi qui, dans tous les cas, tient le même langage¹. Le ministre s'opiniâtrait même avec une sorte d'ironie dans son rôle de représentant de la justice. Un jour, Valentinien ordonne de mettre à mort les décurions de trois cités : Prenez-garde, observe Eupraxius, ceux que vous condamnez comme coupables, les chrétiens les vénèrent comme des martyrs². De pareils faits n'étaient pas rares, et l'historien en raconte bien d'autres. Ils prouvent qu'Ammien Marcellin avait dû connaître Eupraxius dans l'intimité. Ces relations s'expliquent aisément. Ammien Marcellin passa de l'Orient en Occident vers 378, avons-nous dit plus haut, et occupa dans la magistrature de hautes fonctions. Eupraxius, longtemps questeur du palais de Valentinien, fut préfet de Rome en 375³. C'est là qu'ils se rencontrèrent. Tous deux étrangers, mais dignes par l'âme et le caractère des plus vieux Romains, ils ne purent que s'estimer et s'aimer. C'est à ces relations que nous devons plusieurs chapitres des plus intéressants sur l'esprit, les mœurs et le caractère de Valentinien⁴. Ammien Marcellin, ayant vécu en Orient pendant tout ce règne, ne pouvait connaître un prince qui guerroya constamment sur les frontières des barbares, sur les bords du Rhin ou du Danube. Eupraxius, au contraire, fut constamment au service de Valentinien, d'abord comme secrétaire et puis comme questeur du palais. Il partagea la vie intime du prince et fut le témoin de la plupart de ses actes. Son témoignage est celui d'un homme honnête et bien informé. Ammien Marcellin s'est fait le fidèle écho des longs entretiens qu'il eut avec Eupraxius. Il se défend même d'avoir recherché à dessein les traits de férocité et les bizarreries de caractère d'un empereur si recommandable d'ailleurs par sa valeur militaire et son amour de l'intérêt public⁵. Aussi, c'est avec une poignante tristesse que l'on voit ce prince plein de bonnes intentions, mais plus violent que ferme, lutter au dehors contre les barbares et au dedans contre les embarras d'une administration usée. Sa féroce énergie ne put rendre à l'empire la vie, pas plus que les expédients d'un empirique aux abois ne peuvent sauver un mourant.

Ammien Marcellin eut des rapports familiers avec le chambellan Euthère et le questeur Eupraxius ; mais il paraît avoir entretenu avec les Symmaque, Prétextat et Nicomaque, des relations où le respect allait au moins de pair avec l'amitié. C'étaient des hommes instruits, intelligents, d'une grande modération de caractère, d'une plus grande autorité, les derniers représentants de la vieille aristocratie païenne de Rome. Ils étaient encore, au quatrième siècle, sous des empereurs chrétiens, les vrais chefs du Sénat, et ils se passaient de père en fils, comme de droit héréditaire, les plus hautes charges de l'empire.

Symmaque, père de l'orateur-épistolier de ce nom, fut préfet de Rome en 365, consul subrogé en 376, et honoré de plusieurs dignités sacerdotales. Le premier, il donnait son avis au Sénat, et comme tel il fut souvent chargé, au nom de son ordre, de missions auprès des empereurs. Ces derniers respectèrent sa dignité. Gratien et Valentinien II lui firent élever une statue à Rome, et Valens fit de même à Constantinople. Il vivait encore après 382⁶. Ammien Marcellin parle de

¹ Ammien Marc., XXVII, 6, 14.

² Ammien Marc., XXVII, 7, 6.

³ Symmaque, *Lettres*, X, 45.

⁴ Ammien Marc., XXVII, 7 ; XXVIII, I, 21 ; XXIX, 3 ; XXX, 7, 8 et 9.

⁵ Ammien Marc., XXIX, 3, 9.

⁶ Symmaque, *Lettres*, II. — Ammien Marc., XXI, 12, 24. — V. Duruy, *Hist. des Romains*, VII, 324. — De Broglie, *L'Église et l'Empire romain*, dans la préface et t. III, p. 133. — Ces faits prouvent que les premiers empereurs chrétiens, par conviction ou par esprit

lui avec un sentiment de respectueuse admiration : *Symmachus inter præcipua nominandus exempla doctrinarum atque modestiæ*¹. Il fait l'éloge de son administration comme préfet de Rome et fait mention du pont que ce dernier fit construire sur le Tibre² : ce qui ne l'empêcha point d'être en butte aux haines de la populace et de voir son palais livré aux flammes sur la foi d'une odieuse calomnie. Tous ces détails ne paraissent avoir été livrés à l'historien que dans l'intimité d'un entretien. De fait, Symmaque ne mourut qu'après 382, et Ammien Marcellin était déjà en Occident et sans doute à Rome depuis plusieurs années.

Prétextat n'était pas moins remarquable que Symmaque. Comme lui, il était un des chefs de l'aristocratie romaine. Homme politique, il arriva aux plus hautes fonctions, fut tour à tour questeur, préteur de la ville, correcteur de la Toscane, proconsul d'Achaïe, préfet de Rome, préfet du prétoire d'Italie, etc. Homme de spéculation non moins que d'action, il fut encore philosophe, disciple d'Aristote³, et comme la philosophie se confondait alors avec la religion païenne dans l'hellénisme, il fut honoré des plus hautes dignités sacerdotales augure, pontife de Vesta, du Soleil, initié à tous les mystères de Bacchus et d'Éleusis, qu'il protégea contre les édits de Valentinien⁴. Il mourut en 385, au moment où Théodose venait de le désigner comme consul pour l'année suivante. Ammien Marcellin parle souvent de lui et toujours dans les termes d'une grande estime⁵. Il rappelle les missions qu'il remplit auprès des princes, son excellente administration comme préfet de Rome lors de l'élection du pape Damase contre le schisme d'Ursin, et même, dans d'autres récits, il fait appel en termes émus au témoignage de cet homme éminent. C'est ainsi que, résumant les nombreuses réformes que fit Julien dans son court séjour à Constantinople dans l'année 362, il ajoute en terminant : *Aderat his omnibus Prætextatus, præclaræ indolis gravitatisque priscæ Senator, ex negotio proprio forte repertus apud Constantinopolim*⁶. Ce souvenir glissé dans le récit, et que le contexte ne réclamait point, révèle, semble-t-il, l'intimité des relations qui existaient entre ces deux hommes, la déférence que l'historien avait pour le grave sénateur, et donnerait à entendre qu'Ammien Marcellin écrivait ces pages peu de temps après la mort de Prétextat, encore tout plein des regrets de la perte de son ami.

L'historien est plus sobre de renseignements à l'endroit de Flavien Nicomaque ; mais il n'y a pas de témérité à croire qu'il ait été en relations avec lui. Historien

politique, furent très modérés à l'égard des païens. Ils durent souvent, au nom de la morale et de leur sécurité, interdire les opérations magiques et les sacrifices qui en dépendaient. Mais les païens n'en furent pas moins indistinctement admis à toutes les charges pendant tout ce quatrième siècle. Le premier décret qui les proscriit est de 416. (*Cod. Théod.*, XVI, 10, 21.)

¹ Ammien Marc., XXVII, 3, 3.

² Ammien Marc., XXVII, 3, 3 ; et à ce sujet, article de T. Mommsen, *Zur Kritik Ammians*. — *Hermes*, XV, 2, p. 244, 1880.

³ Teuffel, *Hist. de la littér. rom.*, III, p. 186. Pour le titre de *corrector*, voir C. Jullian : *De la Réforme provinciale attribuée à Dioclétien*.

⁴ Zosime, IV, 3. — Eunape, *Vies des sophistes*.

⁵ Ammien Marc., XXVIII, I, 21 ; XXVII, 9, 8. — G. Meyer, *Symmachi Relationes*, 10.

⁶ Ammien Marc., XXII, 7, 6. Prétextat était alors proconsul d'Achaïe. A raison de leur vieille renommée, l'Afrique carthaginoise, la Grèce et l'Asie étaient administrées par des proconsuls. Ces derniers rendaient compte directement à l'empereur, tandis que les præsidés étaient sous la surveillance des vicaires. (Duruy, VII, 39.)

et philosophe, Flavien était uni par alliance à la famille des Symmaque¹. Comme eux et comme Prétextat, il était l'âme de ce groupe de païens illustres qui dominaient le Sénat et s'imposaient aux empereurs chrétiens eux-mêmes. Vicaire d'Afrique en 377, il mit fin, nous dit Ammien Marcellin, aux vexations que le comte Romanus avait fait subir à la province de la Tripolitaine². Le récit d'Ammien s'arrête à l'année 378, et Nicomaque n'était alors qu'au début de sa carrière politique. Aussi son nom ne se présente-t-il plus dans les livres de notre historien ; mais ils se connurent et échangèrent leurs vues politiques. Ammien Marcellin fait l'éloge de l'esprit de justice qui anime l'ex-vicaire d'Afrique ; et le récit exact et circonstancié qu'il fait des souffrances de cette province livrée à un misérable prouve qu'il dut être guidé et éclairé par les indications de celui qui les répara et en tira vengeance.

Il n'est pas moins utile qu'intéressant de connaître les hommes qui furent en relations avec notre historien : c'est un moyen d'arriver à des sources de renseignements, et par là d'en déterminer l'esprit et le caractère. Symmaque, Prétextat, Nicomaque étaient des hommes du monde, d'une probité égale à leur haute intelligence, des hommes politiques élevés aux plus hautes charges de l'empire, presque toujours mêlés aux affaires de leur temps. D'eux-mêmes ou par leurs amis, ils furent bien au courant des événements du jour et en eurent une sûre et claire intelligence. Par eux, Ammien Marcellin ne put être que fort bien renseigné. Cette source d'informations était une des meilleures auxquelles l'historien pût puiser. Était-elle pourtant complètement sûre et suffisante ?

Quelle que fût l'honnêteté et l'intelligence de Symmaque, de Prétextat et de Nicomaque, ils n'en étaient pas moins des hommes de parti, ayant des préjugés, des préventions. Ils étaient les chefs de cette aristocratie païenne de Rome qui, tout en protestant de sa soumission au nouvel ordre des choses, n'en gardaient pas moins, sous des empereurs chrétiens, un léger esprit d'opposition qui se trahissait : en politique, par la fidélité aux souvenirs de l'antiquité romaine et à la mémoire de Julien ; en religion, par un complet dévouement au culte des dieux rajeunis par l'hellénisme ; en littérature, par l'amour des belles-lettres et l'étude des chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome. C'est à ces divers titres que Macrobe, qui vivait peu de temps après, fit de ces païens illustres les principaux interlocuteurs de ses Dialogues. Pour lui, comme pour ses contemporains, ces trois noms résumaient tout ce que la Rome antique avait aimé et porté à un si haut degré de splendeur, tout ce que la Rome nouvelle tenait en suspicion, minait et sapait tous les jours pour le renverser. La parole de ces fonctionnaires est donc le témoignage d'hommes probes, instruits et bien informés, mais encore celui de païens, légèrement frondeurs, mécontents, ancrés dans les souvenirs du passé et fermés aux idées du jour, aux espérances de l'avenir ; jaloux d'ailleurs et même ennemis des hommes nouveaux, des chrétiens, que les circonstances faisaient leurs rivaux dans les conseils des princes et dans les hautes dignités de l'empire. Leur pensée, leur jugement, surtout dans les questions religieuses, et à l'égard de certains personnages qui ne sont pas de leur camp, ne peut être accepté que sous condition et doit être prudemment contrôlé ; nous nous en souviendrons quand nous ferons la critique de l'œuvre de notre historien.

¹ Orelli, 1188. L'inscription fait de ce Flavianus Nicomachus un historien très savant : *historicus disertissimus*. On lui attribue encore un livre intitulé : *De Vestigiis philosophorum*. Ce Nicomaque ayant pris part, en 395, à la révolte d'Arbogast et d'Eugène, disparut on ne sait comment après les premières hostilités. (Teuffel, III, 182.)

² Ammien Marc., XXVIII, 6, 28.

C'est de l'estime, de l'admiration qu'éprouvait Ammien Marcellin en parlant des Symmaque, des Prétextat, etc. C'est la plus vive amitié qu'il témoigne en nommant le consulaire Hypathius. Ce dernier était le frère d'Eusébie, femme de l'empereur Constance, et fut consul en 359 avec son frère Eusèbe. En 371, il se trouvait à Antioche et faillit être compromis dans le fameux complot du notaire Théodore, grâce aux attaques du délateur Héliodore. Ammien Marcellin rappelle ce fait avec un accent où l'on retrouve toutes les alarmes de l'amitié, et le fait suivre de l'éloge de son cher Hypathius : *Inter quos omnes ex adolescentia virtutum pulchritudine commendabilis poster Hypathius præminebat, vir quieti placidique consilii, honestatem lenium morum velut ad perpendicularum librans, qui et majorum claritudini gloriæ fuit, et ipse posteritatem mirandis actibus præfecturæ geminæ decoravit*¹. A la suite de ces faits, Hypathius quitta l'Orient et vint à Rome, où il fut préfet de la ville en 379 et préfet du prétoire d'Italie en 382. Ammien Marcellin ne tarda pas à le suivre, à passer en Occident, où il occupa comme Hypathius de hautes fonctions. Ils vécurent ensemble, à Rome, dans le commerce d'une noble amitié., et c'est à ces relations que nous devons sans doute le récit de toutes les intrigues qui agitèrent la cour du faible et vaniteux Constance, le secret de tous les conseils qui furent tenus dans le Consistoire sacré. Hypathius, comme beau-frère de l'empereur, avait ses entrées dans le palais et les confidences de l'impératrice sa sœur. L'historien parle souvent d'Eusébie, fait son éloge, vante son humanité et la beauté de son âme égale à celle du corps². Toutefois, ce n'est pas le traitement indigne qu'elle fit subir à Hélène, femme de Julien, qui prouverait sa vertu³. Il n'est pas facile de dire quelle fut la nature des relations de Julien et d'Eusébie et quel fut le secret de l'intérêt qu'elle lui porta. Ammien Marcellin assurément ne l'ignore pas, mais il n'a pas jugé bon de le dire. L'historien peut avoir été indulgent pour la sœur, en souvenir du frère, son ami Hypathius. Ce dernier était-il chrétien ? C'est probable, car Eusébie, sa sœur, était d'une famille chrétienne. Mais le christianisme de la plupart des hommes politiques du quatrième siècle était beaucoup plus une garantie, un titre de recommandation qu'une conviction de l'âme. Dans tous les cas, il ne paraît pas, comme nous le verrons plus loin, que l'influence du chrétien Hypathius ait compensé celle des chefs de l'aristocratie païenne, des Symmaque et des Prétextat.

III. — Documents officiels : Actes diurnaux, éphémérides des princes.

Les souvenirs personnels de l'auteur, ses relations, ses entretiens avec des hommes considérables, instruits, hauts fonctionnaires de l'empire, furent pour notre historien les principaux moyens d'informations et de contrôle. Mais il ne faut pas oublier qu'Ammien Marcellin écrivit son histoire de vingt à vingt-cinq ans après les événements. Est-il dès lors permis de croire qu'à cette distance lui ou ses amis ont pu se rappeler les faits au point de les décrire ensuite avec l'abondance de détails d'un homme qui note au jour le jour ce qu'il fait ou dont il est témoin ? Cette supposition n'est pas vraisemblable, et l'historien dut s'aider de tous les documents officiels ou privés qu'il put avoir sous la main.

¹ Ammien Marc., XXIX, 2, 12-16.

² Ammien Marc., XV, 2, 8, et XXI, 6, 4.

³ Ammien Marc., XVI, 10, 18.

C.-C.-G. Heyne a cru reconnaître dans les *Libri Rerum Gestarum* les caractères des mémoires¹. Ces mémoires, si vraiment mémoires il y a eu, n'ont pas été écrits par notre auteur. Ammien Marcellin, qui a soin de nous indiquer en plusieurs endroits avec quels soins il s'est enquis des faits et a recherché la vérité, n'eût pas manqué de nous le dire. En outre, Ammien Marcellin n'a pu être témoin de tous les événements qu'il raconte. Il n'a pu se trouver simultanément, par exemple, à la cour du roi Para en Arménie, en Afrique dans les villes de la Tripolitaine, et en Bretagne avec le père de Théodose repoussant les barbares du Nord. Il est même probable que, durant sa vie de soldat, le brillant protecteur domestique n'eut guère le temps ni la pensée de consigner le récit des faits dont il était témoin. Ce n'est que plus tard, et nous l'avons dit plus haut, qu'Ammien Marcellin, rendu à la vie privée, songea à occuper ses loisirs en écrivant son histoire, monument qui devait faire suite à l'œuvre de Tacite et combler dans les annales de Rome une lacune de près de trois cents ans. Pour l'histoire du passé, il eut recours aux historiens grecs les plus graves, les plus complets. Pour l'histoire de son temps, il s'inspira de ses souvenirs, de ceux de ses amis ; mais, en outre, il dut s'entourer de tous les documents écrits, officiels ou privés, existant déjà les remanier et les disposer de manière à en former le corps même de son histoire.

Ces documents ne lui firent point défaut. L'esprit positif et pratique, la manie de la réglementation propre au génie romain survécut à tous les désastres, grandit et se développa même à mesure que sa puissance déclinait. Au quatrième siècle, depuis les réformes administratives d'Aurélien, de Dioclétien et de Constantin, tout ce qui avait trait à la vie publique des Romains était noté et enregistré. Les actes des princes étaient recueillis au jour le jour dans les *Éphémérides* ou *Regesta principum*. Chaque haut fonctionnaire, préfet de la ville, préfet du prétoire ou vicaire, avait ses bureaux (*scrinia*), était entouré d'une quantité d'employés (*officiales*), chargés de mettre en ordre les rôles des affaires civiles ou criminelles qui étaient de leur ressort. Tout notaire chargé d'une mission quelconque en province, tout général envoyé en campagne était tenu de faire un rapport, lequel était discuté en conseil impérial, approuvé ou blâmé. Là une multitude de scribes, dits *agentes*, *notarii*, etc., étaient placés sous la direction de chefs de bureaux (*magistri a libellis, a studiis, a cognitionibus, ab epistolis, a memoria*), lesquels relevaient du *magister officiorum* et du *quæstor sacri palatii*, les plus hauts dignitaires de l'empire².

Enfin, paraissaient à Rome, et régulièrement ; les Actes du Sénat et du Peuple, plus connus sous les titres d'*Acta diurna* ou *Diaria*, enregistrant au jour le jour tout ce qui arrivait de notable dans l'empire, depuis les décrets des princes et les délibérations, du Sénat jusqu'aux mille bruits que colportait dans les rues la crédulité populaire. On peut croire qu'avec une telle organisation les moindres actes de l'administration impériale étaient consignés, et qu'il fut facile à notre historien, ancien magistrat et homme de travail, de les retrouver et de les consulter. C'est ce qu'il fit en s'établissant à Rome dans les dernières années de sa vie pour composer ses livres d'histoire. Là, il trouvait tous les documents de l'empire enfouis dans les vastes bibliothèques ulpienne, tibérienne, etc., au nombre de vingt-neuf, dit Julius Victor. Est-il possible maintenant, dans l'œuvre

¹ C.-C.-G. Heyne, *Opuscula academica*, t. VI, *Censura ingenii Ammiani Marcellini*.

² Friedlænder, *De eis qui primis duobus sæculis a rationibus, ab epistolis, a libellis romanorum imperatorum fuerunt*, 1860. — C. Jullian, *De la réforme provinciale*. — Bouché-Leclercq, *Manuel des Instit. romaines*.

si complexe de notre historien, de distinguer les documents originaux, d'en apprécier la valeur et le caractère ? Il serait téméraire de l'affirmer, mais un coup d'œil jeté sur ses livres ne sera pas, croyons-nous, inutile.

Si l'on remarque l'ordre dans lequel Ammien Marcellin a distribué les matières de ses livres, l'on voit que généralement il a suivi l'ordre chronologique. Il procède, comme Tacite, année par année, qu'il désigne par les noms des consuls, embrassant ainsi successivement les faits les plus divers. Il passe tour à tour de l'Orient en Occident, des confins de la Bretagne aux sommets du Taurus, des bords du Rhin aux rivages de l'Afrique ; mêlant, par exemple, au récit de l'expédition de Théodose contre les Bretons, celui de la préfecture d'Ampélius à Rome, et de la campagne de Valentinien contre les Saxons¹. Par contre, il revient à trois différentes reprises sur les interminables démêlés de Sapor et de Valens, au sujet de l'Arménie, parce que ces événements se présentèrent à des temps différents². Cet ordre peu systématique était évidemment l'ordre suivi dans les Actes diurnaux qui offraient, au jour le jour, un ensemble des faits arrivés sur les divers points de l'empire. Il est donc juste de supposer qu'Ammien Marcellin s'inspira tout d'abord de la lecture de ces documents. De plus, ces actes présentaient à première vue une connaissance des temps qui n'était pas moins précieuse par la richesse et la variété des renseignements que par la sûreté des informations. Collectionnés en recueils et rangés dans l'ordre de succession des princes, ils étaient déposés dans les bibliothèques et mis à la disposition de tout homme d'étude. Ils constituaient ainsi la première source documentaire pour tout écrivain qui s'avisait de composer des biographies ou des livres d'histoire. Suétone, Tacite, Dion Cassius les citent souvent ou même s'en servent pour contrôler les récits des autres historiens. Marius Maximus paraît leur avoir emprunté toutes les données pour l'histoire des Césars du deuxième siècle. Les auteurs de l'*Histoire Auguste*, et surtout Vopiscus, le plus sérieux de tous, les mentionnent ou même les découpent en les copiant. Est-il dès lors invraisemblable de croire qu'Ammien Marcellin ait eu tout d'abord la pensée de recourir à ces documents³ ? Tout, bien au contraire, nous porte à l'admettre, et l'ordre de la composition et l'examen des matières contenues dans ces livres ; il est même possible de distinguer ce qui a pu être directement extrait de ces Actes.

Servius, dans ses *Commentaires*, nous dit des Annales et partant des Actes diurnaux, car on les désignait ainsi, que ces Actes comprenaient tous les événements mémorables jour par jour⁴. Or, ce mot de *mémorables*, il faut l'entendre dans son sens le plus large, depuis les Actes de l'autorité publique jusqu'aux mille riens absurdes, vraies ou fausses nouvelles apportées par les oisifs aux pieds de la tribune aux rostres, *subrostrani*⁵. Pline trouvait dans ces pièces mention faite d'une pluie de briques en l'an 701, tandis que Dion Cassius y étudiait les rapports des généraux faits au Sénat et au peuple⁶. Célius, écrivant

¹ Ammien Marc., XXVIII, ch. III, IV, V.

² Ammien Marc., XXVII, 12 ; XXX, 1 ; XXX, 2, 1.

³ J.-V. Le Clerc, *Des journaux chez les Romains*. — Malgré ses savantes recherches, M. Le Clerc n'a pu arriver à déterminer dans quelles conditions se faisaient ces publications. — Tacite, *Annales*, XVI, 22 ; XV, 74 ; XII, 69. — Suétone, *Domitien*, 13. — Vopiscus, *Aurélien*, 13-14. — *Tacitus*, 4, 15.

⁴ Servius, *ad En.*, I, 373. — V. Le Clerc, p.126.

⁵ Cicéron, *Lett. famil.*, VIII, 1.

⁶ Pline, II, 57. — Dion, LIII, 19.

à Cicéron, leur empruntait le récit des intrigues des comices, des procès du jour et d'aventures scandaleuses — adultères et divorces — tandis qu'Asconius Pedianus s'en servait pour rétablir les vraies circonstances du meurtre de Clodius¹. Tels étaient les Actes diurnaux à la fin de la République et dans les premiers temps de l'empire : pleins de vérités et de mensonges, de faits sérieux et absurdes, fidèles échos de tout ce qui se disait dans le moment. Tels étaient-ils encore à la fin du quatrième siècle, non moins importants ni plus sérieux, quand ils servaient d'unique aliment à tous les oisifs de Rome et de l'empire. C'est ce que prouvent d'ailleurs les livres d'Ammien Marcellin.

C'est, en effet, à cette source que l'historien dut emprunter ces mille récits, menus propos, frivoles ou ridicules, qui sont plus d'une vieille femme que d'un grave écrivain. Le peuple romain, nous dit-il, rassemblé dans le grand Cirque, au moment où l'usurpateur Sylvain était surpris et massacré sur les bords du Rhin, s'écrie d'une seule voix : *Sylvanus devictus est !*² En Gaule, à l'instant où Julien nommé César entrait à Vienne, au milieu des félicitations des Gaulois qui voyaient déjà dans le jeune prince un sauveur, une vieille femme aveugle annonce que ce prince sera le restaurateur du paganisme³. Ailleurs, c'est un âne qui monte sur le tribunal d'un juge prédisant ainsi l'étonnante fortune d'un Terentius, qui de boulanger devint correcteur de la province Tuscia⁴. Ce sont encore les balais du Sénat qui fleurissent et annoncent l'avènement à de hautes fonctions d'hommes grossiers et féroces⁵. Enfin, c'est la naissance de quelque monstre, l'indication de quelque remède absurde, de quelque maléfice ou incantation ridicule, et mille riens de ce genre dont l'historien émaille ses récits, sans trop y ajouter foi, sans doute pour faire œuvre d'art, pour détendre l'attention de ses auditeurs dans les lectures publiques. Or, ces futilités, un homme grave tel qu'Ammien Marcellin n'a pu les inventer. Il a pu les répéter après les avoir entendues, et, comme il écrivait de vingt à vingt-cinq ans après les événements, il a dû surtout les emprunter aux Actes diurnaux qui, à cette distance, lui transmettaient l'écho de tous les bruits et rumeurs populaires.

Il faut encore rapporter à ces Actes tous ces *on dit* que l'historien présente sous une forme conditionnée, les distinguant ainsi des récits authentiques fondés sur de solides témoignages. S'il parle des démêlés du pape Libère avec l'empereur Constance, au sujet de la déposition de l'évêque Athanase, il reproduira les vagues rumeurs du peuple, transmises par les Actes, et il fera de ce saint un vulgaire ambitieux, un sorcier, *ut prodidere rumores assidu*⁶. C'étaient encore les bruits de la rue, et sans doute aussi les insinuations des partisans de Julien, qui accusaient Constance d'être de connivence avec les rois des peuplades germanes, Vadomaire et Gundomade, afin de susciter des embarras à Julien révolté : *Si famœ solius admittenda est fides*⁷, ajoute l'historien, et bien d'autres récits de ce genre que l'auteur mentionne avec de pareilles restrictions. On peut encore renvoyer aux Actes, sans crainte de se tromper, tous les récits d'incendies, de tremblements de terre, d'inondations, qui, par une tradition

¹ Cicéron, *Lett. famil.*, VIII, 3, 4, 14, 12, 7 ; *Ascon. ad orat. pro Milone*.

² Ammien Marc., XV, 5, 34.

³ Ammien Marc., XV, 8, 22.

⁴ Ammien Marc., XXVII, 3, 2.

⁵ Ammien Marc., XXVIII, 1, 42.

⁶ Ammien Marc., XV, 7, 7.

⁷ Ammien Marc., XV, 3, 4.

antique et religieuse, étaient fidèlement consignés dans ce recueil¹. L'historien ne se contentait pas de reproduire sèchement ces faits. Afin de relever les matières et de les rendre dignes de l'histoire, il ajoutait des discussions théoriques sur les causes de ces phénomènes, discussions qu'il copiait dans les manuels théologiques et philosophiques du temps.

Il y a plus que des vagues rumeurs, des accidents et des faits isolés à attribuer à cette source de renseignements. Des chapitres entiers, et des plus intéressants, paraissent avoir été écrits après une lecture de ces Actes. Tels sont les chapitres où l'auteur décrit les mœurs des Romains². Sans doute, il faut faire la part de l'observation personnelle dans les nombreuses et piquantes saillies que l'historien nous livre au sujet de ses contemporains. Il faut encore mettre de côté les rapprochements qu'il fait entre les fades prétentions des Romains du quatrième siècle et l'austère simplicité des ancêtres : fruits d'une érudition mal digérée et du pédantisme littéraire du temps. Mais il n'en est pas moins vrai que la plupart des détails et des traits de mœurs que l'historien nous donne sur la vie licencieuse et frivole de ses contemporains ont été suggérés par une lecture suivie des Actes diurnaux. L'auteur déclare, au commencement d'un de ces chapitres (liv. XIV, ch. VI), qu'il va nous retracer, non l'état des mœurs si dégénérées de son temps, mais rechercher les causes d'une telle corruption : *Et quoniam mirari posse quosdam peregrinos existimo... quamobrem... nihil præter seditiones narratur et tabernas et vilitates harem similes alias, summatim causas perstringam*. Évidemment, cet aveu est une précaution oratoire d'un historien jaloux de relever par une idée générale la vulgarité des détails ; mais cette idée, cet aveu n'a pu se présenter à son esprit qu'après une lecture des Actes de ce temps, si prolixes en incidents de ce genre. D'ailleurs, Ammien Marcellin vécut peu à Rome ; c'est sur les champs de bataille et en Orient qu'il passa la plus grande partie de sa vie. Il ne vint à Rome qu'en 380, après les événements qu'il raconte ; encore même s'y considéra-t-il comme étranger, et, comme tel, essuya-t-il bien des refus et des mépris de la part de cette nouvelle aristocratie, venue des provinces pleine de morgue et sans valeur. Aussi était-il naturel qu'il cherchât dans les Actes diurnaux les renseignements dont il avait besoin.

Pour se faire une idée du ton et de l'esprit qui inspirait ces Actes diurnaux, il suffit de relire le chapitre dixième du livre XVIe qui, sûrement, a été extrait de ces pièces. C'est la description de l'entrée triomphale de l'empereur Constance à Rome, en l'année 357. Aucun détail n'est omis : le point de départ, l'ordonnance du cortège, l'attitude du prince, roide et inflexible sur son char, courbant la tête quand il passe sous les arcs des portes de la ville, ses visites au Forum, au Sénat, au théâtre de Pompée, à l'Odeum, au Stade, ses réflexions enthousiastes et les réponses pessimistes d'Hormisdas, — ce Perse découronné, réfugié dans l'empire, — tout est minutieusement décrit, jusqu'aux costumes des soldats qui escortaient le char. Tout est noté, jour par jour, avec la fidélité d'un [reporter](#) moderne. Et cependant Ammien Marcellin ne fut pas témoin de ce triomphe ridicule : il était en ce moment en Gaule, dans l'escorte d'Ursicin. Aurait-il été présent à ce spectacle qu'il n'eût pu en rappeler tous les incidents, car il écrivit près de trente ans après, et tout autre témoin oculaire eût été dans les mêmes conditions. Où donc notre historien a-t-il pu trouver une description si nette, si détaillée, de l'entrée de Constance, de son séjour à Rome, si ce n'est dans les Actes diurnaux, si friands de pareilles fêtes et de tels incidents ? La collection de

¹ Ammien Marc., XVII, 7, 5 ; XXII, 13, 5 ; XXVI, 10, 15.

² Ammien Marc., XIV, 6, et XXVIII, 4.

tels documents dut être en ces circonstances d'un grand intérêt, car elle inspira à notre auteur des pages fort remarquables par l'originalité de la pensée et l'amère ironie du sentiment. On y trouve dépeint sur le vif ce peuple romain qui, par souvenir de son antique royauté, ne montre aucun empressement autour de l'empereur qui lui rend visite, tandis que le prince, aux jeux du Cirque, a des égards et de la déférence pour les caprices de ce peuple-roi déchu et tombé en enfance. Ce sont deux puissances qui paraissent s'entendre et se respecter mutuellement : celle du passé et celle du présent. On y trouve aussi décrite pour la première fois cette admiration qu'inspire la vue des monuments de Rome, et depuis lors si souvent éprouvée et reproduite ; la Ville-Éternelle était déjà visitée et admirée comme un musée plein de souvenirs et de ruines antiques.

C'est encore évidemment à cette source — les *Acta diurna* — qu'il faut attribuer les détails relatifs à l'érection de l'obélisque que Constance fit apporter à Rome, en souvenir du voyage qu'il venait de faire en cette ville¹, ainsi que les courtes notices que l'auteur consacre à tous les préfets de Rome qui se sont succédé de l'an 353 à 374. Il est probable que l'historien avait parlé de tous les préfets de cette ville, surtout depuis les temps de Constantin jusqu'à l'année 378 où se termine son récit. Mais les treize premiers livres sont perdus, et ce n'est pas sans vraisemblance que beaucoup d'érudits ont supposé entre le dernier et l'avant-dernier livre actuel une grande lacune, un livre entier peut-être, où se trouvaient insérées les notices des préfets, de 374 à 378².

Quoi qu'il en soit, ces notices qui interrompent de loin en loin le récit de l'historien sont du plus vif intérêt. Elles ont l'avantage de nous rappeler que Rome existe encore puisqu'elle remue, que son Sénat n'est pas complètement mort puisque les balais y fleurissent, que ce peuple-roi respire encore puisqu'il réclame et s'ameute quand les convois de blé apportés de l'Égypte sont en retard ou que le vin est trop cher. Le préfet, président ordinaire du Sénat et chef hiérarchique de tous les autres fonctionnaires impériaux dans Rome, est investi de tous les pouvoirs nécessaires pour assurer la tranquillité de la ville ; Il en est le premier magistrat. Chacun de ces préfets paraît à son tour dans le récit, dépeint avec des couleurs si vives qu'on ne saurait plus oublier sa physionomie. C'est Leontius, prompt et juste dans l'accomplissement des devoirs de sa charge — préfet à poigne, dirions-nous aujourd'hui — saisissant au milieu d'une émeute l'instigateur des troubles et l'arrêtant de sa main³. C'est Apronianus qui, ayant perdu un œil en voyage et attribuant cette perte à l'influence des arts occultes, se venge en réprimant sévèrement tous les crimes de sorcellerie et de magie⁴. C'est Symmaque et Prétextat, les chefs reconnus de l'hellénisme, comblés d'éloges par l'historien, et dont nous avons parlé plus haut. Lampadius a la manie de restaurer les monuments, comme Trajan, et d'y inscrire son nom, non

¹ Ammien Marc., XVII, Ammien Marcellin se trouvait alors en Orient avec Ursicin pour surveiller les agissements de Sapor. Certainement, il ne put assister à Rome à cette difficile opération.

² Leontius (354). Ammien Marc., XV, 71. — Junius Bassus (358). Ibid., XVI, 11, 5. — Tertullus (359). Ibid., XIX, 10, 1. — Maximus (361). Ibid., XXI, 12, 2k. — Apronianus (363). Ibid., XXVI, 3, 1. — Symmachus (365). Ibid., XXVII, 3, 3. — Lampadius (366). Ibid., XXVII, 3, 5. — Vicentius (367). Ibid., XXVII, 3, 11. — Prétextat (368). Ibid., XXVII, 9, 8. — Olybrius (369). Ibid., XXVIII, 4, 1. — Ampelius (371). Ibid., XXVIII, 4, 3. — Claudius (374). Ibid., XXIX., 6, 17. — Léotard, *De Præfectura urbana quarto post Christum natum seculo*, 1873.

³ Ammien Marc., XV, 7, 4.

⁴ Ammien Marc., XXVI, 3, 3.

plus comme restaurateur, mais comme fondateur. Homme frivole d'ailleurs, ajoute Ammien, qui poussait la vanité jusqu'à se flatter de tousser et de cracher différemment des autres, et qui, méprisant les faveurs de la plèbe, se contentait d'enrichir les pauvres venus de la colline du Vatican¹, — entendez par là les chrétiens.

La fonction principale du préfet de la ville était d'assurer les vivres à cette population énervée et d'apaiser les querelles religieuses toujours prêtes à éclater entre chrétiens et païens. C'est par là seulement qu'on entrevoit la seconde Rome, la Rome des Papes, qui doit survivre à celle des Césars. Néanmoins, l'auteur se garde bien de dire d'un préfet s'il était païen ou chrétien et de prendre parti ouvertement dans ces luttes. A cet endroit, il faut avoir recours aux témoignages de ses contemporains, les auteurs ecclésiastiques, pour avoir l'explication de bien des faits. On découvre alors qu'Ammien Marcellin est plein d'égards pour les chefs avoués du paganisme, tandis qu'il réserve les traits d'une mordante raillerie pour les Lampadius, les Olybrius, les Probus et les Anicius Bassus, qui étaient les chefs des chrétiens. Cette partialité n'était pas voulue, croyons-nous, de la part de l'historien ; elle était plutôt inspirée par la lecture des sources auxquelles il avait emprunté ces notices» sur chacun de ces préfets. Les Actes diurnaux auraient donc conservé jusqu'à la fin du quatrième siècle une forme et un esprit dévoués à l'ancien ordre des choses. En outre, ces mille incidents, tracasseries et émeutes, montrent bien ce qu'était la vie quotidienne des Romains, alors si étrangers à la politique générale de l'empire. Quand on relit dans notre historien les pages consacrées à ces courtes notices, on croit lire les arrêtés et les conflits d'un maire d'une ville de province au dix-neuvième siècle.

Les lettres familières de Cœlius — l'ami et correspondant de Cicéron — mentionnent souvent des procès ; et ces lettres étaient, dit Cicéron, le fidèle écho des Actes diurnaux de ce temps. Les Romains, d'un esprit positif et pratique, n'hésitaient jamais devant une instance pour sauvegarder leurs droits. Il en était probablement de même au quatrième siècle. De fait, les comptes rendus judiciaires occupent dans l'œuvre d'Ammien Marcel lin une place importante. Cette préoccupation de l'historien provenait sans doute de la compétence d'un homme qui, comme magistrat, avait passé de longues années à rendre la justice, de l'abondance et de la variété des documents que lui fournissaient les Actes diurnaux ; mais elle est encore justifiée par les malheurs des temps. La jalouse susceptibilité des princes, l'absence de principe bien reconnu dans l'ordre de succession à l'empire amenaient de continuelles répressions. Le sang ruisselait encore plus dans les prétoires que sur les frontières. On accuse de cruauté les empereurs Constance, Valens, etc., et c'est justice, car ils abusèrent du droit qu'a tout pouvoir, qui se croit légitime, de se défendre. Mais il faut tenir compte aussi des folles prétentions de ces usurpateurs qui ne reculaient devant aucun crime pour arriver au pouvoir. Les complots étaient réels, fréquents, et Ammien Marcellin a l'honnêteté de l'avouer, tout en récriminant contre les répressions exagérées. A l'occasion, Julien, le prince philosophe, n'était pas moins prompt qu'un autre à envoyer un imprudent à la mort². Il faut enfin faire sa part de responsabilité à la sottise populaire. Il

¹ Ammien Marc., XXVII, 3, 5. Les pauvres se pressaient aux abords du tombeau des saints Apôtres, afin de recevoir l'aumône des pèlerins. (V. Procope, dans les *Anecdotes*, saint Paulin, dans la *Lettre à Alethius*.)

² Ammien Marc., XXII, 11, 2 : *Marcelli ex magistro equitum et peditum filius ut injectans imperio manus publica deletus est morte*.

suffisait du moindre incident pour fournir un prétexte à toutes les audaces. On croyait à la magie, à la divination, aux oracles, à toutes les superstitions qu'un peuple enfant ou déchu admet sans discernement. Tout était matière à prédiction, et, partant, cause de révolte. On conçoit donc que si les princes furent soupçonneux et cruels, les ambitieux ne furent pas moins téméraires et provocateurs, les peuples sottement crédules et inconstants.

Ammien Marcellin a consacré au récit de ces intrigues, aux comptes rendus de ces jugements des développements considérables : c'est Paul dit la Chaîne, Mercure le comte des Songes, ainsi nommés à cause de leur habileté pour ourdir d'inextricables complots ; c'est le chambellan Eusèbe, un avare ambitieux qui profite du moindre indice pour punir d'exil ou de mort des coupables souvent imaginaires et confisquer leurs biens. C'est le farouche Maximin, son complice le notaire Léon et le féroce Simplicius qui, maîtres de Rome en 368 et 369, comme préfet de l'annone et vicaire, terrorisent cette ville en recherchant les crimes d'adultère et de magie. C'est enfin Héliodore, un médiocre avocat, qui, maître de l'oreille de Valens, et dans le but de réprimer la conspiration du notaire Théodore, se jette comme une bête fauve dans les familles, emplit les prisons et fatigue les bourreaux¹.

Qu'Ammien Marcellin ait eu recours dans tous ces récits à ses souvenirs et à ceux de ses collègues et amis, nul ne peut en douter, il le déclare d'ailleurs lui-même : *Et quoniam addici post cruciabiles poenas vidimus multos.... summam quia nos penitissima gestorum memoria fugit, quæ recolare possumus, expeditius absolvemus*². Mais faut-il croire qu'à vingt ou vingt-cinq ans d'intervalle l'historien ait été ainsi merveilleusement servi par sa mémoire au point de raconter ces faits par le menu et le détail jusqu'à la satiété ? Faut-il croire surtout que là où il n'a point été témoin oculaire, comme dans la répression des crimes d'adultère et de magie à Rome, il s'est contenté de consulter ceux qui avaient été présents ? N'est-il pas vraisemblable qu'il a puisé aux sources, c'est-à-dire aux Actes diurnaux, que nous savons remplis de pareils faits et que l'auteur avait sous la main ?

Sans doute, l'historien aurait pu recourir encore aux Actes judiciaires, comptes rendus minutieux des procès recueillis par tout un personnel de greffiers, *exceptores* ou *ταχυγράφοι*, et déposés dans les archives des tribunaux, *tabularia publica*. Mais, outre que ce travail eût été fort long et souvent inutile, Ammien Marcellin donne clairement à entendre qu'il ne l'a point fait. Dans un passage, il prévient ses lecteurs, — ou ses auditeurs, car il lisait ses livres d'histoire devant les lettrés de Rome, — qu'ils ne retrouveront pas dans ces pages tous les détails des cruelles recherches ordonnées par Maximin et ses satellites, car, ajoute-t-il, tout n'est pas digne d'être raconté, et d'ailleurs, si cela eût été nécessaire, les instructions des procès contenues dans les archives judiciaires, *tabulariis publicis*, n'y auraient pas suffi, vu la violence des troubles de ce temps et la fureur avec laquelle tout était mêlé et confondu³. L'historien avoue donc qu'il n'a pas eu recours à ces pièces ; et de fait, rien dans le récit, qui n'est qu'un résumé malgré ses longueurs, ne rappelle l'ordonnance des procès-verbaux, tandis que mille détails, tels que les raisons de la réserve continue de Maximin avant sa

¹ Ammien Marc., XV, 3, 4. ; XXVIII, 1, 2 ; XXIX, 1, 5.

² Ammien Marc., XXIX, 1, 24.

³ Ammien Marc., XXVIII, 1, 15.

promotion comme préfet¹, rappellent les *on dit* de la rue et le ton des Actes diurnaux.

Les Actes du Sénat et du peuple contenaient plus que des récits frivoles et des bavardages de rue, plus que des satires de mœurs et des portraits de fonctionnaires, plus que des récits d'accidents et des comptes rendus judiciaires ; ils renfermaient encore les décrets officiels des princes et des magistrats, les rapports, résumés en peu de mots sans doute, des campagnes entreprises par les empereurs ou les généraux de l'empire. A ce point de vue, l'autorité des Actes diurnaux était grande, puisque Dion, écrivant ses livres d'histoire, contrôlait les récits de ses devanciers par ceux des Actes du même temps, ou déclarait, en le regrettant, que les Actes, sous la dictature de César, avaient été falsifiés² ; et Vopiscus, dans ses vies d'Aurélien, de Probus et de Tacite, s'en réfère constamment à ces Actes pleins de documents officiels³. Ces décrets, rapports et comptes rendus officiels étaient adressés directement aux villes par la chancellerie impériale, et l'on peut croire que Rome, comme capitale de l'empire, avait la primeur de telles communications. Une des formes les plus employées, quand le prince faisait part d'une campagne heureusement terminée ou d'une victoire remportée sur l'ennemi, était celle des *laureatæ litteræ*. Ces lettres, apportées par des messagers officiels, *notarii* ou *agentes*, étaient lues publiquement au théâtre, en présence des magistrats de la ville, au milieu du plus profond silence, et conservées ensuite dans les archives de la cité⁴. A Rome, elles étaient insérées dans les Actes publics, organe officiel de l'empire. C'est là qu'Ammien Marcellin les retrouva pour les discuter et les juger. Après avoir fait le récit de la fameuse victoire de Strasbourg (*Argentoratum*), remportée par Julien sur sept rois allemands ligués ensemble (août 357), l'historien parle de la suffisance de l'empereur Constance qui, dans les lettres officielles, *laureatæ litteræ*, s'attribuait sans pudeur les victoires de Julien ou de tout autre général remportées sur les barbares. Ammien Marcellin raille sans pitié les prétentions de ce prince longtemps heureux dans les guerres civiles, mais toujours malheureux devant les barbares : *Constantius, edictis propositis adroganter satis multa mentiebatur se solum, cum gestis non adfuisset, et dimicasse et vicisse et supplices reges gentium erexisse aliquoties scribens... exstant denique ejus edicta in tabulariis principis publicis condita* ; et plus loin : *nulla ejus (victoris) mentione per textum longissimum facta laureatas litteras ad provinciarum damna mittebat, se inter primotes versatum cum odiosa sui jactatione significans*⁵. Ce ton de raillerie révèle les sentiments que l'historien professait à l'égard de Constance. Aurelius Victor, plus indulgent pour la vanité impériale, ne voit dans ces lettres qu'un usage pratiqué de tout temps. Auguste ne s'attribuait-il pas les victoires de Tibère ? Et d'ailleurs un prince qui combine un plan et le donne ensuite à exécuter n'a-t-il pas le droit de revendiquer une part de la victoire ? Julien fut, il est vrai, un valeureux soldat, mais le plan de campagne avait été dressé dans le cabinet du prince, comme le dit Ammien Marcellin lui-même⁶, et

¹ Ammien Marc., XXVIII, 1, 7.

² V. Le Clerc, *Des journaux chez les Rom.*, p. 256.

³ Vopiscus, Aurélien, 13, 14 ; Probus, 11 ; Tacite, 4, 15.

⁴ Ces lettres étaient parfois très longues, *textum longissimum*, dit Ammien Marcellin, et onéreuses pour les provinces, car les cités devaient répondre à ces lettres par de riches présents : *Decernuntur nova munera, novæ indictiones ; decernunt potentes, quod solvant pauperes ; decernit gratia divitum quod pendat turba miserorum*, Salvien, liv. V.

⁵ Ammien Marc., XVI, 12, 69.

⁶ Ammien Marc., XVI, 11, 3.

Constance se croyait vainqueur par les armes de Julien. Quoi qu'il en soit, l'insistance de l'historien et d'Aurelius Victor sur ce fait prouve qu'il était alors discuté et qu'il obligea notre auteur à fournir ses preuves : ce sont les Actes officiels, reproduits certainement par les Actes diurnaux, lesquels Actes classés et rangés par règnes des princes étaient renfermés dans les bibliothèques publiques de Rome¹.

Il est bien d'autres passages où l'auteur fait directement allusion aux pièces officielles de l'empire² ; mais il en est d'autres encore où, bien qu'il n'en soit fait aucune mention, on devine que l'historien n'a guère fait que transcrire les données qu'il avait sous la main. Tels sont en général les récits des campagnes auxquelles Ammien Marcellin ne fut pas présent et pour lesquelles il n'eut pas de documents spéciaux, comme nous le verrons pour d'autres. Qu'on relise, par exemple, les récits de la campagne de Valens contre les Goths, de Théodose le père contre les Bretons, de Valentinien sur le Rhin³, etc., il est facile de voir que l'auteur n'a pas eu recours à des documents de longue étendue ; que, faute de renseignements, il a dû se contenter des maigres indications consignées dans les Actes. Tout est raconté sobrement, à différents endroits, année par année, à la manière des Actes. L'historien paraît avoir transcrit une note officielle, en se permettant à peine, ici ou là quelque appréciation personnelle.

Après les Actes du Sénat et du peuple, il est une autre source de renseignements de même nature et de mêmes caractères, ou peu s'en faut, que notre auteur paraît avoir abordée : ce sont les Actes privés de la maison des empereurs, dits *Éphémérides* ou *Regesta principum*. Le rédacteur officiel de ces Actes, homme important dans la chancellerie impériale, portait le titre de *ab Actis*, ou *a memoria Augusti*, souvent mentionné dans les inscriptions. Ces éphémérides ou registres étaient collectionnés dans les diverses bibliothèques de Rome : *Ulpia*, *Tiberiana*, *Porticus porphyreticæ*, etc., et sont souvent cités par les auteurs de *l'Histoire Auguste*, et notamment par Vopiscus⁴. Plus discret, et sans doute à l'imitation des grands historiens de Rome qu'il se proposait de continuer, Ammien Marcellin ne nous a pas livré toutes ces indications, mais il est facile de reconnaître dans ses livres plusieurs récits qui sont évidemment empruntés à ces Actes. Tels sont en particulier les comptes rendus des délibérations intimes des membres de la famille impériale ou des grands dignitaires dans le Sacré-Consistoire. L'historien nous fait vraiment assister aux conseils de l'empereur Constance délibérant avec les siens sur le rappel du César Gallus, devenu par trop compromettant par sa féroce conduite ; sur les moyens de réprimer la prétendue usurpation du maître de la milice Sylvain ; sur les avantages de l'adoption de Julien, comme César, pour l'opposer aux invasions des barbares de la Germanie⁵. Ailleurs, on reconnaît la même source au ton du récit qui a le décousu et la sobre sécheresse d'un procès-verbal : Dans ce même temps, le notaire Gaudence... et un certain Julien... furent mis à mort. Artémius, qui avait été duc de l'Égypte, périt aussi dans les supplices, les Alexandrins l'ayant chargé des plus grands crimes. Marcellus, fils d'un ancien maître de cavalerie et d'infanterie du même nom, accusé d'avoir aspiré à l'empire, eut le même sort. Romanus et Vincentius, tribuns de la première et de la seconde compagnie des

¹ Vopiscus, *Aurélien*.

² Ammien Marc., XXII, II, II, et XX, 9, 6.

³ Ammien Marc., XXVII, 5 ; XXVII, 8, 3, et XXVIII, 3.

⁴ F. Vopiscus, *Aurélien*, I ; *Probus*, II. — Lampride, *Alexandre Sévère*, 30.

⁵ Ammien Marc., XIV, 11, 1 ; XV, 5, 18 ; XV, 8, 2.

scutaires, furent bannis pour avoir été convaincus de projets ambitieux¹. C'est le ton et la manière des Éphémérides. L'historien s'est contenté de transcrire ces notes officielles, se bornant à indiquer à la suite des noms de chaque individu les charges qu'il avait remplies. On ne peut dire ici qu'Ammien Marcellin mentionnait en passant des souvenirs personnels, car il écrivait près de trente ans plus tard. C'est l'ordre chronologique des faits insérés dans ces pièces officielles qui a pu l'amener à les reproduire. Il ne serait même pas impossible de retrouver, du moins par conjecture, les noms des auteurs de ces actes : ce serait le chambellan Euthère pour le règne de Julien et le questeur Eupraxius pour celui de Valentinien, car l'historien vante la prodigieuse mémoire de l'un et la familiarité dont jouissait le second auprès de son prince, qu'il ramenait parfois à la raison.

Quoi qu'il en soit, on peut affirmer que la trame du récit est en général empruntée aux pièces officielles de l'époque, soit aux Actes du Sénat et du Peuple, soit aux Éphémérides des princes. La nécessité pour l'historien, écrivant longtemps après les événements, de recourir des documents, et la facilité d'aborder ces derniers, ne le démontrent pas moins que l'ordre de la composition, qui est chronologique, et la nature des choses racontées qui sont des plus variées, embrassant tout, depuis les mille riens colportés dans les rues de Rome jusqu'aux décrets des princes et le compte rendu des expéditions militaires. On comprend dès lors les divers jugements qui ont été portés sur l'œuvre de notre historien. G. Heyne retrouvait dans ces récits tous les caractères des mémoires, tandis que M. de Broglie a pu prétendre qu'Ammien Marcellin voyait tout du cabinet des princes². Tout cela est fort juste et ne se contredit point. Les Actes diurnaux, offrant au jour le jour le récit des événements signalés dans les provinces de l'empire, ne pouvaient que revêtir la forme de mémoires, et comme ils reproduisaient les actes et décrets des princes, ils étaient l'écho des délibérations impériales. A ce double point de vue, l'histoire d'Ammien Marcellin devait présenter ce double caractère.

Mais si notre auteur se fût borné à reproduire ces renseignements, à coordonner ces pièces officielles sans faire œuvre de critique, sans choix ni discernement, il n'eût été qu'un médiocre copiste, un vulgaire compilateur à la façon des Marius Maximus, Fabius Marcellinus, Gargilius Martialis, Capitolin et Lampride, que Vopiscus était si jaloux d'imiter³. Tous ces anecdotiers, écrivains de courte haleine, à la recherche du piquant et de l'extraordinaire bien plus que du vrai, étaient souverainement méprisés par Ammien Marcellin⁴. Plus large et plus élevée était sa conception de l'histoire qu'il voulait pleine et entière, tout en n'insistant que sur les faits importants, et avant tout conforme à la vérité⁵. Tout autres étaient ses modèles, les Tite-Live et les Tacite, qu'il se proposait d'imiter et de continuer. Il a fait œuvre sienne par un travail personnel, que nous apprécierons plus loin, soit en choisissant les documents, en les interprétant et les complétant par son grand bon sens et sa haute expérience, soit en ayant recours à des travaux partiels, à des discussions sur tels ou tels faits déjà racontés : ce que nous allons essayer de reconnaître.

¹ Ammien Marc., XXII, 11, 1.

² C.-C.-G. Heyne, *Opuscula Academica*, t. VI. — De Broglie, *L'Église et l'Empire romain au quatrième siècle*. — Julien, t. II.

³ F. Vopiscus, *Probus*, II.

⁴ Ammien Marc., XXVIII, 4, 14.

⁵ Ammien Marc., XV, 1, 1 ; XXVIII, 1, 15 ; XXXI, 16, 9, et *passim*.

IV. — Récits partiels.

S'il est vrai qu'Ammien Marcellin a généralement suivi l'ordre chronologique en indiquant les années par les noms des consuls, cet ordre n'est pas tellement rigoureux qu'il ne s'en écarte jamais. Quelquefois, en effet, il l'abandonne pour suivre l'ordre des faits et raconter en entier une campagne militaire ou un événement important. Et cela, nous dit-il, afin de ne pas engendrer la confusion par le mélange de récits trop dissemblables¹. Tels sont, par exemple, les récits de l'usurpation de Sylvain dans les Gaules, du siège d'Amida, de la révolte de Procope, des exactions du comte Romanus dans la Tripolitaine, de la campagne de Théodose, le père de l'empereur de ce nom, contre Firmus le roi des Maures, etc. Les raisons que donne l'historien pour changer de méthode sont excellentes, et l'on ne peut que regretter qu'il n'ait pas plus souvent adopté cet ordre dans des récits qui le demandaient aux mêmes titres. Ainsi, pourquoi a-t-il raconté en peu de mots, et à diverses reprises, la campagne de ce même Théodose dans la Bretagne² ? Assurément, ce n'est pas que cette expédition ait été sans importance. Les barbares de la Calédonie avaient surpris les garnisons romaines et mis la province à feu et à sang. Deux généraux, Sévère et Jovin, envoyés successivement pour rétablir l'ordre, durent se retirer devant l'ennemi. Enfin, Théodose, *dux efficacissimus rerum*, réussit, après beaucoup d'efforts et de prudence, à chasser les barbares et à rendre la confiance aux populations effarées. Cette campagne fit tellement honneur à Théodose, que lorsque éclata peu après la révolte de Firmus en Afrique, en 373, il fut tout naturellement désigné au choix de l'empereur Valentinien Ier pour la réprimer. Pourquoi donc l'historien a-t-il raconté cette dernière campagne dans un récit fort long et suivi, tandis qu'il n'a fait qu'esquisser la première à deux ou trois reprises ? Cette observation est importante, car elle se présente plusieurs fois à la lecture de notre auteur, et la réponse à faire peut donner le secret de sa manière de composer.

Évidemment Ammien Marcellin a passé légèrement sur le récit de la campagne de Théodose en Bretagne, parce qu'il n'a eu sous la main que les maigres et sèches données d'une note officielle parue dans les Actes publics. Dès lors, il a dû se borner à rappeler les faits principaux de cette campagne, à consigner les résultats connus de tout le monde. Quant à l'expédition de ce général en Afrique, il dut avoir le récit minutieux et détaillé de toute la campagne fait par quelque officier de l'armée ou par Théodose lui-même. Cette hypothèse n'a rien d'in vraisemblable. Il était dans les habitudes des généraux romains de faire aux empereurs un rapport de l'expédition qui leur avait été confiée. Parfois même, si la campagne entreprise avait été importante ou avait donné lieu à des discussions, le général reprenait en sous-œuvre son rapport, lui donnait de plus vastes proportions et le publiait. C'est ainsi que le Périple d'Arrien autour du Pont-Euxin n'est que l'ampliation du rapport d'une mission accomplie par ce général et adressé à l'empereur Hadrien³. Théodose, une fois maître de l'Afrique,

¹ Ammien Marc., XXIX, 5, 1.

² Ammien Marc., XXVII, 8, 3 et XXVIII, 3.

³ Arrien avait dû écrire d'abord son rapport officiel en latin, qui était la langue exigée, puis il le remania en le développant et le publia en grec, qui était sa langue maternelle. C'est celui que nous avons.

se conforma-t-il à cet usage ? Tout porte à le croire, d'autant plus qu'il avait à se justifier d'une sévère mesure de discipline prise contre des troupes infidèles : il avait fait massacrer toute une cohorte des soldats-archers qui avaient favorisé la révolte de Firmus¹. Quoi qu'il en soit, il paraît certain qu'Ammien Marcellin eut sous la main un récit de cette campagne des plus développés. L'abondance des détails et la précision des renseignements sont telles que ce document ne peut avoir été que l'œuvre d'un témoin oculaire. Ce fut une bonne fortune pour notre historien qui, travaillant sur d'excellentes données, leur emprunta des qualités qui lui font trop souvent défaut, quand il est abandonné à lui-même : la netteté et la concision. Il comble d'éloges Théodose, qu'il compare aux vieux généraux Corbulon et Lusius. En vieux soldat, ami de la discipline, il n'hésite pas à prendre parti dans le débat qui avait soulevé l'opinion et à donner raison au général². Il est regrettable que le récit de notre historien nous soit parvenu incomplet et mutilé. Toutefois, il est encore facile de suivre les opérations de Théodose sur cette terre africaine, qui est devenue nôtre. Après la conquête de l'Algérie, un officier français, ami des lettres, Nau de Champlois, a contrôlé le récit d'Ammien Marcellin dans toutes les marches des troupes et l'a trouvé exact³.

Le récit de la campagne de Théodose en Afrique n'est pas le seul qui laisse supposer dans l'histoire de notre auteur un document antérieur d'une grande portée. On pourrait en dire autant de bien d'autres qui par leur étendue, l'enchaînement rigoureux des faits et la fermeté du coup de main, font contraste dans l'œuvre un peu brouillée de notre auteur et s'en détachent. Tel est, en particulier, le récit des exactions du comte Romanus dans la Tripolitaine. Cet officier, à la fois juge, administrateur et soldat, selon les habitudes romaines qui confondaient tous les pouvoirs, livre aux barbares la province qu'il doit protéger, parce qu'il ne peut la rançonner à son gré, intercepte ou prévient les dénonciations faites à l'empereur Valentinien, corrompt les ministres chargés par ce prince d'une enquête, amène enfin les sujets opprimés eux-mêmes à se déjuger et à désavouer leurs défenseurs⁴. Ce récit plein d'intérêt, qui met à nu tout ce qu'il y avait de souffrances dans les provinces de l'empire au quatrième siècle, de despotisme et de tyrannie dans certains magistrats, d'impuissance même dans le pouvoir impérial le plus sévère et le plus vigilant, se termine par cette phrase bien significative. *Ces événements furent suivis d'un rapport qui exposa les faits avec la plus grande exactitude et auquel il n'a été rien répondu : hæc acta secuta est relatio gestorum pandens plenissimam fidem ad quam nihil responsum est*⁵. Évidemment, ce rapport fut entre les mains de notre historien ; il en contrôla les assertions et il reconnaît qu'elles ne furent pas contredites par d'autres récits. On saisit ainsi sur le vif la manière dont Ammien Marcellin composait ses récits. Elle consistait à suivre patiemment, année par année, les

¹ Ammien Marc., XXIX, 5, 22.

² Cette exécution sommaire de toute une cohorte de soldats dut exciter de profondes haines contre Théodose. On s'est souvent demandé comment, à la mort de Valentinien Ier, ce soldat fut sacrifié par Gratien et périt misérablement ; il est naturel de l'attribuer à ces haines. Les ennemis du général profitèrent de l'avènement du jeune prince pour se venger. Il est impossible qu'Ammien Marcellin n'ait pas parlé, dans la suite, de la mort de ce général, et c'est un argument de plus pour supposer une grande lacune, un livre entier peut-être, comme nous l'avons déjà dit, entre le XXXe et le XXXIe.

³ Cité par M. de Broglie, *l'Église et l'Empire romain au quatrième siècle*, t. V, p. 274, note.

⁴ Ammien Marc., XXVIII, 6.

⁵ Ammien Marc., XXVIII, 6, 28.

événements consignés dans les Actes diurnaux, sauf à s'interrompre pour insérer des récits développés de faits auxquels il avait été présent, des rapports partiels émanés de la chancellerie impériale ou publiés par leurs auteurs.

Les souvenirs personnels d'Ammien Marcellin et de ceux qu'il put consulter comme témoins oculaires, les renseignements si variés contenus dans les Actes du Sénat et du peuple, les travaux particuliers déjà existants sur tel ou tel fait : telles furent, semble-t-il, les sources de notre auteur pour les livres qui traitent de l'histoire de son temps. Dès lors, et sans trop préjuger du travail d'assimilation et de remaniement qu'il fera subir à son œuvre comme écrivain et comme critique, on peut déjà entrevoir quels seront les caractères d'une œuvre ainsi composée : une œuvre de prix, de valeur, par la sûreté des informations, mais une œuvre mal proportionnée ; aux récits tantôt très écourtés, tantôt très développés, selon la pauvreté ou l'abondance des documents ; les uns mieux conduits et plus soutenus que les autres, selon la valeur du récit préexistant ; une œuvre pleine de matériaux pour l'histoire, mais qui n'est pas elle-même de l'histoire achevée, parce qu'elle manquera d'unité de ton et de proportion.

CHAPITRE IV. — LES SOURCES (géographiques).

I. — Sur le monde connu au quatrième siècle.

Le récit d'Ammien Marcellin est souvent entrecoupé de digressions géographiques, et ces digressions sont d'une telle importance, elles occupent une si grande place dans son œuvre qu'on ne saurait les négliger.

Ammien Marcellin avait fait certainement une description de tout l'univers connu de son temps, embrassant à la fois et les provinces comprises dans l'empire romain, et les peuples situés en dehors des frontières ; mais bon nombre de ces digressions ont péri avec les livres qui les contenaient. Ce travail était en effet disséminé dans l'ensemble de l'œuvre historique et amené selon que les circonstances et le récit des faits le demandaient. C'était l'histoire conçue à la façon de Timagène, que notre historien aimait, et dont Quintilien a dit qu'il renouvela l'histoire : *historiam nova laude reparavit*¹. La géographie s'ajoutait à l'histoire, l'expliquait en la complétant. Tacite n'eut garde de ne pas profiter d'un tel progrès, et la plupart de ses récits de campagne sont précédés d'une description du pays où se passent les opérations. Ammien Marcellin, émule et continuateur de Tacite, adopta le même système, et cela d'une manière voulue et raisonnée. Il nous dit, au commencement de la description des Gaules : *Il est bon, semble-t-il, de décrire les différentes parties et la situation des Gaules, de peur que ; parlant de choses inconnues au milieu d'un récit de combats importants, je ne ressemble à ces pilotes négligents obligés, au milieu des flots et de la tempête, de raccommoder leurs voiles et leurs cordages qu'ils auraient pu préparer à loisir*².

La recherche des sources auxquelles l'auteur a emprunté ces descriptions géographiques a un intérêt spécial ; elle servira à déterminer la valeur de ces digressions. Ammien Marcellin a-t-il décrit le monde connu de son temps tel qu'il était au quatrième siècle, ou bien, s'en rapportant aux travaux de ses devanciers, n'a-t-il pas reproduit des descriptions déjà vieilles de deux, trois, quatre ou même cinq cents ans ? Questions de première importance pour apprécier l'autorité de ces digressions comme sources historiques et géographiques du quatrième siècle. Dans une riposte à M. Gaston Pâris, au sujet de l'origine des langues romanes, M. Granier de Cassagnac soutenait que le

¹ Quintilien, X, 75.

² Ammien Marc., XV, 9, 1. Nous trouvons encore les descriptions suivantes :

1° Des Sarrasins, XIV, 4, 1-7 ;

2° Des provinces de l'Orient, XIV, 8, 1-15 ;

3° Du lac de Constance, XV, 4, 1-6 ;

4° Des Gaules, XV, 9-12 ;

5° De la ville d'Amida, XVIII, 9 ;

6° Des rivages de la Thrace et des bords du Pont-Euxin, XXII, 8 ;

7° De l'Égypte, XXII, 15 et 16 ;

8° De la Perse, XXXII, 6 ;

9° Des provinces de la Thrace, XXVII, 4, 1-14 ;

10° Des Huns et des Alains, XXXI, 2, 1-25.

Dans les livres perdus, l'historien avait décrit : la Mésopotamie, l'Égypte, la Bretagne, etc.

dialecte gaulois fut toujours parlé sous la domination romaine et que notre langue française dérive de ce dialecte bien plus que du latin. Comme preuve à l'appui de son dire, M. de Cassagnac citait deux passages d'Ammien Marcellin sur les druides¹. Les textes par eux-mêmes ne prouvaient rien en faveur de sa thèse, mais la grossière erreur était de les entendre comme révélant l'état de la Gaule au quatrième siècle, comme si les Bardes, les Euhages et les Druides existaient encore du temps de l'historien ; comme si l'on eût encore, sous Théodose, distingué des Belges, des Celtes et des Aquitains, différents entre eux par la langue, les mœurs et les lois. Ammien Marcellin avait, en effet, copié ces textes dans les sources qu'il suivait, et nous retrouvons, mot pour mot, le premier texte dans la géographie de Strabon, qui écrivait au premier siècle de notre ère, et encore Strabon l'avait-il peut-être emprunté à Timagène, qu'il cite souvent au sujet des Gaules, ou même à Posidonius, qui vivait un siècle auparavant, et qui, le premier, avait visité et décrit notre pays². On voit par cet exemple combien il est utile de rechercher les sources des digressions géographiques que l'historien a disséminées dans son œuvre, afin de ne donner aux textes que la valeur probante qu'ils ont en effet.

Il est facile de dégager de ces digressions deux éléments : l'un est le fruit des observations personnelles de l'historien, l'autre reproduit les extraits de ses nombreuses lectures : *visa vel lecta*, nous dit-il lui-même. Nous ne dirons rien du premier, sinon que ces renseignements fournis par l'historien se reconnaissent à première vue, se détachent aisément du contexte et sont du plus vif intérêt. Pour s'en convaincre, il suffit de relire le portrait des Perses inséré à la fin de la description de ce pays : *Ils sont presque tous secs, bruns et livides ; ils ont le regard farouche, les sourcils joints et arqués, la barbe assez les cheveux longs et hérissés. On les voit toujours l'épée au côté, soit dans les repas, soit aux jours de fête*³, etc. On trouve des passages analogues dans presque toutes les autres digressions⁴. Leur autorité est très grande, car ils sont le témoignage d'un homme grave, instruit, qui, pendant dix ans, a parcouru le monde connu d'alors, des bords du Rhin aux extrémités de l'Orient.

Le deuxième élément, fruit de la lecture des ouvrages du temps ou antérieurs, est de beaucoup le plus considérable dans ces digressions ; il est seul l'objet de cette étude. Déjà les premiers éditeurs d'Ammien Marcellin, et, avant tous, les frères de Valois au dix-septième siècle, avaient signalé et noté dans leurs commentaires de nombreux rapprochements du texte de notre historien de celui d'autres auteurs, là plupart plus anciens. Mais on s'était borné à constater ces rencontres sans les expliquer. On ne les avait point étudiées et classées, ni coordonnées dans un ensemble pour découvrir la manière de composer de l'historien. On n'avait point déduit les conséquences et porté un jugement sur la valeur historique de ces digressions. C'est à quoi se sont appliqués de nombreux philologues allemands désireux de continuer l'œuvre des frères de Valois et de rétablir le texte encore si mutilé de notre auteur⁵. Nous donnerons les résultats

¹ *Revue critique*, 1873, t. I, p. 12. — Ammien Marc., XV, 9, 8 ; XV, 11, 1.

² Strabon, IV, 4, 4. — Gardthausen, *Die geographischen Quellen*, p. 547.

³ Ammien Marc., XXIII, 6, 75-84.

⁴ Ammien Marc., XIV, 4, 1-7 ; XV, 12, 1-4 ; XVIII, 9 ; XXII, 16, 23 ; XXIII, 6, 20 ; XXXI, 2, 1-11, etc.

⁵ V. Gardthausen, *Conjectanea Ammianea*, Kilhiæ, 1869 ; *Die geographischen Quellen*, Leipzig, 1873. — Th. Mommsen, *Ammians Geographica*, *Hermes*, t. XVI, 4e cahier, p. 605, 1881 ; *Solini Collectanea*, préface, p. xv, Berlin, 1864.

des recherches de deux d'entre eu les plus connus, V. Gardthausen et Th. Mommsen, dont les systèmes opposés répondent à la question suivante : Ammien Marcellin, qui reproduit souvent dans ses digressions les auteurs anciens, Ératosthène, Timagène, Strabon chez les Grecs ; César, Salluste, Tite-Live, Pline, Solin, Sextus Rufus chez les Latins, a-t-il abordé directement ces différentes sources en faisant lui-même un travail d'agencement, ou bien a-t-il trouvé ce travail déjà fait dans son ensemble par quelque géographe antérieur, et s'est-il borné à l'abrégé en le résumant ? Telle est la question nettement posée et résolue en sens inverse par MM. V. Gardthausen et Th. Mommsen. Nous allons exposer l'opinion de chacun d'eux, reproduire leurs principaux arguments, après quoi nous dirons notre manière de penser.

1° — Système de M. V. Gardthausen.

L'étude comparée des digressions géographiques d'Ammien Marcellin, dit M. V. Gardthausen, nous fait découvrir un plan que l'historien a suivi dans la plupart d'entre elles. L'auteur donne d'abord l'aspect général du pays qu'il décrit, ses diverses productions, cite les noms des fleuves qui l'arrosent, des villes principales, mentionne les anciens noms et les origines de ces villes, termine en racontant comment le pays, ainsi décrit, fut incorporé à l'empire romain. S'il était encore situé en dehors des frontières de l'empire, comme la Perse, l'historien remplace ce dernier renseignement par quelques informations sur le développement historique de la contrée et en particulier sur les rapports qu'elle a pu avoir avec les Romains. Ce cadre, nous le trouvons fidèlement rempli dans les digressions des provinces de l'Orient, XIV, 8 ; des Perses, XXIII, 6 ; de la Thrace, XXVII, 4 ; et encore, dans une certaine mesure, dans la description des provinces des Gaules, XV, 10, 8-11 et 11, 6-15 ; et dans celle de l'Égypte, XXII, 15, 1-2, et XXII, 16, 1-6. Or, dit le critique allemand, ce cadre fidèlement rempli dans la plupart des digressions suppose la préexistence d'un travail important, de longue haleine, dans lequel aurait été décrit tout le monde connu, qu'Ammien Marcellin aurait eu sous la main et aurait suivi en le résumant. Ce travail ou cette géographie *schématique*, conçu d'après ce plan (σχῆμα), aurait été une compilation de morceaux extraits des anciens géographes et méthodiquement rangés selon les dernières divisions politiques ; une sorte de manuel à l'usage des lettrés du quatrième siècle. L'auteur de ce manuel était Romain, car il s'identifie avec eux : *nobiscum hæ nationes dimicarunt — in ditionem veterum transiere nostrorum — societatique nostræ*¹, etc. On a cru même retrouver son nom, et Godefroy l'a indiqué *Alypius* ; mais ce nom a été ensuite abandonné. On peut du moins donner par conjecture la date de la rédaction de ce manuel. Il faut la placer vers le milieu du quatrième siècle, car le diocèse d'Orient est décrit d'après les dernières réformes de Dioclétien, et Trèves est mentionnée comme étant la résidence habituelle des princes — *domicilium clarum principum* — ce qui effectivement n'eut lieu que sous l'empereur Constantin II, de 340 à 350. Ce manuel était conçu sur un plan très vaste, car il embrassait toutes les provinces de l'empire romain et de plus tout ce qui était connu en dehors des frontières, sur les Perses, les Scythes, les Sères, etc. La valeur devait en être fort grande et la perte n'en est que plus regrettable pour nous. Un ouvrage tel, dit M. Gardthausen, que non seulement il énumérait les villes, les fleuves, etc., mais encore donnait des renseignements sur la population de chaque province, son degré de culture, ses produits, son commerce, tant en importation

¹ Ammien Marc., XXIII, 6, 9 ; XXVII, 4, II ; XV, 12, 6.

qu'exportation, eût comblé une très grande lacune dans notre connaissance des anciens peuples¹.

C'est à ce manuel, ainsi décrit et reconstitué par le savant philologue, qu'Ammien Marcellin aurait eu recours pour la plupart de ses digressions géographiques. L'historien n'aurait donc connu et reproduit qu'indirectement, et grâce à cet intermédiaire, les vraies sources, les anciens géographes grecs et latins. C'est ce que prouve, dit M. V. Gardthausen, l'exacte observation de ce cadre, de ce plan *schématique* dans ces digressions, et, de plus, l'étude comparée des textes de l'historien et des anciens géographes ne fait que confirmer cette supposition. Ainsi, la liste des provinces de l'empire perse donnée par Ammien Marcellin, XXIII, 6, est la même que celle de Ptolémée, 6, 16. Mais d'après la grave altération des noms propres en passant du grec au latin, M. Gardthausen affirme qu'Ammien Marcellin n'a pas dû lire le texte grec, mais une version latine faite elle-même sur des manuscrits déjà altérés de Ptolémée ; il ajoute que l'historien n'aurait pas dit que trois villes seulement étaient chez les Scythes s'il eût lui-même consulté Ptolémée, puisque ce dernier en donne cinq². Ces altérations, ces erreurs n'ont pu se produire que par un intermédiaire qui n'est autre que le Manuel de géographie déjà supposé.

Ammien Marcellin n'a pas davantage consulté directement les auteurs latins avec qui il a d'étroits rapports, pas même ses contemporains, tels que Rufus Festus. Il lui arrive, en effet, de donner plus de détails que Rufus³, preuve certaine qu'il avait recours à une source antérieure et plus développée ; laquelle ne peut être encore que le Manuel de géographie esquissé plus haut, où tous deux ont puisé. Intermédiaire entre Ptolémée et Ammien Marcellin, ce Manuel est source commune pour Rufus Festus et Ammien.

Toutefois, observe M. V. Gardthausen, malgré son importance et son étendue, cette géographie schématique ne peut suffire à rendre raison de toutes les digressions de notre historien. Son plan se retrouve à peine dans les digressions des Gaules et de l'Égypte ; il disparaît entièrement dans celles des bords de la Thrace et des rivages du Pont-Euxin. Une *périégèse*, dans la forme de celle de Denys, qui nous a été conservée, paraît avoir été la source de cette dernière. Elle était écrite en grec, car les mesures des distances sont données en *stades*, et la configuration des lieux est comparée aux lettres de l'alphabet grec. Ainsi la Propontide représente la lettre Φ (XXII, 8, 6). Elle était composée en vers, car les allusions mythologiques sont nombreuses et l'auteur s'en réfère aux poètes : *Ut poetæ loquuntur* (XXII, 8-13). L'historien a dû s'en rapporter directement à cette source, car il n'y a pas de raison de supposer le contraire. Mais il avait à côté de lui d'autres travaux qu'il amalgamait tant bien que mal : sa description, qui se développait d'abord d'Occident en Orient, se trouve tout d'un coup allant dans le

¹ V. Gardthausen, *Die geographischen Quellen*, p. 538.

² V. Gardthausen, *Conjectanea Ammiana*, p. 35 ; *Die geographischen Quellen*, p. 524. H. de Valois, *Commentaires* du ch. VI, du liv. XXIII.

³ Ainsi, parlant des Scordisques, peuple primitif de la Thrace, Ammien dit qu'ils offraient des sacrifices humains à Mars et à Bellone, Rufus ne nomme pas ces dieux ; Ammien dit qu'ils taillèrent en pièces les Romains avec leur général, *cum rectore*. Rufus n'ajoute pas ce détail. (V. Ammien Marc., XXVII, 4, 4 ; Rufus Festus, chap. IX, et Gardthausen, p. 529.)

sens contraire, d'Orient en Occident, et de plus la position de certains fleuves est intervertie¹.

Une autre source d'Ammien Marcellin, continue M. V. Gardthausen, et non moins importante, fut un recueil de morceaux choisis, phénomènes étranges ou récits merveilleux, extraits des nombreux ouvrages de Pline et disposés chorographiquement : c'était la *Chorographia Pliniana*. Il existe, en effet, des rapports étroits entre le texte d'Ammien et celui de Pline et de Solin. Or, a établi M. Mommsen, dans la préface de son édition de Solin, l'œuvre de ce dernier n'est qu'un abrégé de cette *Chorographia Pliniana* dont on retrouve souvent les traces². Ammien Marcellin a dû puiser directement à cette source, car il n'y a pas de raison de supposer le contraire, et il est probable qu'il la consultait dans toutes les digressions, insérant au fur et à mesure tout ce qu'il jugeait digne d'intérêt et propre à relever l'attention des auditeurs, puisque nous retrouvons un peu partout de ces sortes de récits³. Peut-être même l'historien avait-il été amené dans le courant de la composition à citer le nom de l'auteur en un passage où il est question des Huns et des Alains, mais le texte est mutilé et il est impossible de le rétablir⁴.

Quant aux autres rencontres fortuites du texte d'Ammien Marcellin et d'autres auteurs anciens, tels que Salluste, Tite-Live, Tacite, etc., M. V. Gardthausen estime que l'emploi de ces sources n'a pas été direct, car ces rencontres ne se trouvent que dans les digressions géographiques, et les passages font tellement corps avec le contexte qu'on ne saurait les en distraire. On doit donc les rapporter à la même source, qui est en général le Manuel de géographie *schématique*. Ce serait donc l'auteur de ce Manuel, et non Ammien Marcellin, qui aurait compilé tous ces auteurs anciens. Telles sont les conclusions de M. V. Gardthausen. Elles témoignent dans le critique non moins d'érudition que de sagacité⁵. Cependant, elles n'ont pas paru tellement convaincantes qu'elles n'aient provoqué de nouvelles recherches et suscité des systèmes souvent opposés. Tel est celui de M. Th. Mommsen.

2° — Système de M. Théodore Mommsen.

M. Th. Mommsen n'a pas jugé suffisantes les raisons alléguées par M. V. Gardthausen pour imaginer et supposer l'existence de ce manuel de géographie *schématique*, prétendu fondement de la plupart des digressions de notre historien. Ce plan ainsi conçu, ce cadre fidèlement rempli, pense-t-il, fut l'œuvre personnelle d'Ammien Marcellin, qui l'inventa pour son usage. L'historien avait entre les mains les listes officielles des provinces de l'empire, des *Notitiæ provinciarum*, telles que la *Notitia Galliarum*, et le *Dénombrement des provinces* d'après le manuscrit de Vérone, et, de fait, les divisions administratives données par Ammien correspondent pour les Gaules, la Thrace, l'Orient et l'Égypte à

¹ Ammien Marc., XXII, 8. — V. Gardthausen, *Die geographischen Quellen*, pp 510-547.

² Th. Mommsen, *Solini Collectanea*, préface, p. xv.

³ Ammien Marc., XXII, 8, 44, 48 ; XXIII, 6, 21 et 37-38 ; XXXI, 2, 12-16.

⁴ Ammien Marc., XXXI, 2, 12.

⁵ On serait peut-être en droit de reprocher au critique allemand de n'avoir pas parlé des Commentaires des frères de Valois, dont les rapprochements lui ont servi de point de départ.

celles de Dioclétien¹. Cette nomenclature de provinces et de villes eût été sèche et aride surtout devant un auditoire de lettrés ; aussi l'auteur s'efforça de l'élever à la dignité de l'histoire, dont il avait grand souci, en faisant suivre chaque nom de ville ou de province des renseignements que lui-même avait puisés dans la lecture des anciens. C'est ainsi qu'il a dû lire lui-même le texte de Rufus Festus, du moins dans sa partie principale qui est l'historique de l'incorporation des provinces de l'empire, et il le reproduit presque mot pour mot². Quant aux minces détails ajoutés par Ammien Marcellin, ils sont insignifiants, de pures amplifications dans le style et la manière de l'auteur. Qu'Ammien Marcellin ait dit que les Scordisques offraient leurs captifs en sacrifices à Mars et à Bellone, au lieu de *Diis* comme Rufus ; qu'ils buvaient le sang humain dans des crânes en ajoutant *creux* ; que les légions aient souvent éprouvé des revers de la part de ces peuples et qu'elles aient perdu même leur général, *cum rectore*, on avouera que ce sont des riens qui ne tirent pas à conséquence, et M. Th. Mommsen ne croit pas devoir recourir pour les expliquer, comme a fait M. V. Gardthausen, à une source commune antérieure. Il croit tout simplement à un emprunt direct fait par l'historien à son devancier. Rufus Festus publia en effet son livre vers 371 et le dédia à l'empereur Valens. Ammien Marcellin, homme instruit et dans une haute situation administrative, ne put l'ignorer, et il est tout naturel qu'il s'en soit servi dans les rapides notices qu'il consacrait à chacune des provinces de l'empire.

Les diverses *Notitiæ provinciarum* fournirent donc à l'historien un cadre naturel pour la description des provinces de l'empire. C'est aux Listes de Ptolémée qu'il dut avoir recours, faute d'autres, pour décrire les contrées situées en dehors des frontières romaines. De fait, nous retrouvons ces listes de noms dans la description de la Perse et d'une partie des rivages de la Thrace — la Sarmatie d'Europe et d'Asie, les bords de la mer Noire au nord, depuis le Phase jusqu'à Byzance³ —. Mais ici encore, à l'inverse du système de M. V. Gardthausen, M. Th. Mommsen croit à un emprunt direct fait par l'historien au géographe grec et non à un intermédiaire latin. Pour lui, les objections de M. Gardthausen, tirées de l'altération des noms propres, sont de peu d'importance, car ces altérations ne proviennent pas de l'ignorance du grec, ce qui serait inadmissible dans Ammien Marcellin, et peuvent d'ailleurs être expliquées autrement, à savoir, par la faute des copistes⁴.

Il est un autre historien-géographe grec qui fut certainement mis à contribution par Ammien Marcellin : c'est l'historien Timagène, natif d'Alexandrie, longtemps en faveur auprès d'Auguste, et, au dire de Quintilien, un des restaurateurs de l'histoire. On lui attribue une *Histoire des Gaules* et un *Périple* autour de la mer Méditerranée⁵. Il est juste de croire qu'Ammien lui emprunta une bonne part de ce qu'il dit du pays des Gaules et la première partie de la digression sur le pourtour des côtes de la Thrace et du Pont-Euxin, c'est-à-dire la description du rivage européen depuis le mont Athos jusqu'à Byzance, et du rivage asiatique

¹ Th. Mommsen, *Ammians Geographica*, p. 65. Le dénombrement des provinces est de l'an 297.

² Th. Mommsen, p. 607. Voir encore une erreur reproduite par Rufus Festus et Ammien au sujet de la conquête de Cyrène. (Ammien Marc., XXII, 16, 24 ; Valois, note p. 347.)

³ Ammien Marc., XXIII, 6. 25, et Ptolémée, 5 et 6 ; Ammien Marc., XXII, 8, 29, 38, 39, et Ptolémée. 5. — Th. Mommsen, pp. 613, 614.

⁴ Th. Mommsen, p. 613, note 1.

⁵ Suidas, *Lexique*.

depuis Alexandria-Troas jusqu'au Phase¹, le reste devant être rapporté à Ptolémée, comme nous l'avons déjà dit. On trouve encore dans la description de la Perse quelques renseignements maritimes avec évaluation des distances qui peuvent avoir été trouvés dans le *Περίπλους πάσης θαλάσσης* de Timagène ou dans le célèbre *Itinéraire* d'Ératosthène, sur les routes des portes Caspiennes à l'Inde². Dans tous les cas, M. Th. Mommsen pense que l'emprunt a été direct, car l'historien cite nommément Timagène comme étant sa source dans la description des Gaules et fait l'éloge de son exactitude ; preuve qu'il le connaissait et l'avait étudié : *Timagenes diligentia græcus et lingua*³.

Les deux critiques sont enfin d'accord pour constater des rapports étroits entre le texte d'Ammien Marcellin et celui de Solin, et tous deux en donnent la même explication. Solin, érudit lettré du troisième siècle environ, est l'auteur d'un recueil de récits extraordinaires disposés chorographiquement. Or, observe M. Th. Mommsen dans l'excellente préface de son édition de Solin⁴, l'étude comparative des textes d'Ammien Marcellin et de Solin montre que le plus souvent les deux historiens dépendent de Pline ; toutefois, il arrive parfois que le texte d'Ammien Marcellin est plus près du texte de Pline que celui de Solin, et réciproquement — preuve qu'Ammien n'a pas suivi le texte de Solin. — Il arrive même qu'Ammien ajoute des détails qui manquent chez Pline ou chez Solin, ou même chez l'un et l'autre ; donc, Ammien n'a eu directement recours ni à l'un ni à l'autre, et M. Mommsen conclut à l'existence d'une *Chorographia Pliniana*, ou recueil de morceaux choisis, de récits merveilleux, étranges, extraits pour la plupart des œuvres si variées de Pline et d'autres géographes, tels que Mela, et rangés chorographiquement. Le recueil de Solin n'est qu'un abrégé de cette chorographie. C'est directement à cette source qu'Ammien Marcellin aurait emprunté la plupart des renseignements qu'il donne sur l'Égypte⁵ et bon nombre de notices insérées dans presque toutes les autres digressions⁶. La démonstration de M. Th. Mommsen a paru en cet endroit tellement évidente, que M. Gardthausen n'a pu s'empêcher de l'admettre et de reconnaître que notre historien eut directement recours à l'auteur de la *Chorographia Pliniana*.

Ammien Marcellin avait ainsi entre les mains, à côté des *Notitiæ provinciarum* et des *Listes de Ptolémée*, qui lui fournissaient le cadre obligé de ses descriptions, une *Chorographia Pliniana*, ouvrage très étendu, riche en renseignements les plus variés, les plus étonnants ; et jaloux de faire montre d'érudition, de relever et d'ennoblir sa matière, il insérait ces mille prodiges à mesure que les noms géographiques se présentaient, ce qui lui était d'autant plus facile que cette *Chorographia Pliniana* elle-même était rangée et ordonnée d'une façon chorographique. Du reste, Ammien Marcellin ne se borna pas à l'employer dans les digressions géographiques, on trouve dans bien d'autres passages de ses livres d'histoire des récits analogues qui trahissent la même origine, par exemple sur l'interprétation des songes, sur le Castor, sur la manière d'intercaler, etc.⁷

¹ Ammien Marc., XXII, 8, 2.

² Ammien Marc., XXIII, 6, 43, 69, 70.

³ Ammien Marc., XV, 9, 2. — V. Gardthausen, p. 519. — Th. Mommsen, p. 626.

⁴ Th. Mommsen, *Solini Collectanea*, préface, pp. xvii et xxiv ; *idem*, *Ammians Geographica*, p. 632. — V. Gardthausen, *Die geographischen Quellen*, p. 551.

⁵ Ammien Marc., XXII, 14, 7 ; XXII, 15, 3-29.

⁶ Ammien Marc., XIV, 8, 3 ; XXIII, 6, 37, 38, 50, 56, 67, 85-88 ; XXII, 8, 47 ; XXXI, 2, 14.

⁷ Ammien Marc., XV, 3, 6 ; XXVI, 1, 12.

Tels sont les deux systèmes imaginés par MM. Gardthausen et Mommsen pour rendre compte des sources géographiques d'Ammien Marcellin. D'accord la plupart du temps pour reconnaître la parenté de tels ou tels passages de l'historien avec ceux de Ptolémée, de Strabon, de Salluste, de Rufus Festus, de Solin, etc., les deux critiques ne diffèrent que dans l'explication de ces rapports de filiation. Là, où M. Mommsen croit à un emprunt direct fait par l'historien, M. Gardthausen place généralement un intermédiaire, et reconstitue ainsi une sorte de Manuel, une Géographie *schématique*, compilation des historiens géographes anciens et source directe d'Ammien Marcellin. Que faut-il en penser ? Tout en rendant hommage aux savantes recherches de ces critiques, aux travaux desquels nous devons une bonne édition de Solin et d'Ammien Marcellin, il est permis de faire quelques restrictions.

L'existence de ce Manuel de géographie imaginé par M. Gardthausen ne paraît pas suffisamment justifiée. Une hypothèse n'a de valeur qu'autant qu'elle donne des faits une explication convenable et qu'elle est nécessaire à cette explication. Or, il n'est pas difficile de surprendre de l'effort dans les arguments de M. Gardthausen pour rejeter l'emprunt direct fait aux auteurs anciens et nous amener à admettre une source intermédiaire, sa *Géographie schématique*. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, M. V. Gardthausen prétend qu'Ammien Marcellin n'a pas directement puisé à l'œuvre de Salluste, parce qu'on ne trouve de ces rapprochements que dans les digressions géographiques. Si le fait était vrai et dûment constaté, on n'en pourrait pas moins répondre que l'historien n'a consulté son illustre devancier, qu'il avait sous la main, que lorsqu'il en a senti le besoin, c'est-à-dire dans ces mêmes digressions. Mais il n'en est pas ainsi, et une lecture plus attentive des deux historiens montre qu'Ammien Marcellin avait beaucoup lu l'auteur de Jugurtha et des Histoires, qu'il en avait même retenu beaucoup de mots et d'expressions que l'on retrouve, non plus dans les digressions géographiques, mais encore dans le texte général du récit¹ ; ce qui n'est pas étonnant, car Salluste était beaucoup lu et imité au quatrième siècle, à cause de sa recherche et de ses artifices du langage². Cet exemple prouve que M. V. Gardthausen s'est laissé trop absorber par son idée de tout ramener à sa *Géographie schématique* et qu'il est dangereux de vouloir trop prouver.

Il est donc moins systématique et partant plus naturel d'admettre, avec M. Th. Mommsen, qu'Ammien Marcellin emprunta simplement le cadre de ses digressions d'une part aux diverses *Notitiæ provinciarum* pour les pays qui faisaient partie intégrante de l'empire, et d'autre part aux Listes de Ptolémée pour les contrées situées en dehors des frontières ; que pour orner et relever cette nomenclature un peu sèche, il ajoutait les renseignements qu'il puisait lui-même dans la lecture des anciens et notamment dans la *Chorographia Pliniana* ; qu'enfin, il avait recours parfois à des travaux spéciaux comme le *Périple* de Timagène, dans la description des côtes de la Thrace et des bords du Pont-Euxin. Ce plan était on ne peut plus facile à imaginer et il n'y a pas de témérité à croire

¹ Martinus Hertz, *De Ammiani Marcellini studiis Sallustianis dissertatio*, 1874. — Kritz, *Salluste, Hist.*, III, 43, dit : *Sallustium interdum imitatur Ammianus Marc.* — Teuffel, *Hist. de la littér. romaine*, III, p. 184.

² Ausone, *Idylle*, IV, 61. Sulpice Sévère était appelé le Salluste du quatrième siècle. — Teuffel, *Hist. de la littér. rom.*, p. 169, dit au sujet de l'histoire du prétendu Crétois Dictys-Septimus : *Parmi les auteurs anciens, c'est Salluste que l'auteur imite de préférence.*

qu'Ammien Marcellin était capable de l'inventer, au lieu d'avoir recours à un intermédiaire quelconque d'une existence problématique et nullement justifiée.

Cette recherche des sources, le critique ne doit pas la pousser trop loin, sous peine d'être dupe de ses propres idées et de se faire illusion. Il est bon de s'en tenir à des résultats généraux sans vouloir donner l'origine de chaque passage en particulier. Ammien Marcellin était un lecteur infatigable et il avait sous la main bon nombre de livres aujourd'hui totalement perdus. Il serait donc bien imprudent de vouloir rendre compte de tout, de chaque ligne, de chaque mot en particulier.

Cette restriction faite, il faut avouer que cette étude des sources géographiques n'est pas une question oiseuse et sans utilité. Elle a d'abord servi à rétablir le texte altéré de notre historien. C'est en recourant aux sources probables de ces digressions qu'on a pu corriger bien des noms propres et même combler des lacunes de plusieurs mots¹. Ce travail est facile, fertile en résultats quand les textes originaux ont été conservés, et peuvent être rapprochés de celui d'Ammien Marcellin. Mais trop souvent ces textes ne sont pas parvenus jusqu'à nous, et la correction, comme la comparaison, devient impossible. Que ne gagnerait-on pas, par exemple, à rapprocher la digression sur les rivages de la Thrace et les bords du Pont-Euxin (XXII, 8) du *Périple* de Timagène, source probable de l'historien ? ou encore celle des Perses, du célèbre *Itinéraire* d'Ératosthène ? Justement ces deux digressions sont des plus faibles, des plus embrouillées et des plus défectueuses. Que ne gagnerait-on pas enfin à pouvoir lire cette *Chorographia Pliniana*, qui n'était rien moins qu'un vaste répertoire, une sorte d'encyclopédie de la science historique et géographique de l'antiquité ?

Un autre résultat de cette enquête sur les sources est de nous montrer sur le vif la manière dont l'historien composait ses digressions. On le voit ayant sous les yeux les divers catalogues des provinces (*notitiæ*) ou les listes de Ptolémée, dressant son plan et farcissant ce cadre de tous les renseignements que lui suggéraient ses souvenirs personnels ou les fruits de ses lectures (*visa vel lecta*), désireux avant tout de ne pas laisser passer un nom propre sans une notice particulière. Ce travail était fait, semble-t-il, au pied levé et sans que l'historien se piquât de beaucoup de précision. C'est ainsi que, se fiant trop à sa mémoire, il va jusqu'à mettre dans la Libye deux villes que Ptolémée, sa source, avait rangées dans la Cyrénaïque², et qu'il paraît placer les limites des Perses et des Romains entre Zaïtha et Dura, tandis que, d'après les hommes les plus compétents, c'était l'Abora, affluent de l'Euphrate, qui servait de limite³. Parfois, il amalgamait assez mal des sources différentes, ce qui explique le désordre qui règne dans les digressions relatives aux bords du Pont-Euxin et aux frontières de la Perse⁴. Enfin, le désir de plaire ou plutôt de faire montre d'érudition n'est pas absent de ces longues descriptions. On le devine à l'étrangeté puérile de certaines données, aux origines diverses indiquées pour la même ville, à l'appel retentissant qu'il fait aux noms, des plus grands géographes : Ératosthène,

¹ V. Gardthausen, *Conjectaneæ Ammianæ*, Kiliae, p. 1869.

² Ammien Marc, XXII, 16, 5. Ces deux villes sont Choërecla et Neapolis.

³ Ammien Marc., XXIII, 5, 7-15 ; XXIV, 1. 5. De ces deux passages, le premier devrait même être placé immédiatement avant le second, qui paraît en être la suite naturelle, d'après l'excellente dissertation de H. Sudhaus : *De ratione quæ intercedat.*, p. 20, Bonnæ, 1870. — Ad. Cart., *Quæstiones Ammianæ*, p. 18. — Tillemont, *Histoire des empereurs*, t. IV, p. 100.

⁴ V. Gardthausen, *Conjectanea Ammiana*, pp. 12, 26.

Hécatéé, Timagène, etc., *totiusque geographiœ assensio*¹. Ces observations nous amènent à dire comme conclusion quelle est la valeur de ces digressions.

Évidemment, il faut distinguer ce qui est d'Ammien Marcellin lui-même et ce qui provient de ses sources. Là où l'historien raconte ou décrit ce qu'il a vu, ce dont il a été témoin — et ce sont presque toujours des observations de voyageur sur les mœurs du pays qu'il visite — il est digne de foi, et, le ton d'exagération mis de côté, il mérite notre confiance, car il est homme sincère, loyal et impartial. De fait, ces récits qui témoignent des souvenirs personnels se détachent fort bien du contexte et portent tous les caractères de la vérité. Quant à la partie de ces digressions empruntée aux auteurs anciens, il ne faut évidemment leur accorder que la valeur originaires qu'elles ont. Ce serait une erreur de considérer comme un document du quatrième siècle ce qui remonte à trois, quatre ou même cinq cents ans auparavant, et de prendre une donnée d'Ératosthène ou de Timagène comme l'expression de ce qu'était le monde au temps de Julien et de Théodose. De là deux sortes d'erreurs dans notre historien, consistant : 1° à reproduire de fausses descriptions imaginées par les anciens géographes qu'il suivait, telles que celles du cours inférieur du Rhin, des bords du Pont-Euxin et des distances de la Perse ; 2° à donner comme actuellement vrais bien des renseignements, bien des faits qui ne l'étaient plus depuis longtemps, comme lorsqu'il fait régner encore à la fin du quatrième siècle les Arsacides déchus de l'empire en 226. On est en droit de s'étonner qu'un homme instruit, ayant occupé dans l'armée et la magistrature de hautes fonctions, ait commis de telles erreurs. Mais il faut remarquer qu'elles se trouvent dans les descriptions de pays situés en dehors des frontières, que les documents officiels devaient ainsi faire défaut et que l'historien dut s'en rapporter aux travaux des anciens géographes. Quoi qu'il en soit, si l'exécution a laissé beaucoup à désirer en certains endroits, on ne peut que souscrire au plan et rendre hommage aux intentions de l'historien. Il n'a pas tenu à lui que nous n'ayons disséminée dans l'ensemble de son œuvre une description de tout le monde connu de son temps, une sorte de résumé de toutes les connaissances géographiques, ethnographiques et historiques que possédait un homme bien élevé à la fin du quatrième siècle.

II. — En particulier sur la Gaule.

L'étude que nous venons de faire sur les sources géographiques d'Ammien Marcellin ne consigne que des résultats généraux et s'étend à toutes les digressions de ce genre. Il sera bon, croyons-nous, d'insister sur l'une d'elles, afin de mieux caractériser le système de l'historien. Nous choisissons la digression sur les Gaules : elle nous tient plus à cœur comme Français, et d'ailleurs elle est une des plus intéressantes de notre historien, soit à cause de l'abondance des documents qu'il avait sous la main, soit parce qu'il vécut longtemps lui-même dans les Gaules comme soldat et put ainsi enrichir son récit de souvenirs personnels.

Au moment de raconter les campagnes de Julien en Gaule (de 356 à 360), l'historien a cru devoir préparer et décrire le champ de bataille, et il y a consacré quatre chapitres (liv. XV, ch. 9, 11 et 12). Il y a un ordre observé : l'auteur rapporte d'abord les antiques traditions sur les premiers habitants des Gaules

¹ Ammien Marc., XXII, 8, 10.

(aborigènes), ses poètes et ses prêtres, les bardes, les euhages et les druides (XV, 9). Il donne ensuite les frontières des Gaules, et à l'occasion des Alpes qui les séparent de l'Italie, il décrit les divers passages qui mettent en relations les habitants des deux contrées (XV, 10). Ces premières notions fournies, il expose la division des Gaules — au temps de César : Belges, Gaulois et Aquitains (XV, 11, 1-6), — la division en provinces sous Auguste : la Narbonnaise, l'Aquitaine et les deux Germanies (XV, 11, 6), — la division plus récente en treize provinces (XV, 11, 7-16) ; l'auteur clôt cette énumération par la description du cours du Rhône (XV, 11, 16-18). Le quatrième et dernier chapitre est consacré à la peinture des mœurs des Gaulois et au récit de la conquête de ce pays par les Romains après dix ans de guerre (XV, 12). Reprenons en détail ce sommaire.

1° *Les origines*. — Les premiers habitants des Gaules, dit l'historien, furent aborigènes, issus du sol, et appelés Celtes, du nom de leur roi, et Galates, du nom de la mère de ce roi. Les uns pensent qu'une colonie de Doriens, ayant suivi Hercule, vint s'établir sur les bords de l'Océan, et le témoignage des druides confirme cette opinion. On dit encore que des Troyens, après la prise d'Ilion, fuyant les Grecs, vinrent s'établir dans ces contrées alors inoccupées. Si l'on consulte les habitants eux-mêmes, les traditions et les monuments, les Gaulois descendraient du fils d'Amphitryon, Hercule. Ce dernier serait venu en Gaule et en Espagne pour punir les tyrans Géryon et Tauriscus, aurait épousé les filles des premières familles du pays et en aurait eu des enfants, dont les noms seraient restés aux régions qu'ils gouvernèrent. De Phocide vint encore une colonie qui, fuyant la cruauté d'Harpalus, aborda en Italie, et s'établit, une partie en Lucanie, à Vélie, l'autre en Gaule, à Marseille. Mais c'est assez, la multiplicité engendre le dégoût, ajoute l'historien¹. Sans discuter tous ces récits plus ou moins fabuleux, nous pouvons en dégager le caractère général : c'est qu'ils reproduisent presque tous des traditions grecques. Hercule, le héros grec, y revient par deux fois : donc ces récits sont d'origine grecque. Ammien Marcellin nous donne même le nom de l'auteur à qui il a emprunté toutes ces légendes : c'est l'historien géographe Timagène. *Scriptores veteres notitiam reliquere negotii semiplenam, sed postea Timagenes, diligentia græcus et lingua, hæc quæ diu sunt ignorata collegit ex multiplicibus libris*².

Ce Timagène, natif d'Alexandrie, fils d'un banquier de Ptolémée Aulète, fut amené à Rome comme esclave, vers l'an 50 avant J.-C. Affranchi par Auguste, il fut longtemps en faveur auprès de ce prince, mais disgracié dans la suite, pour ses intempérances de langage. Il n'était pas moins célèbre comme avocat que comme historien. Mal en prit au maure Codrus, surnommé Iarbitas, d'avoir voulu égaler la voix éclatante de Timagène, il se rompit un vaisseau et mourut :

*Rupit Iarbitam Timagenis æmula lingua*³.

Comme historien, il a été jugé de bien diverses manières. Tite-Live, selon toute apparence, parlait de lui au IXe livre, et l'appelait le plus léger des Grecs : *levissimus ex Græcis*, tandis que Quintilien, dans son catalogue, le cite avec honneur comme ayant renouvelé l'art d'écrire l'histoire : *intermissam historias scribendi industriam nova laude reparavit*⁴, sans doute, parce qu'il mêla la

¹ Ammien Marc., XV, 9, 3-8.

² Ammien Marc., XV, 9, 2.

³ Horace, *Épître* I, 19, 13. Virgile paraît avoir rappelé ce fait : *Invidia rumpantur ut ilia Codro*. (*Églogue* VII.)

⁴ Quintilien, X, 75.

géographie à l'histoire, ce que Tite-Live n'approuva pas. Il écrivit beaucoup, nous dit Suidas, *ἔγραψε πολλά*. On lui attribue une histoire générale des rois qui se terminait par le récit chi principat d'Auguste, récit qu'il anéantit après sa rupture avec ce prince ; mais histoire assez importante pour que Trogue-Pompée, au témoignage de Gutschmid, l'ait reprise et résumée, ce que Justin a fait de nouveau à son tour pour Trogue-Pompée. On lui attribue encore un périple de toute la mer : *Περίπλους πάσης θαλάσσης* qui était écrit en cinq livres, nous dit Suidas.

Tel était l'historien à qui Ammien Marcellin emprunte ses données sur les origines des Gaules. On ne saurait en douter, puisqu'il le cite expressément et fait son éloge. Quant à savoir dans quel ouvrage de Timagène l'historien a pu trouver ces renseignements, il est difficile de le dire avec précision. M. V. Gardthausen incline à croire que Timagène avait écrit une histoire des origines des Gaules, mais M. Th. Mommsen admet avec peine que ces traditions d'un caractère fabuleux aient pu trouver place dans un ouvrage historique ; il préfère les renvoyer au périple de cet auteur. L'argument nous paraît plus spécieux que fondé. La tentative de Timagène de mêler la géographie à l'histoire, si féconde en principe, dans le fait avait mal réussi, et l'historien avait pu mêler à ses récits bien des fables et légendes mythologiques. C'est ce qui expliquerait le sévère jugement de Tite-Live. D'autre part, nous savons par Pline que Timagène donnait la hauteur des Alpes¹, ce qu'il n'aurait pu faire dans un périple. Il est donc permis de croire que Timagène avait écrit un livre sur les origines des Gaules ; ce que le texte d'Ammien Marcellin ne contredit point : *collegit ex multiplicibus libris*. Timagène n'est donc pas la source première ; il recueillit et compila toutes ces traditions dans les ouvrages de ses devanciers. Peut-on remonter à la source première pour juger de l'autorité de ces documents ? Strabon, qui écrivait peu après Timagène, cite très souvent Posidonius dans la description des Gaules et juge d'un grand prix ses renseignements : *πιθανώτερος δ'έστιν ὁ Ποσειδωνίου λόγος*². Il est probable que Timagène avait puisé à la même source que Strabon, et, de fait, il y a d'étranges rencontres dans le texte d'Ammien Marcellin sur les Bardes, les Euhages, les Druides, avec celui de Strabon, ce qui nous induit à supposer une source commune, à savoir Posidonius. C'est donc en dernier ressort à un écrivain qui vivait près d'un siècle avant notre ère que nous devons ces traditions sur les origines des Gaules. On peut juger par là de leur autorité. Ce sont des récits fabuleux que Posidonius, en voyageur intrépide, recueillit en visitant le littoral de la Gaule Narbonnaise.

2° *Les Passages des Alpes*. — Après avoir donné ces premières notions sur les origines des Gaulois, Ammien Marcellin trace les limites sud, nord, ouest des Gaules, et arrive à la frontière orientale, les Alpes. Il s'arrête pour en décrire les divers passages de Gaule en Italie (XV, 10.) Le premier s'ouvre à travers les Alpes Cottiennes et fut tracé par un roi de ce pays, Cottius, dont le tombeau se voyait encore à Seguntio, de l'autre côté des Alpes (Suze). C'est le plus connu et partant le plus fréquenté. L'historien le décrit longuement, indique les stations,

¹ Pline, *Hist. nat.*, 3, 19, 132.

² Strabon, IV, 1, 13. Il est à remarquer que Strabon lui-même n'a été cité par aucun écrivain dans les siècles suivants ; son œuvre paraît être restée inconnue jusque dans le moyen âge. Elle est cependant la meilleure source de renseignements pour l'étude physique et ethnologique des pays connus dans l'antiquité. L'auteur laisse de côté les divisions politiques et à dessein, car, dit-il, *elles sont soumises à de perpétuels changements*. (IV, 1, 1.)

énumère toutes les difficultés en homme qui les a souvent affrontées (XV, 10, 2-8). Deux autres passages sont ensuite indiqués par l'auteur : l'un traverse les Alpes maritimes et longe les bords de la mer ; il est attribué à l'Hercule Thébain, qui bâtit encore le port et la citadelle de Monœcum (XV, 10, 9) ; l'autre, situé plus au nord, traverse les Alpes dites Pennines, parce qu'Annibal les franchit en cet endroit (XV, 10, 9, fin).

Cette description paraît comprendre deux parties, de source bien différente. Dans la première, l'historien décrit le passage à travers les Alpes Cottiennes, de Virgantio à Seguntio, d'après ses propres souvenirs. Ce passage n'est donc point emprunté à un auteur ancien, il est le fruit de l'observation personnelle de l'historien. L'autre partie, consacrée au récit des passages d'Hercule et d'Annibal, doit être puisée à des sources étrangères. M. V. Gardthausen l'attribue à sa Géographie *schématique*, et par elle, originairement à Salluste. M. Th. Mommsen, qui rejette la Géographie schématique, attribue le récit de l'Hercule thébain au périple de Timagène (car il est question des Alpes maritimes, du port et de la citadelle de Monœcum), et ne voit dans le récit du passage d'Annibal qu'une altération de la tradition historique adoptée par Tite-Live, lequel fait passer Annibal par les Alpes Cottiennes, au premier passage décrit par Ammien Marcellin d'après ses souvenirs. On voit, ajoute M. Th. Mommsen, *avec quelle maladresse Ammien Marcellin brouillait ses différentes sources*¹. Nous n'y contredisons pas ; mais la confusion, croyons-nous, était plus dans le langage que dans l'esprit de l'historien. On sait combien de discussions ont été soulevées au sujet du vrai lieu du passage d'Annibal dans les Alpes. Les uns, d'après Tite-Live, lui font remonter la Durance et le font passer au mont Genève, de Virgantio à Seguntio (de Briançon à Suze). C'est le passage de notre auteur par les Alpes Cottiennes. D'autres, se fondant sur le récit de Polybe, lui font remonter la Durance et l'Isère et le font passer au Petit-Saint-Bernard par la Doire-Baltée ou supérieure. C'était l'endroit le plus favorable, et il n'est pas étonnant qu'Annibal l'ait trouvé puisqu'il fut conduit par des Gaulois, habitants de ces montagnes. Polybe, qui vivait peu de temps après Annibal, se rendit sur les lieux, consulta les récits des vieillards ; sa version est donc la plus digne de foi, et de nos jours elle est adoptée par les historiens les plus sérieux². Or, il ne nous paraît pas douteux qu'Ammien Marcellin n'ait eu en vue le passage d'Annibal par le Petit-Saint-Bernard, adopté par Polybe, et non le passage par le mont Genève, dans les Alpes Cottiennes, transmis par Tite-Live. Il vient de nous dire, en effet, que le passage par les Alpes Cottiennes était situé au milieu, le plus court et le plus fréquenté : *media, compendiaris magisque celebris* ; il ajoute ensuite qu'il y en a d'autres, dont l'un fut tracé à travers les Alpes maritimes, au bord de la mer, par l'Hercule thébain, et l'autre par Annibal en un endroit qui jusqu'alors n'avait point été franchi et n'était connu que des montagnards : *Taurinis ducentibus accolis*. Cette nouvelle voie se trouvait donc au-dessus du passage par les Alpes Cottiennes et s'en distinguait, puisque ce dernier était situé au milieu, *media*, entre celui tracé par Hercule et celui d'Annibal. Or, les Alpes Pennines commencent précisément au-dessus des Alpes Grées, au passage du Petit-Saint-Bernard. On voit donc que dans sa pensée Ammien Marcellin acceptait le récit de Polybe. Seulement, il appliqua à ce récit toutes les circonstances extraordinaires de la narration de Tite-Live, telles que les roches coupées à l'aide du vinaigre et

¹ V. Gardthausen, *Die geograph. Quellen*, p. 533. — Théod. Mommsen, *Ammians Geographica*, p. 622.

² V. Duruy, *Hist. des Romains*, t. I, p. 375.

des flammes, ce qui a fait croire à M. Th. Mommsen qu'il avait suivi la version de Tite-Live. Du reste, l'historien a tellement brouillé les deux récits qu'à la fin il nous montre Annibal franchissant les monts. et puis s'élançant en Italie le long de la Durance, comme si cette rivière était un affluent du Pô et non du Rhône : *per Druentiam flumen... regiones occupavit etruscas*¹. Ces fautes, ces incohérences témoignent du peu de précision qu'on apportait alors aux études géographiques, de l'habitude qu'avait l'historien de citer de mémoire sans se rendre bien compte des citations, et du pédantisme littéraire à la mode qui entassait tous les récits pour faire preuve d'érudition.

3° *Dénombrement des provinces des Gaules* (XV, 11.) — Ces préliminaires donnés sur les antiques origines du pays et sur les passages des Alpes, l'historien arrive enfin à son sujet : la description même des régions comprises entre les Pyrénées, les Alpes et le Rhin. Il donne d'abord la division ethnographique des Gaules, celle que présentent tous les historiens du premier siècle avant la conquête. Les Gaulois étaient divisés en trois grandes familles : les Belges, les Celtes ou Gaulois, et les Aquitains, séparés entre eux par les cours de la Seine et de la Garonne. Les Belges, plus éloignés de toute civilisation et toujours en lutte avec les Germains, étaient les plus belliqueux ; les Aquitains, au contraire, en rapports familiers avec les Romains de la Province, étaient les plus civilisés. Ces renseignements sont évidemment empruntés aux *Commentaires* de César que l'historien reproduit tant bien que mal, de mémoire sans doute, et en y ajoutant quelques réflexions de son crû, par exemple, la Marne se joint à la Seine après avoir formé l'île des Parisis et la Seine se jette à la mer près du fort de Constance². Ces erreurs ne prouvent pas, à notre avis, comme l'a cru M. V. Gardthausen, qu'Ammien suivait une source intermédiaire entre César et lui, mais qu'il citait par à peu près ses sources comme cela lui arrive maintes fois.

La Gaule conquise, elle fut divisée en provinces. Mais ici encore Ammien Marcellin nous donne des renseignements peu précis. Il dit que la Gaule fut ainsi divisée sous la dictature de César, ce qui est erroné. On ignore comment la Gaule fut administrée pendant les années qui suivirent la conquête. Ce ne fut que plus tard, sous le principat d'Auguste, qu'elle reçut une administration réglée. Elle fut alors partagée en quatre provinces, selon Ptolémée : la Narbonnaise, l'Aquitaine, la Celtique ou Lyonnaise et la Belgique. Ammien Marcellin rapporte cette même division, mais encore à sa manière en l'altérant : la Narbonnaise n'embrassait pas la Lyonnaise comme il le dit, car la Lyonnaise formait une province ; la Belgique elle aussi formait une seule province, comme le veut Ptolémée, ou trois, comme l'indiquent Suétone et Tacite, mais jamais deux comme le dit Ammien Marcellin³. Il est facile de voir par là que notre historien s'en rapportait beaucoup trop aux souvenirs de ses lectures, consultait peu ses sources et brouillait dans son esprit la division rapportée par Ptolémée et celles qui la suivirent, à peu de temps d'intervalle sans doute. Il donne enfin en

¹ Ammien Marc., XV, 10, 44.

² Ammien Marc., XV, 11, 3.

³ Suétone, *Galba*, 16 : *Sed maxime fremebat superioris Germaniæ exercitus*. — Tacite, *Hist.*, I, 52 : *Aulus Vitellus inferiorem Germaniam ingressus*. — Ammien Marc., XV, 11, 6 *Superiorem et inferiorem Germaniam Belgasque duce jurisdictiones iisdem rexere temporibus*. — A. Desjardins, *Géographie de la Gaule*, t. II, pp. 171, 346, 372, où il dit pourquoi Ptolémée a omis les deux Germanies, ces deux provinces étant souvent confiées au même chef militaire pour quelque raison de concentration des troupes.

troisième lieu la division des provinces de son temps. On sait que Dioclétien réorganisa l'empire et multiplia les divisions provinciales, *provinciæ in frusta concisæ*, dit Lactance. C'est à lui du moins qu'on attribue cette réforme administrative, commencée déjà par ses devanciers, sans doute parce qu'il l'acheva et l'étendit à tout l'empire¹. En Gaule, on compte dès lors quinze provinces : ainsi le porte la liste des provinces retrouvée à Vérone par Mommsen et qui date de l'an 297. Le dénombrement de Rufus Festus, en 369, n'en porte que quatorze, omettant la *Narbonensis IIa*. Ammien Marcellin n'en donne que douze, treize au plus, en indiquant à peine les Alpes-Maritimes par quelques noms de villes.

Gaule du nord :

- 1° *Germania IIa* : Agrippina et Tungri.
- 2° *Germania Ia* : Mogontiactis, Vangiones, Nemetœ, Argentoratus.
- 3° *Belgica Ia* : Mediomatrici et Treviri.
- 4° *Belgica IIa* : Ambiani, Catelauni et Remi.
- 5° *Seguani* : Bisontii et Rauraci.
- 6° *Lugdunensis Ia* : Lugdunus, Cabillona, Senones, Biturigœ.
- 7° *Lugdunensis IIa* : Rotomagi, Turini et Tricasini.
- 8° *Alpes Graiæ et Pœninæ* : Aventicus.

Gaule méridionale ou Aquitaine :

- 9° *Aquitania* : Burdigala, Arverni, Santones et Pictavi.
- 10° *Novem Populi* : Ausci et Vasatm.
- 11° *Narbonensis* : Elusa, Narbona et Tolosa.
- 12° *Viennensis* : Vienna, Arelate et Valentia, Massilia.
- 13° (*Alpes maritimæ*) : Salluvii, Nicœa et Antipolis.

I. 248 AMMIEN MARCELLIN.

Dans cette énumération, il est à remarquer que la Narbonnaise et l'Aquitaine, dédoublées dans la liste de Vérone, ne le sont plus dans Ammien Marcellin, ce qui réduit de quinze à, treize le nombre des provinces. Et de plus, la liste de Polemius Silvius, qui date de 385 à 386, selon Mommsen, comme d'ailleurs la *Notitia provinciarum et civitatum* et la *Notitia dignitatum* qui sont de la fin de ce siècle, portent à dix-sept le nombre des provinces de la Gaule, partageant en quatre au lieu de deux, la Lyonnaise : *Lugdunensis Ia, IIa, IIIa* et *Senonia*². Où

¹ Cam. Jullian, *De la Réforme administrative attribuée à Dioclétien*. L'auteur établit que treize provinces au moins avaient été formées dans l'empire. avant l'organisation de Dioclétien. M. A. Desjardins, tout en rendant justice au travail du savant professeur, croit néanmoins que ces changements opérés avant Dioclétien étaient peu importants ; t. III, p. 315.

² Bouché-Leclercq, *Manuel des institutions romaines*, p. 215. — A. Desjardins, t. III, pp. 461-465. Ce dernier estime que la *Narbonensis IIa* et l'*Aquitania IIa* sont omises dans Ammien Marcellin parce que ces dédoublements énoncés dans la liste de Vérone de 297 avaient dû cesser durant le milieu du quatrième siècle et furent repris à la fin puisque la liste de Polemius de 385 les porte : cette hypothèse nous paraît gratuite et peu fondée.

donc Ammien Marcellin a-t-il pu prendre sa division des provinces, si incomplète, lui qui écrivait ses livres d'histoire à cette même époque, de l'an 385 à 392 environ ?

M. V. Gardthausen, fidèle à son système, croit que l'historien a trouvé dans sa géographie schématique le tableau de ces provinces, tandis que M. Th. Mommsen prétend qu'il se borna, ici comme ailleurs, à suivre les listes officielles de l'empire dans le genre de celle de Vérone. Il est permis, semble-t-il, de souscrire à l'opinion de ce dernier, à la condition d'admettre que l'historien fit ce travail avec une certaine négligence, sans se préoccuper de fournir des données rigoureusement exactes. Il est probable même qu'il s'en rapporta beaucoup trop à sa mémoire, car en pareille matière un document officiel n'eût point contenu d'erreurs. Or, dans ce dénombrement de provinces et de cités énumérées plus haut, les erreurs sont nombreuses. Les dernières subdivisions des provinces données par la liste de Polemius (*Lugdunensis IIa* et *Senonia*) sont absentes et le dédoublement des provinces d'Aquitaine et de Narbonnaise (*Aquitania IIa* et *Narbonnensis IIa*) fourni par la liste de Vérone font défaut. La province des Alpes-Maritimes est à peine indiquée par le nom des villes qu'elle avait : *Salluvii*, *Nicoëa* et *Antipolis*. Aventicus ne se trouvait point dans les Alpes Grées mais bien dans la Séquanais. La cité des Bituriges était dans l'Aquitaine et non dans la première Lyonnaise ; Elusa était la métropole des Novem Populi et non une ville de la Narbonnaise¹. L'historien faisait donc le relevé de ces villes et de ces provinces un peu à la légère, se fiant à ses souvenirs d'ancien soldat, ce que prouvent d'ailleurs les renseignements qu'il ajoute à chaque nom de ville. C'est ainsi qu'il dit de Strasbourg (*Argentoratus*) qu'elle est célèbre par la dernière défaite des barbares ; de Trèves, qu'elle est la résidence des empereurs ; d'Aventicus, que ses ruines prouvent encore son ancienne splendeur. Toutes ces additions ne sont d'aucune importance : elles ne supposent point une source étrangère ; elles sont. le fait d'un historien qui n'a pas voulu donner une sèche nomenclature, mais s'est contenté de faire suivre chaque nom d'une épithète banale ou du premier renseignement qui s'est présenté à son esprit.

Avant de clore nos remarques sur la division administrative des Gaules au quatrième siècle, il est bon de remarquer qu'Ammien Marcellin paraît diviser ce pays en deux grandes parties : les Gaules et l'Aquitaine. Dans la première, il compte les huit provinces du nord : Germania Ia et IIa, Belgica Ia et IIa, Sequani, Lugdunensis Ia et IIa et Alpes Graiæ et Pœninæ, et il ajoute : telles sont les provinces et les villes célèbres des Gaules : *hæ provinciæ urbesque sunt splendide Galliarum*. Et il continue ; dans l'Aquitaine se trouvent : l'Aquitania, Novem Populi, Narbonensis, Viennensis, Salluvii Nicoëa Antipolis (Alpes Maritimæ). La Gaule paraît ainsi divisée en deux parties distinctes : celle du Nord, avec huit provinces, et celle du Midi, avec cinq². Cette distinction est d'autant plus frappante qu'Ammien Marcellin n'est pas seul à la faire a sans l'expliquer autrement. Rufus Festus dit, dans son abrégé : *Sunt Galliæ cum Aquitania et Britannis provinciæ septemdecim*, division qui semble, comme chez Ammien Marcellin, purement administrative.. Nous la retrouvons dans Sulpice Sévère : *Sed dum cogito me hominem gallum inter Aquitanos verba facturum*³. C'est un Celte qui paraît s'excuser de prendre la parole chez des Aquitains, ce qui

¹ Ammien Marc., XV, 11, 15 ; 11, 2 ; 11, 11 ; 11, 14. Les Alpes-Maritimes, observe M. A. Desjardins, étaient souvent omises comme provinces des Gaules et attribuées à l'Italie.

² Ammien Marc., XV, 11.

³ Sulpice Sévère, *Vie du B. Martin*, liv. III.

supposerait une différence de langage. Que faut-il en penser ? Il est probable qu'au quatrième siècle on avait l'habitude de diviser les Gaules en Gaule du Nord et Gaule du Sud, Celtes ou Gaulois et Aquitains ; et que cette division ethnographique correspondait à une division politique en deux diocèses administrés directement, l'un par le préfet du prétoire des Gaules, l'autre par son vicaire. Le premier résidait à Boulogne, Trèves ou Paris, selon les nécessités de la défense contre les barbares ; le second à Arles, surnommée la Rome gauloise. C'est ainsi que les différences de race, et peut-être de mœurs et de langue, se maintenaient consacrées par les divisions administratives et devaient se maintenir de longs siècles encore.

L'historien, toujours à la recherche de l'effet, termine son énumération des provinces par la description du cours du Rhône, sur lequel il serait inconvenant et même absurde de se taire, *incongruum et absurdum*. Il nous le montre jaillissant des Alpes Pennines, se frayant un passage à travers les eaux du lac Léman, sans se mêler à elles, arrosant la Sapaudia et le pays des Séquanes jusqu'à Lyon, où il reçoit l'Arar, et, grossi de ces eaux, courant se jeter à la mer gauloise à dix-huit milles d'Arles environ¹. Cette description ne paraît guère empruntée à des sources anciennes, car elle est pleine de remarques qui trahissent les souvenirs personnels de l'historien. Il donne le nom populaire de l'Arar *Saucona*, observe que Lyon étant la première ville qu'on rencontre dans les Gaules, les distances se comptent dès lors par *lieues* et non plus par *milles*, commet enfin une erreur quand il nous, montre la Saône coulant dans la première Germanie, sans doute par réminiscence virgilienne :

*Aut Ararim Parthus bibet aut Germania Tigrim*².

C'est toujours le procédé de notre historien, consistant à dire tout ce qu'il sait sur un sujet, sans se préoccuper de beaucoup de précision.

4° *Mœurs des Gaulois* (XV, 12). — De la description des lieux, l'historien passe au portrait des personnes. Les Gaulois, dit-il, sont de haute stature ; ils ont le teint blanc, les cheveux blonds, le regard farouche. Ils aiment les querelles et sont démesurément vains. La femme ne le cède en rien au mari : difficilement, observe l'historien, un groupe d'étrangers résisteraient à un couple gaulois jouant des pieds et des mains, lançant des coups vigoureux comme une catapulte. Du reste, ils sont rangés et propres, et dans l'Aquitaine, en particulier, on ne trouverait pas un homme, une femme, quelque pauvres qu'ils soient, ayant des vêtements sales ou en lambeaux. A tout âge, le Gaulois est propre à la guerre, le vieillard comme le jeune homme, toujours prêt à supporter toutes les fatigues, à braver tous les dangers. Aussi ne trouve-t-on pas chez eux, comme en Italie, de ces lâches qui se coupent le pouce pour échapper au service militaire. En revanche, le Gaulois aime le vin, et, faute de vin, toute autre boisson enivrante ; c'est là son faible, et plus d'un d'entre eux de basse condition, les sens émoussés par l'ivresse, se livrent à des courses folles et extravagantes³. Tel est le portrait de nos aïeux tracé par un Grec à l'esprit fin et

¹ Ammien Marc., XV, 11, 16. M. Desjardins remarque avec raison qu'Ammien Marcellin donne dans ces énumérations de villes et de fleuves les vieux noms. En cela, l'historien devait se conformer aux habitudes du peuple qui n'aime pas à changer des appellations consacrées par le temps.

² Virgile, *Églogue* 432.

³ Ammien Marc., XV, 12, 1-5. Le trait ou allusion pédante qui termine ce portrait et que nous avons omis trahit bien les mœurs littéraires du temps et le procédé de l'historien.

sagace, par un officier romain qui avait tenu garnison dans le pays. Ces Gaulois sont bien les Gaulois du quatrième siècle qu'a connus l'historien, et non plus ceux de la conquête du temps de César. Ils ont conservé leurs qualités natives : la vivacité et l'entrain, l'amour des querelles et des combats, la pétulance, la vanité et la passion du vin. Mais la civilisation romaine n'en a pas moins porté ses fruits depuis quatre siècles. Ces Gaulois ne portent plus au cou de leurs chevaux les têtes des ennemis qu'ils ont tués, et ils ne les enferment plus dans des coffres pour les montrer aux étrangers¹. S'ils aiment encore le vin, du moins ils ne vendent plus leurs enfants pour s'en procurer². La femme n'est plus l'esclave de l'homme, chargée de tous les travaux des champs³ ; elle est son égale, se bornant aux travaux du ménage ; ses bras sont blancs et l'intérieur de sa maison est propre et luisant. Ces Gaulois n'ont plus, comme jadis, l'amour des aventures ; ils sont devenus commerçants ou laboureurs ; ils ont fondé une famille et pris racine dans le sol. Aussi Julien César eut peu de peine à provoquer une révolte parmi les légions gauloises que l'empereur Constance appelait au secours de l'Orient : les soldats s'enrôlaient à la condition de rester dans leur pays⁴. Tels étaient nos pères, les Gaulois du quatrième siècle. Ce portrait est d'autant plus intéressant qu'il n'est point emprunté, mais pris sur le vif par un homme intelligent qui a été témoin et qui a bien vu. Cette digression se termine par une allusion aux guerres que les Romains soutinrent contre les Gaulois jusqu'à la conquête définitive par César sous le consulat de Sulpicius et de Marcellus. Ce passage a été évidemment emprunté aux histoires de Salluste, et un fragment de ces récits a permis à M. V. Gardthausen de rétablir les noms des consuls que les copistes avaient omis⁵.

En résumé, la digression sur les Gaules, comme les autres, nous a montré la manière de faire de l'historien dans ces diverses descriptions. Il prenait comme cadres les divisions de l'empire, amalgamait tant bien que mal les souvenirs personnels et les fruits de ses lectures, plus jaloux de dire beaucoup de choses que des choses vraies, se piquant peu de précision, mais cherchant à faire montre d'érudition : preuve certaine que son auditoire était peu instruit de ces matières et que les études géographiques, comme les autres d'ailleurs, étaient dans la plus grande décadence.

¹ Strabon, IV, 4, 5.

² Diodore de Sicile, liv. V.

³ Strabon, XV, 4, 3.

⁴ Ammien Marc., XX, 4, 10.

⁵ Gardthausen, *Conjectanea Ammiana*, Kiliae, p. 9.

TROISIÈME PARTIE. — L'HISTORIEN

CHAPITRE PREMIER. — L'ÉCRIVAIN.

Ce n'est pas tout pour un homme qui fait l'histoire du passé d'avoir fouillé les archives, amassé des documents ; et, s'il raconte les choses de son temps, il ne lui suffit pas d'avoir interrogé ses souvenirs et ceux de ses amis, d'avoir consulté les pièces officielles. Il doit encore mettre en œuvre ces documents et les choisir ; distinguer ceux qui expriment et signifient quelque chose de ceux qui sont inutiles. Il faut qu'il les range dans un ordre voulu, de manière à produire un ensemble, un tout. De ces matériaux épars il faut bâtir un édifice : c'est justement ce travail de la composition qui fera de l'œuvre une histoire proprement dite, de l'auteur un historien. Ce travail, nous allons le juger et l'apprécier en étudiant tour à tour dans Ammien Marcellin l'écrivain et le critique ; nous pourrons ensuite conclure et dire si l'œuvre mérite le nom d'histoire, si l'auteur est vraiment digne du nom d'historien.

Dans l'écrivain, on peut étudier sa langue, son style, ses divers procédés dans les portraits, les narrations et les discours.

I. — La langue d'Ammien Marcellin.

Si l'on jette un coup d'œil sur les œuvres si mêlées du quatrième siècle, on est frappé par l'étrange variété qu'offre la langue des auteurs de ce temps. Il suffit ordinairement de lire quelques pages d'un écrit, de noter son vocabulaire et ses formes grammaticales, pour en rattacher immédiatement l'auteur à son époque et dire de lui qu'il est de l'âge d'or ou d'argent de la littérature latine. Sans doute, chaque écrivain n'en a pas moins son style, sa manière de concevoir et d'exprimer les choses ; mais la langue reste comme un fond commun aux auteurs de la même période. Elle est la monnaie courante d'une génération comme le style est l'effigie propre à l'écrivain. Il n'en est pas ainsi au quatrième siècle : il n'y a plus de langue commune, fixe et arrêtée. Le beau moule classique de Cicéron et de César, ou même de Tacite et de Sénèque, étant déformé et brisé, chaque auteur se fait sa langue d'après le milieu, l'éducation reçue et les circonstances locales. Mille mots, dérivés et composés, d'origine inconnue, font irruption dans le vocabulaire, le transforment, le troublent et y jettent la confusion.

Si, au milieu de ce désordre général, quelques nobles esprits se forment à l'étude des anciens, alors leur langue s'épure, se fortifie et reproduit même celle de l'auteur préféré. Ces formes ainsi copiées pourraient tromper le lecteur et donner le change sur la vraie date de la composition 'si le caractère un peu roide et artificiel de cette langue d'emprunt ne trahissait une œuvre d'imitation. C'est ainsi que la langue de Mamertin, dans le panégyrique de Julien, nous étonne par sa mâle et saine correction ; que la versification de Claudien est plus nette, plus achevée que celle de Virgile et d'Ovide ; que la diction de Sulpice Sévère reproduit la sobre élégance de Salluste ; que la phrase de Symmaque rappelle celle de Sénèque dans ses lettres et celle de Pline dans les discours ; que l'abrégé d'Eutrope et que le traité de Végèce sont encore d'un style clair et

simple qui n'est pas sans mérite pour cette époque. Tous ces écrivains avaient été formés par l'étude dans les bonnes écoles de Rome ou même dans celles de la Gaule, qui étaient alors les plus connues et les meilleures de l'empire¹.

Il n'en fut pas ainsi pour notre historien. Élevé dans l'étude de la langue grecque qui fut sa langue maternelle, Ammien Marcellin ne fut initié à la langue latine que dans les écoles d'Orient, où l'emphase et le mauvais goût étaient de tradition. Ce n'est que plus tard, après avoir fourni une longue carrière dans les rangs de l'armée et de la magistrature, qu'il revint à l'étude, et tâcha de s'assimiler la langue des bons auteurs latins, mais sans y réussir, parce qu'il s'adressa indistinctement à tous les écrivains, sans choix, depuis les comiques Plaute et Térence jusqu'aux faiseurs de contes et d'anecdotes, Apulée, Aulu-Gelle, Valère-Maxime, etc. Peut-être même n'eut-il recours qu'à des recueils d'extraits des bons auteurs, alors en vogue, et qui servaient de manuels aux étudiants². La langue d'Ammien Marcellin, relevée et soufflée en certains endroits par quelques expressions de Salluste, de Cicéron, de Tacite, d'Aulu-Gelle, n'en offre pas moins dans son ensemble l'aspect de ces mille idiomes plus ou moins barbares qui étaient parlés dans les diverses parties de l'empire romain. C'est encore du latin, il est vrai, par le plus grand nombre des mots et l'application générale des règles de la syntaxe ; mais il faut ajouter des centaines de mots dérivés des mots anciens ou composés, détournés de leur sens primitif ou même complètement inventés, des formes syntaxiques singulièrement altérées ou imitées de la langue grecque, des constructions de phrases incorrectes par l'ordre des mots où ne paraît plus un soupçon du génie latin. Tous ces éléments constituent une langue profondément troublée qui étonne et déconcerte le lecteur. Pour l'entendre, il ne faut rien moins qu'un supplément au lexique de la langue ordinaire, et c'est ce qui a été fait en particulier pour notre historien en Allemagne par Ernesti.

A la considérer de plus près, la langue d'Ammien Marcellin offre trois éléments principaux auxquels on peut ramener tout ce qu'elle présente d'insolite. C'est d'abord l'élément populaire, ce qui constituait le *sermo plebeius*. Il avait existé de tout temps, à côté de la langue classique, même au siècle d'Auguste et à Rome. C'était la langue du peuple qui se serait perdu dans les longues périodes de Cicéron. Elle avait, en partie du moins, un vocabulaire différent, des formes grammaticales plus courtes, moins synthétiques. C'est de cette langue populaire, apportée et répandue dans les provinces par les soldats et les marchands, que nos idiomes romans ont pris naissance. On la retrouve encore quelque peu dans les comédies et les mimes, dans les écrits de Pétrone et dans les abrégés de Lampride, Capitolin, Spartien ; mais elle constitue un élément considérable dans la langue d'Ammien Marcellin. Son importance s'était accrue à mesure que s'était déformée la langue littéraire, et, dans notre historien, l'une se confond avec l'autre au point de former un amalgame d'une étrange crudité. C'est ainsi qu'on y trouve des substantifs comme : *reposco*, *transitor*, *palpamentum*, *literio*, *proruptor*, *proculcator*, *praetentura*, *allenimentum*, etc. ; des adjectifs comme :

¹ Strabon nous apprend que, dès le premier siècle, Marseille était non seulement la grande école des barbares mais encore celle des jeunes patriciens de Rome, qui renonçaient au voyage d'Athènes et se rendaient dans cette ville pour perfectionner leurs études. (IV, 1, 5.)

² C'est ainsi qu'on a pu faire en Allemagne des travaux particuliers sur les études d'Ammien Marcellin : Hugo Michaël, *De studiis Ciceronianis Ammien Marc.*, Wratislaviae, 1864. — Martinus Herz, *De Ammien Marc. studiis Sallustianis dissertatio*. Wœlfli assure qu'il imita surtout Tacite, *Philologus*, XXIX, 537.

serratorius, palpabilis, vastatorius, impurgabilis, impetrabilis, sabaiarius, extentius, crapulentus, etc. ; des verbes comme : *circumcircare, conterminare, curvoscere, vastitare, efferascere, impedicare, propilare, sævitare, suffrendere*, etc. ; des adverbes comme : *ritualiter, porrecte, vulgate, irrisive*, etc.

On retrouve sans doute beaucoup de ces mots et d'autres semblables dans les écrits des contemporains, en particulier dans les œuvres de saint Hilaire, de saint Ambroise et même de saint Jérôme et de saint Augustin, dont la langue est bien celle du temps où ils vécurent, mais relevée et fortifiée par de sérieuses études et par un vrai génie littéraire. Chez eux, ces mots barbares n'apparaissent que de loin en loin, par exception, par oubli, ou pour traduire une idée nouvelle. Chez Ammien Marcellin, ils sont en grand nombre et fréquemment employés sans scrupules ; ils constituent le plus important élément de la langue de notre historien.

A ce premier fond de la langue populaire se surajoute un second élément qui le développe et le modifie : ce sont les grecismes. Ammien Marcellin, Grec d'origine et par l'éducation, connaissait la langue de Thucydide bien mieux que celle de César. Le grec était sa langue maternelle, celle de l'école, et plus tard celle de ses relations privées. Libanius lui écrivait en langue grecque. Nul doute que l'historien ne lui ait répondu dans la même langue. Le latin était la langue officielle de l'empire, celle qu'il fallait connaître pour paraître à la cour, exercer un commandement ou remplir une charge. Ammien Marcellin l'avait sans aucun doute appris à l'école ; il le connaissait comme tout homme de bonne famille destiné aux fonctions publiques. Mais rarement on acquiert par l'étude d'une langue étrangère la souplesse que l'on possède naturellement dans la sienne. L'empereur Julien lui-même, si instruit dans les lettres, n'avait du latin qu'une connaissance suffisante, *sufficiens sermo*, dit notre historien¹. Est-il dès lors étonnant que lui-même, soldat et homme d'affaires pendant toute sa vie, n'ait jamais eu de cette langue qu'une connaissance imparfaite ? Ainsi lui arrive-t-il d'insérer une expression grecque à la place du mot latin qui lui fait défaut, surtout dans les digressions scientifiques qu'il mêle au récit : *unde ἀμφίβιοι nominantur*, dit-il de certains reptiles, et d'un météore : *nitor igneus quem διαίσσοντα nos appellamus*, etc. Ailleurs, il donne aux mots grecs une terminaison latine. Ainsi désigne-t-il les différentes espèces de peste : *et prima species pandemus adpellatur, secunda epidemus, tertia læmodes*². Plus souvent encore il se permet de former des mots à la manière des Grecs, en ajoutant des préfixes, tels que : *subtervolvo, indimensus, semi integra, subscruposus*, etc., ou de prendre comme eux des adjectifs pour des substantifs : *militares* pour *milites*, *nautici* pour *nautæ*, *communia* dans le sens τὰ κοινά³, etc. Il n'est pas rare encore de rencontrer des expressions, des tours de phrase dont l'imitation grecque est à peine dissimulée : *grandiaque incedens* n'est pas loin du μακρὰ βιβὰς d'Homère ; *unde apparet quod* rappelle : ποθεὺ δῆλον ὅτι ; *fingere quod* est un calque de ποιεῖσθαι ὅτι, de même que *ut amat fieri in rebus dubiis* offre à l'esprit le sens de φιλέω : *j'ai coutume*. La proposition infinitive dans les phrases subordonnées est ainsi souvent supprimée et remplacée par la conjonction *quod*, ce qui n'était pas moins dans le génie grec qu'une habitude du latin populaire.

¹ Ammien Marc., XVI, 5, 7. Saint Augustin nous dit qu'on admira beaucoup le philosophe Hierius parce qu'il savait à la fois le grec et le latin (*Confess.*, IV, 14, 21).

² Ammien Marc., XXII, 15, 4 ; XXV, 2, 5 ; XIX, 4, 7.

³ Ammien Marc., XVI, 12, 51, XXVI, 6, 3. — V. de Valois, pp. 148, 562.

On pourrait multiplier des citations de ce genre ; celles-là suffisent pour affirmer qu'Ammien Marcellin écrivant en latin n'en resta pas moins grec, comme il le déclare lui-même à la fin de ses livres, avec plus de raison qu'il ne pense : *Hæc ut miles quondam et græcus*.... Peut-on supposer, comme on l'a fait, qu'Ammien Marcellin écrivit d'abord ses livres d'histoire en langue grecque et qu'il les traduisit ensuite en latin pour en faire la lecture dans les cercles de Rome ? Nous ne le croyons pas ; quelque troublée et mélangée que soit sa langue, cela ne suffit pas pour établir et justifier une telle hypothèse.

Les grécismes de toutes sortes et les habitudes de l'idiome vulgaire n'expliquent pas toutes les surprises que nous ménage la lecture de notre historien. Il faut tenir compte, comme d'un troisième élément, des emprunts plus ou moins heureux faits aux anciens auteurs. Ammien Marcellin rendu à la vie privée se prépara par l'étude à son rôle d'historien. Il se mit au travail et, afin de mériter les suffrages des Romains, il s'efforça de relever et de fortifier sa langue inculte et barbare par tout ce que l'imitation des maîtres pouvait lui suggérer. Mais soit parce qu'il était déjà ; trop avancé en âge, soit parce qu'il eut recours, sans choix, à un trop grand nombre d'auteurs, ce travail ne lui réussit pas. Peut-être même se borna-t-il, comme nous le disions plus haut, à consulter des recueils d'exemples et de locutions tirées des meilleurs écrivains : sortes de manuels à la manière de nos *Selectæ* et alors fort à la mode, tels que les *Exempla locutionum* de Messius Arusianus, ou le *Liber de figuris sententiarum et elocutionis* de Julius Rufinianus¹.

Cette hypothèse n'a rien d'invraisemblable, car Ammien Marcellin ne s'est point pénétré du vocabulaire et de la syntaxe de tel ou tel auteur en particulier, mais il reproduit indistinctement, au hasard, les expressions de Salluste, de Tite-Live et de Tacite². Il diffère beaucoup sur ce point de Mamertin, de Claudien, de Sulpice Sévère qui, eux du moins, par l'imitation savante et exclusive d'un maître, surent en reproduire la langue, et encore plus de saint Jérôme, de saint Augustin, de Symmaque qui, par un travail constant, prirent des habitudes littéraires, furent à leur tour des maîtres et se firent une langue originale et forte bien qu'imprégnée des inévitables défauts du goût de l'époque. On raconte que Salluste, cet artiste raffiné de style, chargea le grammairien Atius de lui faire un recueil de vieilles locutions, dont il se servait ensuite au fur et à mesure pour donner à sa langue cette saveur originale qui lui est propre. Il est probable qu'Ammien Marcellin n'eut pas un grammairien à son service. Il fit lui-même ce travail pour son compte, mais fort mal et sans se l'assimiler. Il ne put et ne sut qu'amener de temps à autre une expression de Salluste, un mot de Tacite, une phrase de Cicéron qui, se détachant aisément de l'ensemble, ne font pas corps avec lui, paraissent dans le contexte comme des fils d'or et de soie dans un grossier tissu de laine ou de coton.

En résumé, de ces divers éléments résulte une langue dure, informe, grossière et barbare. On y rencontre les données les plus disparates : les archaïsmes de Salluste avec les néologismes en usage au quatrième siècle, les tournures poétiques de Virgile et de Tacite avec les expressions entendues au champ de foire ou dans un corps de garde, des réminiscences d'Homère et de Thucydide

¹ Teuffel, *Hist. de la littér. rom.*, traduct., III, pp. 180-181.

² Cette hypothèse explique les divers travaux qui ont été faits en Allemagne pour affirmer qu'Ammien Marcellin a imité tantôt Cicéron, tantôt Salluste, tantôt Tacite ou Tite-Live.

avec l'argot du soldat et de l'avocat : un vrai monstre, en un mot, une chimère ayant tête de lion, corps de chèvre, jambes de chien et pattes d'ours.

Cette langue qui nous paraît si étrange quand nous la comparons à celle de la plupart des écrivains de cette même époque, mais plus instruits ou mieux formés, ne semble pas avoir étonné le public qui l'entendit à Rome. Libanius félicite son compatriote et ami, Ammien Marcellin, du succès qu'il a obtenu dans les lectures publiques. Toutefois, l'historien avait trop de sens pour se faire illusion, et plus qu'un autre il avait le sentiment de ce qui lui faisait défaut. S'il reconnaît, en terminant son récit, qu'il n'a jamais sciemment altéré la vérité soit par le mensonge, soit par le silence, il n'en confesse pas moins la rude imperfection de son langage : *Que d'autres, dit-il, plus jeunes et plus expérimentés continuent mon œuvre ; mais auparavant qu'ils remettent l'instrument à l'enclume afin qu'ils aient une langue plus forte et mieux affinée. Scribant reliqua potiores, ætate doctrinisque florentes, quos id, si libuerit, adgressuros procudere linguas ad majores moneo stilos*¹.

II. — Son style.

Le style d'Ammien Marcellin vaut mieux que sa langue : c'est que le style est l'homme, il exprime sa manière de concevoir et de rendre sa pensée. Or, nous l'avons dit, l'homme dans Ammien Marcellin est bon, franc et loyal. Son style ne pouvait que porter l'empreinte de son caractère énergique et tout en dehors. Sa pensée jaillit parfois avec une verve pleine de sel et d'originalité. Sa parole vibre avec un accent de sincérité qui va jusqu'à la rudesse, avec une chaleur d'émotion patriotique qui est presque de l'éloquence. Il nous dira de certaines femmes, aux nattes de cheveux bien polies et promenant le scandale dans les rues de Rome, qu'il vaudrait beaucoup mieux qu'elles fussent mères de trois ou quatre enfants² ; et de Sérénianus, le chef de la garde de Valens : *C'est heureux qu'il ait été massacré pendant la nuit, dans son palais ; sa mort fut le salut d'un grand nombre ; s'il eût survécu au parti de Procope, il eût exercé sur bien des innocents de sanglantes représailles*³. C'est le style d'un soldat devenu un homme d'affaires. Son langage a une saveur énergique mais crue ; c'est net et vigoureux comme la lame d'une épée ou la sentence d'un magistrat. Parfois même le ton s'élève et nous frappe par des tours hardis, de fortes et pittoresques expressions. On croit voir, par exemple, se dresser devant les yeux les Huns, ces barbares vêtus de peaux, lourds et trapus, aux formes monstrueuses et le visage sillonné de coupures, êtres effrayants qui firent horreur aux autres barbares, pareils à des animaux bipèdes ou plutôt à ces grossières statues à peine ébauchées qui soutiennent les ponts : *Prodigosæ formæ et pavendi, ut bipedes existimes beslias vel quales in commarginandis pontibus effigiati stipites dolantur incompte*⁴.

A leur aspect, la nation des Goths s'enfuit et franchit le Danube sur une multitude de barques, de radeaux, de troncs d'arbres creusés, et les Romains eux-mêmes s'employèrent nuit et jour à transporter dans l'empire les

¹ Ammien Marc., XXXI, 16, 9.

² Ammien Marc., XIV, 6, 20.

³ Ammien Marc., XXVI, 10, 1.

⁴ Ammien Marc., XXXI, 2, 2.

destructeurs de l'empire. On voulut les compter, mais en vain ; on eût plutôt compté les sables que le vent du midi soulève sur les rivages de la Libye : *Ita turbido instantium, studio orbis romani pernicies ducebatur... neque incertum est ministros numerum comprehendere calculo sæpe tentantes, conquievisse frustratos*¹. Bientôt la révolte fut générale et l'on dut en venir aux mains. Les deux armées se choquèrent ainsi que des proues de vaisseaux, raconte l'historien ; l'aile gauche des légions poussa jus- qu'aux chariots, mais elle fut accablée sous le nombre des barbares qui tombèrent sur elle comme un énorme éboulement de terre. Jamais plus grand danger ne menaça leurs têtes sous un ciel où la splendeur du jour était éteinte : *Deinde conlisæ in modum rostratarum naviurn acies... sinistrum cornu sicut ruina aggeris magni oppression atque dejectum est*².... Ces pensées, fortement exprimées, ne sont pas rares dans notre auteur ; aussi a-t-il été souvent cité avec bonheur. On l'a observé pour Gibbon, dont le récit perd beaucoup de son intérêt dès qu'il n'est plus soutenu par celui d'Ammien Marcellin, et Chateaubriand, en artiste toujours à la recherche du mot expressif, lui a fait de nombreux emprunts dans ses *Études historiques*, rendant ainsi un hommage indirect à la vigueur de style de notre historien.

Après avoir reconnu ce qu'il y a de bon, d'excellent même dans les qualités natives de l'esprit d'Ammien Marcellin et partant dans son style, il faut bien ajouter que ces qualités ont été par le fait des circonstances profondément altérées. Les éléments d'un style sont, en effet, nombreux et complexes, et, pour l'apprécier, il faut démêler ce qui est de l'homme et ce qui est de l'auteur : percer à jour, par exemple, les déclamations vertueuses de l'historien de Catilina pour pénétrer jusqu'à l'âpre gouverneur de Numidie, distinguer le sentiment vrai et juste qui inspira Pline le Jeune dans son panégyrique de Trajan, si artificiel et si emphatique. L'écrivain vaut mieux que l'homme dans Salluste ; l'homme est bien préférable à l'orateur dans Pline. Chez Ammien Marcellin, l'homme est excellent autant que l'auteur est parfois détestable. Trop souvent l'homme s'efface et disparaît devant l'amateur des lectures publiques à la recherche d'un succès. Son style est alors surchargé de tous les défauts du temps : la recherche et l'affectation, la subtilité avec la manie des rapprochements historiques et des digressions inutiles. C'est le style d'un rhéteur malhabile, mal formé et faisant parade d'érudition. Sa phrase se perd dans les longues incidentes et les répétitions, dans les détours et retours, au point de devenir incompréhensible. Ailleurs, des expressions poétiques tranchent violemment avec le ton du récit, et des comparaisons bruyantes ou interminables, à la façon d'Homère, empruntent le ton épique. Les tyrans sont toujours pour lui des monstres vomis par le Tartare et pareils à des bêtes féroces. L'historien embouche tout naturellement la trompette et sonne du clairon pour annoncer le moindre événement. Il n'a pas le sens de la mesure : c'est le mot exagéré et violent qui remplace l'expression vraie, le ton déclamatoire qui l'emporte sur le ton simple et naturel. Il n'a pas davantage l'art de la proportion et des nuances. Il ne sait pas mettre en relief ce qui est essentiel pour reléguer au second plan ce qui n'est qu'accessoire. Ses tableaux et ses descriptions sont faits grossièrement avec des tons forcés et des couleurs criardes, sans perspectives et sans ombres. Ses narrations, et particulièrement ses récits de batailles ou de répressions sanglantes, sont délayés avec une abondance de détails qui va jusqu'à la fatigue, et le tout se

¹ Ammien Marc., XXXI, 4, 6.

² Ammien Marc., XXXI, 13, 2.

termine inévitablement par une déclamation, un appel à l'incorruptible justice divine, au jugement de la postérité.

Ammien Marcellin ne voulait pas seulement paraître un bien disant, mais encore un savant, d'où des réminiscences classiques et des allusions sans nombre aux grands faits de l'antiquité. Ces rapprochements historiques peuvent bien quelquefois n'être pas inutiles. Ils servent à éclairer une situation, à expliquer ou justifier une mesure. Parfois, ils serrent et pressent le sens par les contrastes, à la façon d'une antithèse, et prêtent à la pensée un puissant relief. Enfin, ils donnent à la composition ce quelque chose d'achevé qui est le **verniss des maîtres**, et témoignent d'un esprit orné, comme un sourire, une pensée délicate révèlent un homme de sens et de bonne éducation. Mais encore faut-il en régler l'usage et les soumettre à de certaines conditions. Ces allusions ou souvenirs antiques devront être amenés, annoncés, avoir une raison d'être, celle de plaire ou d'instruire par exemple. On ne devra pas en abuser en les multipliant outre mesure, car ils alanguissent le récit en le coupant ; ni leur donner un trop grand développement, car ils sont accessoires et doivent rester tels ; ne pas empiéter sur le sujet et l'absorber. Il en est de même, à plus forte raison, des digressions qui ne sont que des rapprochements : plus étendus. Elles doivent être écartées avec soin d'une histoire, à moins qu'elles n'aient une connexion immédiate et nécessaire avec le récit. Tout ce qui est pour la montre et la parade doit être scrupuleusement rejeté. Or, il faut bien reconnaître que sur ce point encore Ammien Marcellin n'est rien moins qu'un modèle à imiter. Il veut paraître avant tout un homme de beaucoup de lecture, d'une grande science. Dès lors, il ne saurait écrire tant de lignes sans faire un rapprochement classique, ni plier tant de tablettes sans admettre une digression de plusieurs pages. Il retarde ainsi son récit par d'incessantes allusions qu'il délaie avec complaisance, et il insère à tout propos et hors de propos des digressions inutiles. Il semble que pour lui l'histoire ne soit qu'une Matière à développements, un cadre commode pour étaler au fur et à mesure toutes ses connaissances. Son œuvre est une véritable encyclopédie de tout ce que devait savoir un lettré au quatrième siècle. On ne peut se défendre d'un mouvement d'impatience quand au milieu du récit d'une bataille ou d'une marche l'on est tout à coup arrêté par une digression sur l'arc-en-ciel ou les comètes, ou par quelque déclamation morale tirée d'un exemple de l'antiquité¹.

Ces défauts, si sensibles pour nous, étaient des qualités au jugement des contemporains de notre historien. C'est, en effet, à l'influence désastreuse des lectures publiques que nous devons attribuer une altération si grave de la dignité historique, telle que l'avaient conçue Salluste et César, Tite-Live et Tacite. Cependant, Ammien Marcellin lui-même avait sur l'histoire des principes excellents. Il déclare qu'il faut éviter les longueurs, ne pas insister sur les minuties, ne recueillir que ce qui est capital, essentiel², préceptes qu'il a eu garde de suivre, car l'auditoire était là ; il fallait lui plaire et se conformer à ses goûts. Il fallait éblouir son imagination par des métaphores excessives, frapper son esprit par des antithèses forcées, provoquer son étonnement par l'effort de la mémoire et l'étalage de l'érudition. L'art était mis de côté pour le succès, et les

¹ Ammien Marc., XVI, 12, 41 ; XIX, 4, 1 ; XXIV, 6, 14, etc.

² Ammien Marc. : *Non omnia narratu digna*, XXVIII, 1, 15 ; *sufficiet ipsas rerum digerere summitates*, XXXI, 5, 10 ; *nec historiam producere per minutias ignobiles decet*, XXVII, 2, 11 ; *tunc laudanda est brevitatis cum moras rumpens intempestivas nihil subtrahit cognitioni gestorum*, XV, 1, 1.

applaudissements payaient toutes les concessions. Il ne fallait rien moins au quatrième siècle que tout ce clinquant et cette parade pour être écouté d'un auditoire blasé, avide de nouveauté et de piquant. Si l'orateur fait l'auditoire, la réciproque n'est pas moins vraie : l'auditoire fait l'orateur. C'est au mauvais goût du temps, aux exigences d'un auditoire ignorant et affadi, que nous devons la plupart des défauts qui déparent les livres d'Ammien Marcellin. Ce n'est l'œuvre ni d'un historien, ni d'un orateur, a dit Vivès¹, et c'est très juste pour le style en particulier. Ce n'est pas le style d'un historien, car les qualités du genre, la netteté, la clarté et surtout cette pure et élégante brièveté que réclamait Cicéron lui font presque partout défaut. Ce n'est pas davantage le style d'un orateur, car si l'on rencontré dans Ammien Marcellin des pages pleines de vie et de sentiment, inspirées par l'amour du bon et du juste ou par un ardent patriotisme, ces pages sont rares et trop souvent coupées par une digression ridicule ou une citation faite sans à propos. Naturellement, chez lui l'art dégénère en grossier artifice, et sa chaleur oratoire se perd en une déclamation outrée. Ce n'est pas le large et profond courant d'éloquence qui soutient et entraîne Tite-Live dans toute son œuvre ; c'est du style académique le plus mauvais, avec tous les défauts grossis encore par le mauvais goût du temps. En relisant ces pages, on croit passer en revue les notes d'un rhéteur du quatrième siècle qui, n'ayant pas eu le temps de corriger et de disposer pour la lecture les leçons qu'il a faites en public, les publie telles qu'il les a prononcées.

III. — Les portraits.

Après ces vues générales sur le style d'Ammien Marcellin, il n'est pas inutile, semble-t-il, d'insister sur les qualités et les défauts de l'historien dans les portraits, les narrations et les discours ; de montrer ainsi par le menu comment des qualités natives d'esprit, réellement fortes et originales mais mal secondées par le milieu et l'éducation, produisirent des œuvres puissantes mais informes, pareilles à ces statues mal dégrossies qui soutiennent les arches des ponts, auxquelles Ammien Marcellin lui-même compare les Huns, ces barbares nouveaux venus des bords du Pont-Euxin. Parlons d'abord des portraits.

On peut faire des portraits d'individus ou d'êtres collectifs ; on peut les faire de diverses manières. Tantôt l'écrivain trace d'un seul trait une esquisse qui met en relief ce qui caractérise l'individu, comme fait Tacite disant de Poppée : *omnia illi fuere præter honestum animum* ; tantôt l'écrivain s'arrête, réfléchit et compose de toutes pièces un vrai portrait. Ainsi fait Thucydide quand il décrit les mœurs et les caractères des Athéniens et des Lacédémoniens. On peut encore peindre à la manière des poètes dramatiques en faisant agir les personnages, ou à la façon des orateurs en développant leurs sentiments.

On trouve dans Ammien Marcellin de nombreux portraits et des portraits conçus de toutes les manières. On peut même dire que l'historien semble avoir eu quelque préférence pour cet artifice de style. Ce Grec, à l'esprit sagace et pénétrant, observateur implacable, fouille à l'occasion son homme comme le sculpteur fouille le marbre, va jusqu'à l'âme, la met à nu, saisit la passion dominante, originale, et l'exprime en un ou deux traits désormais inoubliables. C'est, par exemple, l'empereur Constance qui, entrant à Rome en triomphe, l'an

¹ Vivès : *Ammiani quod superest opus nec oratoris omnino, nec historici.*

357, se tient droit et immobile sur son char comme un mannequin, *tanquam figmentum hominis*, baisse la tête en passant sous les arcs de triomphe, au fond, d'une telle faiblesse de caractère qu'on dit de lui dans son entourage qu'il a quelque crédit auprès d'Eusèbe, son tout-puissant ministre¹. C'est encore le maître d'armes Lupicin, soldat intrépide et expérimenté, mais élevant ses sourcils comme des cornes, d'humeur fière et paraissant toujours marcher sur un cothurne tragique, avare et cruel au point qu'on se demande ce qui l'emporte chez lui de l'avarice ou de la cruauté². C'est le préfet dé Rome Lampadius qui entend être loué même sur sa manière de cracher, distingué en cela comme dans tout le reste³. Maximin, le farouche exécuter des répressions sanglantes pour crimes de magie, rampe comme un serpent devant plus fort que lui, mais à son tribunal c'est un juge d'enfer ; envoyé à Trèves, il n'en fait pas moins continuer les supplices, comme le basilic il tue à distance⁴. De pareils traits expressifs et neufs, qui peignent un homme sur le vif et le distinguent de tout autre, ne sont pas rares dans notre historien. Tout individu fameux à quelque titre, tout personnage ayant joué un rôle important, qui un jour ou l'autre a posé devant lui, est ainsi saisi au naturel, représenté sous des traits qui expriment non pas seulement l'être moral mais encore l'être physique, son extérieur.

C'est, en effet, un des procédés favoris de notre historien moraliste d'observer la physionomie de ses personnages et de la faire servir à l'expression de leurs sentiments ; c'est déjà un pressentiment du système adopté de nos jours par M. Ampère dans son *Histoire romaine à Rome*. Mais, chez Ammien Marcellin, le système est autrement sérieux et fondé que dans les ingénieux portraits du savant critique. Ce dernier n'a pu opérer que par conjecture et sur des bustes plus ou moins fidèles ; c'est d'après les types vivants, les originaux eux-mêmes qu'Ammien Marcellin traçait ses portraits. Voyez Procope paraissant au milieu des légions qu'il a poussées à la révolte : il est pâle comme un cadavre ; on le dirait amené sur l'heure du fond des enfers⁵. Voici le notaire Léon, digne satellite du féroce Maximin : c'est un brigand de Pannonie, dont la cruauté était écrite sur son visage de bête fauve : *effiantem ferino rictu crudelitatem*⁶. Simplicius d'Emone est de même famille : il cache sous un esprit simple et modeste un naturel mauvais que trahit un regard louche⁷. Maximin lui-même, déjà cité, triomphant à Rome par la prison et le sang, ne marche pas, il danse à la façon des Brahmanes qui se soutiennent en l'air entre les autels⁸. Tel est enfin le préfet Modeste, tout-puissant auprès de Valens, cachant sous un visage faux et composé un naturel grossier que n'avait point adouci l'étude des anciens⁹. On ne trouve pas de ces détails crus et saisissants dans les portraits tracés par Tite-Live. Ses figures sont vagues, idéales, figurant des idées plus que des hommes, et le plus souvent suspectes d'embellissement. C'est que Tite-Live est orateur et romain : il peint ses héros, non d'après les types réels qu'il n'a pas connus, mais d'après l'idée qu'il s'en fait et que lui inspire son ardent patriotisme. Ammien Marcellin est plus grec que romain par l'esprit de causticité et le don de

¹ Ammien Marc., XVI, 10, 10.

² Ammien Marc., XX, 1, 2.

³ Ammien Marc., XXVII, 3, 5.

⁴ Ammien Marc., XXVIII, 1, 7 ; 41.

⁵ Ammien Marc., XXVI, 6, 15.

⁶ Ammien Marc., XXVIII, 1, 12.

⁷ Ammien Marc., XXVIII, 1, 45.

⁸ Ammien Marc., XXVIII, 1, 43.

⁹ Ammien Marc., XXX, 4, 2.

l'observation. Il saisit à merveille le caractère, le côté saillant de ses personnages, et il excelle à l'exprimer par un mot qui le fixe, le grave, et ne permet plus de l'oublier.

Ce don de l'historien se retrouve surtout dans les portraits des personnages secondaires : un coup de crayon bref et énergique, donné en passant, suffit pour les dessiner. Ammien Marcellin est moins heureux dans les vrais portraits, les portraits en pied avec tous les accessoires, qu'il réserve aux personnages principaux et en particulier aux empereurs. Résumant à la fin de chaque règne les actes et la physionomie du prince dont il vient de raconter les derniers moments, Ammien Marcellin, peu artiste, nous le savons, accumule les traits dans ces portraits composés et voulus, y revient à plusieurs reprises, insiste, sans ordre dans la composition, sans suite dans les idées, se contredit même, et rappelle le malheureux dont le poète a dit :

*Infelix operis summa quia ponere totum
Nesciet.*

Nous citerons comme modèle du genre le portrait de Probus, opulent patricien et l'héritier par alliance de la riche famille des Anicius, le chef reconnu de l'aristocratie chrétienne à Rome. Alors fut appelé comme préfet du prétoire d'Illyrie, Probus, connu dans tout l'empire par l'éclat de sa naissance, par son crédit et ses grandes richesses. Il avait presque partout d'immenses possessions : à juste titre ou non, il ne nous appartient pas de le décider. La fortune l'exaltant en quelque sorte dès son berceau, et, comme disent les poètes, d'un vol rapide, on le vit tantôt prodiguer ses biens à ses amis et les élever au sommet des honneurs, tantôt dresser avec cruauté des embûches à ses rivaux et leur nuire par de sanglantes inimitiés. Quelle que fût son autorité, grâce aux largesses qu'il faisait et aux fonctions qu'il remplissait, il n'en fut pas moins, tant qu'il vécut, timide avec les gens hardis et fier avec les timides. S'il ne craignait rien, il prenait le ton haut d'un homme chaussé du cothurne ; appréhendait-il quelque chose, il baissait pavillon plus bas qu'un vil comédien. Tel qu'un poisson ne saurait vivre, si on le tire de son élément, Probus dépérissait dès qu'il était sans emploi. Les querelles de ses nombreux clients, que leur cupidité rendait sans cesse coupables, le forçaient à rentrer dans les affaires publiques. Et il faut l'avouer, s'il fut assez généreux pour ne jamais commander à l'un des siens quelque chose d'injuste, il n'en prenait pas moins leur défense dès qu'il apprenait qu'ils avaient commis quelque crime ; et cela sans respect pour l'équité, au mépris du juste et de l'honnête, faiblesse que Cicéron condamne. Car, quelle différence trouvez-vous, dit-il, entre celui qui conseille une action et celui qui l'approuve, et s'en réjouir est-ce un moindre crime que d'avoir voulu qu'on la fît ? Il fut soupçonneux et défiant, son sourire avait de l'aigreur, il ne caressait que pour nuire. C'est le propre de ce vice d'éclater d'autant plus qu'on se donne plus de peine pour le cacher. Il était si vindicatif, si arrêté dans ses idées, qu'il n'était pas possible de l'apaiser ou de le porter à faire grâce aux moindres fautes s'il avait résolu de sévir ; on eût dit que ses oreilles étaient bouchées, non avec de la cire mais avec du plomb. Au milieu des richesses et au faite des honneurs, il fut inquiet et tourmenté, et par conséquent toujours incommodé de légères maladies¹. Ce portrait, un des meilleurs et des plus achevés que présente la galerie de notre historien, n'en offre pas moins les défauts aussi bien que les qualités de l'écrivain : on y saisit bien vite les longueurs et les répétitions, le ton

¹ Ammien Marc., XXVII, 11.

déclamatoire du rhéteur et les réminiscences du pédant ; défauts peu apparents dans ce portrait, mais beaucoup plus sensibles dans les autres. Ne va-t-il pas dans le portrait qu'il fait de Julien jusqu'à rappeler et adopter la division que prit Cicéron dans le discours *Pro lege Manilia*, pour démontrer que Pompée avait toutes les qualités d'un bon général¹ ?

Malgré ces taches, les portraits provoquent néanmoins le plus vif intérêt, et ceux des êtres collectifs, plus étendus et plus variés, ne le cèdent en rien aux portraits des individus. L'historien, également impitoyable, fait preuve dans les uns et les autres des mêmes qualités d'esprit, l'observation et l'ironie. On voit revivre dans ses livres toute la société de son temps : l'armée, les barbares, les courtisans, les avocats, le peuple et les grands. Un des morceaux les plus importants est le portrait du peuple romain, des patriciens et de la plèbe. Les patriciens, dit-il, sont pour la plupart gens frivoles, cupides et vicieux. Ils se targuent de noms illustres empruntés à je ne sais quelle mythologie : les Rebures, les Géryons, les Tarracius, etc., tous rivalisant d'ardeur pour s'élever des statues dorées, croyant par là s'assurer un renom immortel. Ils portent des habits tissus d'or et de soie, ornés de figurines à la mode des Perses, se promènent sur des chars élevés étalant le long cortège de leurs clients et de leurs esclaves, bien différents de ces vieux patriciens qui ont fait la grandeur de Rome et qui n'étaient ni mieux nourris, ni mieux habillés, ni plus riches que le dernier des soldats. Ces descendants efféminés n'ont qu'un but : s'enrichir par la captation des testaments ; qu'un souci : se procurer tous les raffinements des plaisirs sensibles ; qu'une crainte : la souffrance, la mort. On refuse d'aller voir un ami malade, on envoie un esclave, et au retour oh le soumet à un bain : *Ita etiam alienis oculis visa meluitur labes*. N'espérez pas de ces gens amollis le moindre effort pour l'étude : on fuit les bibliothèques comme on fuit les tombeaux, on évite les hommes instruits et sobres comme gens de mauvais augure ou inutiles. On se borne à parcourir les récits scandaleux de Juvénal ou de Marius Maximus. Les héros de ce monde nouveau sont les cochers du cirque, les joueurs de dé et les initiés aux arts secrets de la magie. Car, si l'on ne croit plus aux dieux, on n'en est pas moins rempli de préjugés et de ridicules superstitions. Quant à la plèbe romaine, elle ne mérite aucune estime : elle passe son temps dans l'oisiveté, dans les cabales du cirque lorsqu'elle ne se livre pas à tous les excès de la gourmandise et de la débauche. Épiménide, revenant des enfers, ne suffirait pas pour purger Rome de toutes les vilenies qui la déshonorent. Aussi, conclut l'historien, ne faut-il pas s'étonner que rien de sérieux, rien de mémorable ne soit fait à Rome, que l'on n'ait à raconter que des troubles et des séditions moins viles encore que les causes mêmes de ces désordres. Malgré sa profonde décadence, ce peuple a néanmoins gardé un sentiment, un souvenir de sa dignité, et quand l'empereur Constance lui rend visite, il est à la fois digne et familier avec son prince, traitant de pair à pair avec lui, comme de puissance à puissance².

Ce portrait des Romains au quatrième siècle n'est rien moins que vague et idéal ; il est fait avec tous les détails les plus précis, les plus expressifs et parfois les plus crus. Il n'est pas flatteur. Est-il fidèle, complet, impartial ? Sans préjuger des qualités de l'historien comme critique, tel que nous l'étudierons plus loin, on

¹ Ammien Marc., XXV, 4.

² Ammien Marc., XIV, 6, et XXVIII, 4 ; XVI, 10, 13. L'historien a consacré deux chapitres à ce portrait, mais dans le second il ne fait que répéter ce qu'il a dit dans le premier en donnant quelques détails nouveaux.

peut dire que le portrait est fidèle dans ses traits principaux, car les témoignages des contemporains le confirment. Il retrace du moins les traits de la plupart de ces païens qu'aucune foi, aucune noble passion ne soulevait en les aiguillonnant. Il appartient encore à un bon nombre de ces chrétiens de fraîche date qui avaient changé de religion, mais non de mœurs et d'idées, convertis par intérêt à la suite des princes, chrétiens politiques dont les scandales, l'amour du luxe et la cupidité attristaient leurs frères aînés : **Repus des dépouilles ravies aux temples, dit l'historien, flairant le gain en toute occasion, ils se sont élevés de la dernière pauvreté au plus haut degré des richesses, ne gardant aucune mesure dans l'art de dépenser, de voler et de consumer, toujours prêts à s'approprier le bien des autres**¹. Mais Ammien Marcellin n'a pas vu et connu les vrais chrétiens, ceux qui l'étaient réellement par la pratique des préceptes évangéliques, par l'austérité et le renoncement aux splendeurs du siècle. Quelques-uns d'entre eux vivaient sur l'Aventin, sous la direction du prêtre Jérôme, et donnaient au monde des exemples si beaux de détachement, d'humilité et de chasteté, qu'on ne les comprenait pas.

Incomplet, le portrait pourrait être encore suspect de partialité. On remarque, en effet, que l'historien, à quatre reprises et dans chacun des chapitres cités, se plaint des mépris et des refus que subit auprès des grands tout étranger, cet étranger fût-il de condition noble et instruit, ayant même rendu des services. N'y aurait-il pas dans ces récriminations l'amertume de souvenirs personnels et peut-être une exagération inspirée par la rancune² ?

Il faudrait parler encore du portrait de ces courtisans qui, maîtres de l'oreille des princes, suscitent des troubles continuels et s'enrichissent des désastres d'autrui³ ; — de ces eunuques du palais qui vivent de rapines et cachent ensuite dans la retraite leur butin comme des oiseaux de nuit qui fuient la lumière⁴ ; — de ces avocats aussi ignorants que cupides qui vendent jusqu'à leurs bâillements et prennent le nom d'un homme illustre pour celui d'un poisson ou d'un plat⁵ ; — de cette armée romaine si dégénérée que les recrues désertent en se coupant le pouce ; de ces soldats ayant des coussins de plumes. des coupes plus lourdes que des épées, et que Julien, devenu empereur, dut rappeler à l'antique discipline⁶ ; — enfin, de ces barbares, fils des forêts de la Germanie ou des steppes du Tanaïs et du Borysthène, nés, élevés et mariés sur des chars ambulants, ayant toujours l'oreille au guet, prêts à s'élancer sur l'empire comme sur une proie, prompts à l'alerte, orgueilleux et fastueux dans le succès, vils et rampants dans les revers, fuyant le séjour des villes comme celui des tombeaux, et se refusant à faire le siège des places fortes pour n'avoir pas à combattre des murailles, épris de l'amour de l'égalité même avec les chefs, n'adorant et ne respectant que la force personnifiée dans leur épée, au courant même des divisions et des déchirements de l'empire par les traîtres, leurs compatriotes, qui parfois commandent les légions et gouvernent les provinces⁷.

¹ Ammien Marc., XXII, 4, 3.

² Ammien Marc., XIV, 6, 12, 14, 19, 21 ; XXVIII, 4, 10, 17.

³ Ammien Marc., XXII, 4, 2.

⁴ Ammien Marc., XVI, 7, 7.

⁵ Ammien Marc., XXX, 4, 17.

⁶ Ammien Marc., XXII, 4, 6.

⁷ Ammien Marc., XVI, 12, 2, 3, 24, 34, 47, 61 et *passim* ; XXXI, 2, 4, 10, 11, 23 ; 10, 3 ; 16, 8.

Mais c'est assez : ce qui a été dit suffit pour établir qu'Ammien Marcellin était doué d'un grand esprit d'observation et de beaucoup de sagacité, de verve et d'originalité ; que sa galerie de portraits, malgré les défauts du temps (la manie des citations et la déclamation) est des plus intéressantes ; qu'elle est, enfin, des plus utiles pour la connaissance des hommes qui ont joué un rôle dans l'histoire du quatrième siècle.

IV. — Les narrations.

Toute narration doit avoir de l'ordre et de l'enchaînement dans les parties, du mouvement et de la vie dans l'ensemble, afin de susciter dans l'âme du lecteur tous les sentiments qu'aurait éprouvés un témoin oculaire. On peut arriver à ce but de deux manières : par le simple et froid exposé du fait, dans ses détails les plus expressifs, l'auteur ne montrant pas ses sentiments, mais les laissant se produire d'eux-mêmes dans l'âme du lecteur ; ou bien par un récit animé, coloré, plein de mouvement, où les détails extérieurs de l'action sont moins décrits que les passions des acteurs bien exprimées ; l'historien prend ainsi parti, découvre ce qu'il sent et le suggère directement au lecteur. La première manière est proprement dite historique : elle est celle de Thucydide qui le premier en a donné le modèle et l'a poussée à la perfection non moins par la sobriété que par l'étrange force de l'expression. La seconde est celle des orateurs ; on la trouve dans la plupart des discours de Cicéron, et non moins dans l'histoire de Tite-Live, si abondante en narrations qui tout naturellement se transforment en discours. L'art suprême de Tacite est d'avoir singulièrement mêlé les deux procédés. Sa narration respire parfois toutes les passions d'une âme ardente ; parfois encore elle présente de ces réflexions courtes, serrées, profondes, qui éveillent dans l'esprit tout un monde de pensées.

Il ne faut pas s'attendre à retrouver dans les narrations de notre auteur l'art incomparable de ces maîtres ; mais elles n'en porteront pas moins, dans une certaine mesure, les caractères que nous venons de distinguer. Ammien Marcellin, avons-nous dit, n'est ni un orateur ni un historien ; sa narration ne sera ni oratoire ni historique. Elle sera un récit proportionné aux exigences d'un auditoire de lettrés, et d'un auditoire du quatrième siècle. Ces oisifs, rassemblés dans une des salles des thermes de Caracalla, de la bibliothèque Ulpienne ou du palais de Tibère, veulent être intéressés. Ils demandent des détails précis, circonstanciés, surtout quand il s'agit de faits arrivés depuis peu de temps et connus de tous. L'historien conférencier les servira à souhait ; il donnera tous les renseignements, tous les incidents les plus expressifs, même les plus crus. Et comme l'intelligence d'un auditoire est beaucoup plus lente que celle du lecteur, il reviendra à la charge, insistera sur les détails, les répétera sous une forme nouvelle ou plus vive, sauf à s'excuser encore des omissions qu'il pourra faire, sachant bien que son récit se fait et se continue en même temps dans l'esprit de ses auditeurs parfois mieux informés que lui. Ces oisifs peuvent être des contradicteurs, et l'historien apportera ses preuves, expliquera les faits, donnera des raisons, engagera même des discussions si le fait raconté a été déjà l'objet de controverses. Enfin, cet auditoire, encore plus avide d'être amusé qu'instruit, voudra être flatté dans ses goûts et ses travers ; et l'historien, non moins avide de bonne renommée, le flattera, lui servira ce qu'il réclame : des comparaisons à effet, des citations pédantes et fréquentes, et même le morceau éclatant et passionné qui ranime l'attention et provoque les applaudissements. On retrouve

tous ces éléments dans la narration d'Ammien Marcellin, et, en la relisant, on se représente sans peine toutes les émotions par lesquelles dut successivement passer l'âme de ses auditeurs. Sa narration rappelle ainsi celle de Thucydide par le détail précis, l'expression crue ; elle rappelle encore celle de Tite-Live par le courant d'éloquence qui semble l'animer et l'emporter, et même celle de Tacite par la rencontre de ces réflexions fortes qui étonnent l'imagination et frappent l'esprit. Mais ces ressemblances sont accidentelles, passagères. Trop souvent, la recherche et la multiplicité du détail expressif fatiguent et engendrent le dégoût ; l'accent ému, passionné, éloquent, dégénère en pure déclamation, et la pensée forte, subtile, ingénieuse devient un grossier artifice de rhétorique, un jeu de mots puéril, un vulgaire aphorisme. Cette narration ainsi surchargée de longueurs et de répétitions, avec son appareil d'explications et de discussions, de rapprochements antiques et de comparaisons bruyantes, devient une dissertation savante, une dissertation dans le goût si altéré d'un auditoire du quatrième siècle.

Prenons comme modèle le récit de la bataille de Strasbourg (*Argentoratus*, août 357), victoire remportée par Julien, encore César, sur les peuples Mamans ligués ensemble sous les ordres de sept rois et notamment de Chnodomaire, le plus connu et le plus puissant d'entre eux (liv. XVI, ch. XII.)

L'historien expose d'abord la situation respective des deux armées, leur état moral, leurs forces, leurs chances dans le combat. Les barbares sont très fiers, pleins de jactance, très animés par la nouvelle du récent échec qu'a subi le général romain, Barbation, près de Rauracum, et par les révélations d'un soldat transfuge, un scutaire, qui leur apprend que Julien n'a que treize mille hommes avec lui. Ils envoient donc des députés au jeune César, alors occupé à bâtir un fort dans les environs, et lui intimement l'ordre de se retirer de ces terres qui leur appartiennent par le droit du fer et le prix du sang. Julien n'a garde de se troubler ; il retient les députés, et, ses préparatifs terminés, il marche à la rencontre de l'ennemi. Au moment d'arriver en présence des barbares, vers le milieu du jour, le prince fait arrêter l'armée et harangue les soldats rangés par groupes : *Si l'audace convient aux cœurs ardents, la prudence et la docilité envers les chefs assurent le succès ; l'heure du jour est avancée, et la nuit, faute de lune, sera noire ; la chaleur est forte et l'eau manque, que feront des soldats fatigués en présence d'un ennemi frais et repu ?* Il conseille donc d'attendre, de tracer le camp, de se refaire par le repos et la nourriture afin de livrer bataille, le lendemain, aux premiers feux du jour. Mais l'armée n'est pas de cet avis, elle s'impatiente, elle empêche le César de parler en frappant sur les boucliers ; elle a hâte de vaincre, car elle a confiance dans la divinité et dans son général. Les chefs de l'armée sont aussi- pour le combat et avant tous le préfet du prétoire Florentius. Il pense qu'il faut profiter du moment où les barbares sont réunis. A quelles extrémités ne se porterait pas le soldat s'il apprenait le lendemain que l'ennemi a fui, comme il le fit l'année précédente, échappant au légionnaire dans les forêts et rendant ainsi la campagne inutile ? — Mais ce rapprochement n'était pas fondé, observe l'historien. L'année précédente, les barbares étaient divisés et attaqués sur trois points à la fois : sur le Rhin par Julien, du côté de la Rhétie par Constance et sur leurs derrières par des tribus ennemies. Combien plus à craindre étaient-ils en ce jour où ils se trouvaient tous réunis et alliés, fiers du succès remporté naguère sur Barbation et en présence d'un seul ennemi, du César Julien à la tête d'une poignée d'hommes ! — Chefs et soldats étant du même avis, Julien se laisse gagner, et à l'appel d'un porte-étendard, l'armée se porte en avant. Arrivés en présence, Romains et barbares se rangent en bataille.

Les cavaliers alamans étant à l'aile droite, Julien dispose ses forées de cavalerie sur l'aile gauche, en ayant soin d'entremêler les rangs d'hommes à pied avec ordre de profiter de l'embarras causé par les chevaux pour surprendre les cavaliers et frapper leurs montures. A la tête des barbares se tenaient Chnodomaire et Sérapion, les deux chefs les plus redoutables : Chnodomaire surtout, l'auteur de cette guerre, confiant dans sa force musculaire, à cheval et couvert d'un casque éclatant comme du feu, était appuyé sur une lance formidable ; il commandait l'aile gauche. L'aile droite était conduite par Sérapion, fils de Médérich et neveu de Chnodomaire ; il s'appelait Agénarich, mais il fut dénommé Sérapion parce que longtemps retenu dans les Gaules, en qualité d'otage, il fut initié à quelque mystère des Grecs. Les autres cinq rois les suivaient à distance ; ils commandaient les barbares au nombre de trente-cinq mille hommes de tribus différentes, mais réunis à prix d'argent ou par l'espoir d'une protection réciproque¹.

Cependant Julien hâte les derniers apprêts, parcourt les rangs des soldats et les exhorte au combat, s'adressant à des groupes divers et non à toute l'armée, car ceci était le privilège de l'empereur. Soudain, on entend des barbares pousser de grands cris, et, au nom de la communauté dans le péril, réclamer que leurs chefs descendent de cheval et combattent parmi eux, ce que Chnodomaire et les autres chefs s'empressent de faire². Enfin, la bataille commence. Alamans et Romains se jettent les uns sur les autres. Le barbare s'élançait avec impétuosité, et, vomissant des injures atroces, frappe du javelot et fond sur l'ennemi. Sa longue chevelure se dresse d'horreur et ses yeux étincellent de rage. Le légionnaire se couvre du bouclier, tire l'épée et secoue les javelots. Un épais nuage s'élève dans les airs. On se bat avec fureur, corps à corps, bouclier contre bouclier, à genoux même pour mieux repousser l'effort, les uns cédant, les autres tenant ferme. L'air retentit des cris des vainqueurs et des mourants. Soudain, tandis que l'aile gauche des Romains marche en avant et culbute les barbares, l'aile droite se trouble, cède et se replie en désordre. Ce sont les cavaliers effrayés à la vue de leur chef blessé et d'un camarade écrasé sous le poids de ses armes. Mais Julien a vu ce mouvement ; il accourt, s'oppose aux fuyards et les gourmande avec bonté, comme il convient dans les affaires douteuses, observe le narrateur. **Pourquoi fuir, braves guerriers ? ignorez-vous qu'il n'y eut jamais de salut dans la fuite ?...** Et il les ramène au combat, pareil, ajoute l'historien, au vieux Sylla qui, abandonné des siens, au plus fort de la bataille qu'il livrait à Archélaüs, général de Mithridate, courut au premier rang, saisit un étendard et le jetant au milieu de l'ennemi s'écria : **Allez, vous qu'on a choisis pour partager mes périls, et si l'on vous demande où est votre chef, répondez que vous l'avez laissé seul, en Béotie, combattre et répandre son sang pour vous**³. Et cette satisfaction donnée à l'auditoire, le narrateur poursuit. — Les barbares, ayant dispersé et mis en fuite la cavalerie romaine, se portent sur l'infanterie. Cornutes et Bracchates, rudes soldats, reçoivent le choc, en s'excitant du geste et du cri formidable, le *barritus*. Ce cri commence dans la chaleur de l'action par un léger murmure, s'accroît insensiblement et finit par imiter le mugissement des flots qui se brisent contre les rochers. Cependant, le combat s'anime au milieu d'une grêle de traits et d'un nuage de poussière., les

¹ Ammien Marc., XVI, 12, 1-27.

² Ammien Marc., XVI, 12, 27-36.

³ Ammien Marc., XVI, 12, 36, 42. — Plutarque, dans la *Vie de Sylla*, rapporte ce fait, mais non dans les mêmes termes ; l'historien citait de mémoire, selon son habitude.

armes se choquent et les corps se heurtent. Les barbares en fureur attaquent et rompent la tortue qu'opposent les soldats en joignant les boucliers. A ce moment accourent les Bataves, troupe redoutable qu'on réserve pour les dernières nécessités. Les Alamans redoublent d'efforts et de fureur, prêts à tout renverser. On se bat pied à pied, les javelots se touchent, les épées brisent les cuirasses et les blessés se relèvent pour tenter un dernier coup. — C'est que le combat paraissait égal de part et d'autre : d'un côté, les barbares, grands, forts et robustes ; d'un autre, les Romains, exercés par un long usage des armes ; ceux-ci maîtres d'eux-mêmes et prudents, ceux-là féroces et violents ; les premiers comptaient sur la force de leurs membres, les seconds sur leur courage ; le Romain cédaït parfois sous le poids des armes, mais se relevait ; le barbare pliant le jarret gauche et appuyé sur le genou, défiait son ennemi, ce qui est le comble de l'exaspération¹. — Le combat restait indécis, quand une masse de barbares commandés par les premiers de leurs nations fond sur les Romains, s'ouvre un passage et pénètre jusqu'au centre de l'armée, où se trouve le camp prétorien défendu par la légion des *Primani*. Mais les durs légionnaires ont serré les rangs et se tiennent fermes comme des tours, attentifs à éviter les coups, prompts à percer les flancs de l'ennemi qui se découvre. Ce dernier, enflammé du désir de vaincre, prodigue sa vie, se bat aveuglément. Bientôt, néanmoins, les barbares voyant qu'ils ne succédaient les uns aux autres que pour tomber à leur tour, s'effraient, perdent courage et s'enfuient, pareils à des naufragés qui ne songent qu'à s'arracher à la mort. Quiconque fut présent à ce spectacle avouera que le succès était plus à souhaiter qu'à espérer, mais un Dieu propice le voulut ainsi. Dès lors les Romains chargent à dos les fuyards qu'ils percent de leurs propres armes, car les leurs étaient faussées ou rompues. Il n'y eut plus de bornes au carnage, on ne fit grâce à personne. Plusieurs mortellement blessés appellent la mort, d'autres près d'expirer cherchent la lumière dans un dernier regard. On en voit dont la tête coupée par de gros traits pend au cou, etc. Enfin, les barbares réduits aux abois se tournent vers les bords du Rhin et s'y précipitent. Les Romains les y auraient suivis, mais Julien accourt avec les autres chefs et les arrête. On se borne à les poursuivre à coups de flèches, spectacle dès lors sans danger pour nous, pareil à un jeu de théâtre. Les barbares atteints par les javelots tombent au fond des eaux ; et le fleuve écumant, teint du sang des malheureux, s'étonne de l'accroissement qu'il reçoit².

Dans cette fuite, Chnodomaire, le chef des barbares, s'est jeté sur son cheval pour regagner le camp et de là traverser le Rhin sur des barques mais il tombe dans un marais et se relève avec peine. Reconnu et traqué par un tribun suivi de sa cohorte, il se précipite dans une forêt où il est bientôt cerné avec les siens. Alors, n'ayant plus d'espoir, il se rend avec ses hommes au nombre de deux cents. Et comme les barbares, d'un naturel plein de jactance dans le succès, ne gardent aucune dignité dans les revers, on put voir ce malheureux pâle et silencieux, traîné comme un esclave, bien différent de ce roi naguère triomphant qui, après avoir commis de nombreux ravages, insultait encore aux malheurs des Gaules et les menaçait des plus grands maux³. C'était la fin du jour, les soldats victorieux dressèrent leurs tentes sur les bords du fleuve et se livrèrent au repos. En ce jour les Romains perdirent deux cent quarante-trois soldats et trois généraux. On trouva six mille morts dans le camp des barbares, sans compter

¹ Ammien Marc., XVI, 12, 42-49.

² Ammien Marc., XVI, 12, 49-58.

³ Ammien Marc., XVI, 12, 58-62.

ceux qui périrent dans le Rhin. On voulut sur-le-champ proclamer Julien empereur, mais le jeune César s'y opposa. Il n'en fut pas moins desservi, dans le palais du prince, auprès de Constance où ses modestes et fréquents bulletins de victoires lui avaient fait donner, par dérision, le surnom de *Victorinus*. On le dénigrait ainsi pour flatter l'empereur et on rapportait à ce dernier tout le mérite des succès remportés dans l'empire. Les lettres officielles envoyées aux provinces le témoignent encore. C'est ainsi que, décrivant la victoire remportée par Julien à Strasbourg, Constance dit qu'il a lui-même rangé l'armée en bataille, combattu des premiers parmi les enseignes, reçu les hommages de Chnodomaire, alors qu'en ce moment il était éloigné de plus de quarante jours de marche, et il garde le plus complet silence sur les actions glorieuses de Julien¹.

Tel est le récit de la bataille de Strasbourg que nous avons traduit librement, en l'abrégeant souvent pour être court et surtout pour détacher et mettre en relief tout ce qui donne à la narration de notre historien son caractère propre et son originalité. On y reconnaît un récit bien composé, bien conduit, bien raisonné. L'auteur y fait preuve de beaucoup de sens, de sagacité et d'une forte imagination. Mais les défauts de l'écrivain n'y sont pas moins accusés que ses qualités : on y trouve de la recherche, des répétitions, des longueurs et des obscurités ; les détails sont outrés et les portraits à effet ont de la prétention ; les comparaisons et les rapprochements hors de propos sont du pur pédantisme. Le ton de la dissertation, ou mieux de la leçon du professeur, ne s'y fait pas moins sentir : le narrateur discute l'à-propos des avis donnés, explique les incidents, se permet presque une digression sur un nom propre, fait une savante antithèse au plus fort du combat, contrôle les résultats de la victoire et, comme péroraison, ramène une discussion alors à la mode et fournit ses preuves à l'appui de son dire. Bien que le récit soit, semble-t-il, emprunté à un témoin oculaire², il n'en présente pas moins dans ses détails vulgaires, monotones et de convention, dans sa structure savante et dans ses exagérations, quelque chose d'artificiel et de voulu, au point qu'on se demande où cesse la réalité des faits, où commence l'artifice de l'écrivain.

Cependant, cette narration est une des meilleures et des plus intéressantes de notre historien ; une de celles où les mérites sont beaucoup plus nombreux que les défauts et les dominent en les atténuant. Il faut le noter, en effet, les narrations d'Ammien Marcellin sont loin d'avoir toutes la même valeur. Il en est de presque excellentes par la sage conduite du récit, l'explication naturelle des faits, la dignité du ton, en un mot par cette plénitude de sens que présente le récit d'un fait bien connu, bien saisi, bien compris dans son entier. Telles sont les narrations de la bataille de Strasbourg, de l'usurpation de Julien à Paris, des exactions du comte Romanus en Afrique, de la campagne de Théodose contre Firmus, et surtout de la révolte de Procope, une des plus achevées³. A peine les défauts ordinaires de l'écrivain sont-ils, çà et là apparents, si ce n'est généralement à la fin de ces récits, où dans une échappée l'historien, contenu et endigué jusque-là se permet quelque ambitieuse déclamation. Il est d'autres narrations bien inférieures aux précédentes, d'un ton général moins soutenu, sans proportion dans les parties, d'une telle exagération dans les détails, que la pensée de l'historien à certains moments nous échappe. On s'est alors demandé

¹ Ammien Marc., XVI 12, 62 à la fin.

² Ammien Marc., XVI, 12, 51 : *Quod voti magis quam spei fuisse fatebitur quilibet tunc praesens*. Nous avons déjà dit qu'Ammien Marcellin ne dut pas assister à cette bataille.

³ Ammien Marc., XVI, 12 ; XX, 4 ; XXVIII, 6 ; XXIX, 5 ; XXVI, 6-10.

s'il fallait entendre le texte dans un sens métaphorique ou littéral¹. Tels sont en particulier les récits des abus de pouvoir commis par les courtisans et des répressions sanglantes des crimes de magie, d'adultère et de lèse-majesté à Rome en 371². Quelle peut être la raison de pareilles dissemblances ? En histoire, de tels caprices ne laissent pas de nous étonner. Faut-il croire que l'historien est plus heureux quand il raconte ce qu'il a vu et fait que lorsqu'il décrit ce qu'il a entendu dire ou appris de quelque autre manière ? Mais bon nombre (le ces récits tirés certainement de son fonds ne sont pas meilleurs pour cela, et justement ceux qui ont été empruntés sont les plus achevés. La raison de ces dissemblances paraît donc être dans la différence des sources que l'auteur a eues sous la main. Quand Ammien Marcellin a travaillé sur quelque document officiel, soit un rapport de chef d'expédition militaire, soit un compte rendu détaillé de la chancellerie, il n'a pu qu'en bénéficier et emprunter à ces documents, rédigés par des hommes compétents et spéciaux, des qualités qui trop souvent lui font défaut, l'ordre et la mesure. Tout au contraire, quand l'historien n'a pu s'inspirer que de ses souvenirs ou des souvenirs d'autrui, ou même des données plus ou moins vagues apportées par la renommée, il est retombé dans ses défauts habituels, et, faute de point d'appui solide et vrai, il s'est livré à de vagues allégations ou lancé dans des récriminations exagérées.

Cette explication nous donne en même temps la raison du défaut d'unité de ton qui est le caractère général du récit dans l'histoire d'Ammien Marcellin. Trop souvent, à une bonne page écrite avec mesure, sobriété et netteté, qu'on dirait, sauf quelques expressions, empruntée aux meilleurs écrivains, succède immédiatement un récit obscur et pénible, délayé et tourmenté, surchargé de pédantismes et de comparaisons qui ralentissent l'intérêt et fatiguent le lecteur. C'est que l'historien s'en est trop servilement rapporté à ses données ; il ne les a pas suffisamment élaborées par un travail personnel et la réflexion, il ne se les est pas assimilées. Dès lors, il n'a pu produire une œuvre sienne et une, d'une pleine égalité de ton et d'inspiration. C'est parfois le large et patriotique courant d'éloquence de Tite-Live et parfois le récit menu et détaillé propre aux *Commentaires* de César. Mais plus souvent encore ce n'est ni l'un ni l'autre : c'est un mélange de détails vulgaires et d'exagérations ampoulées, de citations pédantes et de rapprochements forcés, où se perd et se dérobe l'élément important, la trame du récit : cette œuvre n'est encore ni d'un orateur ni d'un historien, *opus nec oratoris, nec historici*.

V. — Les discours : conclusion.

Il y a plus que des portraits et des narrations dans les livres d'histoire d'Ammien Marcellin, nous y trouvons encore des discours à la manière de Thucydide, de Salluste et de César, de Tite-Live et de Tacite. Ces discours sont également de l'invention de l'auteur. Nul n'ignore, en effet, que c'était un usage des anciens d'interpréter en histoire la pensée des personnages, de leur prêter le langage qu'ils avaient pu ou dû tenir dans ces circonstances, sans se piquer d'exactitude

¹ Gibbon, *Hist. de la décadence de l'Empire romain*, t. V, pp. 121, 173, 188 de la traduction Guizot. Voir la note à propos de : *statim ut accensi malleoli* (Ammien Marc., XXXI, 7, 7). Gibbon parle de ces ornements trompeurs qui défigurent perpétuellement le style d'Ammien Marcellin.

² Ammien Marc., XXVIII, 1 ; XXIX, 1, 2.

en cherchant à reproduire les mêmes paroles dans le cas où ils auraient effectivement parlé. Le discours n'était ainsi dans le fait qu'un artifice à la disposition de l'historien pour exprimer sa pensée, sa manière de voir et de juger les hommes et les choses, ses sentiments personnels. Il n'a d'autre valeur que celle que ce dernier lui donne : il est tour à tour un savant exposé de la situation dans Thucydide, une déclamation étudiée dans Salluste, une explosion de sentiments comprimés dans Tite-Live, un précis d'arguments et de raisons dans César et Tacite. Il est dans l'histoire ce qu'était la parabase dans la comédie ancienne.

Les discours d'Ammien Marcellin n'ont pas assurément la valeur historique et l'art achevé de ceux de ses devanciers, mais ils sont bien de l'auteur. On retrouve la même langue et le même style dans le langage prêté aux divers personnages. Valentinien ne parle guère autrement que Julien. Ces discours révèlent le même esprit : celui d'un homme de sens et d'observation qui se rend compte des choses, comprend les situations et les expose bien, mais non sans les développements oiseux, les allusions pédantes et l'art grossier qui lui sont habituels. Ils sont peu nombreux, et il faut savoir gré à un historien qui composait pour la lecture publique de n'avoir pas abusé de ce procédé oratoire. Ils sont vraisemblables, car l'historien ne les a prêtés qu'aux princes qui avaient la réputation de savoir parler, tels que les empereurs Constance, Julien et même Valentinien ; et il leur a fait tenir ces discours dans des circonstances de lieu, de situation et de temps qui le demandaient. Ils sont par là même utiles, car ils expriment les pensées et les sentiments de l'historien sur les faits racontés et donnent l'explication des événements. Constance, en guerre avec les Alamans, reçoit de ces barbares des propositions de paix, et il les soumet à l'acceptation de l'armée. Il conseille de les agréer [pour éviter l'incertitude des combats, afin de s'adjoindre comme auxiliaires d'implacables ennemis et réprimer les élans d'un orgueil si souvent fatal aux provinces ; car il est également vaincu celui qui tombe frappé par l'ennemi en bataille rangée et celui qui, de lui-même, vient se mettre sous la domination de son adversaire](#)¹. Et les soldats, ajoute l'historien, se hâtèrent d'agréer les propositions de paix, parce que l'empereur Constance, toujours vainqueur dans les guerres civiles, était rarement heureux dans les campagnes contre les barbares. Ainsi, discours et récits s'expliquent et s'achèvent réciproquement pour donner une complète intelligence des faits.

Julien, proclamé auguste par les légions réunies à Lutèce, adresse un discours aux soldats. Il rappelle les timides accroissements de son pouvoir comme. César, ses premiers triomphes sur les barbares qu'il attribue au courage des siens, mêlant adroitement le souvenir des mérites du général à l'éloge de la valeur des légionnaires. Il termine en promettant, sous la foi du serment, de ne tenir compte dans la collation des grades que du mérite des candidats et des services rendus². Ce dernier trait était à la fois une satire de la politique suivie par son rival, l'empereur Constance, et un heureux moyen de se concilier définitivement l'esprit des troupes. Peu de temps après, au moment de se lancer sur le cours du Danube afin de surprendre les places fortes de la Thrace et de s'emparer de l'Illyrie en prévenant Constance retardé en Orient, le même Julien sent encore le besoin de se concilier le dévouement des légions. Il les comble d'éloges, rappelle son attitude bienveillante dans la paix et ferme dans la guerre, exige le serment militaire pour démasquer les volontés hésitantes, et recommande de ne jamais

¹ Ammien Marc., XIV, 10, 11.

² Ammien Marc., XX, 5, 3-8.

porter atteinte, dans l'ardeur des combats, aux biens des citoyens privés¹. Cette recommandation était bien faite pour gagner l'appui des populations déjà si fatiguées de la tyrannique versatilité de l'empereur Constance.

Vraisemblables dans les circonstances qui les accompagnent, sérieux et utiles dans le fond par l'explication des faits, les discours qu'Ammien Marcellin prête à ses personnages n'en portent pas moins les traces des défauts inévitables et propres à l'historien : la manie des allusions pédantes, l'exagération de la forme et les déclamations de rhéteur. C'est ainsi qu'au moment de partir pour son expédition en Perse, Julien adresse à ses soldats une harangue dont le ton, les rapprochements et les proportions dépassent les limites du genre. Il répond d'abord à de perfides insinuations propres à décourager l'armée. Il rappelle que ce n'est pas la première fois que les légions pénètrent dans l'Orient. Sans parler, dit-il, de Lucullus, de Pompée et du lieutenant d'Antoine, Ventidius, qui a remporté des victoires sans nombre dans ces contrées, Trajan, Verus et Sévère en sont revenus vainqueurs et couronnés de lauriers. Le jeune Gordien lui-même s'en serait retourné couvert de gloire, après avoir défait le roi des Perses, si la faction du préfet du prétoire, Philippe, ne l'avait indignement massacré. Or, ce ne fut que l'amour de la gloire qui, amena ces hommes à accomplir ces prodiges ; pour nous, c'est la destruction de nos villes, le massacre de nos armées, la prise de nos places fortes qui nous poussent à la vengeance. Réparons les maux passés et, assurant de ce côté le repos de l'empire, laissons à la postérité des sujets de parler dignement de nous. Jusque-là c'est fort bien, toutes ces raisons conviennent aux sentiments de ceux qui les écoutent ; mais pourquoi avoir ajouté les développements suivants, faux et inutiles ? Pour moi, continue Julien, je serai toujours à votre tête combattant avec vous, et non sans succès, je l'espère. Que si la fortune inconstante décide de mon sort et me fait succomber dans le combat, je mourrai content de m'être dévoué pour la patrie en marchant sur les traces des Curtius, des Mucius et de la race illustre des Decius. Nous avons à détruire une nation dangereuse dont les armes sont encore teintes du sang des nôtres. Nos ancêtres ont employé de longues années à surmonter ce qui les inquiétait. Carthage n'a été vaincue qu'après des guerres longues et douteuses ; l'illustre général qui en triompha craignit de la laisser survivre à sa victoire. Scipion, après les dangers et les hasards d'un long siège, a renversé Numance. Rome a détruit Fidènes, sa rivale, de peur qu'elle ne prît de nouveaux accroissements. Elle a tellement opprimé les Falisques et les Véiens, qu'à peine pouvons-nous croire, malgré les monuments qui nous restent, que ces peuples aient été autrefois redoutables². Toute cette seconde partie du discours était, on l'avouera, assez inutile, et ces longs développements peu propres à enflammer des soldats grossiers. La promesse d'un bon *donativum*, et même une distribution donnée en acompte aurait bien mieux fait leur affaire. C'est ce que fit en réalité Julien qui connaissait bien ses hommes³. Mais dans Ammien Marcellin, l'orateur, ou plutôt le déclamateur des lectures publiques, se surajoute toujours à l'historien pour le corrompre et le défigurer.

Un des meilleurs discours imaginés par l'historien est celui qu'il prête à Julien blessé et mourant, sous une tente, à l'extrémité de l'Orient. C'est bien le langage

¹ Ammien Marc., XXI, 5, 3-9.

² Ammien Marc., XXIII, 5, 16 -21.

³ Zosime, III, 13. Ammien Marcellin ne parle pas ici de ce *donativum*, mais il est vraisemblable que Zosime ne se trompe pas, car il écrivait d'après Eunape, et ce dernier d'après les notes d'Oribase, un intime ami de Julien.

d'un soldat philosophe, heureux d'échapper par une mort prématurée aux souffrances de la maladie. et d'échanger contre une vie meilleure une vie de peines et de fatigues. D'ailleurs, Julien s'en rapporte aux dieux du sort qui lui est fait, car il n'est pas moins lâche et timide celui qui regimbe contre la mort quand elle se présente que celui qui la désire quand il ne le faut pas¹. Mais, observe judicieusement M. de Broglie, ce discours n'est pas exempt d'affectation, et il en a pris plus encore sous la plume d'Ammien².

S'il faut conclure et dire en un mot notre pensée sur Ammien Marcellin écrivain, nous dirons que jamais historien, avec des facultés natives réellement puissantes, n'a produit une œuvre aussi informe et incorrecte ; et cela par le défaut ou le vice de l'éducation reçue, par le fait de la profonde et irrémédiable décadence de l'époque où vécut l'auteur, du mauvais goût de l'auditoire qui entendit la lecture de ses livres. œuvre très imparfaite par sa langue mêlée et tourmentée, par son style exagéré et mal approprié, cette histoire n'en trahit pas moins par des jets soudains et des élans imprévus une forte raison et une imagination puissante. Le caractère général de ses récits comme le secret de l'attrait réel que l'on éprouve à la lecture de ces pages se trouve justement dans le contraste que présente une pensée souvent élevée, mâle et vigoureuse, mais mal contenue, mal exprimée sous une forme grossière et inachevée.

Ce défaut de proportion, de justesse et d'harmonie se retrouve dans l'ordre général de la composition, dans l'agencement des récits, dont les uns sont surabondants de détails interminables, les autres à peine esquissés, secs et brefs comme une page des annales du grand pontife ou les notes de carnet d'un voyageur. Ce n'est pas de l'histoire à la façon de Salluste et de César, si sobres et si sévères dans leur composition, ni à la manière de Tite-Live et de Tacite, si maîtres d'eux-mêmes dans la conduite d'une œuvre aux vastes proportions ; c'est plutôt, s'il est permis de descendre jusqu'à notre seizième siècle, une collection de récits dans le genre de ceux de l'historien-soldat Blaise de Montluc, récits pleins de sève et de vigueur, offrant d'étranges rencontres et des développements oiseux, écourtés et mutilés, incomplets ou prolixes jusqu'à la fatigue, intempérants jusqu'à la satiété. De fait, il y a déjà longtemps que l'on a cru surprendre tous les caractères des mémoires dans les livres de notre historien³.

En résumé, par la langue, le style et le ton général de la composition, l'œuvre d'Ammien Marcellin est moins une histoire, dans la juste et sévère entente du mot, qu'une collection de documents pour servir à l'histoire du quatrième siècle. Nous allons étudier ces pièces ou témoignages, les vérifier en les comparant à ceux de la même époque, en apprécier l'importance et la valeur.

Si Ammien Marcellin ne mérite pas tout à fait le nom d'historien comme écrivain, le mérite-t-il davantage comme critique et ami de la vérité ?

¹ Ammien Marc., XXV, 3, 15.

² De Broglie, *l'Église à l'Empire romain au quatrième siècle*. — Julien, II, p. 399.

³ C. C. Heyne, *Censura ingenii Ammiani Marcellini*.

CHAPITRE II. — LE CRITIQUE.

Les faits racontés par Ammien Marcellin ont-ils été bien vus, bien saisis et compris ? Méritent-ils notre créance ? L'historien a-t-il été lui-même sincère et indépendant, soucieux avant tout de la vérité historique ? Est-il digne de confiance ? En un mot, l'auteur a-t-il fait preuve de sens critique et d'impartialité dans sa manière d'exposer et d'apprécier les faits ? Telle est la double question à laquelle nous allons essayer de répondre. Parlons d'abord des qualités critiques de son esprit.

I. — Sens critique d'Ammien Marcellin.

Il ne paraît pas que l'historien ait ignoré aucun des devoirs qui appartiennent à tout homme qui cherche la vérité. Ses déclarations à cet endroit sont nombreuses et des plus explicites. Il affirme qu'il pousse la prudence jusqu'à la timidité, n'exagérant rien et ne donnant comme sûr que ce qui est établi par des témoignages certains¹. Il observe que tout n'est pas digne d'être raconté, mais qu'il faut s'en tenir aux faits essentiels, ayant une importance majeure². Néanmoins, un récit doit être complet, la brièveté n'étant louable qu'autant qu'elle ne dérobe rien à la connaissance des choses, en élaguant tout développement inutile³. Pour lui, l'historien qui sciemment passe sous silence un détail nécessaire à l'exacte appréciation des faits ne trompe pas moins que celui qui imagine une fausseté⁴. Enfin, l'auteur termine son œuvre par une déclaration où respire toute la franchise, toute la loyauté du soldat. **Tels sont les événements que j'ai racontés, dit-il, depuis l'avènement de Nerva jusqu'à la mort de Valens, à la manière d'un grec autrefois soldat, et selon la mesure de mes forces : cette œuvre se réclame avant tout de son exactitude, et l'auteur ne croit pas l'avoir jamais sciemment altérée par le mensonge ou la réticence⁵.**

Ces déclarations sont excellentes et font honneur à celui qui les a formulées. Mais, dans le fait, en a-t-il tenu compte et sa pratique est-elle conforme à sa théorie ? L'historien a-t-il toujours été bien informé, sincère et impartial, sans se laisser troubler dans son esprit critique par la crédulité ou l'exagération, dans son indépendance par l'esprit de parti ou les préjugés ? C'est ce que nous allons examiner.

Le sens critique dans un auteur qui fait de l'histoire contemporaine — et c'est le cas pour Ammien Marcellin, car les livres de son histoire qui avaient rapport au passé ont été perdus — ce sens critique consiste à acquérir des hommes et des choses une connaissance si parfaite que l'histoire est comme la reproduction idéale et fidèle de la réalité. Pour une telle œuvre, il faut beaucoup de sagacité et de bon sens : de la sagacité, pour découvrir les causes des événements, les comprendre et en mesurer la portée ; pour démêler l'apparent du réel,

¹ Ammien Marc., XVIII, 6, 23.

² Ammien Marc., XXVIII, 1, 15.

³ Ammien Marc., XV, 1, 1.

⁴ Ammien Marc., XXIX, 1, 15.

⁵ Ammien Marc., XXXI, 16, 9.

l'accessoire de l'essentiel ; pour connaître les vrais motifs des actions, démasquer les personnages et pénétrer jusqu'à l'homme, jusqu'à l'âme même ; pour y lire et mettre à nu la passion dominante, vrai mobile des actes et réelle inspiratrice des événements. Il faut du bon sens pour ne pas raffiner dans une telle recherche, ne pas être plus profond que les personnages eux-mêmes, et ne pas leur prêter les calculs de son génie. Sagacité et bon sens, tels sont, les éléments constitutifs du sens critique en histoire, et telles sont, semble-t-il, les qualités vraiment éminentes de notre historien. Grec d'origine et par l'éducation, tour à tour soldat et magistrat, il apporta dans la composition de ses récits cet esprit d'investigation, propre au génie grec, qu'il vante lui-même dans Timagène, *Timagenes diligentia græcus et lingua*, cette claire et nette intelligence des faits que donnent l'expérience de la vie et le maniement des affaires. Comme Dion Cassius, Hérodien, Dexippe, ses modèles et ses sources dans l'histoire des deux siècles précédents, Ammien Marcellin fut longtemps un homme d'action avant de se faire auteur ; or, avoir vu et fait beaucoup de choses est encore le meilleur moyen pour se préparer à les raconter.

Les commentateurs ont souvent comparé notre historien à Thucydide, et, de fait, toute question d'art mise de côté, il y a dans Ammien Marcellin le même esprit que dans l'auteur de la Guerre du Péloponnèse. Comme lui, il est avant tout pénétré du respect qui est dû à la vérité, et il ne néglige rien pour la rechercher et la saisir. Thucydide, exilé, avait ses partisans dévoués qu'il envoyait en mission dans toutes les villes de la Grèce afin d'être au courant des résolutions prises sur l'agora des cités helléniques et des événements qui se succédaient dans la péninsule. Ammien Marcellin raconte ce qu'il a vu, ce dont il a été témoin, interroge les témoins oculaires, puise aux sources les plus authentiques, aux documents officiels, aux récits partiels les plus complets ; il visite les champs de bataille qui, même après dix ans, sont couverts des ossements blanchis des victimes, s'entoure enfin de tout ce qui peut lui servir à la connaissance des faits. Ces matériaux, il les remanie et les travaille de façon à pénétrer dans les faits, à distinguer ce qu'ils offrent de fortuit ou de voulu. Il cherche les causes, interprète les motifs avoués ou secrets, explique les actions, de sorte que le lecteur, éclairé et satisfait, n'éprouve aucun besoin de recourir à d'autres auteurs pour les contrôler ou en avoir une autre explication.

Telle est l'impression qui se dégage en effet, en dehors même de tout examen comparatif, de la lecture d'un grand nombre des récits de notre historien. Prenons par exemple le récit de la révolte de Procope en 365. On voit ce parent de Julien, qui pensait avoir quelque droit à lui succéder, redouté des nouveaux maîtres de l'empire, de Valens en particulier, traqué et poursuivi par eux, réduit enfin à un tel excès de misère et de terreur qu'il était prêt à tout hasarder plutôt que de prolonger une telle existence. Il se ménage donc des complices, les intéresse à sa cause, achète à prix d'or l'appui de quelques légions, et, profitant des mécontentements que les ministres de Valens ont déjà provoqués dans l'armée, il usurpe la pourpre à Constantinople, tandis que l'empereur et sa cour, alors- en Syrie, marchent au-devant du roi des Perses toujours en hostilité avec l'Empire. A cette nouvelle, Valens se trouble et veut abdiquer ; mais son entourage le rappelle à un plus juste sentiment de sa dignité. Son effroi n'est pas moins comique que la faible contenance de Procope, promené par la soldatesque dans les rues de Constantinople — sous un costume improvisé, comme un roi de théâtre — pendant que le peuple, habitué à ces sortes de révolutions et comme hébété, n'attendant pas plus de celui-ci qu'il ne regrette celui-là laisse faire et reste indifférent. Le succès de cette tentative fut des plus rapides, mais il n'en

fut que plus éphémère. L'armée entière avait fait défection et pris parti pour l'usurpateur, quand un vieux soldat en retraite, le général Arbétion, reprend l'épée, s'avance au-devant des troupes mutinées, et d'un mot les rappelle au devoir. Procope est livré à son rival par ceux-là même qu'il avait achetés pour le défendre¹. Rien ne manque à ce récit : ni description originale des types saisis sur le vif, ni précision dans les circonstances, ni explication naturelle et raisonnée des faits. Les événements sont présentés avec une telle plénitude de sens, dans une si grande vraisemblance, qu'après les avoir lus on se reconnaît pleinement satisfait et sûrement informé. On n'éprouve aucun désir de vérifier ces renseignements par ceux des auteurs du même temps ; et cet examen fait ne nous apprendrait rien. Il est possible et même probable que notre historien avait travaillé sur un récit partiel bien fait ; mais en l'adoptant et remaniant selon les exigences du sujet, il l'a fait sien, et nous devons l'apprécier comme tel.

II. — Étude comparée de ses récits et de ceux de ses contemporains.

Ce récit n'est pas le seul ; mais nous l'avons cité comme plus propre qu'un autre à mettre en relief les qualités de l'esprit d'Ammien Marcellin comme critique. Il en est d'autres aussi bien conduits et intéressants au même titre. Tels sont, par exemple, le récit de la mort du jeune César Gallus, compromis par son inconduite et ses tentatives d'indépendance après quelques mois de commandement ; celui de l'expédition dirigée contre les Isaures, rudes montagnards qui par leurs surprises ravageaient les villes de la Cilicie, et surtout les récits des exactions du comte Romanus dans les villes de la Libye et de la campagne de Théodose en Afrique contre Firmus révolté². Chacun d'eux se fait remarquer par ce grand air de vérité qu'ils offrent dans toutes leurs parties, par cette intelligence claire et nette qu'ils donnent des faits racontés. Dès lors, il semblerait inutile de les comparer aux récits des rhéteurs et historiens contemporains : des Libanius et Themistius, Eunape et Zosime, des auteurs ecclésiastiques Socrate, Sozomène, Théodoret et Rufin. Néanmoins, il est bon, pour quelques faits particuliers, de mettre en lumière ces divers témoignages. Cet examen ne fera que mieux ressortir les éminentes qualités critiques d'Ammien Marcellin.

Pendant que Julien empereur résidait à Antioche, dans la seconde moitié de l'année 362, il fit enlever du bourg de Daphné les reliques de saint Babylas, et orna d'un superbe péristyle le temple fameux consacré à Apollon. Or, peu de temps après, le feu prit au temple pendant la nuit, consuma les toits, les statues et les ornements. Ce fut de tous côtés une explosion de haines, d'attaques perfides et de récriminations sans fin. Les chrétiens affirmèrent que le feu du ciel était tombé sur le temple en punition de l'outrage récent que Julien avait fait aux reliques du saint martyr en les expulsant. En revanche, les païens accusèrent les chrétiens d'avoir, par esprit de vengeance, incendié le temple. Julien, irrité, ordonna une enquête et soumit les malheureux à d'atroces tourments : *Ad id usque imperatorem ira provexit ut quæstiones agitari juberet solito acriores,*

¹ Ammien Marc., XXVI, 6 et suiv. — Themistius, *Orat.* VII. — Zosime, IV, 5-6, d'après Eunape.

² Ammien Marc., XIV, 2 ; XXVIII, 6 ; XXIX, 5.

avoue l'historien¹. On ne découvrit rien et pour cause. Le coupable, ou l'auteur du fait, insinue Ammien Marcellin, était un philosophe du nom d'Asclépiade, qui, ayant fait la veille ses dévotions au dieu, avait laissé un cierge allumé devant la statue. Quelques étincelles s'élevèrent jusqu'au toit et enflammèrent de vieilles poutres. L'explication était fort simple ; mais chrétiens et païens étaient trop surexcités pour l'admettre. C'est à la sagesse d'esprit et au bon sens de notre historien que nous la devons. Le fait est peu important, mais il n'en montre que mieux les qualités critiques de notre auteur et son amour pour la vérité.

Un autre fait plus connu et plus souvent discuté est la tentative de Julien pour reconstruire le temple de Jérusalem et convaincre par là de mensonge les prophéties. On se mit à l'œuvre en disposant de sommes énormes. Alypius, originaire d'Antioche et ami dévoué de Julien, eut la direction des travaux. Les magistrats de la province d'Orient reçurent l'ordre de ne rien négliger pour en assurer l'exécution. Or, tout à coup, des tourbillons de flammes jaillirent du sol, épouvantèrent les ouvriers, firent de nombreuses victimes et mirent à nu les fondements du temple. On s'y remit à plusieurs reprises, mais le phénomène se reproduisit, et l'on dut, en désespoir de cause, abandonner les travaux. Il ne resta pas pierre sur pierre du vieux temple d'Esdras. Ce fut pour les Juifs et les païens une grande déception ; mais les chrétiens triomphèrent, et longtemps après les Pères de l'Église rappelèrent le fait et en déduisirent toutes les conséquences. Les auteurs païens contemporains se gardent bien d'en faire mention. Les écrivains ecclésiastiques, orthodoxes ou hérétiques, le rapportent longuement et l'entourent de circonstances les unes plus merveilleuses que les autres. Seul, Ammien Marcellin rapporte simplement ce prodige, avec toutes les circonstances nécessaires, sans dépit et sans fausse interprétation, comme un homme qui raconte ce qu'il a vu. Son témoignage a depuis paru être d'un si grand poids qu'on a pu chercher à expliquer naturellement ce fait, mais non à le nier².

C'est en particulier dans les récits militaires, campagnes, sièges et batailles, qu'Ammien Marcellin s'entend à noter tous les incidents, à se rendre compte des personnes et des choses, à donner toute la vérité. L'ancien officier des gardes se retrouvait sans doute dans ces narrations si prolixes mais si fidèles, et quelque défectueuses qu'elles soient au point de vue de l'art, elles n'en sont pas moins instructives et précieuses comme sources de documents. L'historien était, en effet, Compétent et il aimait la vérité. Pour s'en assurer, il suffit de comparer quelques-uns de ses récits aux renseignements fournis par les autres écrivains du même temps. Prenons, par exemple, la célèbre victoire de Julien à Argentoratus (Strasbourg, août 357). Eunape, le médecin-sophiste, et, après lui, Zosime, partisan dévoué de l'hellénisme, donnent à ce combat des proportions démesurées. Zosime met en présence du jeune César une armée innombrable de barbares, *πλήθος ἀπειρον βαρβάρων*, et il affirme que soixante mille d'entre eux périrent sur le champ de bataille. Cet enthousiaste admirateur de Julien pensait qu'on ne saurait jamais en dire assez en faveur de son héros. Ammien Marcellin est autrement exact et fidèle. Il nous' dit que les barbares, ligüés ensemble,

¹ Ammien Marc., XXII, 13. — Sozomène, V, 19. — Rufin, I, 35. — Socrate, III, 18 et sqq. — Théodoret, III, 10, etc. — Libanius, *De Daphn. Apoll. fano*. — L'aveu d'Ammien Marcellin justifie tous les récits des atrocités commises par ordre de Julien sur les accusés et racontées par les historiens ecclésiastiques.

² Ammien Marc., XXIII, 1, 2. — Saint Jean Chrys., *Contra Judæos et Gentiles*. — Rufin, I, 37. — Théodoret, III, 20. — Sozomène, V, 22. — Saint Grég. Naz., *Orat.* VIa, 5, 7.

étaient au nombre de trente-cinq mille et que six mille d'entre eux environ tombèrent dans le combat. Pour les Romains, ils ne perdirent que deux cent quarante-trois soldats et trois généraux¹.

Dans des récits analogues, le rhéteur Libanius ne se permet pas moins qu'Eunape et Zosime des exagérations, et par instinct d'orateur ou de lettré, se laisse induire en erreur afin de mieux achever une période ou d'insérer un rapprochement littéraire. Il raconte que Mien, encore César, assiégea mille soldats de race franque, dans une forteresse sur les bords du Rhin, et, à ce sujet, il rappelle la défense des mille Lacédémoniens assiégés par Créon dans l'île de Sphactérie. Pour Ammien Marcellin, le jeune César n'eut à combattre que six cents soldats : c'était se priver de l'occasion de faire une amplification oratoire, mais c'était dire la vérité². Eunape donne dans un travers de ce genre quand, au sujet de l'invasion des Goths dans les provinces danubiennes, en 376, il fait grandir subitement les jeunes barbares donnés en otages afin de pouvoir rappeler la légende de Cadmus, les dents du dragon, la moisson d'hommes qui surgirent inopinément. Ammien Marcellin, historien et non commentateur, raconte que le maître des milices Julius réunit en plusieurs endroits ces jeunes gens, qui avaient grandi depuis deux ou trois ans et pouvaient être à craindre, les fit surprendre et massacrer par les troupes. Grâce à cette manœuvre, peu loyale mais utile, avoue l'historien, l'empire, déjà fortement ébranlé par le désastre d'Andrinople, fut délivré d'un danger imminent³.

Cette claire intelligence des choses, cet esprit d'investigation, Ammien Marcellin ne l'a pas moins apporté dans l'art plus difficile de connaître les hommes, de pénétrer au plus intime de la pensée, de découvrir, sous les mille prétextes officiels, l'intention secrète et vrai motif des actions. Si le chambellan Eusèbe s'acharne à décrier auprès de l'empereur Constance le maître des milices Ursicin et à le rendre suspect et redoutable, c'est qu'il ambitionne son palais d'Antioche et qu'il veut l'en dépouiller, la confiscation étant une des lois de l'empire⁴. L'empereur Julien fait-il appeler à sa cour les évêques de toutes les sectes chrétiennes et les encourage-t-il à soutenir hardiment leur manière de penser, ce n'est point pour assurer leur indépendance, mais bien pour les diviser encore plus et n'avoir pas à combattre, en restaurant l'hellénisme, les résistances d'une multitude animée des mêmes sentiments. *Quod agebat ideo obstinate ut, dissensiones augente licentia, non timeret unanimantem plebem*⁵. Lors de l'élection de Valentinien Ier à l'empire, à la veille du jour où ce dernier devait être reconnu et proclamé par l'armée réunie à Nicée (364), l'historien rapporte que, sur la motion du préfet Salluste, les généraux prirent l'engagement, sous peine de mort, de ne pas paraître le lendemain devant les troupes assemblées. C'était pour ne pas diviser les suffrages et ne pas provoquer des compétiteurs à Valentinien déjà désigné par le choix de quelques chefs : *La nuit qui suivit, observe l'historien, fut témoin de bien des regrets étouffés et d'ambitions déçues*⁶. C'est toujours ainsi le même esprit fin et sagace qui pénètre les conseils, se rend compte des mesures prises, arrive à cette connaissance du vrai,

¹ Ammien Marc., XVI, 12, 63. — Zosime, III, 3.

² Libanius, *In Oratione funebri*. - Ammien Marc., XVII, 2, 2.

³ Müller, *Fragmenta historic. græcor.*, t. IV. — Eunape, *Fragm.* — Ammien Marc., XXXI, 16, 8.

⁴ Ammien Marc., XVIII, 4, 3.

⁵ Ammien Marc., XXII, 5, 4. — Sozomène, V, 5. — Saint Augustin, *Lettre* 166.

⁶ Ammien Marc., XXVI, 2, 1. - Niceph. Callistus, liv. XI.

à cette possession de la réalité sans laquelle il n'y a pas d'histoire, car l'historien, selon la force du mot, est l'homme qui sait ἵστωρ.

Le danger d'une telle sagacité est de tomber dans le raffinement et la subtilité ; c'est de voir des intentions là où il n'y en a pas, de les exagérer, de prêter les siennes aux autres et d'assigner aux faits des causes imaginaires ou purement occasionnelles. On a souvent fait ce reproche à Tacite, ce scrutateur des âmes, non moins grand par sa puissance de réflexion que par la magie de son style. On a dit qu'il croyait facilement le mal et qu'il inclinait au pire par haine des crimes dont il avait été témoin ou par intuition d'artiste qui se plaît à exciter de vives émotions ; qu'il lui arrive même d'affirmer comme sûr ce qu'il avait tout d'abord annoncé comme probable et donné comme tel. On ne trouve pas trace dans Ammien Marcellin de cet esprit dangereux qui tend à transformer l'historien en juge inquisiteur. La candeur de son âme et son amour de la vérité l'ont préservé de cet écueil. Avec une entière bonne foi, il n'hésite pas à dire ce qu'il sait ; mais il ne dit que ce qu'il sait, s'appliquant à mesurer et à restreindre sa pensée de manière à ne donner à ses jugements que le degré de probabilité qui leur convient.

Sur ce point, Ammien Marcellin a poussé la réserve jusqu'à la timidité, fidèle à son principe de ne rien exagérer, de n'affirmer que ce qui repose sur des témoignages certains¹. L'empereur Constance a-t-il été de connivence avec Vadomaire, roi des Alamans, pour susciter des embarras, sur les frontières du Rhin, d'abord à l'usurpateur Magnence en 350, et puis à Julien proclamé Auguste en 361 ? La rumeur publique le disait hautement et le fait est possible. Julien, révolté et flétrissant dans ses lettres au Sénat la politique de son cousin, n'a eu garde de négliger une telle accusation ; il l'a nettement affirmée. C'était son intérêt de proclamer ce crime bien haut, et après lui les historiens modernes n'ont pas hésité à l'admettre. Ammien Marcellin a été plus prudent. Avec un sens critique d'autant plus digne d'éloges que l'historien n'avait aucune estime pour le caractère de l'empereur Constance, il a soin d'indiquer que cette accusation n'a d'autre fondement que celui de la renommée, *si famœ solius admittenda est fides*. Bien autrement affirmatif est Libanius à ce sujet : Constance, dit-il, eut recours à une manœuvre bien connue : il fit appel aux armes des barbares, les priant en grâces de réduire en servitude les provinces romaines ; il décida entre autres Vadomaire à se parjurer et à rompre l'alliance des Romains². On voit par cette différence de ton combien le récit de l'historien diffère de la harangue du rhéteur.

¹ Ammien Marc., XVIII, 6, 23.

² Ammien Marc., XXI, 3, 4. — Julien, *Ad Senat. Populumque epistola*. — Libanius, *Oratio funebris Juliani*. — Sozomène, V, 8. — Gibbon, IV. — De Broglie, IV, 95. — V. Duruy, VII, 320. Ce dernier n'hésite pas à croire, comme les précédents, que Constance était en relations avec Vadomaire pour susciter des embarras à Julien, et il cite à l'appui de son dire Ammien Marcellin, mais sans parler de la restriction apportée par l'historien, *si famœ solius*, etc. Il y aurait cependant une explication assez naturelle du fait. Constance put soudoyer les barbares afin de les empêcher d'entrer comme soldats dans les armées de Magnence et de Julien, sans les autoriser par là à ravager les provinces de l'empire. Quant à la lettre de Vadomaire, interceptée par un soldat et apportée à Julien (Ammien Marc., XXX, 3, 5), elle prouve que Vadomaire trahissait Julien afin d'obtenir de Constance un commandement dans l'empire, ce qu'il obtint en effet peu après, et de Julien lui-même, car Ammien Marcellin dit en cet endroit que Vadomaire devint duc de Phénicie, et peu après, c'est-à-dire après la mort de Julien, il dit qu'il avait été duc. (Comparer Ammien Marc, XXI, 3, 5, et XXVI, 8, 2.)

Toujours préoccupé de rester dans le vrai et de se prononcer avec pleine connaissance de cause, Ammien Marcellin n'hésite pas à avouer, à l'occasion, en toute simplicité, qu'il n'a pu se rendre compte du fait allégué par un document écrit ou par un témoignage certain. La noblesse du comte Aginatus, une des victimes du préfet de Rome, Maximin, est-elle hors de doute ? La voix publique le dit, mais aucun document ne le confirme : *nec enim super hoc ulla documentorum rata est fides*¹. Julien, partant pour son expédition en Perse, donna-t-il des instructions secrètes à Procope, son parent, et le désigna-t-il, en cas de malheur, pour son successeur ? On l'a dit, mais aucun témoin ne peut l'affirmer : *ut susurravit obscurior fama, nemo enim dicti auctor exstitit verus*². Le général Arbétion, cet ennemi personnel d'Ursicin, le maître de cavalerie, protecteur et ami de notre historien, cet Arbétion, homme violent, toujours prêt à susciter des troubles, a-t-il été réellement coupable du crime de lèse-majesté ? Ammien Marcellin ne l'affirmera pas, mais c'était un bruit persistant : *ut loquebatur pertinax rumor*³. Athanase, évêque d'Alexandrie, était-il réellement habile dans l'art de la divination ? On le répète et on le redit partout : *ut prodidere rumores assidui*⁴.

Si le fait en question est important, l'historien ne craint pas d'insister ; il expose les opinions contraires, les discute et donne à la fin son avis, sous le voile transparent d'une fine allusion. Ainsi, l'empereur Jovien, à peine de retour de la désastreuse expédition de Julien, passe en Occident afin de raffermir le pouvoir souverain dont il vient d'être investi. Or, dans ce voyage, il meurt subitement, à la force de l'âge, dans son lit, à Dadastane, sur les confins de la Bithynie et de la Galatie. Mille bruits circulèrent à ce sujet : selon les uns, la chambre où l'empereur avait couché et était mort avait été récemment blanchie, et Jovien aurait été étouffé soit par les exhalaisons de la chaux, soit par la vapeur du charbon allumé pour, assainir l'appartement ; selon d'autres, le prince aurait succombé à la suite d'un trop copieux festin. Pour tous, la mort de cet homme, jeune encore et dans toute sa force, parut étonnante et mystérieuse. Ammien Marcellin fut ; semble-t-il, dans le secret et il ose, avec toute la prudence voulue, soulever un coin du voile qui cache la vérité. Cette mort subite et prématurée lui remet en mémoire celle de Scipion Émilien, et il observe que pour celle-ci comme pour l'autre on jugea bon de ne faire aucune enquête. N'est-ce pas donner à comprendre assez finement que l'empereur Jovien mourut victime d'un attentat ? Ce prince, en effet, avait été porté au pouvoir dans les plaines de l'Assyrie, après la mort de Julien, par un mouvement populaire et de réaction, parti des derniers rangs de l'armée et en dépit des chefs réunis en désaccord pour l'élection. Ces derniers se résignèrent pour le moment et reconnurent Jovien, lui abandonnant la responsabilité d'une retraite désastreuse et d'une paix honteuse. Mais dès qu'ils furent arrivés en Cilicie et quand Jovien prenait toutes ses mesures pour assurer son pouvoir, les chefs surent l'atteindre et le faire disparaître. Ils restèrent maîtres de l'élection pendant dix jours. Ce fut Valentinien qui l'emporta, moins peut-être à cause de son mérite personnel que parce qu'il était absent et que les chefs de l'armée réunis ne surent point s'entendre et céder l'un à l'autre. Ammien Marcellin connut sans aucun doute toutes ces menées, et si la prudence lui faisait encore un devoir, à vingt ans d'intervalle, de parler à mots

¹ Ammien Marc., XXVIII, 1, 30.

² Ammien Marc., XXVI, 6, 2.

³ Ammien Marc., XVI, 6, 1.

⁴ Ammien Marc., XV, 7, 7.

couverts, son amour de la vérité lui faisait trouver un moyen détourné pour livrer sa pensée par d'habiles sous-entendus¹.

III — Objections tirées de sa croyance au fatalisme, à la divination et de son esprit d'exagération.

Cette recherche minutieuse des causes des événements et des motifs d'action, cette intelligence si nette des faits et des situations ne laissent pas de nous surprendre dans un historien qui paraît croire à la fatalité. N'y a-t-il pas contradiction à pénétrer si bien les mobiles des hommes, à faire la part des circonstances et des temps, et à soutenir ensuite qu'il est impossible à l'homme de se dérober à la puissance aveugle du destin ? Pourquoi faire une enquête si précise sur les attentats dont l'empereur faillit être victime pour déclarer en fin de compte que le terme de sa vie était fixé dès l'instant de sa naissance ?

Ces déclarations ne sont pas les seules ; elles se représentent souvent et paraissent être, au premier abord, la raison dernière des événements. Procope révolté fait-il montre d'un orgueil intolérable dans ses triomphes si faciles ? c'est que le malheureux oublie que l'homme le plus heureux, au matin, est le soir même, au gré de la fortune, plongé dans la dernière misère². L'expédition de Julien en Perse, si heureuse au début, n'a abouti qu'à un affreux désastre ; mais il faut beaucoup moins s'en prendre à l'habileté et au courage de ce prince qu'à l'inflexible volonté du ciel : *Si consiliis ejus (Juliani) et factis decreta coelestia congruissent*³. Bien plus, Julien n'eût pas même entrepris cette campagne devant les sages représentations de son conseiller et ami, le préfet Saluste, si les destins ne l'y eussent poussé : *Quoniam nulla vis humana vel virtus meruisse unquam potuit ut quod praescrisit fatalis ordo non fiat*⁴, et bien d'autres de ce genre. A toute occasion, Ammien Marcellin parle de la fortune, du destin, de la fixité de ses lois, de l'empire inéluctable qu'il exerce sur les destinées humaines⁵. C'est la théorie antique de la fatalité, croyance étrange qui parut être au barbare, comme au grec et au romain, la raison dernière des choses. *Bien qu'à vrai dire il nous fallût mourir hier, si ce n'était aujourd'hui, dit le Germain tombé sur le champ de bataille ; nul ne vit un soir au delà de ce que les Nornes ont décrété*⁶. Et de nos jours encore, il ne faudrait pas chercher longtemps pour trouver dans le langage du peuple des expressions analogues tenant à la fois d'une fausse idée de la Providence et de l'impuissance à expliquer des faits étonnants et incompris.

¹ Ammien Marc., XXV, 10, 12. Nicéphore Calliste dit que Valentinien fut élu empereur par les suffrages de l'armée et de ceux qui avaient les grades les plus élevés, du patrice Datien, du préfet du prétoire Secundus, d'Arinthée maître des milices, et de Dagalaïfe, comte des Domestiques (liv. XI).

² Ammien Marc., XXVI, 8, 13.

³ Ammien Marc., XXV, 4, 26.

⁴ Ammien Marc., XXIII, 5, 5.

⁵ Ammien Marc., XXI, 14, 3 ; XXXI, 1, 1.

⁶ Cité par Ozanam, *les Germains*, p. 387.

Cette espèce de fatalisme introduit dans l'histoire et poursuivi avec logique et suite ne tendrait à rien moins qu'à la détruire¹. Le rôle de l'historien serait du moins singulièrement réduit : il se bornerait à consigner machinalement les événements sans aucune recherche des causes. Ainsi faisait le grand pontife à Rome, notant au jour le jour dans les Annales tous les faits importants sans aucune explication. Et ce serait logique : mais la contradiction est la loi nécessaire de l'erreur. Ammien Marcellin, malgré toutes les déclarations, n'en a pas moins recherché les causes, donné des explications et montré la part des hommes dans les événements. A l'endroit même, indiqué plus haut, où il déclare que les décrets des dieux ne répondirent pas à la prudence et au courage de Julien, l'historien n'en remonte pas moins aux causes très humaines de cette expédition. **Le véritable instigateur de ces guerres contre les Perses, nous dit-il, fut Constantin, qui acquiesça trop vite aux perfides suggestions du négociateur Métrodore. De ce jour datent les malheurs de l'empire, les armées romaines détruites, les villes ravagées, les provinces épuisées. D'autre, part, l'ambitieux Sapor rêvait de rétablir l'ancien empire des Perses jusqu'aux rivages de la Propontide**². On le voit, l'historien se gardait bien d'être fidèle à ses professions de foi fatalistes ; il faisait une enquête minutieuse des causes, assignait des responsabilités, donnant à chacun la part de louange et de blâme qu'il croyait méritée.

C'est que, de fait, ces affirmations étaient un langage de pure convention. Le Grec et le Romain qui avaient sans cesse à la bouche les mots de fortune et de fatalité ne prenaient pas moins toutes leurs mesures pour forcer la destinée et mettre toutes les chances de leur côté. Ils agissaient comme agit de nos jours tout homme qui a foi dans son intelligence et son activité Ammien Marcellin faisait de même : il jugeait des événements en dehors de toute théorie préconçue et ne faisait intervenir la fortune ou la fatalité que par manière d'acquit ou faute de meilleure explication. Il est étrange, d'ailleurs, de voir que dans ces récits l'idée d'une Providence secourable ou vengeresse n'intervient pas moins souvent que celle du destin. On trouve sans cesse des expressions comme celles-ci : *ope numinis summi, favore superi numinis, arbitrio numinis* ; ou bien : *inconnivens justitiæ oculus, arbiter et vindex perpetuus rerum, vigilavitattente*³. L'historien se rendait-il bien compte de ces notions si différentes de Providence et de Fatalité ? Ne les confondait-il pas dans une vague idée d'intervention divine dans les choses humaines ? Il est permis de le croire, et, dans tous les cas, il est certain que ces théories fatalistes sont restées dans le domaine de la pure spéculation, qu'elles n'ont point influé sur l'esprit de l'historien et ne l'ont pas détourné de la recherche opiniâtre des causes des événements et des motifs d'actions.

Ce prudent esprit de critique a-t-il été atteint et altéré par la croyance de l'auteur à la divination ? Nous ne le croyons pas davantage. Au premier abord, Ammien Marcellin paraît, comme tous ses contemporains, très superstitieux. Il ne saurait commencer le récit d'un événement important sans le faire précéder d'un présage. C'est tantôt un lion tué par les soldats et offert à Julien mettant le pied sur le sol assyrien, signe certain de la mort d'un chef d'armée ; tantôt une

¹ Il est vrai qu'on peut déplacer le fatalisme et le mettre dans les circonstances de milieu, de temps, d'éducation, de famille, etc., comme a fait M. Taine ; mais ces théories étaient ignorées des anciens.

² Ammien Marc., XXV, 4, 23.

³ Ammien Marc., XXIX, 2, 20 ; XXV, 8, 3 et *passim*.

victime qui, amenée devant l'autel, brise ses liens et s'échappe, présage de la colère des dieux ; et d'autres de ce genre¹. Bien plus, l'historien ne se contente pas de citer et d'alléguer des faits en passant, il remonte aux principes et prétend établir la légitimité de l'art de la divination. Dans une théorie assez obscure, il expose les procédés de cet art divin qu'il ne faut pas confondre, dit-il, avec les pratiques secrètes et coupables des magiciens². Faut-il croire l'historien sur parole et penser qu'il ajoutait foi à ces mille contes plus ou moins absurdes dont il agrmente ses récits ? Faut-il croire surtout que, confiant dans cette prétendue intervention divine, l'historien s'est dispensé de rechercher les causes humaines et réelles des faits qu'il raconte ? Assurément non, et toute l'œuvre d'Ammien Marcellin proteste contre une telle supposition. Nul plus que lui ne s'est rendu compte des faits et n'a pénétré plus avant dans le cœur des personnages pour démêler tous leurs secrets mobiles. Seulement, à l'occasion, soit pour faire œuvre d'art, soit pour éveiller l'attention de ses auditeurs, l'historien ne craignait pas d'insérer un de ces prodiges que crée et colporte la rumeur publique alors plus que jamais avide de merveilleux. Et quant à la digression, développée à dessein, semble-t-il, sur la vérité de l'art de la divination, il est à croire que l'historien l'emprunta à quelque ouvrage de [mathématicien](#), comme on disait alors, et l'inséra dans son œuvre pour faire étalage de science, — ce qui est dans ses habitudes d'écrivain, — ou bien pour défendre la mémoire de Julien et légitimer quelque peu sa crédulité. Dans le fait, Ammien Marcellin, ancien soldat et magistrat de l'empire, croyait peu aux présages. Il observe même que si la divination par les songes est possible, l'interprétation n'en est pas moins toujours dangereuse. Il blâme l'importance que prirent, sous le règne de Julien, les magiciens, charlatans encouragés par la protection de ce prince³. Il nous montre l'empereur Julien lui-même, en homme avisé, habile à forcer le sens des présages et à leur trouver une issue favorable⁴. C'est ainsi qu'en usaient les hommes d'État de l'antiquité : Thémistocle, en présence de l'invasion des Perses, se fit dicter par le dieu ses propres résolutions. Après cela, qu'Ammien Marcellin ait, dans une certaine mesure, payé tribut à l'esprit superstitieux du temps, il ne faut pas s'en étonner : rarement un homme est assez fort pour se dérober complètement à l'influence du milieu où il vit et des erreurs de ses contemporains. Ces niaiseries étaient partout répétées et colportées. Ammien Marcellin n'a fait que se conformer à l'usage dans sa manière de parler. Les mille présages ou divinations insérés dans ses livres ne sont d'aucune valeur ; ces riens ne font pas corps avec la trame du récit et ne le dénaturent pas. Ce sont de pures superfétations qui se détachent facilement comme les nombreux rapprochements tirés de l'antiquité. La vérité historique n'est pas atteinte par ces puérités : elle n'éclate que mieux, dirons-nous, et d'une manière plus complète ; ces futilités sont la parure obligée d'un livre écrit dans le plus superstitieux des siècles.

Les récits d'Ammien Marcellin, a-t-on dit encore, sont faux par l'exagération bien connue de l'auteur dans la forme et dans les faits, à tel point qu'on se demande parfois s'il faut entendre le texte dans le sens réel ou figuratif. Faut-il, par exemple, ajouter foi à ces descriptions de batailles ou de supplices dont les détails atroces paraissent empruntés aux temps les plus barbares ? Que penser

¹ Ammien Marc., XXIII, 5, 8 ; XXIV, 6, 17 ; XXX, 5, 16 ; XXXI, 1, 1.

² Ammien Marc., XXI, 1, 6.

³ Ammien Marc., XXII, 12, 7.

⁴ Ammien Marc., XXI, 2, 2.

des sanglantes répressions des empereurs Constance et Valens après les usurpations de Magnence et de Procope, de la cruauté de Maximin et d'Héliodore dans les accusations de sorcellerie et de magie, de la perfidie d'Eusèbe et de Modeste dans l'administration ordinaire de l'empire ? Dans ces tableaux surchargés de couleur, il faut l'avouer, quel est le point précis où les nuances justes s'effacent et disparaissent écrasées par les tons faux et criards de l'artiste ? Ne faut-il voir dans ces longues pages qu'un développement de rhéteur déclamant devant un auditoire affadi, ou bien une image fidèle de l'affreux despotisme qui pesait alors sur les sujets de l'empire romain ? En un mot, l'historien est-il exagéré dans les faits eux-mêmes ou seulement dans la forme ?

L'objection a quelque chose de fondé, et Gibbon en particulier l'a plus d'une fois mise en avant¹. Évidemment, l'historien anglais a raison de reprocher à Ammien Marcellin ses récits boursoufflés, ses tableaux faits à la brosse et de couleurs à peine broyées, ses descriptions interminables toujours closes par un appel à la justice incorruptible et aux furies vengeresses. Mais de l'exagération dans la forme conclure à l'exagération dans les faits serait en retour tomber dans le défaut reproché à notre historien. N'exagérons rien : reconnaissons qu'Ammien Marcellin est généralement un écrivain inégal, un médiocre artiste, un peintre grossier, mais n'élevons point de doutes sur l'exactitude de ses renseignements. Sans doute, le philosophe-rhéteur, Thémistius, célèbre la générosité de Valens après la répression de la révolte de Procope, et Libanius, l'avocat officiel du paganisme, vante à deux reprises la clémence de cet empereur. Mais que peuvent ces témoignages intéressés contre les dépositions multiples de l'histoire ? Thémistius est un politique prudent, ami tour à tour des empereurs Constance, Julien, Valens et Valentinien, un indifférent en religion, un habile sceptique, préfet de Constantinople sous Julien et précepteur des enfants de Théodose. Pouvait-il parler autrement qu'il ne l'a fait dans un panégyrique prononcé devant le prince, ou même ne s'est-il pas servi de la louange pour flatter Valens, lui inspirer un peu de modération et sauver ainsi son ami compromis, le fameux Maxime d'Éphèse ? Et quant à Libanius, ses déclarations en faveur de ce prince sont suspectes ; le chef de l'hellénisme aux abois ne pouvait oublier qu'à deux reprises il avait failli payer de la vie ses relations avec les philosophes et n'avait été sauvé que par l'intervention d'un général en faveur auprès de ce prince².

Ces témoignages ne sauraient donc infirmer les dires de notre historien, que nous pouvons d'ailleurs contrôler par les récits d'auteurs contemporains. Saint Grégoire de Nazianze ne juge pas le préfet du prétoire Modeste avec moins de sévérité qu'Ammien Marcellin ; saint Jean Chrysostome raconte comment, à l'âge de vingt ans, il faillit être lui-même arrêté et mis à mort parce que, dans une promenade, il avait ramassé un livre ayant trait aux pratiques de la magie, le crime irrémissible du jour³. Sozomène, parlant des cruautés de Valens dans la répression du complot de Théodore, nous fait un récit non moins chargé que celui d'Ammien Marcellin. Il raconte que l'empereur sévit d'abord contre les philosophes presque tous engagés dans ces pratiques superstitieuses, et puis contre beaucoup d'autres qui n'avaient de philosophe que l'extérieur. Aussi le pallium fut-il à cette époque abandonné de tout le monde. Libanius lui-même,

¹ Gibbon, *Hist. de la décadence de l'empire rom.*, t. V, pp. 34, 121, 173, 188 de la traduction Guizot.

² Thémistius, *Orat.*, 7a. — Libanius, *De Vita sua*. — Zosime, IV, 5, 6.

³ S. Grégoire de Naz., *Oraison funèbre de saint Basile*. — S. Jean Chrys., *Hom. in Act. Apost.*, XXXVIII, édition Gaume, t. IX, p. 316.

qu'on citait en témoignage à la décharge de Valens, se contredit dans la défense ou apologie qu'il dut écrire à la fin de sa vie. Il avoue que l'empereur Valens châtia les coupables et poursuivit sa vengeance sur un grand nombre d'innocents ; que les magiciens en particulier, *μάντις ὄνας*, et ceux qui usaient de leurs bons offices furent regardés comme les ennemis de l'État. Eunape, enfin, nous dit que cette répression fut un carnage et il la compare à une boucherie¹.

De cet ensemble de témoignages puisés à des sources si différentes, il ressort évidemment que les représailles de Valens, légitimes dans le principe, devinrent outrées dans la suite et furent sans mesures. Le récit d'Ammien Marcellin est donc fidèle et exact ; il mérite notre confiance. Les longueurs et les exagérations de la forme ne sauraient porter atteinte à l'intégrité du fond. Comme les présages et les déclarations fatalistes, elles ne sont que des ornements de convention, une parure obligée de style : le signe et la preuve de l'altération du goût au quatrième siècle.

¹ Sozomène, VI, 35. — Libanius, *De Vita sua*. — Eunape, *in Maximo*.

CHAPITRE III. — LE CRITIQUE (suite).

I. — Impartialité d'Ammien Marcellin.

Il peut arriver qu'un historien ait de la sagacité, du sens critique pour arriver à découvrir, à pénétrer la vérité, et qu'il manque d'indépendance dans l'esprit, de fermeté dans le caractère pour oser l'affirmer. Il y a toujours eu de ces hommes qui, eussent-ils. les mains pleines de vérités, jugeraient bon et prudent de ne pas les ouvrir. Il peut arriver qu'un historien soit passionné et engagé dans les partis, que par conséquent il manque d'impartialité. Thucydide lui-même, l'austère et implacable amant de la vérité, n'a-t-il pas été accusé d'avoir été plus favorable, en fis d'eupatride, à l'oligarchie de Sparte qu'à la démocratie d'Athènes ?

Cette indépendance d'esprit, cette fermeté de caractère et cette haute impartialité sont surtout rares dans un auteur qui fait de l'histoire contemporaine, qui raconte des événements auxquels il a été plus ou moins mêlé. Alors, en effet, les querelles des partis, les influences diverses, les passions du jour ne peuvent que se retrouver dans l'âme de l'historien, agir sur son jugement, le troubler et l'affaiblir. Rarement un historien est complètement impartial à l'égard de ses contemporains, et si la perspective et l'éloignement sont nécessaires pour découvrir dans les faits toute leur portée, toutes leurs conséquences, ils ne le sont pas moins pour ramener dans l'âme de l'historien le calme et la sécurité dont il a besoin.

Ammien Marcellin se rendit bien compte de toutes ces difficultés. Il n'entreprit d'écrire son histoire qu'à la fin de sa vie, vers 387, longtemps après la mort des derniers princes dont il raconte les actions. Valentinien Ier était mort en 376 et Valens en 378. Encore même avait-il d'abord résolu de s'arrêter à la mort de Jovien en 364 : *dictis... convenerat jam referre a notioribus pedem ut pericula declinentur veritati contigua*¹. S'il se décide à la fin de poursuivre son récit jusqu'à la mort de Valens et au désastre de la bataille d'Andrinople (378), c'est qu'il a confiance dans la sagesse et la modération du gouvernement de Théodose : *præsentis temporis modestia fretus*, nous dit-il². Et de fait, jamais impartialité d'historien n'a été plus universellement reconnue, que celle d'Ammien Marcellin. Aucun écrivain du quatrième siècle en particulier ne peut dans l'histoire profane lui être comparé. Gibbon l'appelle le principal historien de cette époque, et, au moment de se séparer de lui, il déclare que s'il a souvent critiqué les défauts de style d'Ammien Marcellin, ses reproches sont arrêtés par les regrets que lui cause une perte difficile à réparer. Il ajoute plus loin : *Nous avons consulté saint Jérôme, A. Victor, P. Orose, Jornandès, Zosime, Socrate et Sozomène, mais toutes ces autorités réunies ne peuvent balancer celle d'Ammien Marcellin*³. Dans un camp bien opposé, M. de Broglie n'hésite pas à prendre le récit de notre historien pour base du sien, et c'est toujours avec peine qu'il admet une circonstance, un incident non mentionné par lui, ou qu'il rejette un détail, un fait

¹ Ammien Marc., XXVI, 1, 1.

² Ammien Marc., XXVIII, 1, 2.

³ Gibbon, *Hist. de la décadence de l'empire rom.*, t. V, p. 199.

raconté par notre auteur¹. M. V. Duruy n'a pas moins souvent rendu hommage à l'impartialité d'Ammien Marcellin ; il affirme même que seul il fut de ce temps un historien honnête parce que seul il fut sans passion².

Il serait facile de montrer sur le fait cette impartialité, et de justifier par' des exemples des jugements si favorables à notre historien. Mais nous craignons de fatiguer le lecteur et d'étendre sans raison une étude déjà longue. Citons néanmoins comme modèle le récit de la mort de Julien. L'historien a fait preuve d'un sang-froid d'autant plus admirable que ce prince avait toutes ses préférences³.

Les auteurs chrétiens ont accumulé autour de ce fait, d'ailleurs si naturel, mille circonstances prodigieuses qui n'ont de vrai que le sentiment qui les inspira : une grande et légitime répulsion pour le prince apostat et persécuteur. En revanche, les auteurs païens, n'écoutant que leur désespoir, osèrent prétendre qu'une main chrétienne et romaine avait, à la faveur du désordre de l'armée, lancé le trait mortel. On n'en finirait pas si l'on voulait rappeler tout ce que l'imagination surexcitée des uns et des autres inventa pour rendre ce trépas plus odieux ou plus saisissant. Libanius lui-même, esprit d'ailleurs tolérant et éclairé, n'hésite pas à déclarer qu'un assassin frappa l'empereur par derrière, et, chose plus étrange encore, le chrétien Sozomène ne doute pas du fait et il applaudit à cette odieuse suggestion. Combien. plus. simple, plus naturel et par conséquent plus impartial et plus vrai est le récit d'Ammien Marcellin ! Il nous montre Julien surpris par l'ennemi, ne prenant pas la peine de revêtir sa cuirasse, et ordonnant ainsi le combat malgré les remontrances de son entourage, combattant vaillamment comme toujours au premier rang, et tombant tout d'un coup, frappé au foie d'une flèche de cavalier partie on ne sait d'où : *et, incertum unde, subita equestris hasta, cule brachii ejus præstricla, costis perfossis hæsit in ima jecoris fibra*⁴. C'est le fait exposé dans toute sa nudité, sans divagations ni récriminations. L'enthousiasme de saint Grégoire de Nazianze et l'égarement naïf de Sozomène d'une part, les perfides insinuations de Libanius d'une autre, nous montrent sur le vif l'état de surexcitation des esprits au moment où le monde romain apprit ce grave événement. Ammien Marcellin, en historien véridique et impartial, s'est contenté de nous donner le pur fait historique. C'est l'œuvre de la critique moderne de ne rien négliger, de tout comprendre et de tout expliquer. Pour celui qui étudie la civilisation au quatrième siècle, tous ces témoignages sont des documents de beaucoup de prix. C'est avec un sens profond qu'Aristote a dit de la poésie qu'elle était plus vraie que l'histoire. Celle-ci donne les faits, celle-là exprime les sentiments. Il en est souvent de même de bien des légendes et même de beaucoup d'erreurs.

¹ De Broglie, *L'Église et l'Empire romain au quatrième siècle*, t. IV, pp. 226, 358, 398, notes.

² V. Duruy, *Histoire des Romains*, t. VII, pp. 231 et 330.

³ Remarquons aussi qu'Ammien Marcellin, bien que favorable à Julien, avoue sans détour que la retraite de l'armée romaine en Perse fut ordonnée et commencée par ce prince. Zosime, au contraire, rapporte que l'armée ne se retira qu'après l'élection de Jovien. (Ammien Marc., XXIV, 8, 2. Zosime, III, 30.)

⁴ Ammien Marc., XXV, 3, 6. — Libanius, *Orat.*, 10a.— S. Grégoire de Naz., *Orat.*, Va. — Sozomène, VI, 1.

II. — Objection tirée de son patriotisme.

C'est à l'indépendance d'esprit et à la fermeté de caractère d'Ammien Marcellin que nous devons ces récits d'une admirable impartialité. Toutefois, peut-on dire sans restrictions que cet indépendant a échappé à toute influence, que ce sage a été exempt de toute passion ? Ce vieux soldat et magistrat romain ne s'est-il jamais laissé aveugler par son patriotisme ? Cet ami des chefs de l'aristocratie païenne ne s'est-il jamais fait l'écho même affaibli des récriminations des Symmaque et des Prétextat ? C'est ce qu'il importe d'examiner.

Ammien Marcellin est un ardent patriote ; il aime Rome malgré ses vices et sa décadence. Il aime surtout la gloire de ce nom romain dont les triomphes sont inscrits sur toutes les bornes milliaires de l'empire. Homme de lettres et d'érudition, il est plein des souvenirs légués par l'antiquité, et sa constante préoccupation est de relever les faiblesses du présent par les gloires du passé. Il aime à revivre par l'imagination dans les temps héroïques de la vieille République, à rappeler les nobles exemples des Fabricius, des Valerius et des Caton. Comme Tite-Live, il est pénétré du plus vif patriotisme. Comme lui ne se laissera-t-il pas surprendre et séduire, dissimulant les fautes et les hontes, exagérant les plaintes et les revendications ?

Zosime raconte que le corps des Hérules et des Bataves ayant lâché pied devant les Germains, abandonné leur général Charietton et leur étendard, Valentinien furieux ne voulut rien moins que dégrader les chefs et vendre les soldats, comme esclaves. Il ne s'apaisa que devant les supplications de l'armée et la promesse de venger cet affront. Selon Eunape, l'empereur aurait même exposé en dérision ces malheureux en habits de femme. Ammien Marcellin raconte fort bien l'échec subi par les Romains et la déroute inconsidérée des Bataves. Il ajoute même que la nouvelle de ce désastre fut reçue avec la plus grande douleur, et que Dagalaiphe, maître des milices, Jovin ensuite, furent envoyés pour le réparer. Mais il se tait sur le châtement que Valentinien aurait fait subir aux vaincus. Serait-ce parce qu'il est de l'invention d'Eunape et de Zosime, ou bien parce que l'historien, patriote et ancien soldat, a jugé bon de le passer sous silence ? Cette dernière supposition n'est que trop vraisemblable. Les armées étaient alors amollies, la discipline relâchée, et Valentinien, dur soldat, estimait que le meilleur moyen de mépriser et de vaincre l'ennemi était d'apprendre à redouter ses chefs. Si l'historien a dissimulé la honte des Bataves, c'est par un noble sentiment de l'honneur militaire, sentiment qu'on ne pouvait retrouver dans le sophiste-médecin Eunape et dans l'ex-avocat du fisc le comte Zosime¹.

Le même sentiment qui fait taire ici l'historien lui inspire ailleurs des déclamations fausses ou exagérées. Après la mort de Julien dans sa fameuse expédition en Perse, l'armée, décimée, et découragée, se traînait péniblement, sous la conduite de Jovien proclamé empereur. Elle était sans vivres, dévorée par la soif et continuellement harcelée par les colonnes volantes des Perses et les tribus nomades du désert. Tout le monde désirait la paix à quelque prix que ce fût, et Ammien Marcellin lui-même, très sincère, avoue que les députés de Sapor furent reçus par l'armée comme des envoyés du ciel. On passa quatre jours dans ces négociations conduites par l'homme le plus autorisé de l'armée, le préfet du prétoire Salluste, et quelque douloureuses qu'aient été les conditions, on ne voit

¹ Ammien Marc., XXVII, 1 et 2. — Eunape, *Fragmenta historicor. græc.*, IV. — Zosime, IV, 9.

pas, dans le récit si minutieux et si exact de l'historien, qu'aucune voix se soit élevée à l'encontre pour protester. Aucun officier ne proposa de mourir plutôt que de signer un traité qui stipulait la perte de cinq provinces romaines, la reddition de Singare, de Nisibe et de plusieurs châteaux-forts. On avait hâte d'en finir et d'assurer le retour des débris de ces légions. Eutrope, officier de l'armée, avoue que la paix fut honteuse, mais nécessaire, et saint Grégoire de Nazianze nous dit que sans ce traité il ne serait pas même revenu un porte-feu. Pourquoi donc, une fois le danger passé, réclamer contre cette paix, accuser Jovien de faiblesse et le condamner hardiment ? On comprend ces récriminations dans la bouche du rhéteur emphatique Libanius, discourant au profit de la gloire de Julien pour jeter du discrédit sur les empereurs chrétiens ; mais comment les retrouvons-nous dans les pages d'un Ammien Marcellin, si bien informé et si consciencieux ? L'historien se contredit d'une page à l'autre. Après avoir regardé comme une faveur céleste les négociations offertes par les Perses, il ose dire ensuite que les Romains auraient pu, dans les quatre-jours employés à négocier, atteindre la Corduène et échapper à l'ennemi, comme si une armée, harcelée à tous moments, pouvait fournir de telles marches forcées. Il affirme qu'il eût dix fois mieux valu combattre que d'accorder une seule de ces conditions onéreuses, mais que l'entourage de Jovien le décida à signer la paix pour prévenir une révolte présumée de Procope, laissé en Mésopotamie à la tête d'une armée intacte, et s'assurer ainsi le pouvoir souverain dont il était revêtu, alors que de fait et d'après toutes les circonstances le malheureux Jovien était dans la nécessité ou de se rendre à toutes les propositions de Sapor, ou de se livrer avec l'armée à une mort certaine. Avouons que l'historien écrivant ces pages plus de vingt ans après les événements n'avait plus un souvenir aussi présent du danger encouru, ou plutôt que, dominé par son ardent patriotisme, il ne considérait plus que le prix auquel avait été acheté ce retour désastreux.

Une remarque faite à cette occasion par la plupart des historiens païens de ce temps est que jamais, depuis la fondation de Rome, consul ou empereur ne s'était permis de concéder à l'ennemi vainqueur une parcelle de l'empire. La remarque était fautive du moins en partie, car on pouvait répondre aux historiens Rufus Festus, Eutrope et Zosime que Tibère avait jugé bon d'abandonner les conquêtes de Drusus, qu'Hadrien renonça aux pays conquis par Trajan et laissa l'Arménie reprendre son indépendance, qu'Aurélien abandonna la Dacie pour mieux assurer la défense de l'empire, et que Dioclétien lui-même restreignit les frontières de l'Égypte en deçà de l'Éthiopie. Il est vrai que ces princes firent ces abandons de plein gré, tandis que Jovien y fut contraint par la nécessité. Mais cette nécessité elle-même n'est-elle pas la meilleure excuse de ce prince ? Il est étrange qu'Ammien Marcellin ait donné, comme ses contemporains, dans ces déclamations exagérées¹. L'historien oubliait encore une fois à quelles extrémités se trouvait réduite l'armée et il ne songeait qu'aux pertes des provinces et à la gloire de Rome si gravement entamée. *C'est toi, ô Fortune de l'empire, qu'il faut accuser, s'écrie-t-il ensuite, toi qui, dans cette affreuse tourmente, as arraché le gouvernail à un pilote expérimenté pour le remettre à un jeune homme encore novice, nullement préparé à cette œuvre par les services rendus et les dignités obtenues, partant en dehors de tout blâme comme de toute louange*². Prudentes et sages paroles qui contredisent les accusations précédentes ; mais saint Grégoire de Nazianze a raison d'ajouter que la responsabilité du désastre revient

¹ Ammien Marc., XXV, 9.

² Ammien Marc., XXV, 9, 7.

à l'imprudence de Julien bien plus qu'à la faiblesse de Jovien, son successeur, car il lui laissait en mourant les conséquences de ses fautes sans les ressources de son génie.

Ces oublis, ces défaillances sont rares dans les récits d'Ammien Marcellin. Encore même est-il bon de remarquer que, poussé par son invincible amour de la vérité, il se contredit dans ces occasions et répare dans la page suivante ce qu'il a dit d'excessif dans la précédente. La vérité, semble-t-il, ne se dégage que mieux de cette lutte des sentiments qui partagent l'âme de l'écrivain. Lucien, dans son *Traité de la manière d'écrire l'histoire*, et Fénelon, dans sa *Lettre à l'Académie*, demandent que l'historien soit sans patrie, ἀπολις, c'est-à-dire qu'il n'ait de prédilection pour aucun pays, pas même pour le sien. Cette impartialité absolue est une chimère ou un défaut. On ne saurait louer Froissart d'avoir été tour à tour également favorable aux Français et aux Anglais. On l'en a blâmé avec raison, et l'on désirerait que, juste à l'égard de Talbot, l'historien-chroniqueur aimât davantage le brave Duguesclin. Le sentiment de l'honneur militaire et l'amour de sa patrie, contenus dans les justes limites, ne peuvent que colorer le récit de notre historien et lui donner cette vie qui est le charme et l'intérêt de toute œuvre. Mais encore alors faut-il que l'historien patriote reste juste et impartial : c'est là le point difficile. On ne saurait donc faire un reproche à Ammien Marcellin de son patriotisme ; mais la critique moderne doit en tenir compte dans la juste appréciation des faits.

III. — Partialité inconsciente dans les questions religieuses.

Ammien Marcellin était Romain et, comme tel, pénétré d'un grand patriotisme. Ce sentiment put être cause de réticences voulues, de déclamations outrées, mais n'altéra pas en général le sens de l'historien et son admirable impartialité. De plus, Ammien Marcellin n'était ni païen ni chrétien ; c'était un indifférent, un politique étranger de fait à toute religion. Mais cet indifférent était un admirateur de Julien : n'était-il pas à craindre, qu'indulgent pour ce dernier, l'historien ne fût sévère ou partial à l'égard des empereurs chrétiens ? Ce politique était le compatriote et l'ami de Libanius ; il était en relations avec les Symmaque et les Prétextat, tous pontifes de l'hellénisme, rivaux et compétiteurs des hauts fonctionnaires chrétiens : ne pouvait-il pas arriver que l'historien se fît l'écho de mesquines rivalités et de faux dénigrements ? Tout autant de questions qu'il est bon d'étudier pour reconnaître jusqu'où s'étend l'impartialité de l'historien.

Nous savons d'abord, et nous l'avons établi en étudiant quelle fut la religion de notre auteur, qu'Ammien -Marcellin, homme politique, professe en principe l'indifférence en matière religieuse. Il ne veut pas qu'on persécute personne en raison de son culte, il fait l'éloge de la religion chrétienne dont il vante la perfection et la simplicité, il blâme l'intempérance de Julien dans les choses sacrées et approuve hautement la conduite de Valentinien qui s'appliqua à tenir la balance égale entre les deux cultes. Mais après ces professions de foi officielles, après ces éloges voulus et de convention, semble-t-il, l'historien n'en reste pas moins, à son insu peut-être, païen dans sa manière de juger les personnes et de comprendre les faits. Son récit ne peut dès lors en porter que de profondes atteintes, être par conséquent, en certains points, incomplet ou partial.

Ainsi, le jugement porté par Ammien Marcellin sur saint Athanase est bien fait tout d'abord pour nous surprendre. L'évêque d'Alexandrie, si connu par ses longs débats avec les princes de son temps, est presque ignoré de notre historien. A peine est-il mentionné incidemment comme un homme excellent dans l'art de prédire l'avenir, comme un ambitieux qui ne sait se contenir dans les limites de sa charge¹. C'est là tout ce que les bruits de la renommée lui ont appris sur un des hommes les plus remarquables du quatrième siècle : *ut prodidere rumores assidui*. C'est le jugement d'un homme du monde complètement étranger aux luttes qui déchiraient l'Église. Par contre, l'historien connaît et expose fort bien les causes de l'exil du pape Libère. Il approuve sa résistance aux injonctions de l'empereur Constance, et il le félicite de n'avoir pas voulu condamner l'évêque d'Alexandrie sans l'avoir entendu². On reconnaît dans ces paroles les préoccupations d'un ancien magistrat. Il est facile d'ailleurs d'expliquer ces différences de jugement. Ammien Marcellin, écrivant son histoire vers 388, à Rome, était en relations avec tous les hauts personnages de l'aristocratie païenne. Il a donc pu se rendre compte par eux de tous les faits relatifs au pape Libère. Quant au patriarche d'Alexandrie, Athanase, il était déjà mort depuis plus de vingt ans, et Rome était bien loin de la première ville de l'Orient. L'historien, nullement initié à tous ces débats, dut s'en remettre aux vagues rumeurs qui circulaient dans la société païenne de Rome ou consignées dans les Actes diurnaux de l'époque.

Il n'y a chez lui que de l'ignorance, semble-t-il, à l'endroit de saint Athanase ; il y a de la malveillance, de l'esprit de parti à l'égard du pape saint Damase et en général des évêques de Rome. On sait combien ce pape, élu malgré le schisme d'Ursin, et non moins éclairé que zélé, s'appliqua, avec le concours du prêtre Jérôme, à restaurer les lettres chrétiennes, à donner au culte l'éclat officiel et public qui lui convenait, à réformer les nombreux abus introduits dans l'Église à la suite du pouvoir et de la prospérité³. L'esprit et la portée de ces réformes sont tout à fait méconnus par notre historien ; l'action de ce pape sur la société de son temps est fort mal comprise. Pour Ammien Marcellin, le pape Damase, comme tous les évêques de Rome, n'est qu'un vulgaire ambitieux, captant les bonnes grâces et les dons des matrones romaines, déployant un luxe ridicule dans ses chars et ses habits, et rivalisant avec les princes dans l'art de donner de somptueux festins⁴. Évidemment, l'historien s'est fait ici le porte-voix du dépit et des rancunes de l'aristocratie païenne, des Symmaque et des Prétextat. Quoique, dans leurs rapports officiels, ils fussent pleins de déférence pour le pontife romain, ces préfets n'en voyaient pas moins avec ombrage croître et grandir un pouvoir si nouveau et lui gardaient dans l'intimité un vif esprit d'opposition. Ammien Marcellin, moins aveuglé par ses préjugés et mieux informé, aurait fait la part des abus inhérents à toute chose humaine et reconnu dans le pape Damase un homme non moins vertueux que savant.

Cet esprit d'injustice et de partialité se retrouve encore, semble-t-il, dans le récit d'affaires politiques, où la religion avait quelque part. Tel est, en particulier,

¹ Ammien Marc., XV, 7, 7. Du reste, les chrétiens eux mêmes croyaient qu'Athanase lisait dans l'avenir, tant il excellait à déjouer toutes les intrigues de ses ennemis. — V. Sozomène, IV, 9. — Nicéphore, IX, 35.

² Ammien Marc., XV, 7, 8.

³ Am. Thierry, *S. Jérôme*, pp. 84, 86, 95, 472. — De Broglie, *L'Église et l'Empire romain au quatrième siècle*, t. VI, p. 260.

⁴ Ammien Marc., XXVII, 3, 14.

l'exposé des sourdes intrigues qui agitèrent l'Arménie et l'Ibérie pendant le règne de Valens. Ces provinces, que la paix signée en Perse entre Jovien et Sapor avait déclarées neutres, étaient livrées aux luttes incessantes de deux partis : les chrétiens et les païens. Les premiers, favorables aux Romains, étaient appuyés par l'empereur ; les autres étaient de connivence avec Sapor et soutenus par lui. C'est là du moins ce qui se dégage des récits fabuleux de Moïse de Korène et de quelques lettres de saint Basile. L'évêque métropolitain de Césarée se servait de sa haine influence pour développer la religion chrétienne dans ces contrées qui lui étaient canoniquement soumises. Ammien Marcellin paraît n'avoir rien compris au rôle joué par les officiers de l'empire dans ces aventures qui eurent un tragique dénouement : le meurtre du roi d'Arménie, Para ou Tiridate. L'historien ne voit partout que sourdes menées, perfides intrigues, et, quand le jeune roi succombe, frappé à la table du général romain Trajan, il s'indigne, proteste et crie à la violation du droit des gens et de l'hospitalité¹. Assurément, hors le cas de légitime défense, rien ne peut excuser le meurtre, et l'indignation de notre historien ne paraît que trop justifiée. D'un autre côté, étant connue sa manière de juger dans des circonstances analogues, en raison de son ardent patriotisme et de ses préoccupations de l'intérêt d'État, un tel esprit de justice ne laisse pas de nous surprendre. L'empereur Valentinien, ayant traité avec les Saxons, les fait saisir dans un défilé et les massacre tous jusqu'au dernier, malgré la foi jurée, et Ammien Marcellin applaudit². Withicab, prince des Alamans, plein de valeur et redoutable, ne peut être vaincu en bataille ni surpris par la fraude. On arme et on paie un assassin, et le prince périt (le la main d'un de ses familiers. Ammien Marcellin applaudit encore et cite le fait comme un des plus habiles de la sagesse de Valentinien : *clam, quia non potuit aperte, confodit*³. Pourquoi notre historien, si justement sévère d'une part, l'est-il si peu d'une autre ? Ne serait-il pas encore ici l'écho des dénigrements passionnés des hommes d'État païens, qui auraient sans hésitation approuvé de tels procédés en Arménie, s'ils eussent été employés par eux et au profit de leur religion ? Ce qui nous inclinerait à le croire, c'est le portrait odieux que l'historien fait du général Terentius, qui fut le principal auteur de cette politique : *consarcinabant in hunc (Para) etiamtum adultum, crimina quædam apud Valentem exaggerantes male sollertes homines, dispendiis sæpe communibus pasti, inter quos erat Terentius dux demisse ambulans semperque submæstus, sed, quoad vixerat, acer dissensionum instigator*⁴. Ces hommes enrichis à la faveur des désastres publics, selon le langage usité des païens de ce temps, sont bien des chrétiens ; et ce Terentius, perfide instigateur de toutes les dissensions, était l'ami et le confident de saint Basile, le catholique sincère et indépendant que Théodoret représente demandant à l'empereur arien, Valens, le droit pour les catholiques d'avoir au moins une église à Constantinople⁵. Évidemment, ce portrait si odieux est chargé. Ammien Marcellin s'est laissé tromper' par les informations des Prétextat et des Symmaque, hostiles aux fonctionnaires chrétiens.

Il suffit d'ailleurs de relire les pages de notre auteur pour se convaincre que le rôle joué par Terentius est facile à expliquer. C'est Terentius qui ramena dans sa patrie envahie, Para, le jeune roi d'Arménie, fuyant devant les armes de Sapor,

¹ Ammien Marc., XXVIII, 3, 7.

² Ammien Marc., XXVIII, 5, 5.

³ Ammien Marc., XXVII, 10, 3 ; XXX, 7, 7.

⁴ Ammien Marc., XXXI, 1, 2.

⁵ Théodoret, II, 28.

le replaça sur son trône et le soutint énergiquement. Il ne l'abandonna dans la suite et même ne chercha à le perdre que lorsqu'il vit Para, travaillé et changé par Sapor, mettre à mort ses conseillers les plus dévoués, Cylace et Artabane. Le, général romain craignit dès lors que l'Arménie n'échappât à l'influence romaine et ne passât sous la domination des Perses. Il y avisa en faisant mettre à mort l'imprudent qui n'avait pas compris où étaient ses véritables intérêts. Cette solution était un crime, mais elle était dans les mœurs politiques de ce temps. Quand un empire ne compte plus sur sa force, il a recours à l'assassinat. Toutes ces intrigues étaient donc conçues dans un but beaucoup moins religieux que politique, et il est étonnant qu'Ammien Marcellin ne l'ait pas compris. L'Arménie, qui était par sa situation le boulevard de l'empire contre les entreprises des Perses, était en grande partie chrétienne et dévouée aux Romains. Défendre les intérêts religieux des Arméniens et s'assurer leur alliance était donc faire œuvre de bonne politique et défendre la cause de la civilisation. Mais Terentius, le principal agent de cette politique, était chrétien. Il ne fut pas compris ou du moins secondé par les hommes d'État païens. Ammien Marcellin, ami des Libanius et des Symmaque, ne vit pas ou ne voulut pas voir l'intérêt qu'avait l'empire dans toutes ces intrigues. Ses préjugés l'ont encore une fois aveuglé : ils l'ont empêché de comprendre les événements et l'ont rendu injuste à l'égard des personnes¹.

S'il fallait encore une preuve de cette tendance d'esprit dans notre historien, nous la trouverions dans les jugements contradictoires qu'il porte sur le préfet Probus. C'était un des plus hauts représentants de l'aristocratie romaine, devenu, par son mariage avec l'héritière des Anicius, le plus riche citoyen de l'empire, le chef et le représentant politique des chrétiens. Ammien Marcellin parle souvent de lui avec une sorte d'ironie qui trahit du dépit. Les jugements qu'il porte à plusieurs reprises sur son administration ne sont pas moins difficiles à expliquer. Ce patricien vindicatif et morose, poussé aux plus hautes charges par les brigues d'une clientèle insatiable, — entendez par là les chrétiens, — n'aurait jamais de lui-même commandé une action mauvaise à un des siens, mais il n'en défendait pas moins avec la dernière énergie le client ou l'esclave de sa maison qui avait fait un crime. Ce magistrat de l'empire, qui ruinait ses administrés afin de remplir le trésor obéré de Valentinien et de faire ainsi sa cour au prince, n'en était pas moins en lutte ouverte avec lui, surveillé et traqué par l'empereur, qui ajoutait plus de foi aux dénonciations d'un sophiste païen qu'aux protestations de dévouement de son ministre. Assurément, il se peut que l'administration du préfet Probus en Illyrie ait laissé à désirer, que même elle ait été parfois dure et oppressive. Quelques lettres de saint Jérôme le donneraient aussi à entendre. Tous les gouverneurs des provinces en étaient du reste plus ou moins réduits à ce rôle odieux d'exacteurs, car les nécessités de l'empire étaient immenses et le trésor impérial toujours vide. Probus n'eut probablement que le tort de se conformer trop rigoureusement aux instructions mêmes de Valentinien dans le recouvrement des impôts. Mais, si l'on considère que les accusations portées par Ammien Marcellin sont vagues, embarrassées, que ses jugements sont presque contradictoires, qu'il y a du dépit dans les plaintes qu'il soulève contre Probus et du respect dans le ton avec lequel il parle de sa haute situation par sa naissance et ses richesses, on avouera que l'historien a été partial, qu'il a du moins

¹ Ammien Marc., XXX, 1 et 2.

reproduit les amers sarcasmes dont l'aristocratie païenne de Rome poursuivait un transfuge de l'hellénisme, chef tout-puissant des chrétiens dans l'empire¹.

Il en est, en général, ainsi de tous les incidents, de toutes les questions où la religion entrait comme élément. Ils sont négligés, omis, ignorés ou relégués *inter minutias historiæ*, selon la théorie de l'auteur, ou bien à peine mentionnés par le point où ils touchent à la politique ; encore même sont-ils dans ce cas mal compris, mal interprétés. La sincérité de l'historien ne nous paraît pas douteuse, mais ses préjugés, quelque mitigés et atténués qu'ils fussent, ne lui dérobèrent pas moins parfois la vue de la vérité et portèrent atteinte à son impartialité naturelle. Sa bonne foi paraît avoir été en particulier surprise par les renseignements puisés dans l'entourage officiel et païen qu'il fréquentait. Ce sont les Symmaque et les Prétextat, et non Ammien Marcellin, qui se prononcent sur les personnages et fonctionnaires chrétiens. Aussi ces jugements sont-ils presque toujours inspirés par une sorte de malveillance qui, sans être odieuse et passionnée, comme celle des sectaires Eunape et Zosime, n'en révèle pas moins les malsaines rivalités des grandes familles patriciennes de Rome. Il ne faut les recevoir que sous conditions et après les avoir contrôlés par les informations d'auteurs chrétiens et contemporains. C'est là un des points les plus importants où le sens critique et l'impartialité native de notre historien ont été pris en défaut.

IV. — L'empereur Julien d'après Ammien Marcellin.

C'est en étudiant en particulier le règne de Julien que ces observations se présentent à l'esprit et qu'il est bon de faire ses réserves. Sans doute, il faut savoir gré à l'historien d'avoir maintes fois reconnu les fautes d'un prince

aimait et admirait comme soldat. Mais ces aveux sont faits à demi et ces protestations sont timides. Dans le fait, Ammien Marcellin donne peu de renseignements et son récit est à cet égard très incomplet. A peine soulève-t-il le voile jeté par les païens sur les fautes de leur héros et violemment déchiré par les auteurs chrétiens. On dirait de courtes révélations arrachées avec peine à l'âme attristée d'un ami. C'est Julien proclamé Auguste par les légions réunies dans la cité des Parisii et leur résistant en public, tandis qu'il fait répandre en secret dans les rangs de l'armée des libelles injurieux pour les exciter². Et quand il a accepté l'empire, toujours *malgré lui*, il envoie une missive pleine de dignité à son cousin l'empereur Constance pour l'en informer ; mais cet envoi officiel est accompagné de lettres secrètes et offensantes que l'auteur par décence ne saurait reproduire, — évidemment ce n'était pas en vue de se ménager avec le prince un plus facile accord³. C'est encore Julien, seul maître de l'empire, qui

¹ Ammien Marc., XXVII, 11, 1 ; XXX, 5, 4-10 ; XXVIII, 1, 31, où il fait son éloge. — S. Paulin, dans la *Vie de S. Ambroise*, rapporte que deux Perses passèrent à Rome pour voir Probus, tant étaient grandes son influence et sa réputation.

² Ammien Marc., XX, 4, 10.

³ Ammien Marc., XX, 8, 18. Il est étrange après ces aveux de voir M. V. Duruy écrire ces lignes : Julien espérait que Constance ratifierait le vœu de l'armée et que la guerre civile pourrait être évitée. Il lui adressa un récit véridique de ce qui s'était passé. Sa lettre était ferme et digne. Il promettait de lui rester fidèle, d'accepter de sa main un préfet du prétoire et de lui envoyer quelque secours militaire, etc., t. VII, p. 319. M. Duruy ne tient

exerce des représailles injustes contre certains des anciens partisans de Constance ou du moins les tolère sans les réprimer ; qui commet la dignité impériale parmi les sophistes accourus à la cour, les charlatans de toutes sortes et les prêtresses de Bacchus ; qui use à l'égard des chrétiens de perfidie et de violence, exagère les réformes du palais, ruine les membres de la curie d'Antioche par amour d'une vaine popularité et se laisse misérablement duper devant Ctésiphon par un transfuge de l'armée des Perses¹, etc. Tout cela est indiqué par Ammien Marcellin, mais incidemment, à mots couverts et comme à regret. En revanche, l'historien si réservé dans le blâme est intarissable dans la louange. Invincible dans les combats et administrateur intègre, Julien relève les Gaules, restaure l'empire, met l'ordre dans les finances et rétablit la discipline dans l'armée. Il eût à jamais anéanti la puissance des Perses si les dieux jaloux ne l'eussent envié à la terre. Soldat et philosophe, il est comparable à Trajan par ses victoires, à Marc- Aurèle par sa sagesse. L'antiquité n'a guère de héros qui puisse lui être égalé², etc.

C'est que, comme l'a dit Chateaubriand, Ammien Marcellin a vu Julien en beau. Il a vu le jeune étudiant. d'Athènes, improvisé César, se faisant une armée à force d'énergie, chassant les barbares et rétablissant l'ordre et la paix. Il l'a vu plus tard empereur et maître du monde, s'appliquant à corriger les abus, à resserrer les liens d'une administration usée, et recevant, comme jadis Auguste, les députations des peuples alliés et vaincus. Ce spectacle a doublement flatté son patriotisme de soldat et de romain, et le souvenir lui en est resté d'autant plus vif que ces jours de triomphe avaient été plus éphémères. Plus tard, l'historien se retrouva dans ce milieu de fonctionnaires païens — que les princes chrétiens n'écartèrent jamais des honneurs — et pour qui Julien resta comme un héros, un demi-dieu. Il prit ainsi l'habitude de ne considérer dans ce prince que ce qui était brillant et digne d'éloge, ouvrant à peine les yeux sur les fautes et les erreurs pour faire quelques restrictions et se donner les apparences de l'impartialité. Il passe notamment sous silence les nombreuses iniquités commises dans les provinces avec l'appui moral et tacite du prince ; alors que les païens triomphants se livraient à de sanglantes réactions contre les Galiléens. L'historien ne donne à ce sujet que, deux indications : les cruelles poursuites exercées contre les chrétiens d'Antioche au sujet de l'incendie du temple de Daphné et le massacre d'un arien, Georges, évêque d'Alexandrie, par la populace païenne de cette ville³. Or, ces violences étaient journalières, surtout dans les villes si mobiles et si irascibles de l'Orient. Les innombrables témoignages des auteurs chrétiens, orthodoxes ou dissidents, en font foi, et, au besoin, le violent sentiment de répulsion et de haine qui s'attacha pour toujours au souvenir de Julien l'Apostat serait un invincible argument, une évidente démonstration. En vain le dernier et savant historien des Romains, M. Duruy, objectera qu'Ammien Marcellin ne parlant pas de ces désordres, il est probable qu'ils furent de beaucoup moindres qu'on ne l'a dit⁴. L'objection tombe d'elle-même, car le témoignage de l'historien en pareil cas est incomplet ou partial. L'ancien officier des gardes du prince ignorait la plupart de ces crimes et de ces vexations que

aucun compte des lettres secrètes envoyées par Julien. Cependant, il ne les ignore pas, car il en parle dans une petite note.

¹ Ammien Marc., XXII, 3, 7 ; XXII, 12, 6 et 7 ; XXII, 5, 3 ; XXII, 10, 7 ; XXII, 13, 2 ; XXII, 9, 12 ; XXIV, 7, 5 ; XXV, 4, 18, 19 et 20.

² Ammien Marc., XVI, 1, 4 ; XVI, 5 ; XXV, 4, 1 et *passim*.

³ Ammien Marc., XXII, 13, 9 ; XXII, 11, 3.

⁴ V. Duruy, *Histoire des Romains*, t. VII, p. 352.

Julien présent, par décence ou esprit politique, n'aurait pu tolérer. Il voyait les choses du cabinet du prince, a dit M. de Broglie — et c'est fort juste. Combien plus vraisemblable est le témoignage de l'historien ecclésiastique Socrate ! Les gouverneurs de provinces, dit-il, voulant tirer profit et avantage de la superstition de l'empereur, firent plus de mal aux chrétiens qu'il n'était ordonné : ils exigèrent d'eux de plus grandes sommes qu'ils n'en devaient et exercèrent sur quelques-uns des violences¹. A ce point de vue, l'histoire d'Ammien Marcellin, qui a en général une valeur documentaire si grande, est fautive et incomplète.

Toutefois, il faut tenir compte à l'historien de ces restrictions arrachées à sa bonne foi. Ces protestations, quelque timides qu'elles soient, donnent la mesure de sa sincérité et n'en ont que plus de poids pour nous aider à porter un jugement sur le caractère et l'esprit de Julien. Le critique indépendant peut aujourd'hui relever un à un ces aveux, les rapprocher des formelles accusations des Pères et historiens ecclésiastiques, reconstituer ainsi la physionomie si fuyante du dernier restaurateur du paganisme. Les renseignements puisés à ces deux sources si différentes, loin de se contredire, s'expliquent et se complètent mutuellement. Il n'y a pas de peine à ajouter foi aux intrigues et aux perfides menées que Julien déploya dans sa lutte contre le christianisme quand Ammien Marcellin nous montre ce prince devenu maître de l'empire, réunissant les évêques dissidents et les engageant à s'en tenir ferme-meut chacun à son opinion, afin de les diviser, ajoute l'historien, et par là de les rendre impuissants². On n'est pas étonné de lire dans les pages des historiens ecclésiastiques plusieurs récits de jugements iniques rendus par ce prince à l'égard des chrétiens, tel que celui de la mort de saint Basile à Ancyre, d'après Sozomène, quand le grave historien avoue qu'on avait observé que Julien interrompait son interrogatoire pour demander brusquement aux accusés et aux plaideurs de quelle religion ils étaient : *In disceptando aliquotiens erat intempestivus quid quisque jurgantium coleret tempore alieno interrogans*³. L'on comprend même que saint Grégoire de Nazianze ait pu nous montrer, par une figure de rhétorique, les flots de l'Oronte rougis par le sang des chrétiens, puisqu'Ammien Marcellin confesse que Julien, ivre de colère à la suite de l'incendie du temple de Daphné, ordonna de fermer la grande église d'Antioche et livra les suspects à toutes sortes de tortures⁴. On se représente enfin la violente hypocrisie dont ce prince usa à l'égard des chrétiens, persécution plus odieuse que celle des Décus et des Dioclétien, qui avait du moins le mérite d'être franche et ouverte, quand on voit notre historien protester par deux fois, avec indignation, contre la mesure prise par Julien à l'égard des maîtres chrétiens : *Illud autem erat inclemens, obruendum perenni silentio, quod arcebat docere magistros rhetoricos et grammaticos ritus christiani cultores*⁵. Il n'est pas jusqu'au portrait physique de ce prince tracé par saint Grégoire de Nazianze qui ne soit d'accord avec celui qu'a laissé l'historien. Les traits sont exactement les

¹ Socrate, III, 14.

² Ammien Marc., XXII, 5, 3.

³ Ammien Marc., XXII, 10, 2. Sans doute, l'historien ajoute que Julien ne prononçait pas moins le jugement selon la justice et que jamais il ne condamna quelqu'un en raison de la religion qu'il suivait ; mais en cela il se trompait, car Julien condamnait alors le chrétien au nom de la majesté de l'empire outragée (Sozomène, V, 11), et d'ailleurs, l'historien lui-même se contredit quelques lignes plus bas, avouant les erreurs de jugement de Julien, XXII, 10, 6.

⁴ Ammien Marc., XXII, 13, 2.

⁵ Ammien Marc., XXII, 10, 7 ; XXV, 4, 20.

mêmes : taille peu élevée, épaules hautes et larges, nez droit, yeux très vifs, bouche grande et lèvres pendantes, agitation fébrile du corps, etc. Seule, la lumière qui éclaire la physionomie est bien différente. Si le saint a vu Julien en laid en ne considérant que le persécuteur apostat, Ammien Marcellin l'a certainement vu en beau en admirant avant tout le soldat et le général¹. Soyons plus justes : corrigeons et complétons l'un par l'autre. Encore même ce qui restera pour toujours attaché au nom de ce prince, c'est moins le souvenir de sa gloire militaire et de ses réformes administratives que celui de son essai de restauration du paganisme ; car c'est vraiment par là que l'histoire de son règne touche à celle de l'humanité. Il fut un soldat courageux, un général vigilant ; mais bien d'autres avant lui le furent au même degré et plus que lui. Son mérite comme administrateur est encore moindre : ses réformes deviennent excessives, mesquines, entachées d'un vain désir de popularité². Ce qu'il fut avant tout, c'est un sophiste, un Hellène couronné, possédé jusqu'à l'obsession de l'idée de refouler le culte de Galiléen pour imposer au monde l'adoration des dieux de la Grèce. C'est cette idée qui, puisée à Éphèse dans les incantations magiques de Maxime et de Chrysanthe, nourrie à Athènes dans les discussions des écoles, soutient le jeune César dans son gouvernement des Gaules, inspire toute sa politique quand il est devenu maître du monde, le jette enfin dans la plus aventureuse des expéditions pour s'arracher aux inextricables embarras que sa passion lui a suscités. Or, il est facile aujourd'hui de porter un jugement sur cette tentative avortée et sur son auteur. Cette tentative fut d'abord une erreur dans l'esprit de Julien : on le vit bien après la mort de ce prince. Le monde, un instant troublé et arrêté, secoua les oripeaux dont on l'avait inutilement chargé et reprit sans détour sa marche vers l'avenir. Ce fut surtout une faute, car le prince qui osa l'entreprendre apporta à cette œuvre toutes les ressources d'un esprit fin et délié, tous les déguisements d'une nature longtemps façonnée à l'hypocrisie, toute la violence d'un sectaire. À ce point de vue, les renseignements fournis par les orateurs et les historiens ecclésiastiques, quelque exagérés qu'ils paraissent et que même ils soient dans certains cas, sont plus vrais que les réticences étudiées des historiens païens. Ils trahissent fort bien l'état des esprits de leur temps et les résultats de la politique inaugurée par celui qu'ils devaient flétrir à jamais du surnom d'Apostat. On a beau vouloir, de nos jours, revenir sur le passé et réviser les jugements déjà portés ; on a beau mettre en relief la gloire militaire de Julien, ses réformes dans l'administration des Gaules et plus tard de l'empire ; on a beau essayer de voir de la fierté et de l'indépendance d'esprit dans sa lutte contre la religion chrétienne, il n'en restera pas moins que Julien fut avant tout un dévot fanatique, un païen sectaire. Les faits sont là : un témoignage d'Ammien Marcellin, son admirateur attristé, suffit pour le prouver : **On l'appelait le Victimaire, et on le blâmait avec raison, car on le voyait apportant les choses sacrées à la place des prêtres, et offrant des sacrifices entouré d'un cortège de femmes**³.

¹ Ammien Marc., XXV, 4, 22. — S. Grégoire de Naz., *Orat.*, IV.

² Ammien Marc., XXII, 9, 12 ; XXII, 14, 1 ; XXV, 4, 18.

³ Ammien Marc., XXII, 14, 3, et XXII, 12, 6 ; XXV, 4, 17. En revanche, il serait facile d'opposer à la conduite hypocrite et violente de Julien envers les chrétiens la politique de tolérance des empereurs chrétiens à l'égard du paganisme. Constantin resta fidèle toute sa vie à l'édit de Milan qu'il avait porté, et Théodose lui-même, dont les édits abolirent le culte officiel du paganisme, fut plein de déférence pour les personnes. Il garda dans son entourage et à la tête des armées des païens illustres. Quant à Constance, Valens et Valentinien, dont parle Ammien Marcellin, le premier comme le second respectèrent le

Ces aveux ont échappé avec peine à la plume discrète de l'historien : ils n'en prouvent que mieux son admirable impartialité. Nous la reconnaissons volontiers, mais avec les réserves qui se dégagent des observations déjà faites. En résumé, l'histoire d'Ammien Marcellin est en général le récit d'un homme instruit, compétent, sincère et bien informé ; mais il est parfois dominé par son ardent patriotisme, et il s'est fait, à son insu sans doute, le complice des récriminations des païens contre les chrétiens. Son récit est partant incomplet et même partial. S'il peut et doit même être pris comme base dans une histoire générale du quatrième siècle, il n'en demande pas moins à être complété, expliqué et contrôlé par les témoignages des auteurs chrétiens du même temps.

culte des dieux et ne firent la guerre qu'aux catholiques orthodoxes et aux païens accusés des crimes de sorcellerie et de magie. Le philosophe Démétrius Cythrax, accusé d'avoir interrogé les devins, est laissé libre dès qu'il a démontré que depuis son enfance il sacrifiait aux dieux et qu'il consultait l'oracle, non par ambition, mais pour se rendre la divinité favorable. (Ammien Marc., XIX, 12, 12.) Et Valentinien eut pour règle de conduite durant toute sa vie de tenir une balance égale entre les deux cultes, comme le dit expressément l'historien : Ammien Marc., XXX, 9, 5.

CHAPITRE IV. — AMMIEN MARCELLIN PHILOSOPHE.

Connaître les faits, les exposer avec clarté et sincérité n'est que la première œuvre de l'historien. Il doit encore les comprendre, en donner les causes et dégager les lois ; il doit enfin mettre en lumière la loi générale qui domine les lois partielles et donne la raison des événements de toute une époque.

Un historien, qui fait de l'histoire contemporaine, s'il est intelligent et honnête, se rendra facilement compte des faits qu'il doit raconter. Facilement encore il dégagera de ces faits les lois partielles, celles qui sont les plus proches, les plus immédiates et qui ne s'étendent pas trop loin comme les causes d'une guerre. Plus difficilement son esprit s'élèvera jusqu'à la conception de la vérité générale, de la cause souveraine qui régit le plus grand nombre des faits, expliquant à la fois l'intrigue nouée dans l'antichambre des princes et le combat livré aux frontières de l'empire. Les philosophes ont observé que, dans le phénomène de la perception des sens, la notion de la distance des objets ne nous est donnée par la vue qu'à la suite d'une longue habitude, de sorte que, si l'œil d'un aveugle s'ouvrait instantanément à la lumière, les objets lui paraîtraient tous sur le même plan. Il en est à peu près de même dans la vision des choses qui relèvent de l'ordre intellectuel et moral. L'historien, placé trop près des événements, risque fort d'être sur- : pris et embarrassé par leur complexité, au point de s'en dégager avec peine pour en découvrir la raison supérieure. Ajoutez qu'un contrôle bien précieux lui fait défaut : c'est, l'expérience, le développement complet des faits qui se passent sous ses yeux, les suites et les conséquences des événements actuels, le temps, en un mot, qui est l'épreuve souveraine des hommes et des choses. Seuls quelques esprits vraiment supérieurs savent, même de leur temps, s'élever tellement haut, dominer les choses et les pénétrer à ce point qu'ils peuvent les entendre, en raisonner, prévoir les suites et porter des jugements définitifs.

Ce qui nous reste de la grande œuvre entreprise par Ammien Marcellin n'est que l'histoire des temps où il vécut. Nous venons de voir que, réserves faites sur certains points, l'historien a été en général bien informé et impartial. Il est permis maintenant de se demander s'il a eu l'intelligence des faits dominateurs de son temps, si le philosophe, en un mot, dont tout historien pour être complet doit être doublé, est à la hauteur de l'écrivain et du critique.

I. — Ammien Marcellin a-t-il pressenti la chute de l'empire romain ?

Au quatrième siècle, le fait capital et dominateur était la décadence, la chute prochaine du monde romain, et par contrecoup la filtration continue des éléments barbares à tous les rangs de la société. C'est un monde nouveau, plein de sève, qui tend à se substituer à un monde vieilli et usé. Le désastre d'Andrinople vient de révéler à l'ennemi qui l'assiège toute la faiblesse du colosse. Vienne encore à disparaître la main de Théodose et l'empire ruiné s'affaissera de lui-même en se livrant aux vainqueurs. Ammien Marcellin, qui vécut dans ce temps, mêlé à tous les événements, a-t-il eu le pressentiment de cette chute ? Claude Chifflet, le premier de ses biographes, l'a cru, mais il est

permis d'en douter. Assurément, nul écrivain de ce temps n'a mieux connu et décrit toutes les fissures du vieil édifice : aucun n'a plus exactement fourni toutes les données pour formuler un tel jugement. Il nous montre dans le récit des exactions du comte Romains, en Afrique, cette malheureuse population des provinces surprise à tous moments par les barbares qui la pillent, et rançonnée encore davantage par ceux qui, au nom du pouvoir, étaient chargés de la défendre. Il nous parle de ces vieilles familles des Gaules qui, ruinées par les impôts, franchissent le Rhin et bâtissent sur le sol barbare des habitations que le légionnaire respectait plus que l'agent du fisc¹. En Illyrie, Valentinien découvre un jour avec stupeur que, sous l'administration du préfet Probus, qui n'était pas pire qu'un autre, la plupart des grandes familles ont disparu dans les peines ou les supplices, pour satisfaire aux nécessités fiscales de l'empire². Et de même que les insectes pullulent sur les corps qui se décomposent, on voit les brigands Isaures, Sarrasins et Blemmyes, réfugiés dans les montagnes, en descendre pour surprendre les villes sans défense de l'Orient, les rançonner ou les mettre au pillage³. C'est partout la ruine de la fortune publique. Avec les ressources périssent les hommes. Les provinces se dépeuplent, même celles qui sont au cœur et au foyer de l'empire. Déjà vers l'an 300, Constance Chlore avait envoyé des captifs sur les terres dépeuplées de Trèves et de Langres. En 370, Théodose surprend dans les défilés de la Rhétie une troupe d'Alamans, il en tue un bon nombre et s'empare des autres qu'il établit, sur l'ordre de Valentinien, dans les riches plaines arrosées par le Pô⁴. En 375, Frigerid, général romain, envoie des peuplades de Goths et de Taïfales vaincus habiter le sol appauvri et désert de la Gaule Cisalpine⁵. L'esprit militaire est amolli parmi les populations romaines ; les riches s'exonèrent à prix d'argent et les pauvres se mutilent pour fuir le service. L'on trouve des déserteurs à toutes les frontières. La discipline se relâche et les généraux ont constamment recours à des mesures d'exception pour la rétablir. L'ardeur guerrière s'éteint et l'on voit une légion fuir devant une petite troupe de cavaliers arméniens qui de loin les harcèlent à coups de flèches⁶. Faute de légionnaires romains on enrôle les barbares qui bientôt encombrèrent les rangs et même les cadres de l'armée. La plupart des généraux portent des noms barbares : Nevitta, Dagalaïf, Aligalde, Barbatio, Arbitio, Malarich, Frigerid, etc. Les officiers francs en particulier sont en nombre et parfois de connivence avec leurs frères d'outre-Rhin, à qui ils conseillent tour à tour la résistance ou la soumission, selon les chances du combat⁷.

¹ Ammien Marc., XXVIII, 6. Peu de temps après Ammien Marcellin, vers 420, Paul Orose écrivait : Il y a des Romains qui aiment mieux être pauvres et libres parmi les barbares que payer le tribut et supporter le servage parmi les Romains. Et dans le même temps, Salvien ne craignait pas de dire : Ce nom de citoyen romain, si estimé autrefois, maintenant on n'en veut plus, on le repousse. Les ennemis sont moins redoutables que ceux qui exigent l'impôt ; on cherche un refuge chez l'ennemi pour échapper à l'impôt. Tous les plébéiens romains ne demandent qu'à vivre avec les barbares.

² Ammien Marc., VIII, 3, 3 ; XXX, 5, 1.

³ Ammien Marc., XIV, 2, 1 ; XIX, 13, 1 ; XIV, 4, 1 ; XXV, 1, 3.

⁴ Ammien Marc., XXVIII, 5, 15.

⁵ Ammien Marc., XXXI, 9, 4.

⁶ Ammien Marc., XV, 12, 3, où l'auteur dit des Gaulois qu'ils étaient de bons soldats, et il ajoute : *Nec eorum aliquando quisquam ut in Italia munus martium pertimescens pollicem sibi præcidit, quos localiter murcos appellant*, et encore : XXVII, 1 ; XXIX, 5, 22 ; XXII, 4, 6.

⁷ Ammien Marc., XV, 12, 3 ; XXII, 4, 6 ; XXV, 10, 7 ; XXVIII, 3, 8. Valentinien dut même interdire les mariages entre Romains et barbares pour éviter ces trahisons.

Dans une telle misère et une si grande désertion de toutes les forces vives de l'empire, le gouvernement, réduit à l'impuissance, a recours pour se soutenir à toutes les bassesses ou même à toutes les vexations. Constance et Valens, faibles ou lâches, vivent par l'intrigue et la perfidie. Valentinien, irritable et nerveux, se soutient par un effort de volonté qui va jusqu'à la férocité. On ourdit des complots imaginaires et l'on confisque les patrimoines des accusés. On paie les rois barbares à beaux deniers pour avoir la paix sur les frontières. Quand la guerre paraît inévitable, on signe un traité, sauf à surprendre, la nuit suivante, dans un défilé, l'ennemi comptant sur la foi jurée, ou bien l'on suborne un familier pour assassiner un roi barbare trop remuant et qu'on désespère de vaincre. Un général romain invite à un rendez-vous le roi d'Arménie et le fait périr à sa table¹. Quel changement de politique et quel aveu d'impuissance ! Il n'y a plus de foi et de moralité dans ceux-là même qui en sont les gardiens et les défenseurs. Ainsi dans l'empire tout s'épuise et s'anéantit ; il ne reste plus qu'une administration dispendieuse sous un maître impuissant. Au dehors, le monde barbare s'agite impatient et se masse sur les frontières. Malgré les défaites subies, il se renouvelle et se multiplie avec une prodigieuse vitalité. Les plus audacieux et les plus intelligents pénètrent clans la place par l'armée que bientôt ils remplissent. Ils envahissent même les charges civiles, deviennent gouverneurs des provinces, consuls, et sont prêts à revêtir cette pourpre des Césars qu'ils ambitionnent en la défendant². A tous ces indices, il est évident pour nous que l'empire était perdu et qu'un monde nouveau allait être substitué au monde ancien. Ammien Marcellin en a-t-il eu le pressentiment ?

L'historien nous donne toutes ces indications et fournit tous les renseignements, mais il n'en a pas compris la portée. Il n'a rien pressenti de la chute prochaine de l'empire. Après avoir posé les prémisses, il n'a pas su tirer les conclusions. On est étonné qu'un esprit si sagace dans l'étude des faits se soit ainsi laissé absorber par eux au point de ne rien prévoir au delà du temps où il vécut. Sans doute, comme contemporain, -il était placé trop près des événements pour prévoir toutes les, conséquences. Mais n'avoir aucune prévision en présence de telles causes de ruine, à la Veille de si grandes catastrophes, nous paraît étrange dans un historien qui était remonté jus-.. qu'au règne de Nerva et avait, pu, dans une période de trois cents ans, noter au fur et à mesure tous les signes de décomposition, toutes les étapes d'une chute de jour en jour plus inévitable. L'étude du passé aurait pu lui expliquer le présent et lui faire devancer l'avenir. Il n'en est rien : l'auteur se contente de gémir sur l'affaiblissement de l'esprit militaire, la corruption du peuple, l'indignité des magistrats, et s'il se demande en particulier«*», au sujet de Rome, comment il se fait qu'il n'a à raconter que des émeutes de gens affamés et des querelles de tavernes, ses réponses pour être justes n'en sont pas moins insuffisantes, car il ne remonte point aux vraies causes, il n'éclaire point son récit de ces idées lumineuses qui expliquent et résument une époque. Si parfois il essaie de s'élever à une conception générale sur l'état de l'empire, il ne trouve rien de mieux que de reproduire l'emphatique passage de Florus et de nous représenter Rome chargée de gloire s'abandonnant au pouvoir des Césars comme une mère prudente remet à ses fils*

¹ Ammien Marc., XXVIII, 5, 7 ; XXX, 1, 20. Un gouverneur de la Pannonie invite aussi le roi des Quades, Gabinius, et le fait tuer après le repas, XXIX, 6, 5.

² Ammien Marc., XV, 5, 11 : *Adhibitis Francis, quorum ea tempestate in palatio multitudo florebat*, et XXXI, 16, 8 : *datis litteris ad rectores romanos omnes, quod his temporibus raro contingit*.

l'administration d'un patrimoine ; Rome, d'ailleurs, confiante et heureuse comme aux temps pacifiques de Numa, non moins honorée dans le monde entier comme une reine que le nom romain lui-même n'est entouré de respect et de crainte¹ : illusion complète de l'historien que démentent, quelques lignes plus loin, les faits que lui-même nous rapporte. Bien autrement puissante et vraie est l'image que saint Jérôme emprunte aux saints livres pour tracer le portrait de l'empire. En commentant le prophète Daniel, il croit reconnaître dans cette statue de Nabuchodonosor qui avait des pieds de fer et d'argile, un symbole de l'empire romain, inébranlable et fondé sur le fer tant qu'il avait conservé sa vieille vertu guerrière, devenu d'argile le jour où se reniant lui-même, il avait livré à des stipendiés barbares ses armes, sa protection, son salut². Mais le génie du vaillant anachorète était éclairé d'une autre lumière que l'esprit de notre historien. Élevé, en effet, dans les traditions de l'antiquité païenne, Ammien Marcellin croyait par habitude à l'éternité de Rome et d'un empire qui embrassait presque tout le monde connu d'alors. Il ne concevait rien de possible en dehors de ce monde romain que de son temps déjà on commençait à désigner du nom de **Romania**. Il ignorait tout ce qu'il y avait de vie dans ces innombrables tribus qui se heurtaient dans les forêts de la Germanie. D'ailleurs, malgré son incurable faiblesse, l'empire faisait encore parfois bonne contenance devant l'ennemi. Constance eut de la dignité dans le commandement, il battit les Quades et les Limigantes ; Julien fut la terreur des barbares, Valentinien le rempart de l'empire, et Théodose, prince politique et brave soldat, donna au monde romain un éclat transitoire et artificiel, il est vrai, mais bien fait pour donner le change à un contemporain prévenu et imbu du préjugé de l'impérissable destinée de Rome. Ce fut précisément pendant ces années de prospérité apparente, de 385 à 392, qu'Ammien Marcellin composa ses livres d'histoire. On comprend qu'il ait pu être dupe de son patriotisme et qu'il n'ait pas pressenti combien il était près des dernières années de l'empire.

L'historien Zosime vécut une cinquantaine d'années après Ammien Marcellin. Il connut les règnes des faibles successeurs de Théodose, Arcadius et Honorius, les invasions des Huns et des Vandales ; il put voir Rome prise par les barbares et livrée au pillage pendant quatorze jours. L'illusion n'était plus possible : il reconnut la ruine et la chute de l'empire romain. Il en rechercha les causes et il n'hésita pas à rendre la religion chrétienne responsable de ces désastres. Zosime pouvait être sincère. Rome avait été florissante tant que ses vertus civiles et militaires le furent aussi. Elle entra en décadence dès que ces vertus l'abandonnèrent. Mais sa jeunesse et sa prospérité avaient coïncidé avec le culte de Jupiter ; tandis que sa vieillesse et sa ruine s'achevèrent sous les empereurs chrétiens. Zosime prit une, pure coïncidence pour une cause réelle. Ce n'était qu'un sophisme ; mais il y avait dans cette erreur un effort de l'esprit pour coordonner les événements et en rechercher les causes. On ne retrouve dans Ammien Marcellin aucun effort de ce genre. Sans doute, les circonstances de milieu n'étaient pas les mêmes pour les deux historiens, mais il n'en ressort pas moins qu'il y avait, semble-t-il ; une plus haute portée d'intelligence dans le comte Zosime, ex-avocat du fisc, que dans l'ancien officier de l'escorte d'Ursicin Ammien Marcellin.

¹ Ammien Marc., XIV, 6, 3. — Florus, I.

² S. Jérôme, *Isaïe*, préface. Et ailleurs : *Horret animus temporum nostrorum ruinas persequi, romanus orbis ruit et tamen cervix nostra erecta non flectitur*. Lettre 60 à Héliodore, écrite vers l'an 398 ; V. Duruy, t. VII, p. 450.

II. — A-t-il prévu le triomphe définitif du christianisme ?

Si notre historien n'a pas soupçonné la chute imminente de l'empire romain, il a encore moins démêlé, au milieu de tous les éléments de faiblesse et de corruption, le ferment nouveau qui, agissant sur les peuples barbares, devait les façonner et les pénétrer en les transformant.- Il ne s'est pas rendu compte du fait énorme qui s'accomplissait sous ses yeux, de la lutte du paganisme et du christianisme, de la chute de l'un et du triomphe de l'autre. Ce fait si important et qui se détache aujourd'hui si nettement de l'histoire du quatrième siècle était alors, il est vrai, embarrassé de circonstances multiples et parfois contrarié par des retours soudains qui pouvaient égarer l'esprit d'un contemporain. Toutefois, le triomphe du christianisme était, au moment où écrivait l'historien, si incontestable qu'il aurait dû appeler son attention.

Ce fut vraiment par une intuition de génie que Constantin, au moment d'entreprendre la conquête de l'empire ; découvrit le premier où étaient la force et la vie, qu'il marcha résolument dans le courant et se mit à la tête de son siècle. Cinquante ans plus tard, Théodose, soldat politique comme lui, poursuivit la même œuvre et l'acheva. Entre ces deux grands hommes qui ouvrent et ferment le quatrième siècle se placent des princes médiocres, comme Constance et Valens, qui essayèrent de détourner le large courant chrétien au lieu de le suivre, un prince vaillant et téméraire, mais d'un esprit faux et passionné, Julien, qui voulut faire remonter le fleuve vers sa source ; enfin, un prince honnête et brave, Valentinien, qui ne trouva rien de mieux que d'imposer la trêve aux partis, comme s'il était possible d'arrêter un torrent dans son cours.

En présence de tels changements de politique, il est curieux de voir quelle a été l'attitude de notre historien. Pour Ammien Marcellin, ce n'est ni le grand Constantin, ni l'hérétique Constance, ni le sectaire Julien qui doivent être imités, mais le prudent et modéré Valentinien. Il ne blâme pas moins les prodigalités du premier empereur chrétien et l'intempérante manie des discussions du fauteur de l'arianisme que l'exclusivisme odieux de l'hellène couronné. Enrichir les uns aux dépens des autres, ruiner les postes de l'empire par les voyages incessants d'évêques courant aux conciles, est, à son avis, aussi répréhensible que de fermer aux rhéteurs chrétiens les chaires d'éloquence. En revanche, ce qu'il loue le plus dans Valentinien, que d'ailleurs il ne ménage guère à raison de son caractère anguleux et irascible, c'est la modération et l'indépendance qu'il apporta dans sa manière de régler les affaires religieuses. **Il usa, dit l'historien dans un passage déjà cité et qu'il convient de rappeler, il usa d'une telle tolérance dans ses rapports avec les diverses religions, qu'il sut rester neutre, n'inquiéta personne à ce sujet et ne fit jamais un ordre à quelqu'un d'embrasser tel ou tel culte. Il ne força jamais ses sujets, par des édits menaçants, à courber la tête devant ce qu'il adorait, et il laissa en mourant les partis dans l'état où il les avait trouvés.** Il nous paraît évident que l'historien, d'ordinaire si attentif à ne pas se livrer, a révélé ici sa pensée la plus intime, et nous savons, car nous l'avons déjà dit, à quel sentiment il obéissait. Cet esprit de tolérance, à la façon des Thémistius et des Symmaque, n'est pas chez lui l'aveu d'une cause vaincue, la ressource d'un adversaire aux abois, mais bien la conviction sincère et réfléchie d'un esprit politique qui croit trancher le débat en usant d'une grande impartialité envers tous les partis.

Ammien Marcellin était, en effet, étranger à toute religion ; son jugement nous paraît être beaucoup moins celui d'un hellène dépité que celui d'un homme de sens et indépendant¹. C'est la pensée d'un politique qui, comme soldat et magistrat, a eu maintes fois à regretter l'immixtion des questions religieuses dans les affaires de l'État. Dès lors, sans dessein arrêté, sans orientation dans l'esprit, il vit au jour le jour d'expédients, pour ne rien compromettre, ménageant tour à tour les dieux et Jésus-Christ, ne voyant pas où gisait le passé, où s'affirmait l'avenir. Bien autrement large et féconde était la conception politique de saint Athanase. Avec un juste tempérament des exigences de la vérité et des faiblesses de l'homme il conseilla à l'empereur Jovien de reconnaître ouvertement le christianisme au nom de l'empire, mais de tolérer à côté l'erreur, d'assurer à l'Église une marche libre et sûre vers ses destinées pour n'ôter à ses ennemis que le pouvoir de nuire. Et saint Ambroise, non moins homme d'État qu'évêque, écrivait à l'empereur Théodose, après la victoire de ce prince sur Arbogast (sept. 394) : *Tu es pieux et clément : au nom de cette clémence, écoute ma prière. L'Église de Dieu se réjouit aujourd'hui de voir la paix rendue aux innocents, donne-lui la joie de voir le pardon accordé aux coupables*. Et de fait, quelques mois après, les fils de Théodose, s'inspirant de la dernière pensée de leur père, rendaient un décret d'amnistie : *fas est sequi nos paternæ dispositionis arbitrium*². L'évêque d'Alexandrie, comme celui de Milan, tranchait la question avec non moins d'humanité que de fermeté. Inébranlables et intolérants dans les principes, ils étaient pleins de condescendance envers les hommes dans la pratique. C'est qu'en effet l'idée de tolérance absolue et de complète impartialité est chimérique, à moins qu'elle ne soit fondée sur le doute ou l'indifférence. C'est le propre d'une ardente conviction, de la foi en la vérité, d'aller en avant, de suivre une marche irrésistible. Faire des prosélytes par tous les moyens qu'approuve une saine raison sera toujours un besoin de l'homme qui se croit en possession du vrai. Et ce sentiment est honorable, car il prouve l'intérêt que l'homme porte l'homme. Ce prosélytisme est le signe et la preuve d'une ardente conviction. Ainsi fit Théodose vainqueur d'Arbogast à Aquilée, il se rend à Rome, à la curie ; et décide la plupart des sénateurs païens encore hésitants ou indifférents à se faire chrétiens, mais il laisse tous les biens aux fils d'Eugène et d'Arbogast et déplore la mort de Nicomaque que la réaction païenne fait préfet du prétoire d'Italie. Tel ne fut pas Valentinien dont les rapports avec ses sujets chrétiens et païens furent réglés par un esprit étroit de prétendue justice et d'impartialité. On a remarqué que ce prince très sévère, cruel même à l'égard des bas fonctionnaires de l'empire, était faible à l'égard de ses généraux, les maîtres de la milice qu'il redoutait. C'est le signe d'un tempérament mal équilibré et d'un caractère plus violent que ferme. On a encore observé que des hommes très sincères, très honnêtes, sont à l'égard de ceux de leur parti sévères jusqu'à l'injustice, soit par sentiment exagéré du devoir, soit encore par crainte d'être suspects de partialité. Valentinien était un brave soldat, très soucieux des nécessités de l'empire : il n'en fut pas moins, et avec raison, accusé de faiblesse et de violence irréflectie. C'était un chrétien convaincu, très sincère ; il n'en garda pas moins à l'égard des chrétiens une attitude pleine de réserve et presque de suspicion. Évidemment, il craignait de tomber dans l'excès opposé et

¹ Cette dernière opinion est d'autant plus probable qu'Ammien Marcellin déclare s'être décidé à continuer ses livres d'histoire à raison de l'indépendance et de la sécurité qu'assure le règne protecteur de Théodose : *Modestia fretus præsentis temporis*, XXVI, 1.

² S. Ambroise, *Lettre* 61. — *Code Théod.*, XV, XIV, 11.

de faire pour les chrétiens ce que Julien, qu'on lui opposait sans cesse, avait fait pour les païens. Son idéal fut de tenir rigoureusement la balance égale entre les deux partis. Aussi fut-il à cet endroit complètement approuvé par notre historien. Cet ancien soldat, ce magistrat intègre, homme de sens et de pratique, n'allait pas au delà du présent. Il ne voyait que les obstacles du moment et il ne songeait qu'à les éviter par des concessions. Toute violence lui répugne, et il la flétrit dans Constance comme il la déplore dans Julien.

Cette modération lui était inspirée par la rectitude d'un esprit plus ferme qu'élevé et surtout par l'absence de toute conviction religieuse. Déiste à la façon de Thémistius, quoique nominalelement chrétien, il estimait sans doute qu'on pouvait également arriver à la vérité par plusieurs chemins, et il s'accommodait de la tolérance pour ces dieux de l'Olympe, auxquels il ne croyait pas, mais dont il parlait encore par habitude de lettré. C'est ainsi qu'il est resté étranger au grand mouvement de rénovation qui emportait alors le monde romain et qu'il n'a pas compris le rôle important du christianisme dans la société du quatrième siècle. C'est le contraire, il est vrai, qui nous étonnerait.

III. — Conclusion.

En résumé, l'œuvre de notre historien était un travail considérable, de longue haleine, embrassant une période de temps de près de trois siècles, depuis l'avènement de Nerva jusqu'à la mort de Valens, de 96 à 378. Par les développements donnés à ses récits, le poids et la valeur de ses recherches historiques, Ammien Marcellin se rattachait à l'école des grands historiens de Rome ; il était le continuateur des Tite-Live et des Tacite.

La première partie de son histoire, embrassant les temps antérieurs à Constantin, était puisée à de bonnes sources, aux récits d'historiens sérieux qui avaient été témoins des faits. Elle avait, comme nous l'avons montré, une étendue bien plus considérable qu'on ne l'a cru communément. Cette partie de l'œuvre d'Ammien Marcellin est totalement perdue, et cette perte n'est compensée que par les récits des historiens grecs, Dion Cassius et Hérodien, jusqu'à l'an 239. Après cette date nous n'avons plus que des fragments d'historiens grecs et l'indigeste compilation des auteurs de l'Histoire Auguste, encore même ces derniers font-ils souvent défaut. A cet endroit, la perte des livres d'Ammien Marcellin est des plus regrettables : elle laisse dans l'histoire des annales de Rome une lacune de plus d'un siècle qu'il ne sera probablement jamais possible de combler.

Quant à la seconde partie de l'œuvre de notre historien, laquelle était l'histoire de son temps du règne de Constantin à la mort de Valens (324-378) et dont nous avons la plus grande part, les deux tiers environ, de 353 à 378, du livre XIVe à XXXIe et dernier, on peut dire qu'elle est le document historique le plus important, l'exposé le plus sûr et le plus abondant des événements de cette époque. Son autorité est très grande ; car les récits des faits ont été puisés aux meilleures sources, aux archives de l'empire, aux rapports des officiers généraux. Ils ont été dictés par des témoins oculaires et écrits par un historien souvent témoin lui-même de ce qu'il raconte, doué d'ailleurs des qualités indispensables au critique : l'intelligence, la modération et l'honnêteté.

Cependant, nous avons fait des restrictions. L'auteur qui fut, sa vie durant, employé à de hautes fonctions soit comme soldat, soit comme magistrat, resta

trop fidèlement attaché aux pas des princes dont il raconte les actions, et par conséquent trop étranger aux mille incidents qui faisaient la vie des provinces, échappant ainsi au contrôle officiel. Ammien Marcellin paraît n'avoir vu les choses de son temps que du cabinet des princes. Son histoire est avant tout le récit des actions des empereurs, des intrigues nouées dans leurs antichambres et des grands événements politiques et militaires de l'empire, qui, par leur nature, ne pouvaient échapper à la chancellerie impériale. Pour tout ce qui touche : la vie intime des cités, dans les provinces et aux rapports privés des citoyens, elle demande à être complétée par les mille renseignements que l'on peut puiser dans les écrits de ses contemporains.

Souvent incomplète, cette histoire est encore quelque peu partielle. Quelles qu'aient été l'indépendance et la modération d'esprit d'Ammien Marcellin, il ne put échapper à l'influence de l'éducation, du milieu où il vécut, et des relations qu'il entretenait avec les chefs de l'hellénisme. Il était sans convictions religieuses, il est vrai, mais plein des souvenirs de l'antiquité, n'ayant au cœur qu'un respect : celui des traditions et des grandeurs de l'empire romain. Il resta donc en dehors du courant chrétien qui, au quatrième siècle, emportait les peuples. Il fut étranger aux questions religieuses qui passionnèrent ses contemporains. Et s'il lui arrive de toucher incidemment à ces questions, c'est en les dénaturant et avec une espèce d'hostilité qui, pour n'être pas voulue, n'en est pas moins réelle. A cet égard, son histoire demande à être rectifiée et complétée par les récits des Pères et des historiens ecclésiastiques.

Malgré ces restrictions, l'histoire d'Ammien Marcellin est une œuvre de grand prix. Elle est le récit suivi des principaux événements de ce temps, elle est le document le plus important de cette époque, et son auteur est justement dénommé *le principal historien* du quatrième siècle. Sans elle, le tableau de cette période ne serait pas tracé dans ses grandes lignes et il serait impossible de le reconstituer à l'aide des renseignements multiples que l'on pourrait puiser dans les écrits des contemporains.

Si l'œuvre est réellement précieuse, l'auteur lui-même n'est pas moins recommandable par les dons de l'intelligence et la dignité du caractère. Ammien Marcellin fut vraiment un loyal soldat, un magistrat intègre et un écrivain sérieux. A ces titres, il méritait d'être connu et étudié de près. Nous ne regardons pas comme perdu le temps que nous lui avons consacré : heureux si, tout en ayant fait connaître un honnête homme, nous avons ajouté quelque chose à l'histoire générale des lettres et des mœurs au quatrième siècle.

FIN DE L'OUVRAGE

APPENDICES

APPENDICE A. — Extrait de la lettre de Libanius à Ammien Marcellin, lettre 983.

LIBANIUS À MARCELLIN,

Je vous félicite d'être à Rome, et je félicite Rome de vous posséder. Vous êtes, en effet, dans une ville qui n'a rien dans le monde d'égal à elle-même, et vous n'êtes vous-même inférieur en rien à ces Romains qui ont des dieux pour ancêtres. En vérité, il serait déjà beau pour vous de vivre dans une telle cité, assistant en silence aux lectures faites par d'autres en public ; car Rome renferme dans son sein de nombreux orateurs dignes de leurs devanciers. Mais, comme je l'apprends par ceux qui arrivent de cette ville, vous avez déjà fait la lecture d'une partie de votre histoire, divisée en un grand nombre de livres, et vous continuerez, car les éloges obtenus vous encouragent à publier le reste. J'entends dire encore que Rome couronne vos travaux, que les suffrages de la cité s'accordent à reconnaître que vous l'avez emporté sur un grand nombre, mais que vous ne vous êtes laissé vaincre par personne. Ces louanges font honneur à l'historien et à nous aussi, qui sommes vos concitoyens. Continuez donc à poursuivre votre œuvre et à la faire connaître dans les réunions publiques ; ne vous laissez pas d'exciter l'admiration ; continuez d'accroître votre renommée et qu'elle arrive jusqu'à nous ; la gloire qui appartient à un citoyen rejaillit sur la cité qui lui a donné le jour. Soyez toujours ainsi heureux. Quant à nous, nous sommes plongé dans la douleur, et si un dieu ne vient à notre secours, nous ne savons comment la supporter. Car le seul fils que nous avons, ce fils bien doué, né d'une mère excellente, quoique non libre, est mort et vient d'être enseveli¹, etc.

APPENDICE B. — Allusions que fait Ammien Marcellin aux récits antérieurs et aujourd'hui perdus.

Nous les avons rangées d'après l'ordre de succession des empereurs auxquels elles se rapportent² :

TRAJAN.

XXV, 8 : 5 : *Hatram venimus, vetus oppidum in media solitudine positum, olimque desertum, quod eruendum adorti temporibus*

¹ Ce fils s'appelait Cimon. Il mourut en revenant de Thrace, près de Tarse, à la suite d'un accident, l'an 390 ou 391. (V. Libanius, *Oratio de vita sua*, et A. Møller, *De Ammiano Marcellino*, p. 18.)

² Une liste de ces passages a été donnée par V. Gardthausen en tête de son édition d'Ammien Marcellin, mais elle est incomplète. Nous l'avons complétée à l'aide des renseignements fournis par M. H. Michaël dans son excellent travail : *Die verlorenen Bücher des Ammianus Marcellinus*, Breslau, 1880.

variis Trajanus et Severus principes bellicosi cum exercitibus pone deleti sunt, ut in eorum actibus has quoque digessimus partes.

HADRIEN.

XXII, 15, 1 : *Res Ægyptiacæ — quarum notitiam in actibus Hadriani et Severi principum digessimus late visa pleraque narrantes.*

MARC-AURÈLE.

XXIX, 6, 1 : *Obsessa ab isdem (Quadis) ac Marcomannis Aquileia Opitergiumque excisum et cruenta complura perceleri acta procinctu, vix resistente perruptis Alpibus Juliis principe serio, quem ante docuimus, Marco.*

XIV, 4, 2 : *Super quorum (Saracenorum) moribus licet in actibus principis Marci et postea aliquotiens memini retulisse, tamen nunc quoque pauca de isdem expediam carptim.*

L. VERUS.

XXIII, 6, 24 : *Qua (Seleucia) per duces Veri Cæsaris, ut ante retulimus, expulsata, avulsum sedibus simulacrum Comei Apollinis perlatumque Romans, in æde Apollinis Palatini deorum antistites collocarunt.*

COMMUNE.

XXII, 9, 6 : *Cujus (simulacri Magnas Matris) super adventu in Italiam pauca cura aliis huic materiæ congruentibus in actibus Commodi principis digessimus per excessum.*

SEPTIME-SÉVÈRE (Voyez Trajan et Hadrien).

LES GORDIENS.

XIV, 1, 8 : *....ut in Gordianorum actibus factitasse Maximini truculenti illius imperatoris retulimus conjugem.*

XXIII, 5, 7 : *Cujus (Gordiani) actus a pueritia prima exercituumque felicissimos ductus et insidiosum interitum digessimus tempore competenti.*

GALLIEN.

XXI, 16, 10 : *Ille (Gallienus) enim perduellionum crebris verisque appetitus insidiis, Aureoli et Postumi et Ingenui et Valentis cognomento Thessalonici, aliorumque plurium mortem factura crimina aliquotiens lenius vindicabat¹.*

¹ Dans ce passage, Ammien Marcellin ne dit pas positivement qu'il ait déjà parlé des divers attentats dont Gallien faillit être victime ; cependant, puisqu'il y fait allusion, il est

CONSTANTIN.

XIV, 11, 20 : *Polam, ubi quondam peremptum Constantini filium accepimus Crispum*¹.

XXV, 4, 23 : *Sciant docente veritate perspicue non Julianum sed Constantinum ardores Parthicos succendisse cum Metrodori mendaciis avidius acquiescit, ut dudum retulimus plene.*

CONSTANT.

XXVII, 8, 4 : *Et quoniam, cum Constantis principis actus componerem, motus adulescentis et senescentis oceani situmque Britanniae pro captu virium explanavi, ad ea, quae digesta sunt semel, revolvi superfluum dual.*

XX, 1, 1 : *Verebatur (Julianus) ire subsidio transmarinis (Britannis), ut retulimus ante fecisse Constantem.*

XXVIII, 3, 8 : *Areanos genus hominum a veteribus institutum, super quibus aligna in actibus Constantis retulimus, paulatim prolapsos in villa a stationibus suis removit.*

XV, 5, 16 : *(Laniogaisus) quem.... solum adfuisse morituro Constanti supra retulimus.*

CONSTANCE².

XVI, 10, 12 : *Quod autem per omne tempus imperii nec in consessum vehiculi quempiam suscepit, nec in trabea socium privatum adscivit, ut fecere principes consecrati, et similia multa quae elatus in arduum supercilium tanquam leges aequissimas observavit, praetereo memor ea me retulisse cum inciderent.*

XX, 6, 5 : *Et pugnabatur eventu ancipiti (siège de Singara).... postremo admotus aries turrim feriebat.... unde reseratam urbem obsidio superiore docuimus.*

XXX, 16, 7 : *Quod autem nec tersisse unquam nares in publico nec spuissse nec transtulisse in partem alterutram vultum aliquando est visus, nec pomorum quoad vixerat gustaverit, ut dicta saepius praetermitto.*

XXV, 10, 2 : *Herculanus.... Hermogenis ex magistro equitum filius apud Constantinopolim, ut supra retulimus populari quondam tarbela discerpti.*

XVI, 10, 16 : *Ormizda, cujus e Perside discessum supra monstravimus.*

probable qu'il les avait racontés, et M. V. Gardthausen a eu raison de le rapporter ici. Il est bien d'autres passages dans le même cas, tels que : XIV, 11, 20 ; XV, 5, 33 ; XVIII, 6, 7 ; XIX, 2, 8 ; XIX, 9, 9 ; XX, 7, 1 ; XXI, 8, 1 ; XXV, 8, 13 ; XXXI, 11, 3.

¹ Même observation que pour le précédent.

² Bien que l'histoire du règne de l'empereur Constance soit en partie conservée dans Ammien Marcellin, à partir de l'année 353, nous donnons ces trois passages comme faisant allusion à des faits racontés dans les livres précédents et perdus.

XXV, 7, 7 : *Serenianus ex duce, cujus ignavia populatam in Phœnice Celsen ante retulimus.*

XVIII, 9, 3 : *Quos (Superventores atque Præventores) tirones tum etiam novellos hortante memorato adhuc protectore erupisse a Singara Persasque fusos (Æliano comite) in somnum retulimus trucidasse complures.*

MAGNENCE ET DECENTIUS.

XVI, 6, 2 : *Dorus.... quem nitentium rerum centurionem sub Magnentio Rom provectum retulimus accusasse Adelphium urbi præfectum ut altiora cœptantem.*

XXII, 13, 3 : *Asclepiades philosophus cujus in actibus Magnenti meminimus.*

XXX, 8, 1 : *Et Jovio quæsturam (commisit Julianus) cujus in actibus Magnenti meminimus.*

XV, 6, 4 : *(Pœmenius) qui, ut supra retulimus, cum Treviri civitatem Canari clausissent Decentio, ad defendendam plebem electus est.*

Passages auxquels on ne saurait assigner une place certaine.

XIX, 2, 3 : *Segestani, acerrimi bellatores, cum quibus elata in arduum specie elephantorum agmina rugosis horrenda corporibus leniter incedebant armatis onusta, ultra omnem diritatem tœtri spectaculi formidanda, ut retulimus sæpe.*

XIV, 7, 21 : *Absque Mesopotamia jam digesta, cum belle Parthica dicerentur.*

XXIII, 6, 2 : *Hoc regnum (Persis) quondam exiguum multisque antea nominibus appellatum ob causas quas sæpe retulimus....*

XXIII, 6, 50 : *Ubi etiam tigris millia multa cernuntur, ferieque bestiarum plures, que cujusmodi solent capi commentis dudum nos meminimus retulisse.*

XXII, 8, 35 : *Super quarum (avium) origine et Hellespontiæ prælii tempore disserebamus.*

XXVIII, 4, 6 : *Et primo nobilitatis, ut aliquoties pro locorum copia fecimus, dein plebis digeremus errata.*

XXIX, 5, 16 : *Biduoque post Icosium oppidum, cujus supra docuimus conditores, militaria signa.... restituit.*

XXIX, 5, 17 : *Cujus (Cæsareæ) itidem originem in Africæ situ digessimus plene.*

XXX, 7, 1 : *Replicare nunc est oportunitas, ut aliquoties fecimus, et ab ortu primigenio patris hujusce principis ad usque ipsius obitum actus ejus discurrere per epilogos breves.*

XXXI, 16, 5 : *Saracenorum cuneus super quorum origine moribusque diversis in locis retulimus plura.*

Citons enfin ce dernier passage :

XXIII, 6, 83 : *Militari cultu ac disciplina proludiisque continuis rei castrensibus et armaturæ, quam sæpe formavimus, metuendi vel exercitibus, maximis, equitatus virtute confisi, ubi desudat nobilitas omnis et splendor.*

M. V. Gardthausen a, il est vrai, remplacé le mot *formavimus*, que portent les manuscrits par celui de *formidavimus*. Mais il nous paraît bon, comme à M. H. Michaël, de maintenir la leçon des mss. *formavimus*, avec le sens de : *comme nous l'avons souvent décrit*. Le mot *formare* n'est pas sans doute employé d'habitude par Ammien Marcellin dans ce sens, mais le contexte le demande.

APPENDICE C. — Sur les manuscrits d'Ammien Marcellin.

Les manuscrits d'Ammien Marcellin paraissent avoir été, durant le moyen âge, fort nombreux et dispersés dans les riches bibliothèques de France, d'Allemagne et d'Italie. Une sorte de rivalité régnait entre les couvents, jaloux de reproduire les livres de l'historien. L'amour-propre ou la vanité ne suffit pas pour expliquer cet intérêt : il se trouve encore justifié par la nature même du sujet. C'était de l'histoire, et l'histoire écrite n'importe comment intéresse toujours. Et de plus, c'était, en partie du moins, l'histoire de nos pays, de la Gaule et de la Germanie au quatrième siècle. Pour le même motif, Ammien Marcellin fut des premiers imprimés ; la première édition parut en 1474, moins de vingt ans après la Bible et le Psautier de Mayence. L'historien fut dès lors plus connu, mais les manuscrits furent plus négligés et un grand nombre d'entre eux se perdit.

Il en reste cependant quelques-uns dans les bibliothèques de Rome et de Paris. Il y en a quatre à Rome portant les numéros 1874, 2969, 3341 et 1873. Le plus important est le dernier, connu sous le nom de *Vaticano-Fuldensis*. Il fut, en effet, apporté du monastère de Fulde à la Bibliothèque Vaticane par le Pogge, au temps du Concile de Constance (vers 1414). Voici dans quels termes le savant italien rendait compte de sa découverte : *J'ai rendu Ammien Marcellin aux lettres latines en l'arrachant aux bibliothèques, pour ne pas dire aux geôles, — ergastulis, — des Germains. Il est entre les mains du cardinal de Colonna, écrit en lettres de caractère ancien, tellement plein de fautes qu'on ne peut rien imaginer de plus corrompu*¹.

Ce manuscrit est, en effet, très ancien ; il remonte au douzième siècle, si ce n'est encore plus haut, comme le croient les derniers éditeurs d'Ammien Marcellin². Il contient tout ce qui est resté de l'œuvre de notre historien, du XIVe livre au XXXIe inclusivement, sauf un feuillet, qui va de XXXI, 8, 5 à XXXI, 10, 18. Ce feuillet a dû disparaître assez tard, car il est reproduit dans les copies du manuscrit qui ont été faites au quinzième et au seizième siècle. On y trouve bien d'autres lacunes partielles ; c'est une preuve que l'archétype devait être fort ancien ou avait été gravement endommagé. Gruter et H. de Valois, au dix-septième siècle, en ont connu du moins des extraits et s'en servirent pour

¹ A. Mai *Spicileg. Rom.*, X, p. 311 ; cité par V. Gardthausen, préface, p. XVII. Ce Poggio Bracciolini fut secrétaire de sept à huit papes (1380-1459). Il rendit les plus grands services aux lettres latines par ses voyages en Allemagne et en Angleterre pour découvrir les manuscrits enfouis dans les bibliothèques des couvents.

² Voir à ce sujet la savante discussion engagée entre les philologues allemands dans les *Fragmenta Marburgensia*, publiés par H. Nissen, p.18.

corriger le texte des éditions qu'ils ont données. Mais c'est de nos jours surtout que la supériorité de ce manuscrit sur tous les autres a été établie par les travaux des critiques allemands : Haupt, Kiessling, Eyssenhardt et Gardthausen. Ce manuscrit est en effet très ancien, et il ne porte pas traces d'interpolations ni de commentaires des copistes. C'est pourquoi il fait foi plus que tout autre et présente le plus sûr point de repère pour un travail de correction. Il a servi de base aux deux dernières éditions d'Ammien Marcellin dont nous parlerons plus loin¹.

Malgré son autorité, ce manuscrit ne suffit pas pour établir le texte, à raison même des lacunes déjà signalées. Il est donc nécessaire de recourir à d'autres sources. Un des meilleurs manuscrits, le meilleur peut-être qui fût jamais des manuscrits d'Ammien Marcellin, est celui qui servit à Sigism. Gelenius pour son édition chez Jérôme Froben, à Bâle, en 1533. Ce manuscrit fut gracieusement mis à la disposition de l'éditeur par le prince-abbé d'Hersfeld ; aussi est-il connu sous le nom de *Codex hersfeldensis*. Il a depuis disparu ; sans doute, pendant les troubles et les guerres de la Réforme, quand les monastères étaient pillés et les bibliothèques dispersées. On avait perdu tout espoir d'en retrouver même des traces quand, en 1875, G. Kœnecke découvrit à Marbourg six feuilles d'un manuscrit d'Ammien Marcellin. Ces feuilles avaient servi à recouvrir des actes passés par les hommes d'affaires du château de Friedewald, à quelques milles d'Hersfeld. On a multiplié les recherches dans, les environs, mais en vain ; on n'a pu retrouver les autres feuilles du manuscrit. L'écriture est du dixième ou du douzième siècle, et tout porte à croire que ces feuilles ont appartenu au manuscrit d'Hersfeld et ont été entre les mains de S. Gelenius. Elles ont été publiées en 1876, à Berlin, par H. Nissen, qui les a fait suivre d'une étude critique, où il établit que le manuscrit du Vatican a été copié sur celui d'Hersfeld². La perte n'en est que plus regrettable et, à son défaut, l'édition de Gelenius qui le reproduit a une très grande valeur. Nous en parlerons plus loin.

Les manuscrits conservés en France étaient encore nombreux au dix-septième siècle. Les frères de Valois font souvent mention des manuscrits dits : *Regius*, *Valentinus*, *Colbertinus*, *Tolosanus*, *Fauchetianus*, etc. Actuellement, il y en a quatre à la Bibliothèque nationale de Paris portant les numéros 5819, 5820, 5821 et 6120. Le premier (5819) fut transcrit en 1462 et apporté d'Italie par dom Mabillon en 1686. Michel Germain écrivait, en effet, à la date du 12 février 1686 : [Dom Jean a pu acheter encore hier trente-cinq manuscrits, entre lesquels est un des plus beaux Ammien Marcellin qu'on puisse voir ; le tout pour 50 écus romains](#)³.

Le deuxième (5820) doit être le *Tolosanus*. Il vient, en effet, de Charles de Montchal, archevêque de Toulouse. Il est, comme le précédent, d'origine italienne et du quinzième siècle.

¹ Haupt, *Index lectionum*, p. 5, Berolini, 1868 et 1874. — A. Kiessling. *Fleckeiseni Annales philol.*, 1871. — F. Eyssenhardt, *Ammiani Marcellini libri*, préface. — V. Gardthausen, *Conjectanea Ammianea*. — *Idem*, *Ammiani Marcellini libri*, préface.

² H. Nissen, *Ammiani Marcellini Fragmenta Marburgensia*, Berolini, 1876. Le critique donne l'origine de ces feuilles et la rattache au manuscrit d'Hersfeld, il fixe la date de l'écriture d'après l'opinion de plusieurs philologues, estime que le manuscrit du Vatican est une copie de celui d'Hersfeld, et détermine dans quelle mesure S. Gelenius a dû se servir de ce dernier dans son édition d'Ammien Marcellin, donnée à Bâle en juin 1533. Voir encore l'*Hermes* de 1880, t. XV, 2, p. 244.

³ Correspondance inédite de Mabillon et de Montfaucon, t. I, p. 220.

Le troisième (5821), dit le *Colbertinus*, est du quinzième siècle ; il est incomplet au commencement et à la fin.

Le quatrième (6120) vient de Naples et fut apporté en France après l'expédition de Charles VIII en Italie. Il porte les cotes données en 1622 par Rigault. C'est celui que H. de Valois désigne sous le nom de *Codex Regius* et dont il fait un si grand cas : *optimus ille certo et a docta manu scriptus*, dit-il dans son Avis au lecteur¹.

Il est à remarquer que tous ces manuscrits sont d'origine italienne et de date relativement peu ancienne, au moins les trois premiers. Ils contiennent, comme le vieux manuscrit du Vatican, tous les livres conservés d'Ammien Marcellin de XIV à XXXI. Il n'y a donc rien de téméraire à supposer qu'ils ont une commune origine et dérivent du *Vaticano-Fuldensis*. C'est la pensée de Haupt et de V. Gardthausen. Il y aurait cependant des réserves à faire pour le quatrième, dit *Codex regius*, de date plus ancienne, et peut-être y aurait-il profit à en faire une étude comparée au texte du manuscrit du Vatican².

Il est une autre classe de manuscrits mutilés qui ne contiennent pas les cinq derniers livres d'Ammien Marcellin. Il y en a deux à Rome : le *codex Reginœ*, conservé à la bibliothèque du Vatican sous le n° 1994, et le *codex Petrinus*, dans la bibliothèque de la basilique de Saint-Pierre. Le premier servit à l'édition princeps d'Ammien Marcellin faite par A. Sabinus en 1474 ; mais le second est, paraît-il, de beaucoup meilleur que le précédent sans avoir l'autorité du *codex Vaticano-Fuldensis*, parce qu'il est moins ancien. Cependant, les variantes qu'il fournit sont souvent bonnes, et V. Gardthausen déclare l'avoir consulté avec fruit³.

On a cru longtemps que les treize premiers livres d'Ammien Marcellin étaient dans la bibliothèque du cardinal Poli ; mais ils n'ont jamais été trouvés. Il ne paraît pas même invraisemblable de croire que ces livres étaient perdus du temps de Priscien, au cinquième siècle ; car le manuscrit *Vaticano-Fuldensis*, qui est du dixième au douzième siècle, ne les donne pas, et la citation de Priscien relative à Ammien Marcellin est empruntée au XIVE livre, le premier de ceux qui nous ont été conservés. La perte est beaucoup plus grande qu'on ne l'a pensé, comme nous avons tâché de l'établir en recherchant quelle a été la véritable étendue de l'œuvre d'Ammien Marcellin. Dans tous les cas, il ne faut pas douter de l'empressement que mirent les érudits du seizième siècle pour les rechercher. Il est au contraire touchant de voir avec quelle passion ils s'employaient à cette œuvre. Dès l'apparition de la première édition d'Ammien Marcellin, encore incomplète, ils se mirent en quête, fouillant toutes les bibliothèques, prêtant l'oreille à tous les renseignements. Au mois d'avril 1512, J. Cuspinien écrivait de Vienne à J. Reuchlin une lettre où, après lui avoir fait part de ses travaux d'érudition, il ajoutait : *Mais vous, par amour pour moi, ou plutôt pour notre pays, accordez cette grâce à Cuspinien. J'entends dire que sur les bords du Rhin,*

¹ Je dois la plupart de ces renseignements sur les manuscrits français à l'obligeance de M. Michel Deprez, conservateur-adjoint au département des manuscrits. Je saisis cette occasion pour le remercier de l'empressement qu'il a mis à me rendre service.

² H. de Valois, *Ammiani Marcellini libri*, préface, p. ix et *passim* dans les notes. — Haupt, *Index lectionum*, p. 5. — V. Gardthausen, *Ammiani Marcellini libri*, préface, p. xviii. *Revue critique*, mars 1876. Compte rendu d'un article de M. A. Cart, où ce dernier donne de précieux renseignements sur ce manuscrit.

³ V. Gardthausen, préface, p. xviii.

à Spire ou à Worms, se trouve encore un manuscrit complet de l'œuvre d'Ammien Marcellin qui vécut sous Julien. Je vous en prie, informez-vous avec soin, afin de me dire ce qui en est. En retour, attendez de moi tout ce que je puis. Reuchlin répondait : Et maintenant, parlons d'Ammien Marcellin. Soyez bien persuadé que je ferai tout pour vous rendre service et répondre à vos désirs, pourvu que j'en aie les moyens. Mais je ne sais où peuvent se trouver les manuscrits de cet auteur si ce n'est chez l'évêque de Worms, l'homme de ce temps le plus tenace qu'il soit possible d'imaginer en fait de livres ; mon intervention auprès de lui ne sera d'aucun poids, quoique j'aie été son bibliothécaire. Il est écrit en effet : *Surrexit interea rex novus supra Ægyptum qui ignorabat Joseph*¹. Cuspiniens ne paraît pas avoir eu quelqu'un pour le recommander auprès du successeur de Jean Dalberg sur le siège de Worms ; car, peu de temps après, au mois d'octobre 1515, il écrivait à Bilibald Pirkheimer : Je fouille dans tous les coins de l'Allemagne pour retrouver les œuvres perdues. Je vous prie et conjure de faire de même : quelque part sur le Rhin se cache, je crois, un Ammien Marcellin tout entier. Cherchez avec soin vous aussi². D'autre part, André Alciat écrivait à Fr. Calvus : N'oubliez pas, si à votre retour dans votre patrie vous passez par l'Émilie, de vous arrêter à Césène et de visiter la bibliothèque de cette ville ; elle renferme, dit-on, de vieux manuscrits, et entre autres un Ammien Marcellin tout entier³.

Tant de recherches ne devaient avoir qu'un résultat incomplet ; elles prouvent du moins avec quelle ardeur les érudits du seizième siècle s'efforçaient de retrouver et de mettre à jour les œuvres de l'antiquité. Cette passion paraîtra peut-être de nos jours indiscrete et naïve ; elle sera infiniment respectable pour tout esprit élevé qui le noble souci des lettres et ne professe pas le mépris du passé.

APPENDICE D. — Sur les éditions d'Ammien Marcellin.

C'est à Rome qu'Ammien Marcellin avait composé ses livres d'histoire ; c'est à Rome que parut l'édition princeps de son œuvre, le 7 juin 1474, sous la direction du poète-lauréat Angelus Sabinus et par les soins des clercs-imprimeurs Georges Sachsel du Reichenhal et Barthélemy Golsch de Hohenbart⁴. Elle fut faite sur le *Codex Reginœ*, et, ne contient par conséquent que treize livres (de XIV à XXVI). Elle reproduit fidèlement le manuscrit avec les fautes des copistes et les lacunes. Aussi est-elle de toutes les éditions parues la plus exacte, dit H. de Valois, et non encore gâtée par les prétendues corrections des critiques : *utpote nondum exorta criticorum natione*⁵.

Cette race de correcteurs à outrance qui donnent leurs inventions pour des restitutions de texte, et d'autant plus hardis qu'ils sont plus ignorants, fit son apparition avec P. Castellus ; qui donna à Bologne, en 1517, la seconde édition. Elle fut faite sur la précédente, mais P. Castellus s'appliqua à corriger les fautes et à combler les lacunes qu'avait laissées Sabinus. Il le fit comme un homme de

¹ Haupt, *Index lectionum*, Berolini, 1868.

² Freitag, *in virorum doct. epistulis selectis*, p. 5, Lipsiæ, 1833.

³ *Gudianarum epistol. sylloge a Burmanno edita*.

⁴ L'art de l'imprimerie était à peine inventé depuis vingt ans (1463) et pratiqué à Rome depuis sept ans (1467). Les livres d'Ammien Marcellin furent donc des premiers imprimés.

⁵ H. de Valois, édition d'Ammien Marcellin, préface, p. VII.

peu de sens, sans avoir recours aux manuscrits et de sa propre invention, avec une témérité qui n'avait d'égale que son ignorance. Cette édition, ajoute H. de Valois, est la pépinière de presque toutes les fautes qui se trouvent encore dans le texte si mutilé d'Ammien Marcellin. Dans sa naïveté enthousiaste, P. Castellus n'était pas moins fier de son œuvre et, dans sa préface, il se faisait adresser par l'historien lui-même les paroles suivantes :

*Sed me quem tunica vides recenti
Mecum et Cæsareos duces ab orci
Traxit vestibulo tenebricosi
Petrus Castelo satus liquore
Castellus latio, favore Phœbi
Et graio eloquio undecunque doctus*¹.

L'habit était neuf, en effet, mais il n'était rien moins que celui d'Ammien Marcellin.

L'année suivante, 1518, parut à Bâle, chez Jean Froben, dans la collection des historiens, la troisième édition. C'est Érasme qui en surveilla l'impression ; mais il ne paraît pas avoir révisé le texte, il se contenta de reproduire celui qu'avait imaginé Castellus². En 1527, cette même édition reparut à Cologne dans la collection des historiens romains, toujours sous la direction d'Érasme. Ces deux éditions n'ont pas plus d'autorité que celle de P. Castellus, qui leur a servi de base, c'est-à-dire aucune. Bien plus, elles causèrent un grand dommage à l'historien ; car, observe avec raison M. V. Gardthausen, en faisant disparaître toute trace des fautes et des lacunes laissées dans les manuscrits, P. Castellus laissa croire aux critiques postérieurs que ces monstrueuses inventions provenaient des manuscrits eux-mêmes ; de sorte que Accorsi et Gelenius n'osèrent pas prendre pour unique fondement de correction leur propre manuscrit, sans tenir aucun compte des élucubrations de P. Castellus.

Les éditions précédentes de Rome, de Bologne et de Bâle, provenant du même manuscrit appelé *Codex Reginæ*, ne contenaient que treize livres (de XIV à XXVI). En 1533, parurent deux nouvelles éditions d'une grande importance : les manuscrits qui servirent de base au texte étaient nouveaux et plus complets. La première parut au mois de mai 1533, à Augsbourg, chez Silvain Otmar, par les soins de Mariangelus Accursius (Accorsi). Elle était expurgée de cinq mille fautes, dit l'éditeur, et augmentée des cinq derniers livres d'Ammien Marcellin jusqu'alors inconnus. La même année, au mois de juillet, à Bâle, chez Jérôme Froben, paraissait l'autre édition dite *Ila Frobeniana*. Ce fut Sigism. Gelenius qui la fit imprimer d'après le manuscrit que le prince-abbé d'Hersfeld avait mis à sa disposition ; le XXXIe livre manquait ainsi que la dernière page du XXXI.

A l'importance des manuscrits nouveaux s'ajoutait le mérite des auteurs de ces éditions, hommes de beaucoup de sens, de sagacité et de science. S. Gelenius en particulier sut rétablir l'ordre des feuillets intervertis dans les manuscrits et même dans l'édition d'Accursius. Aussi H. de Valois n'hésite-t-il pas à dire que jusqu'à ce jour nul n'avait mieux mérité d'Ammien Marcellin que Gelenius³. Dans la préface, l'éditeur déclare qu'il s'en est rapporté aux leçons du vieux manuscrit autant que cela a été possible, qu'il a corrigé de nombreux passages et comblé

¹ H. de Valois, édition d'Ammien Marcellin, préface, p. VII. — V. Gardthausen, édition d'Ammien Marcellin, préface, p. xx.

² Th. Mommsen, *Hermes*, VI, p. 236.

³ H. de Valois, édition d'Ammien Marcellin, préface, p. VIII.

des lacunes, qu'il a rétabli les citations grecques tellement altérées que la sibylle même n'aurait pu deviner ce qui avait été écrit¹. Il est difficile de déterminer jusqu'où est allé ce travail de Gelenius, car le manuscrit d'Hersfeld a disparu, et Gelenius a négligé de laisser en notes les leçons du manuscrit. Cependant, après H. de Valois, les critiques modernes ne doutent pas que le *Codex Hersfeldensis* n'ait été des meilleurs et que Gelenius n'ait apporté dans ses corrections autant de discrétion que d'intelligence². A la suite des éditions d'Accursius et de Gelenius parurent, en 1544, à Paris, l'édition de Robert Estienne, et, en 1546, à Bâle, la troisième édition *frobeniana* corrigée et complétée. C'est de cette dernière édition que proviennent toutes les autres parues en France ou en Allemagne dans le courant du seizième siècle, telles que celles d'Henri Estienne à Paris, 1568, de Syllburg à Francfort, dans la collection des historiens latins, 1588, et d'autres à Lyon, 1552 et 1591.

Les éditions d'Ammien Marcellin au dix-septième siècle se distinguent par les commentaires et les rapprochements que les éditeurs ajoutèrent au texte pour le corriger ou l'expliquer.

Dès 1609, Frédéric Lindenbrog donne à Hambourg, chez Froben, une édition corrigée d'après les indications d'un nouveau manuscrit trouvé dans la bibliothèque florentine de Saint-Marc et enrichie de notes explicatives ou commentaires, ce qui n'avait pas encore été fait pour Ammien Marcellin. Il donnait encore en appendice les variantes fournies par les manuscrits qu'il avait consultés, ce qui pouvait être le point de départ d'un, nouveau travail pour ceux qui oseraient le recommencer. Deux ans après 1611, à Hanovre, J. Gruter donnait une édition de même genre avec notes et corrections de texte. Ce qui lui est propre, c'est la division du texte en chapitres. Pour ce travail, il se servit du texte de l'édition d'Accursius et des leçons de plusieurs manuscrits, tels que les codd. *Gallicus, Vaticanus, Fauchetianus*. Mais, dans ce genre d'éditions savantes, la plus remarquable est celle de Henri de Valois, à Paris, 1636. Il entreprit un grand travail de recension du texte d'après l'étude comparée des premières éditions de Sabinus, d'Accursius, de Gelenius et de plusieurs manuscrits, notamment d'après le manuscrit de la bibliothèque royale de Paris, dit *Codex Regius*, et actuellement coté latin 6120. Il put même consulter des extraits du manuscrit de Rome *Vatican-Fuldensis*, que J. Bouchard lui envoya. Il se servit encore des notes d'Antoine Loisel, recueillies sur le manuscrit de Valence, et des éditions annotées de Lindenbrog et de Gruter. Enfin, il lut avec soin tous les ouvrages des auteurs contemporains d'Ammien Marcellin. C'est ainsi qu'il put donner une édition revue et corrigée avec de savants commentaires pour rendre raison des corrections et expliquer le texte souvent difficile à comprendre de l'historien.

¹ V. Gardthausen, édition d'Ammien Marcellin, préface, p. xx.

² Eyssenhardt, édition d'Ammien Marcellin, préface, p. vi. - V. Gardthausen, p. xx. — H. de Valois dit au sujet de lignes entières restituées par Gelenius : *Quod si auctoritate exemplaris manuscripti ab eo præstitutum est, næ illud exemplar ceteris omnibus nostris præstantius atque integrius fuit : sin ex igenio, audaciam ejus nec laudo, nec vitupero*. (Note au XXIIe liv., chap. Ier, p. 296.) De nos jours, les critiques croient que Gelenius a moins corrigé le texte qu'il n'a profité d'un bon manuscrit. — Théod. Mommsen, *Hermes*, XV, 2, p. 244 : *Zur Kritik Ammians*, où, d'après une inscription découverte sur une pierre du pont Saint-Sixte, il prouve que Gelenius a dit s'en rapporter au texte et non inventer. (Ammien Marcell., XXVII, 3, 3.— Valois, p. 478, note C.) Nous avons parlé plus haut du *Codex Hersfeldensis* et des fragments qui ont été retrouvés à Marbourg en 1876.

Henri de Valois continua son œuvre le reste de sa vie, pendant quarante ans, notant dans ses travaux et dans ses lectures tout ce qui avait trait à l'histoire d'Ammien Marcellin. Ces notes, patiemment amassées, servirent à son frère, Adrien de Valois, pour donner à Paris, en 1681, une seconde édition du même auteur plus achevée et plus complète. Il prit le texte établi par son frère, le corrigea d'après le manuscrit Colbertinus, mit en tête une longue préface et la vie d'Ammien Marcellin par Claude Chifflet, à la fin une table analytique. Au commencement de chaque livre, il plaça un sommaire des chapitres¹.

Les travaux des frères de Valois ont été des plus utiles pour restaurer le texte si mutilé de l'historien et pour l'expliquer par d'ingénieux rapprochements. Ils font honneur à l'érudition française et l'Allemagne nous les a souvent enviés. Les derniers éditeurs d'Ammien Marcellin, Eyssenhardt et Gardthausen, n'ont pas craint de rendre hommage à la science de ces deux travailleurs, et en particulier de Henri de Valois, qui avait à peine trente-trois ans quand il donna sa belle édition de 1636. *On ne pourrait jamais assez louer H. de Valois de son travail*, dit F. Eyssenhardt, *il a pour toujours bien mérité d'Ammien Marcellin*. — *Lindenbrog fit beaucoup pour Ammien Marcellin*, ajoute V. Gardthausen, *mais H. de Valois fit bien davantage ; il est le vrai restaurateur du texte de cet historien*². De fait, pour peu qu'on ait suivi les études faites au delà du Rhin depuis trente ans au sujet d'Ammien Marcellin, on est bientôt convaincu que les corrections et annotations de nos savants français ont été le point de départ et la base des travaux critiques des érudits de Berlin.

Les éditions d'Ammien Marcellin parues dans le courant du dix-huitième siècle et dans la première moitié du dix-neuvième ajoutent peu de chose aux précédentes. Plusieurs sont faites avec soin et à bon droit estimées. Citons notamment celle que donna Gronovius en 1693, d'après le texte des frères de Valois, mais enrichie de figures et de médailles : celle d'Ernesti, à Leipzig, en 1773, avec un glossaire de la langue d'Ammien Marcellin ; celle des Deux-Ponts, en 1786, avec une bonne notice littéraire et une double table analytique ; en 1808, celle de Wagner et d'Erfurdt, avec de précieux commentaires, en trois volumes ; enfin, en 1849, parut dans la collection des auteurs latins de M. Nisard une édition d'Ammien Marcellin, avec traduction française. Le texte reproduit celui de Wagner, et la traduction fait oublier sans peine celle de l'abbé de Marolles publiée en 1772 avec des notes encore plus insuffisantes.

Un mouvement de critique verbale, appuyée sur l'étude comparative des manuscrits et les principes de la science philologique, s'est produit depuis quelque temps en Allemagne et a donné naissance à une foule d'éditions remarquables par la correction du texte ; tels sont : l'*Apulée*, d'Eyssenhardt ; les *Panegyrici veteres*, de Æm. Bæhrens ; les *Solini collectanea*, de T. Mommsen ; les *Relationes Q. A. Symmachi*, de G. Meyer, etc., et, en France, la savante édition de Virgile, par E. Benoist. Les critiques ne laissèrent point de côté Ammien Marcellin, et, dès 1852, une série de travaux partiels parurent en

¹ H. de Valois, né à Paris en 1603, mort en 1676. Il fut élève des pères Jésuites et ne s'occupa durant sa vie que d'études littéraires. Il faillit perdre la vue dans la lecture des manuscrits. Il fut nommé historiographe du roi. II publia plusieurs ouvrages de l'antiquité grecque et latine et en particulier les auteurs de l'histoire ecclésiastique. Sa réputation comme érudit était européenne. — Adrien de Valois, son frère (1607-1692), se livra surtout à l'étude des documents sur l'histoire des premiers temps de la Errance.

² Eyssenhardt, édition d'Ammien Marcellin, préface, p. xiv. — Gardthausen, édition d'Ammien Marcellin, préface, p. xxv.

Allemagne sous la forme de dissertations, de thèses et de programmes d'études dans les facultés faits par MM. C. Müller, Hudemann, Hermann, Langen, Unger, Kallenberg, Haupt, Th. Mommsen, H. Sudhaus, etc., travaux qui aboutirent sui deux dernières éditions d'Ammien Marcellin et les préparèrent. C'est M. Haupt en particulier, qui, en 1868,, lit l'historique des divers manuscrits d'Ammien Marcellin et établit l'autorité du *Cod. Vaticano-Fuldensis*, indiquant à l'appui de ses dires plusieurs exemples de correction¹.

Trois ans après, en 1871, à Berlin, F. Eyssenhardt donna une édition critique d'Ammien Marcellin, revue et corrigée d'après le manuscrit du Vatican pris comme base. Dans les cas douteux et les passages altérés, il a eu recours à l'édition de Gelenius, faite, comme l'on sait, d'après le manuscrit perdu d'Hersfeld. Mais quand il rencontrait dans Gelenius un texte faisant totalement défaut dans le manuscrit du Vatican, M. Eyssenhardt, estimant que Gelenius l'avait inventé, l'a supprimé dans son édition. Ce système de critique ou de révision a paru trop sévère et trop exclusif. Gelenius était, en effet, un érudit consciencieux, et il a pu trouver dans son manuscrit, qui de l'aveu de tous était des meilleurs, des phrases entières qui font aujourd'hui défaut dans le *Vaticano-Fuldensis* comme dans les autres manuscrits. Ajoutons enfin qu'Eyssenhardt, trop fidèlement attaché à reproduire le texte du manuscrit du Vatican, a conservé l'orthographe barbare de certains mots, ce qui les rend méconnaissables².

Le travail de révision entrepris par Eyssenhardt était plus ébauché qu'achevé, dit Martinus Hertz, aussi fut-il repris par un jeune critique qui depuis plusieurs années s'était signalé par ses travaux sur Ammien Marcellin : Victor Gardthausen³. Il prit lui aussi pour point de départ le texte du *Vaticano-Fuldensis*, mais il le compara aux éditions originales faites sur d'autres manuscrits, telles que celles de Sabinus, d'Accursius et de Gelenius, s'appliquant à être complet autant qu'Eyssenhardt avait été exclusif. Il ne négligea aucune conjecture indiquée par les recherches de critiques contemporains, et plein d'audace lui-même autant que de science, il proposa des corrections qui vont jusqu'à la témérité⁴. Mais tout ce travail est indiqué dans le texte même par la différence des caractères ou dans les notes au bas des pages, de sorte que le lecteur peut refaire à son tour ce travail de recension, se faire juge, le vérifier et le contrôler.

L'édition de V. Gardthausen parut à Leipzig, chez Teubner, en deux volumes : le premier, en 1874 ; le second, en 1875. Elle a été généralement approuvée. M. Ruhl dit que les conjectures de V. Gardthausen sont peu nombreuses, que la plupart étaient déjà connues, que le mérite de cette édition est surtout dans l'appareil critique qui l'accompagne, bien qu'il ne soit pas disposé d'une façon assez claire⁵. Dans une autre revue, un philologue déclare que l'appareil critique de V. Gardthausen rectifie dans un grand nombre de passages les fausses indications d'Eyssenhardt (lequel avait trop souvent mal suivi le manuscrit du Vatican). Il ajoute que le nouvel éditeur a indiqué bien des corrections, mais qu'il a laissé

¹ Haupt, *Index lectionum*, Berolini, 1868.

² V. Gardthausen, préface, p. xxiii. — A. Kiessling, *Fleck annales*, 1871, p. 481.

³ V. Gardthausen, *Conjectanea Ammianea*. Kiliae. — *Die Handschriften des Ammianus Marcellinus*, 1871. — *Hermes*, V, 1872, etc.

⁴ Ammien Marc., XXII, 16, 22, où V. Gardthausen, d'ailleurs après A. de Gutschmid, a inséré *Jesus* dans une lacune du texte ; H. de Valois avait mis par conjecture *Plato*.

⁵ Ienær, *Litteratuzeitung*, 19 fév. 1876.

encore beaucoup à faire à cet égard¹. Enfin, M. Ad. Cart, bien connu par des travaux de critique sur le même historien, déclare que cette édition est la première dont le texte soit digne de foi ; la tradition manuscrite une fois établie n'est abandonnée que là où elle est absolument insoutenable².

¹ *Litterarisch. Centralblatt*, 1er juillet 1876.

² *Revue critique*, mars 1876.